

Marie-Cécile Bouju, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français, 1920-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2010, 360 p

Jacques Cantier

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2012/1 n° 661 , PAGES 169ZT À 267ZT
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130593973

DOI 10.3917/rhis.121.0169zt

Date de mise en ligne : 17/04/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2012-1-page-169zt?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Alexandre Grandazzi, *Alba Longa. Histoire d'une légende. Recherches sur l'archéologie, la religion, les traditions de l'ancien Latium*, Rome, BEFAR 336, 2008, 2 vol., 988 p.

Alexandre Grandazzi est devenu au fil des ans l'un des meilleurs connaisseurs français de l'histoire des *primordia Romana*, et sa vaste synthèse sur Albe-la-Longue, tirée en grande partie d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches (soutenu en 1999), était particulièrement attendue. Cette somme de plus de 900 pages, publiée en deux tomes dans la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, présente donc, de façon particulièrement claire et articulée, les différents problèmes afférents aux récits albains : la longue querelle sur la localisation d'une ville d'Albe, replacée ici dans le vaste contexte de l'émergence du concept de « civilisation latiale » et de l'expérience proto-urbaine et urbaine dans le Latium, le fonctionnement des Fêtes latines et le culte de Jupiter *Latianis*, l'identification des *populi Albenses* et les problèmes posés par les traditions littéraires sur la dynastie des rois d'Albe.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première est consacrée à une « géo-histoire » du Latium primitif, dans laquelle l'auteur cherche à prendre la mesure de l'importance des lieux et du paysage albain dans la genèse des récits légendaires. Un premier chapitre présente l'histoire des recherches dans les monts Albains, recherches qui mêlent la curiosité pour les objets extraits des tombes – les premières découvertes datent de 1816-1817 – et l'intérêt pour la géologie du massif, rapidement identifié comme un ancien volcan, et rappelle l'intérêt de la prise en compte des descriptions géographiques anciennes et des récits de voyageurs des XVIII^e-XIX^e siècles, que l'auteur manie avec une érudition remarquable. Le deuxième chapitre s'attache à la figure la plus évidente dans les récits albains, le mont Albain lui-même, dont les dernières éruptions remontent au Paléolithique supérieur (entre 29 000 et 19 000 ans). La succession des éruptions latiales explique le relief complexe du massif qui compte plusieurs cratères d'explosion (lacs Albain et de Nemi, dépression de Vallericia) et un ensemble de sommets, comme le Monte Faete (956 m), le Monte Cavo (949 m), qui n'est pas, comme on le croit souvent, le point culminant de l'ensemble, ou l'Artemisio

(925 m) qui donnent au massif l'aspect d'une place forte dominant la plaine latine. Le volcanisme est à l'origine de nombreuses secousses sismiques, qui sont signalées dans les sources dès l'époque républicaine (461 av. J.-C. pour la plus ancienne connue) et demeurent fréquentes (la dernière en date ayant eu lieu en 1995). Cette « montagne grondante » n'a donc pu que frapper l'imagination des Latins, et diverses légendes, comme le récit de la mort du roi Arémulus Silvius, s'en font l'écho.

Le troisième chapitre est consacré au problème complexe de l'hydrologie des monts Albains, qui se caractérise notamment par la présence de très nombreux lacs, pour la plupart bonifiés et asséchés au cours du temps, comme le lac de Castiglione aux pieds de la cité de Gabies ou l'ancien lac du cratère Castel Savelli, qu'Alexandre Grandazzi identifie avec le *lacus Turni*, lieu de réunion des *populi* du *nomen Latinum*. Les principaux lacs du massif sont drainés par des émissaires, à propos desquels l'auteur reprend et réaffirme des positions déjà exprimées par le passé. L'émissaire du lac de Nemi, long de 1 650 m, dérive les eaux vers le territoire d'Ardée et d'une manière générale vers l'est du massif ; il serait construit, selon F. Coarelli, dans le contexte de la révolte des Latins contre Rome, à la fin VI^e – début V^e siècle, alors que l'émissaire du lac Albain, qui envoie les eaux vers l'Aqua Acetosa et donc vers l'*ager Romanus*, témoigne d'une prise de contrôle par l'*Urbs* de l'hydrologie albaine. L'auteur s'attache à rejeter une datation récente de cet ouvrage (en liaison avec le prodige de 398), pour le dater plutôt de l'époque archaïque et, à la suite de F. Coarelli, identifie l'émissaire avec le *caput aquae Ferentinae*. En l'absence d'une enquête archéologique plus poussée, on est cependant contraint d'en demeurer au niveau des hypothèses. La suite du chapitre est consacrée à une énumération des sources et des cours d'eau, dont on connaît rarement le nom antique. Le quatrième chapitre revient sur un autre élément marquant du paysage albain, la forêt. Signalant la rareté des études de paléo-environnement (limitées aux sédiments du lac de Gabies), l'auteur se tourne vers la toponymie (*Roboraria*, *Querquetulani*) et les sources littéraires pour mettre en lumière l'importance du chêne et du hêtre dans le paysage albain primitif, ainsi que celle de toutes les essences évoquées dans les récits mytho-historiques ou utilisées dans les rituels (cornouiller, myrte, laurier). Enfin, dans un cinquième chapitre, l'auteur esquisse une « paléoclimatologie latiale », rappelant que les sources littéraires insistent sur la rudesse de l'hiver dans le massif et sur les événements météorologiques exceptionnels, la foudre en particulier. Les carottages effectués à l'Osteria dell'Osa permettent, de façon plus précise, de connaître l'alternance de phases froides et humides (IX^e-VII^e siècles), marquées par l'élévation du niveau des lacs, et de phases plus chaudes et sèches (à partir du VI^e siècle). Tous ces éléments géographiques, géologiques et hydrologiques forment aux yeux d'Alexandre Grandazzi, fortement marqué par la lecture des *Structures du Latium médiéval* de P. Toubert, autant de lignes de force qui structurent la région et que l'on retrouve aussi sur la longue durée.

La deuxième partie est constituée d'un inventaire des découvertes archéologiques, distribuées en un chapitre double, et d'une série de considérations sur le problème de la civilisation latiale. Le chapitre 6 énumère donc les découvertes, en complétant de façon fort utile le répertoire de P. G. Gierow (1964) d'une part, par l'ajout de toutes les découvertes postérieures, et notamment celles que l'on doit aux prospections de P. Chiarucci, mais aussi par une longue étude des archives destinée à démêler l'écheveau de localisations parfois un peu trop génériques (« Castel Gandolfo », « Albano »). Ce long catalogue, et c'est un des rares regrets, renvoie à une cartographie largement insuffisante pour en apprécier l'ampleur. En effet, l'auteur reproduit intégralement, mais selon un découpage incommode, les *tavolette* de l'*Istituto Geografico Militare*, sans localiser les sites en question. Il manque donc une cartographie qui pourrait rendre plus lisible les phénomènes évoqués, de façon répétitive, dans le répertoire des données archéologiques : la distribution capillaire de petites nécropoles,

dont certaines atteignent le niveau de richesse des tombes « princières » de la plaine (Monte Crescenzo), la présence certaine de vestiges d'un sanctuaire monumental au sommet du Monte Cavo, etc. Alexandre Grandazzi porte, dans le chapitre 7, un regard d'historien sur l'ensemble de cette documentation archéologique, ce qui nous vaut un certain nombre de considérations parfois extrêmement justes. Il revient d'une part sur le problème de la datation et même de la distinction d'une culture matérielle dite « latiale », en mettant en lumière la logique inhérente à la démarche typologique d'E. Gjerstad et P. G. Gierow, à laquelle s'oppose la conception de H. Müller-Karpe (suivie par R. Peroni et G. Colonna), fondée sur les associations récurrentes dans les tombes. Les urnes-cabanes, vases cinéraires modelés en forme de cabane, sont un des « fossiles directeurs » de cette culture latiale et l'auteur y voit un des signes de l'apparition précoce, dès les XI^e-X^e siècles, d'une identité latine. Cette émergence d'une identité latine accompagne l'affirmation d'une élite aristocratique, dont la richesse se fonde sur la mise en place d'un système économique agropastoral, qui connaît la viticulture depuis au moins le X^e siècle et subit précocement une influence hellénique (mycénienne et égéenne). Les monts Albains semblent jouer un rôle central dans ce processus d'affirmation d'une identité latine, et cette centralité, visible dans la prééminence religieuse des Fêtes latines, explique pour l'auteur le développement, postérieur, du mythe d'une cité d'Albe-la-Longue, métropole de Rome et des autres cités latines.

Car pour Alexandre Grandazzi, il est clair qu'Albe n'a jamais existé autrement que comme un mythe, et que les monts Albains n'ont connu l'urbanisation que sur leurs marges (Velletri, Gabies, Lanuvium). C'est ce qui est démontré dans le chapitre 8, dans lequel il analyse en premier lieu l'ensemble des témoignages littéraires (58 références) évoquant la localisation d'Albe. Dans cet ensemble, il isole une tradition tardive, développée sous l'influence de la *gens Iulia*, cherchant à déplacer Albe vers le lac Albain et la *via Appia*, et surtout un courant majoritaire qui localise l'*arx Albana* au sommet du mont Albain lui-même. Or, mis à part un modeste habitat des X^e-VIII^e siècles, aucun centre urbain n'a jamais occupé le Monte Cavo ni aucun autre endroit du massif, et l'auteur replace alors l'histoire du peuplement des monts Albains dans le cadre du débat actuel sur la proto-urbanisation et sur l'émergence des sociétés complexes : alors qu'un habitat de 150 ha semble s'affirmer à Rome dès le latial II, le peuplement du massif albain reste organisé en petites communautés polycentriques. Démontant tous les arguments censés justifier l'existence d'une ville d'Albe, l'auteur conclut que celle-ci n'est qu'une « forgerie mythographique » destinée à expliquer la présence du sanctuaire et du rituel des Fêtes.

La troisième partie est consacrée à ce qui forme le cœur du dossier albain et par conséquent le cœur de l'identité latine : les Fêtes, qui rassemblaient chaque année les représentants des cités latines. L'analyse exhaustive du corpus littéraire, dûment reproduit et traduit, permet de mettre en lumière les caractéristiques de cette fête à l'époque républicaine et impériale d'une part, mais aussi, au prix d'une démarche régressive, à l'époque archaïque. La fête, qui est signalée jusqu'en 394, était annuelle et mobile. Elle se déroulait en présence des consuls romains, dont l'entrée en charge était conditionnée par l'accomplissement du sacrifice latin, mais aussi des autres magistrats. On sacrifiait le dernier jour un taureau blanc à Jupiter *Latiaris*, et la viande était partagée entre les différentes cités du *nomen Latinum*. Si certains auteurs ont défendu l'idée d'une création par les Tarquins des Fêtes latines, Alexandre Grandazzi prend position en faveur d'une origine bien plus lointaine, consubstantielle de l'émergence d'une identité latine, l'action des Tarquins se limitant à une réorganisation du culte (et peut-être au changement du nom de la fête, qui de *Latiar* devient *Feriae Latinae*, tandis que le mont *Latiaris* est désormais appelé *Albanus*). Il soutient l'idée que le culte de Vesta est présent au sommet du Monte

Cavo, et que le culte romain n'en est qu'une émanation ; de la même manière, le culte de Jupiter Capitolin ne serait que la copie romaine du grand culte fédéral latin de Jupiter *Latiaris*. De nombreux éléments du rituel renvoient en outre à un stade de développement préurbain, comme l'*oscillatio* ou l'offrande de l'*aes piscatorium*, voire certains rites qui rappellent un sacrifice humain (qui existerait encore à l'époque historique selon l'auteur, p. 661 *sq.*, ce dont il est permis de douter). La meilleure preuve d'une existence très ancienne des Fêtes latines est enfin fournie par la liste des *populi Albenses* de Pline l'Ancien, à propos de laquelle l'auteur reprend et développe une série de propositions déjà précédemment avancées (« La liste plinienne des *populi* dits *Albenses* (*Nat. Hist.* III, 69) : anciennes et nouvelles hypothèses », *REL*, 77, 1999 [2000], p. 30-49) : il s'agit très vraisemblablement d'un ensemble de communautés préurbaines, dont certaines sont localisées sur le site de la future Rome, d'autres sur celui de *Tibur*, etc., disposées dans un ordre périégétique.

Dans le dixième et dernier chapitre enfin, Alexandre Grandazzi revient sur la liste des rois d'Albe. On lui sait gré de prendre enfin ses distances avec les théories d'A. Carandini, partisan d'une lecture très « fidéiste » de la tradition, qui affirme l'historicité des figures de Faunus ou de Latinus, pour se concentrer sur la liste elle-même en tant qu'objet d'histoire. Le passage en revue systématique de tous les auteurs qui ont mentionné les rois de la dynastie des *Silvii*, ainsi que la savante analyse des problèmes de comput induits par la durée attribuée à la dynastie albaine lui permettent d'affirmer, et nous le suivons sur ce point, que cette tradition est assez ancienne, qu'elle remonte vraisemblablement à Timée et Fabius Pictor, qu'elle a donc été élaborée ou fortement remaniée dans le contexte de la prise du contrôle du *nomen Latinum* par Rome en 338 et qu'elle porte les traces de tentatives d'aménagements successifs (notamment les prétentions de la *gens Iulia* de se poser en descendants de Iule-Ascagne).

Au final, même si un certain nombre de propositions sont probablement trop audacieuses, si certaines références anciennes témoignent d'une élaboration très longue (les *Trafics tyrrhéniens archaïques* de M. Gras (1985) présentés comme un livre « récent » p. 344, ou les fouilles de Velletri en 1989 considérées comme « en cours » p. 347), si certains développements érudits masquent mal la fragilité du terrain sur lequel on s'avance, on ne peut qu'être frappé par la richesse des informations fournies par cette vaste synthèse, par toutes les suggestions et les pistes de recherche qu'elle suscite et reconnaît qu'Alexandre Grandazzi nous offre ici un maître-livre.

Stéphane BOURDIN

Maëlys Blandenet, Clément Chillet, Cyril Courrier (dir.), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Lyon, ENS Éditions, 2010, Collection « Sociétés, espaces, temps », 352 p.

Ce volume est issu d'un colloque organisé par le laboratoire EMCA (Étude des modèles culturels dans l'Antiquité) de l'École normale supérieure de Lyon, les 4 et 5 octobre 2007, dans le cadre duquel de jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés d'histoire et de lettres classiques ont étudié les relations entre « l'élaboration des figures identitaires et les modes de construction communautaire dans l'Antiquité » (p. 7). Après la préface d'André Laronde, l'introduction des éditeurs (p. 15-27) définit les principaux outils conceptuels, à savoir la notion de modèle culturel et de « figure » qui renvoie non seulement aux grands personnages, mais aussi – de manière moins attendue – à des types et des catégories génétiques dans le domaine des pratiques

sociales ou dans celui de l'écriture poétique. Est également présentée une utile mise au point historiographique sur les notions de culture et d'identité. L'ouvrage est constitué de trois parties sur les grandes figures, enjeu de mémoire, sur les pratiques sociales ou religieuses cristallisant des revendications identitaires, et sur les catégories ou les types poétiques et génériques.

La première contribution, de Paul M. Martin (« D'un Brutus à l'autre : de la construction d'un mythe de liberté à sa confusion », p. 33-49), analyse l'évolution dans le temps des images de L. Iunius Brutus, le fondateur de la liberté républicaine, et de M. Iunius Brutus, l'assassin de César, en soulignant leur connexion et, sous le principat, la surimpression, voire la confusion entre ces figures qui apparaissent de manière négative chez la plupart des auteurs. Stavroula Kefallonitis (« De l'Eubée à la Campanie, pédérastie héroïque et mollesse tyrannique », p. 51-69) s'attache à la figure paradoxale d'Aristodème, tyran de Cumès à la fin du VI^e siècle et au début du V^e siècle av. J.-C. Les contradictions de ce portrait peuvent être expliquées par l'intervention de traditions culturelles différentes, grecques – de la période classique et de l'époque hellénistique – et romaines, qui ont surimposé des modèles identitaires divergents. Mathieu Jacotot (« La représentation de Cincinnatus chez Tite-Live : figure morale et mythe républicain », p. 71-85) examine comment Tite-Live constitue la figure du dictateur en modèle de vertu républicaine et en mythe patriotique, en dégagant les fonctions morales et politiques de cette figure, selon divers destinataires : la *gens* des Quinctii, le public conservateur, ceux qui rêvaient d'un homme politique vertueux sauvant Rome des périls où l'avaient plongée les guerres civiles. Michèle Ducos (« Caton l'Ancien : un exemple d'identité romaine », p. 87-115) présente un examen synthétique de la figure exceptionnelle de Caton l'Ancien chez les auteurs anciens. Ce personnage rassemble en effet les compétences traditionnelles de la *nobilitas*, portées à leur point de perfection par cet *Homo novus*, et les vertus morales attachées à Rome. S'interrogeant sur la construction de cette image, l'auteur suggère que son origine était peut-être Caton lui-même, qui faisait constamment référence à la tradition romaine. En contrepoint, Laure Hermand (« Entre figure historique et construction littéraire : Caton l'Ancien chez Cicéron », p. 103-115) montre comment Cicéron a réécrit la tradition relative au même personnage dans le *Brutus* et le *Cato Maior* ; c'est revêtu d'une *urbanitas* qui corrigeait la rigide austérité de son descendant, Caton d'Utique, que Caton l'Ancien était proposé comme modèle de romanité à imiter. Robinson Baudry, dans « Les patriciens déçus : le cas de M. Aemilius Scaurus » (p. 117-130), déconstruit la figure paradoxale de Scaurus, le consul de 115 av. J.-C., issu d'une famille patricienne qui n'avait pas accédé au Sénat depuis quatre générations. L'auteur montre que son image de patricien déchu reposait sur les thèmes de la pauvreté et de l'ascension d'un *Homo novus*, qui renvoient à des traditions hétérogènes. La figure de Scaurus, « figure de vieux Romain et de parvenu, d'homme nouveau et de noble factieux » (p. 129), n'est cohérente qu'en apparence, car, s'inscrivant dans le contexte des compétitions politiques de la fin de la République, elle ne pouvait être consensuelle. Robin Glinatsis (« L'Auguste d'Horace, figure de la romanité », p. 131-145) montre comment Horace construit une image du *princeps* englobante et paradoxale, représentant à la fois l'identité romaine, l'Italie et l'*oikoumenè*, conciliant le mythe et l'action historique, intervenant même dans la sphère privée du discours lyrique. Laurie Lefebvre (« Néron ou le digne neveu de Caligula », p. 147-161) compare de manière systématique les témoignages littéraires pour souligner le phénomène de contamination entre les deux figures tyranniques de Néron et de Caligula, l'image du premier apparaissant comme une surenchère par rapport à celle de son oncle.

La deuxième partie s'ouvre sur une étude de Catherine Baroin (« Mummius Achaïus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec », p. 167-194) au sujet de l'image ambivalente du consul qui détruisit Corinthe en 146 av. J.-C.

Cette image est composée d'éléments disparates, en lien avec d'autres figures de grands généraux victorieux de la République ; elle est surtout révélatrice du rapport à l'art des Romains de la fin de la République et de leurs relations avec les Grecs. La contribution de Marie-Odile Charles-Laforge (« Lares, Génie et Pénates : les divinités du foyer, figures identitaires », p. 195-226) distingue précisément les différentes divinités du foyer et présente leur évolution, à partir du I^{er} siècle av. J.-C., avant d'étudier leur diffusion en Italie, à Délos, en Espagne, en Gaule et en Bretagne ; celle-ci prouve que ces divinités du culte privé et public étaient devenues un symbole de la « romanité ». Jean-Pierre Guilhembet (« Entre Grèce et Rome, réflexions de Plutarque sur les dirigeants antiques et leur domicile : fondateurs, législateurs et refondateurs », p. 227-245) souligne, dans les *Vies* et dans certains passages des *Moralia*, le rapport cohérent et symbolique que les figures de fondateurs et de législateurs, des origines ou des débuts de la République romaine (notamment P. Valerius Publicola) et de la démocratie athénienne, entretiennent avec leur domicile et avec l'espace urbain. Arnaud Suspène (« Les guerriers à cheval sur les monnaies romaines jusqu'à l'instauration du principat : sens et fonctions d'une typologie originale », p. 247-260) retrace l'histoire des cavaliers en armes dans l'iconographie monétaire romaine de la République, depuis le type des Dioscures (après la seconde guerre punique) jusqu'aux monnaies des Princes de la Jeunesse Caius et Lucius César, en reconstituant les différentes significations et le discours idéologique qui étaient portés par les figures des cavaliers.

Dans la troisième partie, Emmanuelle Raymond (« L'édification du *genus latinum* dans l'épisode d'Achéménide, *Énéide* III, v. 570-683 », p. 265-284) analyse un passage de l'*Énéide* qui prend le contre-pied de la tradition épique de l'*Odyssee* pour illustrer des notions romaines clefs – la *misericordia*, la *pietas*, la *fides*, la *clementia* – ainsi que l'image de l'origine mixte de Rome. Magalie Roux (« La figure féminine de Médée dans les *Argonautiques* de Valerius Flaccus : une nouvelle identité du genre épique ? », p. 285-302) présente une réflexion sur la notion de généricité et esquisse un parallèle entre l'intrusion de l'épique dans l'épopée et les incertitudes laissées par la crise de 69. Bruno Bureau (« Identités brouillées : une réflexion sur l'appartenance romaine au début du V^e siècle à partir d'un problème textuel », p. 303-323) propose deux lectures de passages obscurs (Rutilius Namatianus, I, v. 213-216 ; *Querolus*, XXX) témoignant des interrogations identitaires qui pouvaient se poser aux élites gauloises et romaines des années 400-420, devant l'incapacité manifestée par Rome de protéger ses sujets.

En conclusion (p. 325-336), Yves Roman souligne, à travers ces études, l'originalité de l'identité romaine dans la longue durée. L'ouvrage est complété par un *index* des noms propres et une présentation des auteurs. La plupart des contributions développent des analyses fines et approfondies, mettant bien en lumière la complexité des figures identitaires, qui sont constituées de strates et ne présentent parfois – surtout quand il s'agit de personnages – qu'une unité de surface.

Anne GANGLOFF

André Vauchez, Juliette de La Genière et Jean Leclant (éds.), *Les Sanctuaires et leur rayonnement dans le monde méditerranéen de l'Antiquité à l'époque moderne*, Actes du XX^e colloque de la Villa Kérylos, 9-10 octobre 2009, Paris, De Boccard, 2010, 424 p., 130 ill.

Les actes de ce colloque rassemblent 14 contributions qui couvrent un vaste champ géographique (Égypte, monde hellénique et romain, Proche et Moyen-Orient,

Afrique du Nord) et chronologique (de l'Antiquité à l'époque moderne). Le projet du colloque, introduit par André Vauchez, avait pour but de répondre à un certain nombre de questions : qu'est-ce qu'un sanctuaire, quelles ont été ses principales fonctions aux diverses périodes de l'histoire ? Comment peut-on mesurer son rayonnement ? Les sanctuaires du bassin méditerranéen et des régions périphériques ont-ils des traits particuliers ou des caractéristiques communes ? Le choix de cette vaste zone géographique n'est pas anodin dans la mesure où le phénomène sanctuarial y est très présent depuis l'Antiquité, et de nombreux témoignages montrent des phénomènes de continuité en un même lieu et une « superposition culturelle » d'une religion à l'autre.

Plusieurs types d'interventions peuvent être distingués. La première communication (« Le roi, le temple et l'Empire », Nicolas Grimal) est un peu à part : l'auteur rappelle que le régime pharaonique repose sur une théocratie. Le pays est découpé administrativement et économiquement en fonction des domaines des temples qui exercent chacun une influence liée au système théocratique. Celui-ci explique très probablement la longévité de la civilisation pharaonique, malgré de nombreux envahisseurs qui ont adopté ce modèle. Même les chrétiens utiliseront le découpage religieux du pays et ses anciens sanctuaires païens.

Une première série de communications porte sur les évolutions d'un même lieu sacré au cours du temps. Deux d'entre elles établissent les liens entre mondes grec et non grec (« Sanctuaires grecs dans un environnement non grec : les exemples d'Éphèse et de Sélinonte », Juliette de la Genière ; « Le rayonnement des sanctuaires grecs de Géla sur l'arrière-pays sicane », Rosalba Panvini) et mettent en lumière les apports réciproques de cultures différentes, dans le domaine architectural et religieux.

Trois communications s'intéressent aux sanctuaires en eux-mêmes, l'une évoquant deux implantations à Athènes, soulignant les innovations et les continuités (« Les sanctuaires des divinités guérisseuses dans l'Athènes classique : innovations et continuités », Jacques Jouanna), l'autre le fonctionnement, la transformation et l'évolution sur plusieurs siècles d'un sanctuaire rayonnant sur une grande partie du monde grec (« Le sanctuaire de Claros à l'époque hellénistique et romaine », Jean-Louis Ferrary), la 3^e porte sur le territoire de Véies, son influence et la permanence de ses cultes même après la conquête romaine, les citoyens romains ayant adopté les cultes locaux à côté des leurs (« Sanctuaires et territoires en pays étrusque : le cas de Véies », Françoise Gaultier).

Une autre série de contributions s'attache aux notions de frontières et de zones d'influence, afin de trouver les délimitations concrètes de l'espace consacré. Ainsi celle de John Scheid (« *Sive in ciuitate... Sive in agro*. Réflexions sur le statut des lieux de culte situés sur le territoire des cités ») démontre, à partir des limites de l'*ager Romanus*, que la notion de territoire n'est pas immuable, mais changeante en fonction des conquêtes ; les sanctuaires sont alors des témoins du passé. Les deux communications suivantes concernent le Proche et Moyen-Orient : il s'agit de montrer que des sanctuaires urbains et périurbains ont permis à certaines villes de devenir des centres fédérateurs, entraînant l'intégration des tribus dans une unité plus large, la cité (« Espaces et communautés de culte dans le royaume nabatéen : sanctuaires rupestres et circulations rituelles à Pétra (Jordanie) et à Hégra (Arabie) », Jean-Marie Dentzer). Ainsi, l'importance du temple de La Mecque et de son pèlerinage aurait entraîné la subordination politique, économique et religieuse des tribus de la région envers ce centre (« L'Arabie à la veille de l'Islam. La campagne d'Abraha contre La Mecque ou la guerre des pèlerinages », Christian Julien Robin).

Deux communications s'intéressent à la notion de « sainteté » et notamment aux relations du couple saint/sanctuaire avec le territoire et leur évolution, montrant

qu'en Afrique l'institution s'est bien intégrée aux différentes sphères économique, politique, culturelle et juridique (« *Zāwiya* et territoires en Ifriqiya du VII^e/XIII^e siècle à la fin du IX^e/XV^e siècle », Nelly Amri) ; de même, en Syrie, (« Saint Syméon : l'influence de saint Syméon dans le culte et l'économie de l'Antiochène », Jean-Pierre Sodini), le culte de saint Syméon, et le pèlerinage mis en place après sa mort, démontrent le rayonnement du stylitisme dans cette région : celui-ci a entraîné de multiples vocations monastiques ainsi que de nombreuses constructions religieuses qui traduisent l'opulence du clergé, des moines mais aussi de la population qui contribue à l'édification des monuments et à l'équipement liturgique. Pendant plus d'un siècle, l'essor économique des campagnes du Massif calcaire et le déclin du site et de la région d'Antioche demeurent étroitement liés.

Les trois dernières communications portent sur trois types de sanctuaires et leur expansion au Moyen Âge et à l'époque moderne. La première évoque le sanctuaire du mont Gargan qui a succédé à un lieu de culte païen préexistant, installé dans une grotte. Le modèle « garganique » s'est très tôt diffusé en Italie du Sud ; plus de 200 lieux de culte y ont été recensés, certaines grottes ayant été reconsacrées à l'Archange. Le rayonnement du sanctuaire du mont Gargan a perduré jusqu'à l'époque moderne (« Le rayonnement du sanctuaire de Saint-Michel au mont Gargan en Italie du Sud à l'époque médiévale », Georgio Otranto). La deuxième présente les différents sens du mot *sanctuarium* qui « manifestent une logique de "rayonnement" », c'est-à-dire de « déambulation ». Au Moyen Âge, le « sanctuaire » est bien plus qu'un centre de pèlerinage, et celui de Lérins illustre bien les liens étroits « entre consécration de lieux de culte et sacralisation d'un site, en même temps qu'elle atteste la fonction structurante des déplacements rituels » (« "Sanctuaires", liturgie et rayonnement du sacré dans le bassin occidental de la Méditerranée au Moyen Âge », Michel Lauwers). Enfin, la dernière concerne le succès rapide du culte de Lorette qui n'est pas dû à une prédisposition géographique. Lorette devient un pôle culturel majeur des nations slaves des Balkans après 1550, notamment avec la fondation d'un Collège des Illyriens qui forma pendant près de quatre siècles l'élite du clergé du Sud des Balkans. L'aire d'influence du culte de Lorette s'est ainsi étendue à tout le bassin adriatique (« L'aire adriatique du pèlerinage de Lorette, XVI^e-XVII^e siècles », Yves-Marie Bercé).

Il convient de souligner l'intérêt du thème proposé qui a permis d'aborder des approches diverses sur un même espace de référence, à des époques différentes. Ce très beau volume n'en présente pas moins quelques défauts. D'une part, nous pouvons regretter qu'il n'y ait pas eu d'organisation des communications autour d'un certain nombre de grands thèmes, d'autre part, aucune synthèse globale n'a été proposée. Même si le volume contient, comme tout volume collectif, des contributions d'intérêt inégal, il représente néanmoins une source importante d'informations et de réflexions sur les sanctuaires et leur rayonnement dans le monde méditerranéen.

Marie-Odile LAFORGE-CHARLES

Marc Deleplace (éd.), *Les Discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 347 p.

Ce volume de 347 pages sur le discours de la haine allie deux champs de recherche : les recherches sur le discours et celles sur les sentiments, considérés comme des objets d'Histoire depuis l'École des Annales, plus particulièrement

de la Nouvelle Histoire. Récemment Marc Ferro (*Le Ressentiment dans l'Histoire. Comprendre notre temps*, Paris, Odile Jacob, 2007) s'est intéressé à cette émotion négative comme clé de compréhension de l'histoire. La réflexion sur les discours de la haine, à différentes époques historiques, a été réalisée dans le cadre du séminaire d'équipe (le Centre d'étude et de recherche en histoire culturelle), initié par Franck Collard et Philippe Buton, lors de trois journées d'études (2006-2007), puis d'un colloque tenu à Reims en septembre 2007. Les études ont été réparties en deux grands ensembles qui suivent une division chronologique académique : la première partie regroupe ainsi les contributions des spécialistes de l'Antiquité et du Moyen Âge, la seconde partie, celles des historiens modernistes et contemporanistes. Elles sont précédées d'une riche introduction de Marc Deleplace, qui définit le champ de réflexion proposé et dégage clairement les enjeux d'une telle question.

Un certain nombre de contributions reflètent, plus ou moins explicitement, la difficulté à cerner dans le discours, un sentiment, une passion extrême comme celle de la haine. Ainsi « [...] comment caractériser la haine dans le discours ? La définition du dictionnaire (hostilité, aversion profonde qui pousse à vouloir du mal, à nuire) nous est apparue quelque peu vague et insuffisante pour déterminer de façon sûre si un discours donné était effectivement à classer dans la haine ou dans une autre des multiples catégories connexes du mépris, de la défiance, de la peur, etc. De plus, dans les sources que nous avons pu consulter, c'est un sentiment qui est rarement exprimé de façon explicite ni même valorisé pour lui-même, et qu'il est pour ainsi dire difficile de trouver à l'état "natif" » (Pascal Girard, « Le gaullisme d'opposition au miroir de la haine politique, 1947-1958 », p. 288). L'analyse du champ lexical de la haine comme celle de ses formes d'expressions, allant de l'injure à l'image caricaturale en passant par la violence physique, sont au centre de la démarche de la plupart des contributeurs. Un écueil supplémentaire provient du fait que, souvent, la haine s'inscrit en quelque sorte en creux dans le discours, qu'elle est sous-jacente, le meilleur exemple en étant ce que Irène Herrmann qualifie d'inexpression de la haine, reflet de la culture politique suisse (« Haine en pays neutre ? [In]expression du ressentiment dans le discours gouvernemental suisse [1847-2007] », p. 321-330). De même, la haine des commis, un sentiment profond qui n'est pas toujours exprimé, ou alors de façon marginale, reste le plus souvent sous-jacente chez les contrevenants mentionnés par les procès-verbaux, selon Benoît Musset (« Chiens de maltôtiers ! : les commis des aides en tournée dans les élections de Reims et Épernay au XVIII^e siècle », p. 183-192).

Bien au contraire, le genre théâtral abordé par Claire Feuvrier-Prévoat (« Le jeu de la haine dans les comédies de Plaute », p. 63-74) utilise la haine au sein du jeu subtil d'un discours spécifique, entre l'auteur, les acteurs et le public. Il en est de même dans les expressions musicales de la haine, envisagées par Francesco Rocco Rossi (« Deux cas paradigmatiques d'invective musicale dans la musique ancienne : "*Fons totius superbiae/Livoris feritas/Fera pessima*" de Guillaume de Machaut et "*Sola caret monstribus/Fera pessima*" de Loyset Compère », p. 141-151) et Bertrand Porot (« Poétique de la haine dans *Amadis* de Jean-Baptiste Lully et Philippe Quinault [1684] », p. 153-162). Ce dernier montre qu'en raison de son potentiel expressif, la haine représente l'une des passions les plus présentes à l'opéra dès le XVII^e siècle.

Il ressort des différentes études proposées que la haine constitue bien souvent une figure rhétorique, instrumentalisée au service d'un discours. Ainsi Anne-Emmanuelle Veisse (« "Toi qui détestes les méchants". Le thème de la "haine du mal" dans les papyrus grecs d'Égypte », p. 12-31) souligne le caractère stéréotypé de la « haine du mal », qui qualifie, dans les papyrus ptolémaïques, la conduite idéale du fonctionnaire en Égypte.

Bruno Lemesle (« Des discours de la haine. Récits comparés de haine et de vengeances aux XI^e et XII^e siècles », p. 75-87) analyse les notices rédigées par des moines dans les régions de Tours et d'Angers, dans un contexte de conflits entre seigneurs de la région ligérienne : « La haine, la colère et la douleur sont les expressions qui indiquent la gravité d'une offense, mais qui se déchiffrent plus comme des codes qu'il convient de respecter et d'afficher que comme des sentiments provoquant le déchirement social [...] » (p. 80). En Flandre, à la même époque, la haine représente aussi un élément du récit qui souligne la tension et le miracle obtenu par le saint pour la dénouer. Une même instrumentalisation de la haine par la justice et les justiciables, à travers les écrits des greffiers, est mise en exergue par Julien Briand (« Haine et haineux devant la justice rémoise à la fin du Moyen Âge », p. 125-138). Elisabeth Lusset (« *Per rancorem et odium motum*. Réflexions sur la haine au sein des communautés conventuelles de l'Occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle) », p. 101-111) montre que la haine est présente dans les communautés conventuelles, même si le champ lexical convoqué reste moins violent que dans les sources laïques, pour lesquelles la haine représente une émotion légitime. Signe d'un échec de la régulation communautaire dans les sources monastiques, elle est plus facilement évoquée par les sources épiscopales qui mettent l'accent sur la nécessité de leur réforme. Laurent Joly (« Le nationalisme français des années 1880-1900 et l'exaltation de la haine, "légitime", "saine", "populaire", contre le juif », p. 235-244) décrit la haine comme une figure rhétorique du nationalisme français au XIX^e siècle et en analyse l'évolution. Enfin, le linguiste Michael Rinn (« Le pathos négationniste des sites islamistes », p. 331-342) propose une réflexion sur la rhétorique des sites islamistes et sur l'usage des émotions dans le discours de haine que l'on y trouve.

Si la haine est polysémique, un type de haine est plus fréquemment évoqué : la haine politique. Paul Marius Martin (« Un exemple parfait de haine politique : Cicéron et Antoine », p. 49-62) analyse la haine politique à partir des *Philippiques* de Cicéron, portant ainsi un regard plus général sur les rapports entre sentiments et rhétorique, entre haine personnelle et haine politique. De même, pour Sophie Wahnich (« La haine comme non-amnistie, la haine comme faculté de juger », p. 211-225), « La haine politique répond donc à une situation politique et ne se confond pas avec une haine qui engagerait des sentiments personnels » (p. 212). L'importance de la haine dans les discours au temps de la Révolution, surtout dans le Midi, est analysée par Stephen Clay (« La haine et la vengeance : les passions politiques du Midi pendant la Révolution française », p. 193-210).

Autre exemple de passion politique : Albert Laponneraye, pamphlétaire de la monarchie de Juillet et républicain, exprime la « haine de la tyrannie », dont Sudhir Hazareesingh analyse les fondements (p. 227-234).

Repérer les éléments constitutifs d'un discours de la haine et définir ainsi la genèse d'une catégorisation de l'Autre et donc d'un processus identitaire représentent également des points importants de cet ouvrage.

Bernard Legras (« *katà pollèn apéchétheian*. Les discours de haine contre les Juifs dans l'Égypte ptolémaïque », p. 33-47) s'intéresse à l'antisémitisme qui prend forme contre les Juifs : le noyau de cette hostilité est certes religieux (antijudaïsme), mais des critères physiques, notamment avec l'attribution de la lèpre aux Juifs, sont aussi pris en compte.

Marie-Geneviève Grossel (« *Des Griffons vos sai dire c'onques genz ne fu pïres*. Modalités et expressions de la haine contre les Grecs dans les écrits contemporains de la quatrième croisade », p. 89-99) démontre que les *topoi* décrivant les Grecs avant la troisième croisade prennent alors un tour haineux et nourrissent les représentations des croisés de 1204 : ils identifient alors l'Ennemi au Grec. Isabelle Heullant-Donat (« *Odium fidei* et définition du martyr chrétien », p. 113-124) souligne l'épaisseur

lexicale et chronologique du concept d'*odium fidei*. Il n'intervient finalement pas avant le XVI^e siècle et les guerres de Religion, dans la caractérisation du comportement des persécuteurs, des *infideles* (hérétiques ou musulmans). L'émergence, la cristallisation d'éléments antérieurement présents, mais désormais développés dans un discours de haine, sont également évoqués à travers la catégorie sociale de métis (fils d'Espagnols et d'Indiennes). Elle apparaît dans les premières décennies du XVI^e siècle et constitue une catégorie méprisée. Il faut cependant attendre le XVII^e siècle pour voir des manifestations de haine plus marquées (Bernard Grunberg, « Le métis dans la société coloniale : entre haine, mépris et défiance », p. 165-181).

Jean-François Boulanger (« Haines de paix et haines de guerre chez des évêques du front de 14-18 dans le Nord-Est de la France », p. 245-267) analyse les propos de trois évêques du Nord-Est de la France (l'archevêque de Reims et deux de ses suffragants, l'évêque de Châlons et celui de Soissons) au début du XX^e siècle. Il s'interroge sur la place de la haine dans ces discours d'hommes d'Église avant et pendant la guerre : « La haine est toujours en miroir, comme avant la guerre. La haine dont on parle, c'est toujours celle manifestée par l'ennemi, telle qu'elle peut justifier la haine juste et honnête [...] » (p. 266).

Enfin, Philippe Buton (« La haine, ciment identitaire de l'extrême gauche européenne ? », p. 307-320) différencie les approches de l'extrême droite et de l'extrême gauche dans leur utilisation de la haine de l'autre.

Si les contributions n'épuisent pas ce sujet complexe, elles apportent cependant de multiples éléments de réflexion, dans une perspective pluridisciplinaire fructueuse.

Hélène MÉNARD

Stéphane Benoist, Anne Daguet-Gagey, Christine Hoët-van Cauwenberghe et Sabine Lefebvre (éds.), *Mémoires partagées, mémoires disputées. Écriture et réécriture de l'Histoire*, Metz, Centre régional lorrain d'Histoire – site de Metz, n° 39, 2009, 368 p.

Ce troisième volume clôt les travaux, entamés en 2003 sous la direction de Stéphane Benoist et Sabine Lefebvre, autour de la condamnation de mémoire. Deux volumes avaient déjà été édités : *Mémoire et Histoire. Les procédures de condamnation dans l'Antiquité romaine*, études réunies par Stéphane Benoist avec la collaboration d'Anne Daguet-Gagey, Metz, CRUHL n° 31, 2007 ; *Un discours en images de la condamnation de mémoire*, édité par Stéphane Benoist et Anne Daguet-Gagey, Metz, CRUHL n° 34, 2008.

Les contributions proposées dans ce volume sont issues d'une table ronde tenue à Carqueiranne en septembre 2008. Elles ouvrent les perspectives des travaux antérieurs à d'autres époques et à d'autres civilisations, prolongeant ainsi de façon originale la réflexion sur la *damnatio memoriae* ou plutôt l'*abolitio memoriae*.

Dans l'introduction générale, Stéphane Benoist propose une réflexion sur les rapports entre Histoire et Mémoire, et sur la place de l'oubli dans le processus mémoriel. Par la suite, chacune des trois parties débute par un « rapport introductif », à la fois bilan et prospective sur le thème retenu, donnant ainsi une réelle cohérence aux contributions proposées.

La première partie (« Princes et dirigeants : histoire revisitée, histoire manipulée », p. 29-37) est ainsi introduite par Christine Hoët-Van Cauwenberghe ; la deuxième partie (« La condamnation des personnels politiques et religieux : victimes et acteurs »,

p. 121-126) par Sabine Lefebvre ; enfin la troisième partie (« La mémoire des morts : *memoria*, *monumenta* et espaces funéraires », p. 221-229) par Anne Daguet-Gagey.

Les cinq premières contributions s'intéressent à la construction de la mémoire des dirigeants, du Soudan à l'Empire aztèque, en passant par l'Inde moghol, et donc à la manipulation de l'histoire que cela implique bien souvent.

Charles Bonnet (« De l'abolition à la réappropriation de la mémoire : les statues des pharaons noirs [Kerma-Doukki Gel, Soudan] », p. 39-48) part de la découverte au Soudan, en 2003, de statues brisées de pharaons kouchites et napatéens, pour mettre en évidence le conflit de mémoire entre le pharaon égyptien Psammétique II et le roi de Napata, Aspelta. Si Psammétique fait détruire les statues des pharaons noirs, pour effacer toute trace de l'influence des Kouchites sur l'Égypte, Aspelta fait enfouir ces débris dans des cachettes (« des emplacements sacrés où l'on déposait des fragments de statues enlevées des temples lors de leur réaménagement », p. 44) tout en restaurant le site cultuel.

Michèle Gaillard (« La condamnation de mémoire de Lothaire II [855-869] du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle », p. 49-66) s'appuie sur des sources littéraires pour retracer les aléas de la mémoire du roi Lothaire II, arrière-petit-fils de Charlemagne. Son image est marquée par l'affaire de son divorce avec Theutberge, au profit de sa concubine Walrade. La condamnation de son attitude fluctue selon les intérêts politiques de l'époque : immédiate de son vivant, elle est moins évidente après sa mort, Walrade et ses enfants ne représentant alors plus de danger pour ses frères Charles le Chauve et Louis le Germanique. Les jugements restent cependant négatifs jusqu'au XVIII^e siècle inclus, en raison notamment de l'écriture de l'histoire par des ecclésiastiques.

L'image de l'impératrice byzantine Irène s'avère plus contrastée et son évolution, très riche d'enseignements sur l'élaboration de sa mémoire, comme le montre Isabelle Brousselle (« La construction de l'image de l'impératrice Irène : sainte et "mère cruelle" », p. 67-83). « Cette souveraine haute en couleurs suscita des jugements passionnés de ses contemporains, mais aussi des historiens byzantins plus tardifs qui récrivirent souvent plus qu'ils n'écrivirent le récit de son règne : comment en effet concilier chez Irène la figure de la sainte impératrice, protectrice de l'orthodoxie et dispensatrice de paix, et celle de la mère ambitieuse, de la "mère cruelle", qui sacrifie la vie de son fils pour régner. » L'accent est donc mis sur des facettes contrastées de cette impératrice, selon les impératifs politiques du moment, notamment liés à la crise iconoclaste. Il n'est pas étonnant qu'elle soit réhabilitée sous la régence de Théodora, autre impératrice iconophile.

Daniel Lévine entraîne le lecteur dans un univers totalement différent, puisqu'il évoque aux pages 85-92 « L'histoire des Aztèques, des confins du monde civilisé à l'empire du soleil : la mémoire recomposée des fils du soleil ». L'objet de sa contribution est de montrer comment les Aztèques ont réécrit l'histoire et certains mythes afin d'asseoir leur suprématie : « Dans la conception aztèque de l'histoire, le présent envahit le passé afin que le passé légitime l'ordre présent de la société ; l'histoire est une mise au présent du passé » (p. 92).

Corinne Lefèvre (« Comment un "conquérant du monde" devint l'esclave d'une femme. L'historiographie de l'empereur moghol Jahāngīr [r. 1605-1627] », p. 93-118) s'intéresse à une figure complexe, au confluent de traditions historiographiques occidentales et indo-persanes. La vision négative, à la fois des Occidentaux contemporains de son règne et des textes moghols, doit cependant être fortement nuancée à l'aune des discours impériaux de Jahāngīr.

La deuxième partie, composée de quatre articles, propose une réflexion sur les modalités et les acteurs de la condamnation de mémoire, en commençant par l'analyse des pratiques épigraphiques d'*abolitio memoriae*. Ivana Savalli-Lestrade (« Usages

civiques et usages dynastiques de la *damnatio memoriae* dans le monde hellénistique [323-30 av. J.-C.] », p. 127-158) montre que, dans le cadre des cités, « les oligarques renversent les stèles [sur lesquelles sont gravées les décisions populaires], les démocrates effacent les individus » (p. 134). Elle envisage ensuite ces pratiques dans le cadre des monarchies hellénistiques (condamnation de mémoire des rois par les cités et au sein de la société de cour). Aux pages 153-158, des tableaux récapitulent l'ensemble des cas étudiés.

Daniel Russo (« Mémoire et réécriture du martyr chrétien aux XIII^e et XIV^e siècles. La mort du dominicain saint Pierre de Vérone, entre textes et images », p. 159-180) part du dossier hagiographique et iconographique autour de ce second saint dominicain. Il analyse successivement les sources textuelles puis iconographiques, pour montrer comment cette mort violente d'un inquisiteur devient « au fil des réécritures, la mort chrétienne exemplaire » (p. 180), à l'image de celle du martyr Étienne.

La violence est aussi au cœur de la réflexion de David El Kenz qui évoque « Le bûcher de l'hérétique à la Renaissance en France : de la *damnatio memoriae* à l'*electio memoriae* » (p. 181-198). Le supplice du bûcher est perçu comme une forme de *damnatio memoriae*, qui échoue dans le cas des martyrs protestants, dont la mémoire, loin de disparaître, est célébrée, au point que le bûcher devient l'instrument de l'*electio memoriae*.

Le cinéma est enfin convoqué par Michel Cadé (« L'histoire revisitée, le gouvernement révolutionnaire au cinéma : entre dégoût et fascination », p. 199-217). La production cinématographique reflète en fait deux courants : l'un, victimaire, qui insiste sur le point de vue des victimes, notamment royalistes, de la Terreur ; l'autre s'attache à montrer que la Révolution ne fut pas qu'un moment sanglant.

La troisième et dernière partie concerne plus spécifiquement les manifestations mémorielles, liées aux morts en particulier.

Brigitte Lion (« Culte des morts et lieux de mémoire dans le Proche-Orient ancien », p. 231-251) aborde la place de la tombe en tant que lieu de mémoire et son traitement à travers les rituels funéraires. Les cas d'ouverture de tombes sont l'occasion d'approfondir la notion importante de profanation (dans le sens d'une « ouverture de la tombe avec intention de nuire au défunt », p. 249). La destruction par les nazis à la suite de l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine en 1940 apparaît de fait comme une profanation. Ainsi, Jean-Noël Grandhomme (« Un aspect de la "mise au pas" de l'Alsace-Moselle annexée de fait : la destruction des monuments aux morts de 1914-1918 par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale », p. 253-271) recense 600 monuments et 300 plaques commémoratives détruites dans le but d'éradiquer le passé français et chrétien de ces régions. La contribution de Taline Ter Minassian (« Le pavillon soviétique à l'Exposition universelle de 1937 : de la gloire des nations à l'effacement de la mémoire », p. 273-292) s'appuie sur la découverte en 2004 d'un ensemble d'éléments sculptés et brisés, provenant du propylée du pavillon soviétique, lors de l'exposition internationale « Arts et techniques dans la vie moderne » tenue à Paris en 1937. Ces vestiges connurent un sort divers dans un lieu, le château de Baillet-en-France, qui fut tour à tour un parc de loisirs de la CGT puis un centre de vacances pour la jeunesse pétainiste...

Enfin, Marie-Christine Moreau (« La mémoire des victimes du franquisme. Une mémoire disputée et controversée », p. 293-313) souligne combien la mémoire des victimes du franquisme fait encore l'objet d'une « guerre des mémoires » (p. 313) et en explique les raisons, notamment par l'insuffisance de la loi dite de Mémoire historique du 26 décembre 2007, bien loin de régler tous les problèmes sous-jacents.

Les « Conclusions » proposées aux pages 315-338 par Martin Galinier permettent de remettre en perspective chronologique les différentes communications. Elles sont suivies de résumés bilingues des communications (p. 339-349), d'*Indices* (p. 351-366) et d'une table des illustrations (p. 367-368).

Cet ouvrage collectif représente un apport stimulant pour tout historien s'intéressant au thème de la mémoire ; il montre combien l'élargissement spatio-temporel est fructueux. Un seul regret : la qualité pour le moins désastreuse de la reliure, l'ouvrage ne survivant pas à la lecture enthousiaste qu'il peut susciter...

Hélène MÉNARD

Jean-Pierre Devroey, Laurent Feller, Régine Le Jan (dir.), *Les Élités et la richesse au Haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, Collection « Haut Moyen Âge », 10, 2010, 543 p.

Dans le cadre du programme international « Les élites au Haut Moyen Âge » initié en 2003 à Paris, le colloque tenu à Bruxelles du 13 au 15 mars 2008 s'est proposé de réfléchir sur la notion de richesse comme critère d'appartenance à l'élite sociale, politique ou religieuse. La possession de biens matériels (terres surtout, mais également demeures, bijoux, armes, biens de production) permet à des groupes sociaux ou à des individus d'exercer leur domination sur les autres. Être riche entraîne un certain nombre de comportements et contraint à la satisfaction d'obligations de tous ordres : il existe un usage chrétien de la richesse et tout un discours sur sa signification et sa destination. La composition des fortunes, leur évolution, leur gestion et leur transmission sont de véritables problèmes auxquels le colloque « Les élites et la richesse durant le Haut Moyen Âge » s'est efforcé de répondre, en axant ses interrogations sur les rationalités à l'œuvre dans le comportement des puissants, qu'il s'agisse d'abbés, d'évêques ou de membres de l'aristocratie laïque.

Vingt contributions composent ces actes, distribuées en trois parties : « Discourir sur les richesses », « Être riche », « Obtenir et utiliser les richesses ». Au plan formel, l'organisation générale des actes comme un livre chapitré est bienvenue : elle permet une vision claire des propos et montre la progression des arguments au long des communications. L'index est utile pour parcourir ce copieux volume. Dommage en revanche que l'unique article en italien n'ait pas été traduit. À défaut, les éditeurs auraient pu prévoir un résumé en français qui l'aurait mieux intégré dans l'ensemble des communications.

L'introduction rédigée par Laurent Feller, particulièrement nourrie (25 pages annotées), pose d'emblée le postulat qui a guidé ces rencontres : « Les élites sociales se définissent aussi par leur richesse » (p. 5). Loin d'être une simple tautologie, elle impose de revenir sur ce que les historiens tiennent souvent comme une évidence, au point d'en éluder l'intérêt dans l'étude des sociétés du passé, bien que la réflexion sur le rapport entre les élites et la richesse a motivé depuis longtemps les travaux sur l'époque moderne et la période révolutionnaire (voir l'article de M. Vovelle et D. Roche, « Bourgeois, rentiers, propriétaires. Élément pour la définition d'une catégorie sociale à la fin du XVIII^e siècle », *Actes du congrès des sociétés savantes de Dijon*, 1959, Paris 1960, p. 419-452 ; et tout récemment les études menées par L. Coste et F.-C. Mougel). Et si les historiens « redécouvrent » les élites depuis les années 1970-1980, c'est un sujet d'étude séculaire pour les sociologues.

Le comportement à l'égard des biens matériels, qu'il s'agisse de la production, de l'échange ou de la consommation fait obligatoirement partie de ce qui définit les groupes de statut : cela s'applique aux élites sociales peut-être plus qu'à toute autre catégorie. On a depuis longtemps cessé de considérer les élites du Haut Moyen Âge comme des surconsommateurs peu préoccupés de la gestion de leurs biens : ce sont

des acteurs économiques dont les rationalités doivent être analysées. La consommation ostentatoire, le luxe, la compétition sont des éléments importants dans la définition des comportements aristocratiques. L'étude du potlatch dans les populations indiennes des rives nord-américaines du Pacifique par les anthropologues américains à la fin du XIX^e siècle, relayée dans les années 1920 en France par Marcel Mauss, trouve un intéressant écho dans le rapport à la richesse des élites du Haut Moyen Âge. Leur attitude apparaît complexe et ne peut être résumée au simple souci de posséder : la question du rang, et même celle du salut, vient rejoindre les problèmes liés à la gestion du patrimoine et à la constitution du revenu.

On retiendra de ces différentes communications que l'économie chrétienne définit la richesse d'abord comme un usage, bon ou mauvais, des biens terrestres, en conformité à une éthique de la bonne consommation notamment développée dans la règle de saint Benoît qui oppose la *discretio* à la soif de luxe. Pour un monastère, la recherche des biens matériels doit être seulement dictée par la nécessité : assurer les besoins essentiels de la communauté et la redistribution charitable. Car le jeûne et l'aumône sont des obligations coïncidentes de l'enrichissement. L'acquisition et l'emploi de richesse sont soumis à un jugement moral qui vérifie que leur usage est conforme à la nécessité subordonnée à deux impératifs : le bon fonctionnement de la justice et la préservation de l'ordre.

La société carolingienne est traversée par cette réflexion sur la richesse et son opposé, l'indigence. Cette pauvreté économique subie n'est jamais considérée au Haut Moyen Âge comme une vertu et se distingue radicalement de la pauvreté choisie des moines. Tous les capitulaires vilipendent les mendiants et autres errants qu'il ne faut pas encourager par une charité sans contrepartie (travail). Les Carolingiens ont en effet développé une réflexion éthique sur les pratiques sociales du don, dissociant le *donum* et les *munera*, toujours considérés comme des éléments de corruption dans le système judiciaire et les règlements politiques.

Jusqu'à la fin du X^e siècle, l'usage des richesses l'emporte sur la propriété. L'importance de la générosité et de la circulation des richesses dans l'expression et dans la reconnaissance du statut social des élites altomédiévales renvoie au principe de l'usage et de la consommation qui l'emporte sur celui de la conservation et de la propriété. L'élite ne se reconnaît pas dans l'accumulation des biens, mais dans la dépense, et le gaspillage apparaît comme l'indice le plus clair de la noblesse. Mais ce phénomène, lorsqu'il est sans mesure, est le reflet d'une crise sociale. L'exhibition et la destruction massive des richesses correspondent à des périodes d'instabilité sociale et politique durant lesquelles ces pratiques compétitives s'accroissent. Un exemple : le brutal enrichissement des dépôts funéraires entre 530 et 550 trahit une période d'instabilité politique en Gaule au terme de laquelle les succès remportés par les Francs se sont traduits par un retour à des pratiques funéraires plus sobres.

Les auteurs rassemblés dans ce volume reconnaissent que, bien que les différentes communications aient permis de vérifier l'hypothèse de la diversité régionale des richesses dans le monde altomédiéval, il n'a pas été possible (sans doute ne le sera-t-il jamais) de mesurer la fortune des élites. Mais quelle fortune ? On parle volontiers de la terre comme source principale de la puissance. Mais en raison de la nature de la documentation, la quantification de la fortune foncière des élites est presque toujours impossible. Toutefois, la richesse est manifestement mobilière. La place de l'argent et des bijoux dans la fortune des élites en témoigne : le métal précieux, monétisé et thésaurisé, se transporte et permet l'achat de terres, maisons, meubles et personnes. L'objet précieux participe à l'exhibition ostentatoire de la position sociale de celui qui le porte.

Si les biens fonciers sont importants, la place qu'ils occupent dans l'accumulation des richesses ne semble croître qu'avec la territorialisation grandissante de la puissance seigneuriale, tant laïque que monastique, à la fin du X^e siècle.

On pourra partager le regret formulé en conclusion (J.-P. Devroey) de ne voir dans ce volume davantage d'analyses fondées sur la recherche archéologique (deux seulement). Sur un tel sujet, les historiens du sol ont beaucoup à dire et peuvent éclairer différemment ce que les textes nous apportent ou bien éludent.

Au final, des actes qui nous livrent une réflexion fondamentale sur les élites et le fonctionnement de la société du Haut Moyen Âge.

Fabrice GUIZARD

Matthew Gabriele, *An Empire of Memory. The Legend of Charlemagne, the Franks and Jerusalem before the First Crusade*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 202 p.

Enseignant au département de culture et religion du Virginia Polytechnic Institute and State University (Virginia Tech), Matthew Gabriele a confié aux Presses universitaires d'Oxford le manuscrit de son travail de doctorat. Il en a résulté un ouvrage dense, ambitieux et difficile à bien situer toujours, qui s'attache au souvenir de l'empereur Charlemagne et d'un certain âge d'or du royaume des Francs étudié du IX^e siècle jusqu'à l'époque de la première croisade. Le livre, après une courte introduction intitulée « Looking for Charlemagne » (p. 1-9), se compose de trois parties : « The Franks Remember Empire » (p. 13-70), « Jerusalem » (p. 71-93) et « The Franks Recreate Empire » (p. 95-159). En dépit de l'absence d'une conclusion générale, de plus en plus fréquente dans l'édition et que l'on ne peut que vivement déplorer, les deux dernières pages du texte ne pouvant en tenir lieu, l'ouvrage offre une construction équilibrée, la partie centrale fonctionnant sur la base d'un chapitre unique, tandis que les deux autres, chacune, en présentent deux, l'auteur prenant bien soin de ménager et de favoriser les passages. Le projet du livre, l'introduction le relève d'emblée, est d'étudier les images idéalisées de Charlemagne qui ont eu cours entre les IX^e et XI^e siècles, en réfléchissant sur la signification qui était la leur. Depuis l'époque de Gaston Paris et même celle de Robert Folz, les références à ce sujet se sont multipliées, mais souvent en leur sein continue de s'opérer une distinction stérilisante entre histoire et fiction. Or, l'auteur le rappelle, l'important au Moyen Âge était « la prétention d'un texte à la vérité plutôt que sa valeur exacte » (p. 8), et c'est donc assez logiquement que la recherche dont le livre est issu est définie comme interdisciplinaire, et non pas uniquement multidisciplinaire (p. 5), des sources différentes étant convoquées et pensées ensemble.

À partir du IX^e siècle, il a existé dans le monde franc l'idée d'un âge d'or associé au règne de Charlemagne. Les critiques, en particulier morales, qui avaient pu se faire jour sous Louis le Pieux, se sont rapidement effacées, et, après 850, la plupart des princes qui ont administré tout ou partie de l'ancien empire se sont revendiqués du souverain dont la *Vita* avait été établie par Éginhard. Pour M. Gabriele, Charlemagne serait ainsi devenu « une image de Dieu lui-même » (p. 19), et une telle vision n'a pas été répudiée en substance par les Saliens et les Capétiens ; toujours, dans l'imaginaire, « les Francs ont survécu, même si les Carolingiens ne le firent pas » (p. 22). Une mémoire s'est organisée, dans les églises et dans les monastères, qui prétendait supprimer la distance entre le temps de Charlemagne et le présent. Dans cet esprit, Jérusalem a joué un rôle important, à travers les reliques qui en provenaient, que Charlemagne passait pour avoir rapportées de son séjour en Orient. Le premier à avoir évoqué un tel voyage est

un moine de Monte Soratte qui, autour de 970, écrit la chronique de son abbaye de Constantin jusqu'à Otton II. L'idée s'est répandue dans la seconde moitié du siècle suivant, par le biais d'un récit de fondation du monastère de Charroux et de la fameuse *Descriptio qualiter*. Dans ces textes, M. Gabriele voit la preuve qu'il était admis au XI^e siècle que Charlemagne avait représenté un pouvoir considérable étendu à la fois à l'Occident et à l'Orient.

Entre les deux rives de la Méditerranée, Jérusalem assurait alors le lien. L'idée, qui n'est pas neuve, a amené M. Gabriele à consacrer la seconde partie de son ouvrage aux représentations de la Ville sainte en Occident et aux pèlerinages que celle-ci y suscitait. Durant le Haut Moyen Âge, pour l'essentiel, la relation des chrétiens latins avec Jérusalem est restée inconsistante, et c'est uniquement au XI^e siècle qu'elle s'est intensifiée, « la ville pour l'Occident devenant plus proche, plus familière, qu'elle ne l'avait jamais été » (p. 79). L'architecture, à travers toute une palette d'imitations du Saint-Sépulcre, répliques ou simples citations, en porte trace, comme la liturgie. L'image, toutefois, requérait « quelque chose de tangible et de réel dont elle pût être le reflet » (p. 84), et c'est ainsi que les pèlerinages se sont multipliés : attestés dans une dimension pénitentielle depuis le IX^e siècle, ils sont devenus plus nombreux, plus massifs ou du moins – c'est la nouveauté qui semble l'emporter pour l'auteur – « des groupes de l'élite ont commencé à voyager ensemble » (p. 92). Rien, naturellement, n'annonçait la croisade, et pour M. Gabriele la vision que l'on entretenait de Jérusalem en Occident à la fin du XI^e siècle ne peut expliquer l'attrait qui s'est attaché à la ville au moment de la prédication d'Urbain II.

Sur cette dernière affirmation, dont il est permis de douter, s'ouvre la troisième partie du livre. Elle prend appui sur le fait que, dans certaines sources, l'*imperium* attribué à Charlemagne ne doit rien à Rome ou à la papauté, mais repose au contraire sur l'expansion franque, notamment en Orient. L'empire, selon M. Gabriele, ne saurait donc être limité au pouvoir exercé sur une *gens* ou même sur un ensemble de territoires aussi vaste qu'il soit : Charlemagne est tenu pour avoir unifié le *populus christianus* contre les ennemis de Dieu et, par la suite, son autorité a été rappelée comme *an empire of the mind* ou, mieux, *an empire of memory* (p. 102-103). Au XI^e siècle, de façon toujours plus nette, l'empereur des derniers temps, dont on avait parlé aux périodes antérieures sans l'identifier, est assimilé à Charlemagne. Les Francs, parce qu'ils sont les héritiers de ce dernier, sont les gardiens de son legs et « les responsables de la résurrection de l'Empire » (p. 127). La réflexion sur l'identité franque annoncée par M. Gabriele à l'aube de son dernier chapitre conduit dès lors à une conclusion attendue : au XI^e siècle, « être un Franc semble signifier avoir été lié consciemment à un empire de mémoire, associé individuellement à une idée d'empire qui n'avait que peu à voir avec les réalités politiques » (p. 134). Et l'auteur d'enfoncer le clou dans les dernières pages du livre en s'attachant à la première croisade, *gesta Dei per Francos*, dont tous les combattants s'avèreraient, par-delà leurs différences, mus par le souvenir de Charlemagne et la conscience de leur destin particulier.

On l'aura compris, malgré tout l'intérêt du livre de M. Gabriele, il est bien des passages où un lecteur peut hésiter à adhérer. La troisième partie, centrale dans l'argumentation, est celle qui à mon sens fait le plus problème. L'auteur qui, en peu de pages, affronte des réalités complexes tend trop souvent à biaiser et à présenter celles-ci sous un jour propice à sa démonstration. La croisade, si difficile à définir, est assimilée purement et simplement à la guerre sainte (p. 139), la dimension de pèlerinage étant évacuée, l'appel aux armes du pape Sergius IV, d'authenticité controversée, est accepté sans véritable argument (p. 141-143), et de l'expédition en Orient – sur la base, il est vrai, de ce que l'on lit presque systématiquement –, la péninsule

Ibérique est tenue pour être restée éloignée, la carte de Jonathan Riley-Smith (*The First Crusaders, 1095-1131*, Cambridge, 1997, p. XII-XIII), qui l'évacue complètement, étant reproduite sans critique et utilisée comme preuve (p. 146 et 151-152). Plus ennuyeux encore, M. Gabriele concède que dans ses lettres jamais Urbain II ne s'est référé à Charlemagne ou n'a utilisé le terme « Francs », mais il ne craint pas d'écrire que *regardless, the narrative Urban seems to have offered his audiences – the story of how this expedition would play out – fundamentally echoed eleventh-century understandings of Frankish imperium under Charlemagne, and Urban's audiences would have recognized it as such*. Il y a là un problème de méthode et pratiquement, pourrait-on dire, de déontologie, à côté duquel le fait de dater la naissance de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de 1055 (p. 34), de situer Lanleff près de Caen (p. 81) et d'estimer qu'à Bologne, en imitant Jérusalem, on a institué dès le X^e siècle un parc à thème, *the first Eurodisney* (p. 80), relève du simple défaut véniel... L'anachronisme, parfois, peut avoir des vertus pédagogiques, mais dans ce dernier cas j'en doute, comme je ne vois pas bien ce qu'apporte à la réflexion sur le rapport entre histoire et mémoire la comparaison entre les New York Yankees et les Boston Red Sox (p. 5), où le lecteur peu familier des compétitions sportives outre-Atlantique trouvera cependant un précieux élément sur la supériorité des premiers qu'apparemment les supporters des seconds refuseraient d'admettre.

Philippe JOSSERAND

Jean-Claude Vallecalle (dir.), *Le Livre de saint Jacques et la tradition du pseudo-Turpin. Sacralité et littérature*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 24, 2011, 196 p.

Cet ouvrage propose de rouvrir le dossier du *Livre de saint Jacques* à partir d'études menées par des spécialistes de littérature. Il s'organise en trois sections et est augmenté d'une bibliographie, d'un index des noms et d'un index des matières. Le principe organisateur de chacune des parties est double : chacune d'elles associe à l'étude d'une dimension spécifique du *Livre* et de sa tradition (« Sacralité », « Historicité », « Littéarité ») l'examen d'un corpus différent (le *Livre des miracles* et le *Guide du pèlerin* pour la première, la *Chronique* du pseudo-Turpin et un corpus français pour la seconde, les reprises de cette *Chronique* dans les littératures norroise et italienne pour la dernière).

Après une introduction de Jean-Claude Vallecalle qui rappelle certains des problèmes littéraires que peut poser le *Codex Calixtinus* (le rapport à la fiction, l'étude du recueil en tant que tel, l'utilisation de la référence turpinienne dans les textes épiques), la première section s'intéresse aux modalités de la construction du sacré dans certains des livres du *Codex*. Les articles de Jean-René Valette et de Marylène Possamaï (« Écriture et théologie du *Miraculum* dans le *Livre des miracles de saint Jacques* : essai de définition d'une forme-sens », p. 15-33 et « Les miracles de saint Jacques : essai de définition de la vertu thaumaturgique du saint de Compostelle », p. 35-54) examinent tout d'abord la forme dans laquelle le miracle s'écrit. La perspective est essentiellement comparative, les auteurs s'attachant à différents genres narratifs (le conte merveilleux, l'hagiographie mais aussi les *miracula*, *mirabilia* et *exempla*). L'étude vise, dans un cas, à cerner la nature du « merveilleux miraculaire » (p. 32) – qui contribue à offrir le sacré comme une présence ; dans l'autre cas, elle s'attache à éclairer la figure de saint Jacques, saint protecteur avant tout. L'article

écrit par Gérard Gros, « Les instructions d'Aymeri pour viatique. Étude sur le *Liber V* (et dernier) du *Codex Calixtinus*. Par voies et chemins : géographie hagiographique » (p. 55-65), se concentre sur le *Guide du pèlerin* et montre, cette fois-ci à partir de la représentation de la géographie (voies, étapes, reliques visitées en chemin, etc.), comment le texte construit l'espace du pèlerinage comme un espace sacré.

La deuxième section de l'ouvrage doit sa cohérence au statut accordé au pseudo-Turpin dans la *Chronique* et dans d'autres textes, français : l'autorité de l'archevêque garantit la vérité du récit. Ainsi, Jean Subrenat (« *Laudatio Turpini*. Simples réflexions sur la *Chronique* du pseudo-Turpin », p. 69-85), après avoir rappelé la place et le rôle de l'*Historia Turpini* dans le *Codex*, souligne les différences qui distinguent ce récit de la *Chanson de Roland* : ici, Charlemagne, mandaté par saint Jacques, l'emporte sur le guerrier héroïque. L'auteur propose alors de voir dans l'adoptianisme et le néoadoptianisme un élément permettant de comprendre à la fois l'importance du personnage impérial et les spécificités de la figure de Turpin dans la *Chronique*. Dans un article consacré à la représentation de la mort (« Le thème de la mort dans la *Chronique* de Turpin », p. 87-109), Marion Bonansea poursuit cette comparaison entre la tradition rolandienne et le récit du pseudo-Turpin. Elle s'intéresse essentiellement à leur parenté et montre que les motifs, les schémas et les modèles héroïques de la *Chronique* rappellent, dans une certaine mesure, ceux de la chanson de geste. François Suard, enfin, dans un article intitulé « Le *Pseudo-Turpin* et la tradition rolandienne à la fin du Moyen Âge : quelques exemples » (p. 111-135), examine différents récits français de la bataille de Roncevaux qui relèvent de la tradition turpinienne. Parmi toutes ces œuvres qui attestent le succès du *Pseudo-Turpin* après le XIII^e siècle, il convient de distinguer les *Grandes chroniques de France* de Primat, texte qui révèle le crédit qui est accordé au livre du *Codex*, ainsi que le *Myreur des Histors* de Jean d'Outremeuse et les *Croniques et conquestes de Charlemaine* de David Aubert. Le grand nombre de sources compilées par ces deux ouvrages et les transformations qu'ils font subir au récit turpinien conduisent à s'interroger sur les relations que tous deux entretiennent.

Dans sa troisième partie, le volume prolonge cette enquête en l'étendant aux espaces scandinave et italien. Ainsi, Daniel Lacroix (« La *Chronique* de Turpin, pièce rapportée dans la *Saga de Charlemagne* », p. 139-151), présente l'intéressante *Saga de Charlemagne* dont une des branches reprend à la fois la *Chronique* et la *Chanson d'Aspremont*. Si ce texte montre quels furent le succès et la diffusion de l'*Historia Turpini*, il en rappelle aussi les spécificités : la partie dont la source est le *Pseudo-Turpin* se distingue par sa culture cléricale et, surtout, par un style singulier, plus proche de la phrase latine et assez semblable à celui des sagas traduites d'œuvres religieuses latines. En Italie, en revanche, la référence turpinienne est reprise de manière fort différente. Cette question est examinée par Jean-Claude Vallecalle et Leslie Zarker Morgan (« Turpin et sa *Chronique* dans l'épopée franco-italienne », p. 153-162 et « La tradition turpinienne et l'Italie », p. 163-178) à travers l'étude de la représentation de Turpin dans des textes franco-italiens et italiens qui s'échelonnent du XIV^e au XVIII^e siècle. Si la mention de cette figure est fréquente dans les œuvres qui empruntent au corpus épique français, celle-ci devient désormais le signe de la fiction – et de la littérature (*L'Entrée d'Espagne*, *Aiglon de Bavière*). Significativement d'ailleurs, comme le montre Leslie Zarker Morgan, la tradition italienne classique explique que le personnage de Turpin soit associé au comique et que, bien loin d'être l'*auctoritas* du *Codex*, il incarne la tromperie et le mensonge...

Marie-Pascale HALARY

Jens Schneider, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich : Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau, Publications du CLUDEM, 30, 2010, 671 p.

À la recherche de ce royaume perdu, Jens Schneider a consacré sa thèse de doctorat (dissertation) de l'université de Paderborn, soutenue en 2008 ; dans ce gros livre qui en est issu, il fait la démonstration de sa parfaite connaissance de la bibliographie aussi bien française qu'allemande sur ce royaume à l'existence éphémère, qui fut un des seuls royaumes désignés du nom d'un de ses deux souverains (Lothaire II), qui donna naissance à deux des duchés du royaume germanique et dont le nom s'est fossilisé dans les appellations de Lothier (en Belgique actuelle) et de Lorraine : la Lotharingie.

La destinée particulière de ce royaume doit être rappelée pour comprendre l'intérêt de cet ouvrage : son nom se forge après la mort de Lothaire II en 869, il est ensuite partagé entre les rois de Francie et de Germanie, Charles le Chauve et Louis le Germanique, est intégré au royaume de Germanie, en 879, avant de ressusciter pour établir Zwentibold, fils illégitime du roi de Germanie Arnulf, en 895, et de disparaître définitivement avec la mort de celui-ci en 900. Malgré son intégration dans le royaume de Germanie, puis de Francie (en 911) et à nouveau de Germanie (en 923), son souvenir est perpétué dans son nom (*regnum quondam Lotharii*) et celui de ses habitants (*Lotharienses*) avant de se figer dans l'appellation des deux duchés de Haute et de Basse Lotharingie, mais seulement au XII^e siècle. C'est donc cette destinée particulière qui a conduit les historiens, et en particulier les historiens « lorrains » (Robert Parisot à la fin du XIX^e siècle, Michel Parisse ces dernières décennies, Thomas Bauer et Michel Margue plus récemment) à s'interroger sur la nature de cette « identité lotharingienne ». Mais Jens Schneider va plus loin puisqu'il s'interroge sur l'existence même de cette identité.

Pour répondre à ce questionnement, il a rassemblé toutes les informations historiques accessibles pour définir la Lotharingie (1^{re} partie : qu'est-ce que la Lotharingie), tout d'abord en définissant l'espace « lotharingien », en étudiant la genèse et la constitution du pouvoir spatial, en tentant d'y déceler des signes de cohérence, puis sur la base d'une définition spatiale provisoire de la Lotharingie, de s'interroger sur les facteurs qui ont déterminé la constitution de cet espace. De cette étude ressort le caractère éphémère des traités de partage, le tracé fluctuant des frontières, et donc l'absence d'unité géopolitique de cet espace ; les conditions naturelles ne montrent pas davantage de cohérence puisque la Lotharingie regroupe des espaces naturels partagés avec des régions voisines, tandis que les axes d'échanges économiques en privilégient la partie centrale, de Verdun à Liège, la plus dynamique également au niveau du peuplement. Quant aux institutions, c'est également l'hétérogénéité qui domine : à l'exception de 19 années seulement de royauté propre et du règne de Charles le Chauve sur la partie occidentale de 869 à 876, les institutions lotharingiennes s'intègrent dans celles du royaume dont elles font partie, et les rois ne la considèrent plus comme un royaume à part mais comme partie intégrante de leur *regnum* : même lorsque la chancellerie royale subsiste à Trèves, les diplômes de Charles le Simple montrent que celui-ci considérait comme partie intégrante de son royaume. Enfin, lorsque des ducs y « règnent » au nom du roi, ils ne portent pas le titre de *dux Lotharingiae* (qui apparaît seulement au XII^e siècle). L'auteur conclut donc à l'absence « d'espace lotharingien ».

À défaut d'un espace lotharingien individualisé et durable, on peut néanmoins s'interroger sur l'existence d'un sentiment identitaire qui s'exprimerait dans une production littéraire spécifique en langue vernaculaire. Cette production est localisée

dans les monastères de Saint-Amand et de Wissembourg, situés en dehors de la Lotharingie mais « à cheval » sur les frontières de la « Francia Media », dévolue à Lothaire I^{er} en 843, avec les deux autres royaumes francs et liés aux grandes familles lotharingiennes, avec deux textes emblématiques le « Ludwigslied » et la dédicace du *Liber Evangeliorum* d'Otfrid de Wissembourg. Cette étude pluridisciplinaire (avec en annexe la traduction allemande et française du « Ludwigslied ») confirme l'absence d'une conscience lotharingienne partagée : aucune trace de propagande identitaire dans le Ludwigslied qui se contente d'opposer les Francs aux Vikings païens ni dans la dédicace d'Otfrid destinée à célébrer la louange des Francs et de leur roi Louis. La seule manifestation identitaire y est celle de l'identité politique des Francs, conscients de faire partie d'un grand ensemble politique victorieux, ce qui explique aussi que les Grands de Lotharingie, qui ont à plusieurs reprises choisi un souverain à l'ouest ou à l'est, ont fait preuve avant tout d'une identité carolingienne.

De ce livre stimulant et novateur, on soulignera pour conclure la nouveauté de la démarche méthodologique, convoquant de nombreuses disciplines (géographie, linguistique, anthropologie et histoire bien sûr) pour écrire l'histoire totale, à la fois profonde, iconoclaste parfois et humaniste, d'un petit royaume éphémère qui constitue seulement « un épisode dans le processus de transformation de l'empire franc en plusieurs royaumes ».

Michèle GAILLARD

Sylvain Gouguenheim, *La Réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Paris, Éditions du Temps Présent, Collection « Racines & Rupture », 2010, 261 p.

Un livre en langue française consacré à la réforme grégorienne est le bienvenu, car il manque une synthèse récente sur ce sujet depuis les travaux anciens et datés d'A. Fliche. L'ouvrage de S. Gouguenheim tente de pallier cette absence tout en cherchant à être abordable par un public élargi ; son parti pris de clarté et de simplicité ne peut donc être que loué. Pour cette raison et parce qu'il est issu d'un travail d'enseignement, il privilégie nécessairement les travaux de seconde main et a parfois tendance à outrer le trait dans un but didactique. L'auteur, en tant que spécialiste de l'espace germanique aux XII^e-XIII^e siècles, a choisi de centrer son propos sur le Saint Empire et la fameuse querelle des Investitures, au détriment des royaumes de France et d'Angleterre abordés très succinctement. Dans la lignée de l'école allemande de G. Tellenbach, il entend réagir contre l'image d'une « Église aux mains des laïques » (E. Amman, 1948), où des clercs réformateurs combattaient une aristocratie corrompue (quoique Fliche ait plutôt défendu l'idée d'une réforme morale du clergé). Les sources citées, pour la plupart polémiques (*MGH Libelli de lite* notamment), confirment un angle d'approche qui privilégie une vision dialectique et pyramidale un peu réductrice (papes contre empereurs, primat romain contre collégialité épiscopale, clercs contre laïcs). L'échelon local et ses besoins concrets apparaissent rarement, tandis que les disparités régionales sont estimées mal connues (p. 162), ce qui est dommage et discutable.

De fait, l'ouvrage n'est pas une synthèse historiographique sur la Réforme de l'Église aux XI^e-XII^e siècles, mais un essai engagé sur le « bouleversement du monde » qu'elle aurait suscité. S. Gouguenheim entend démontrer le postulat suivant : la « réforme grégorienne », loin d'être une réforme religieuse et ecclésiale, est d'abord

une lutte pour le pouvoir entre le Sacerdoce et l'Empire, deux forces concurrentes qui aspirent à la domination universelle. Le mouvement revêt donc une dimension politique essentielle : par la maîtrise exclusive du sacré, il s'agit d'imposer l'autorité des clercs sur les laïcs, stigmatisés comme coupables. C'est aussi l'occasion pour la papauté de dominer le monde terrestre en contrôlant l'Église, puisque celle-ci a pour mission de le prendre en charge.

Le point de vue est étayé en quatre parties. La première analyse le « monde d'avant » à partir de trois acteurs : le pape, le roi sacré (donc l'empereur) et l'évêque. L'auteur, avec raison, cherche à restituer la cohérence de cette *Weltordnung* carolingienne qui correspond à un ordre authentiquement chrétien fondé sur la coopération du roi et de l'évêque, même si le second est souvent soumis au premier. S'il est vrai que « l'évêque-prince » du X^e siècle, dont l'œuvre réformatrice peut être réelle, ne doit pas être caricaturé, la vision présentée est très irénique ; les limites intrinsèques au système postcarolingien et ses dysfonctionnements possibles sont passés sous silence. Si quelques « écarts ou manquements aux règles » apparaissent, la notion de crise de l'Église est soigneusement évitée, car la simonie et le nicolaïsme, si décriés par les Grégoriens, sont présentés comme de simples prétextes polémiques. Il est dès lors logique, en l'absence de crise, que seule la *libido dominandi* pontificale soit susceptible d'expliquer le conflit pape-empereur qu'occulte la querelle des Investitures. La seconde partie, plus chronologique, décrit le « bouleversement du monde » introduit par cette querelle entre 1075 et 1122. Dans cette guerre idéologique, le projet grégorien serait de mettre la main sur le sacré (enjeu véritable du débat sur l'investiture) et de retrancher totalement le clergé du monde temporel. Mais, les évêques allemands proches de l'empereur n'entendaient pas renoncer à leur domination séculière ! L'investiture est vue comme un simple symptôme, un leurre pour contrôler le corps épiscopal, masquant les velléités hégémoniques du Siècle apostolique. Afin de prendre la tête de l'Église, celui-ci affronte l'Empereur en recourant à un « pouvoir de lier et de délier », qui reste mal défini quant à ses contours précis. En troisième lieu est analysé le « monde des réformateurs », tant du point de vue des hommes que des moyens mis en œuvre par Rome pour dominer le monde. La pression pontificale qui s'abat sur un Occident visiblement démuni semble formidable : complicité intéressée des moines, centralisation autour du nouveau milieu cardinalice, campagnes d'opinion et de libelles, rédaction de nouvelles bibles et d'un nouveau droit, envoi de légats qui procèdent à « l'épuration » du clergé (*[sic]* p. 161, 206), tenue de conciles locaux pour diffuser l'idéologie romaine à l'encontre de la collégialité épiscopale. Les structures traditionnelles de l'Église vacillent ! L'auteur se refuse à parler de totalitarisme (p. 214), mais on est en droit de se demander si la papauté disposait vraiment d'une telle puissance coercitive au point d'imposer sa volonté sans recourir à la coopération des pouvoirs princiers, ni s'appuyer sur la moindre attente de l'échelon local ? De cette collaboration cruciale au plan régional, il n'est guère fait mention (allusivement p. 228), ce qui amène l'auteur à s'étonner de cette surprenante capacité d'intervention romaine (p. 241). La quatrième partie envisage enfin le point de vue grégorien et le « monde nouveau » que la papauté s'efforce de faire naître à travers la destruction programmée de l'ancien. L'idée d'isoler la vision grégorienne, au lieu de l'utiliser pour interpréter les événements, est intéressante (quoiqu'elle entraîne diverses répétitions : 1059 et les *Dictatus papae* notamment). Néanmoins, S. Gouguenheim n'entend pas restituer la cohérence de cette position, mais démontrer que globalement les Grégoriens ont tort. S'il convient qu'une insertion de l'Église dans la société féodale existe – ce qui implique certains abus et la validité d'une réforme morale originelle proche de la vision de Fliche –, les questions de la simonie, du nicolaïsme et de l'investiture sont traitées de façon à les faire apparaître comme de simples arguments utilisés par les Grégoriens pour

jetter l'opprobre sur leurs adversaires. Que papes, empereurs et polémistes recourent sans cesse à ces mêmes thèmes, supposés vains et sans fondement, suscite donc son étonnement (p. 181). Sans occulter totalement qu'il existe une tradition canonique en ces domaines, l'auteur omet nombre de points explicatifs quant à ces « nouvelles » normes que les réformateurs imposeraient¹. A-t-on vraiment attendu le XII^e siècle pour que soit définie une identité cléricale particulière, distincte des laïcs, et un droit d'Église ? Toujours est-il que ces prétextes ont permis à Grégoire VII d'affirmer son ambition politique en imposant de tout sacrifier à la supériorité du spirituel. Grâce à la détention exclusive du sacré associée au contrôle de l'Église et à une pastorale de la culpabilisation, la papauté peut enfin exercer une autorité suprême de type monarchique. Mais, au final, elle doit composer et la Réforme fut un relatif échec. Rome laisse subsister l'influence princière dans les élections épiscopales, la fidélité du clergé aux pouvoirs laïques et un pouvoir royal sacralisé². Pire même, la tentative d'hégémonie pontificale suscita, à son corps défendant, l'essor d'un pouvoir politique profane séparé du pouvoir ecclésiastique, introduisant une fracture fondatrice qui façonne encore notre présent. Suprême échec et ultime paradoxe grégorien !

Si certaines intuitions sont judicieuses (affirmation novatrice d'une sphère profane autonome ; problème de la direction du clergé qui conditionne la maîtrise du sacré chrétien), on regrettera que cet ouvrage parte de présupposés portés par une vision préconçue et souvent excessive. On sera aussi dérouté par les multiples

1. Il aime également jouer sur les mots. Ainsi, « l'évêque n'achète pas son poste, mais remercie un puissant de son aide » ; l'euphémisme est plaisant, mais que doit-on penser des interdictions formelles formulées par le concile de Chalcedoine (451, c. 2) ou les conciles mérovingiens ? « Il est également normal qu'il prenne les armes et dirige des troupes » ; mais un roi comme Charlemagne l'a interdit expressément (capitulaire de 769, c. 1 et 2), de même que tous les pénitentiels. On n'a pas attendu non plus « la fin du XI^e siècle » pour qualifier la simonie d'hérésie (voir le concile de Tours de 567, c. 28, symbole de la collégialité épiscopale ; Grégoire le Grand a fixé les trois principaux aspects de cette hérésie : espoir d'un *munus ab obsequio, a manu, a lingua*). « Le mariage du clergé n'est pas incompatible aux yeux des fidèles avec l'état sacerdotal », mais la vraie question est la continence perpétuelle exigée des ordres majeurs depuis le IV^e siècle : si le clerc est marié, il doit vivre après l'ordination comme frère et sœur avec son épouse. En quoi la chasteté devient-elle dès lors « une composante de l'ordre des clercs » imposée par les Grégoriens (p. 197) ? Il ne s'agit pas d'une question de « mérite » pour rehausser le prestige du clergé, mais de pureté de « celui qui consacre le corps du Seigneur », comme l'affirme déjà le concile de Tours, 567, c. 20 (il proposait même au peuple un boycott des prêtres nicolaïtes ; *Idem* au concile de 1059, c. 3). Quant à l'investiture, dont les liens avec les maux précédents ne sont pas évoqués, on ne peut la restreindre à une simple intronisation dans la charge. La question essentielle pour les Grégoriens est de savoir quel pouvoir est réellement transmis par la main laïque lors du rituel féodal : un pouvoir de commandement sur les terres, les hommes ou les âmes ? Or, cet enjeu sacramentel, évoqué par Yves de Chartres, est écarté avec dédain et sans justification par l'auteur qui, visiblement, dissocie investiture et ordination. Il semble ignorer l'interdiction de toute ordination absolue faite au concile de Chalcedoine, c. 6 : on ne peut être ordonné qu'en vue d'une église particulière conférée par les mains épiscopales. La transmission manuelle de l'église apporte l'exercice effectif du pouvoir sacerdotal *in situ*, lui conférant son efficacité. Le fait qu'un laïc la concède manuellement dans un cadre féodal méritait donc éclaircissement. D'ailleurs, sans ambiguïté, y aurait-il eu conflit ?

2. Ce qui est un non-sens du point de vue des fins supposées de la Réforme : dominer le monde politiquement ! Que la papauté ait renoncé à Worms en 1122 (textes cités p. 136-138) à tout ce qui pouvait assurer son contrôle effectif sur l'Église allemande, mais soit restée intraitable quant à l'interdiction de toute simonie et des signes extérieurs de l'investiture (bâton pastoral et anneau impliquant une ambiguïté possible quant à la dévolution d'un pouvoir spirituel) démontre que ces questions, loin d'être de faux prétextes, étaient bien essentielles aux yeux de Rome dans le cadre d'une réforme religieuse. Si la finalité de la lutte était l'exercice d'une domination étroite du *regnum*, un tel compromis aurait été inacceptable.

contradictions qui fleurissent au cours du travail : une absence de crise, mais la présence de nombreuses réformes, d'ailleurs mal individualisées : monastique, morale, carolingienne, pontificale (de quoi parle-t-on ?) ; un primat romain substitué à la collégialité épiscopale, mais un essor paradoxal de la puissance épiscopale ; une réforme réactionnaire, mais un bouleversement du monde novateur ; une volonté de retirer le clergé du monde temporel, mais la création de principautés ecclésiastiques allemandes dotées d'un pouvoir temporel sans précédent ; une absence de prétention de Grégoire VII à légiférer dans les domaines de la vie séculière, mais une volonté de trancher les affaires temporelles des royaumes. Ces divers paradoxes proviennent-ils vraiment des incohérences des Grégoriens ou du postulat même de l'auteur qui crée, au final, plus de problèmes qu'il n'en résout ? On restera également perplexe devant l'image obscure du Haut Moyen Âge renvoyée par ce « nouveau monde » grégorien. L'époque antérieure était-elle à ce point barbare que tout y était confus ? Un monde enchanté où la transcendance du sacré chrétien n'est pas individualisée, où la distinction entre clercs et laïcs est floue et la médiation hiérarchique du clergé dans le domaine du sacré inexistante, où les appels au siège romain seraient inconnus et la collégialité épiscopale s'exercerait par principe en opposition au pape (sur la critique du *Reichskirchensystem*, voir T. Reuter, 1982), où l'Église ne serait aucunement juge de la capacité royale à gouverner et de son indignité éventuelle à régner... Plutôt que de partir d'une opposition abrupte entre deux mondes qui masque tout élément de continuité, certaines distinctions auraient été bienvenues : Siège de Pierre/papes parfois décevants ; primauté théorique/pratique ; distinction hiérarchique ancienne des états de vie (clercs et laïcs), mais inadéquation avec la manière de vivre et les comportements extérieurs ; présence traditionnelle d'un sacré chrétien (le capitulaire de 769, c. 1, l'associe au sacerdoce, aux actes du culte et aux reliques), mais volonté laïque d'en tirer avantage matériel et spirituel au profit de son lignage ; nécessité terrestre de la dignité royale, mais actes pécheurs du roi pouvant impliquer un jugement épiscopal dès le IX^e siècle...

Écrire un livre de synthèse grand public impose également d'être rigoureux quant à l'utilisation du vocabulaire. Or, nombre de termes clefs ne sont pas suffisamment définis. Le « pouvoir de lier et délier », la maîtrise du « sacré » – outil de domination du clergé – restent bien brumeux, en l'absence d'une historiographie de référence (Y. Congar). De quel sacré parle-t-on : un sacré immanent ou transcendant ? Quelles sont exactement ses formes : lien avec le sacerdoce, sacralisation du monde lui-même, de l'ordre social, du pouvoir politique ? Comment les rapports clercs-laïcs s'inscrivent-ils au sein du sacré chrétien ? Quels sont exactement les changements intervenus avec la réforme ? Autant de questions irrésolues. Quant aux termes fréquents de « pouvoir ou de princes temporels », s'agit-il du pouvoir civil distingué du religieux ou du pouvoir exercé dans ce monde terrestre éphémère par opposition à la vie céleste éternelle (sens de l'adjectif *temporalis*) ? Dans un univers médiéval où les princes disposent d'un pouvoir reçu de Dieu englobant attributions civiles et religieuses, une telle ambiguïté risque de ne pas faciliter la compréhension du lecteur accoutumé à la première acception.

Plus fondamentalement, l'étude du vocabulaire employé par les Grégoriens aurait gagné à être plus précise. On ne peut en effet restreindre les mots de *seculum*, *mundus* ou *potestates seculares* à la simple acception de pouvoir temporel ou de monde séculier au sens de civil. Dès le premier chapitre, l'auteur témoigne d'une vue trop simpliste quant à la conception de ce « monde » qui est pourtant au cœur de son argumentation. De la phrase de Jésus : « Mon royaume n'est pas de ce monde », il déduit que l'Église appartient aux princes terrestres et suppose une représentation fondée sur le « rendre à César ce qui est à César » (p. 37). Or, cette notion est extrêmement complexe et ambiguë dans le Nouveau Testament, comme le montre le

Vocabulaire de théologie biblique (p. 784-791). Les disciples du Christ, donc les chrétiens en général, « sont dans le monde, sans être du monde » (Jn 15, 19). Dans la conception chrétienne, le monde d'ici-bas – solidaire de l'homme pécheur – reste au pouvoir de Satan, qui en est le « prince » en raison du péché. Dans la lignée de saint Augustin, une lutte eschatologique oppose donc l'Église, corps du Christ, et le monde, corps du diable. Ce qui ne traduit pas un processus de diabolisation de l'autre, mais rend compte d'une représentation chrétienne du monde dont on peut difficilement faire l'économie. Cette vision pessimiste a, en outre, été accrue aux X^e-XI^e siècles par la doctrine monastique du *contemptus mundi* qui s'est imposée dans les mentalités (or la première réforme est monastique et Grégoire VII a été moine ou chanoine régulier). Quand, en outre, il s'agit d'écrits polémiques, on doit prendre garde à l'aspect équivoque du terme : il peut désigner le monde matériel d'ici-bas, mais également les structures de péché qui fondent la domination de Satan. La volonté grégorienne de retirer le clergé du « Siècle » consiste à l'affranchir de la sphère du péché, non à le retirer du monde terrestre et profane. Imaginer des évêques dégages de tout rapport avec la société temporelle environnante et les biens de ce monde (des préfraticelles ?) n'est conforme ni au pragmatisme grégorien ni au modèle épiscopal dès l'Antiquité. Qu'on demande en revanche au clergé de ne pas s'investir préférentiellement dans des occupations extérieures à son ministère n'a rien de novateur ; c'est une question d'équilibre. Les « puissances séculières » ne désignent donc pas le pouvoir temporel profane selon une acception neutre, mais représentent une vision pessimiste du pouvoir, trop souvent mal exercé dans un monde pécheur soumis à Satan ; un monde qui tend à envahir l'univers de sanctification qu'incarne l'Église. Cette notion de « péché » – sans doute guère audible aujourd'hui – est à concevoir, non pas dans une pure acception morale fautive et culpabilisante à la manière d'A. Fliche, mais comme une rupture du lien avec Dieu qui pourrait paralyser la fonction salvatrice de l'Église hiérarchique. La lutte grégorienne n'a donc pas de perspective politique immédiate ; elle cherche à préserver la fonction de médiation sacramentelle du clergé, sans pour autant le retirer du monde matériel. Cette indistinction, réelle et parfois polémique, entre profane et péché explique le côté dramatique des conflits et a certainement renforcé la conscience intense de Grégoire VII quant à la nécessaire primauté du spirituel face à un univers temporel livré à l'esclavage de Satan. C'est bien en raison du péché – le fameux *ratione peccati* – qu'il agit³. Le sacré est ici beaucoup plus opposé au péché qu'au profane. Dans la vision d'un Pierre Damien qui ne veut rien d'autre pour l'homme que Dieu lui-même, le profane, au mieux, est sans intérêt, au pire, représente une pente qui conduit au péché si, de simple médiation vers Dieu, il devient un obstacle à travers les passions qu'il suscite : avoir, pouvoir, convoitise... La reconnaissance d'une sphère profane mieux individualisée et tendant à l'autonomie, que les Grégoriens radicaux ont dû reconnaître, a été la grande nouveauté du premier XII^e siècle, mais c'est par rapport au péché qu'elle a été précisée, non par rapport au sacré. De même, la maîtrise du sacré (au sens de sacramentel et sacerdotal) a été revendiquée non à l'encontre d'un pouvoir profane, mais par rapport à un « pouvoir séculier » considéré comme laïque et pécheur. Que le péché rende ensuite inapte à gouverner est une idée invoquée dès l'époque carolingienne contre l'empereur Louis le Pieux. Dans les rapports entre profane et sacré, le péché représente une interface nécessaire pour comprendre les raisonnements grégoriens sous peine de les dénaturer totalement et de les rendre absurdes.

3. Sur l'exercice du pouvoir des clefs en raison des « actes mauvais » des séculiers, *Register*, E. Caspar (éd.), Ep. IV-2, p. 295, contre l'interprétation de l'auteur, p. 107, qui confond aussi antéchrist et antichrist (la lettre utilise l'image implicite du corps du diable dont on devient « membre » par le péché).

Il serait certainement utile de s'interroger à nouveaux frais sur cette lente dénatura-tion du champ profane intervenue entre Gélase et Grégoire VII. Dans son classique *Augustinisme politique* (qui aurait mérité d'être cité), H.-X. Arquillière avait souligné l'érosion d'une finalité naturelle propre au pouvoir politique, le pouvoir royal s'absorbant dans des fonctions religieuses : assurer le salut du monde. La fascination exercée sur les esprits par le monachisme qui entend fuir un monde considéré comme intrin-sèquement pécheur et incite à diriger ses regards vers le ciel serait aussi un facteur à considérer. Lorsqu'on a choisi de porter son regard vers la terre, dans une dyna-mique d'Incarnation qui est la révolution spirituelle du XI^e siècle, il fallut opérer une purification des mentalités de façon à restaurer un champ profane digne de ce nom. Sans cela, il était impossible de construire ici-bas une authentique cité chrétienne où l'on rend à César ce qui lui revient et à Dieu ce qui lui est dû. Il conviendrait aussi de souligner combien la sacerdotisation du monachisme au IX^e siècle a constitué une étape cruciale sans laquelle le sacerdoce n'aurait pu être exalté à un tel point au XI^e siècle, introduisant une divergence entre Orient et Occident. L'homme de Dieu, le moine qui mène une vie parfaite, est désormais identifié à l'homme consacré qui administre la sphère sacramentelle, donc les grâces transcendantes nécessaires au salut des fidèles. Par contrecoup, la conscience de la dignité sacerdotale, de sa mission unique et primordiale en a été renforcée. Toute atteinte portée à son encontre repré-sente un danger et un sacrilège inadmissibles. La querelle des Investitures provient donc d'une alchimie plus complexe qu'une simple volonté d'hégémonie politique. Les Grégoriens ont obtenu satisfaction sur l'essentiel. La simonie a été combattue, même si son extension peut être sujette à discussion, les signes ambigus des investitures ont été abandonnés, la délimitation de la sphère sacramentelle est en voie d'approfondissement théologique, les relations entre clercs et laïcs ont été clarifiées quant à la réalité du pouvoir concédé, ouvrant la voie à une résurrection du champ profane qui permit à la papauté d'affirmer sa primauté sur le champ spirituel.

Au final, le livre de S. Gouguenheim demeure stimulant à travers les questions ou les débats qu'il suscite. Il permet surtout de démontrer qu'il est bien difficile d'isoler l'argumentation grégorienne du substrat social, de dissocier totalement la réalité des faits de la vision grégorienne qui serait une simple affabulation polémique à visée politique. La réforme pontificale reste une réforme religieuse et spirituelle, même s'il est évident qu'elle eut des répercussions politiques réelles. L'affirmation d'une identité profane mieux individualisée permet aux pouvoirs princiers de trouver un champ d'action dont ils pouvaient se satisfaire. Néanmoins, tant que le pouvoir royal n'avait pas recouvré de finalités propres, d'ordre naturel, la querelle avec la papauté ne pouvait que rebondir, d'autant que le champ du péché était facilement extensible...

Jean-Hervé FOULON

Stéphane Boissellier, François Clément et John Tolan (dir.), *Minorités et régulations sociales en Méditerranée médiévale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2010, 350 p.

Dans une préface fort intéressante, Monique Bourin se livre à une étude étymo-logique du titre de l'ouvrage : si le terme de minorités a laissé la place à celui de communautés, aujourd'hui chargé de connotations, celui de minorité a aussi ses inconvénients, car il a du mal à échapper au flou conceptuel. Pourtant dans une introduction dense et particulièrement éclairante, Stéphane Boissellier cherche à

poser des cadres d'interprétation, en observant la sécrétion d'une marginalité. En effet, une société a besoin de produire des minorités pour se définir elle-même et c'est ce processus social que choisit d'aborder cet ouvrage collectif. Si l'étude se place du point de vue des minorités elles-mêmes, on peut dire que l'on éclaire les « oubliés de l'histoire » ; mais en les considérant comme des résidus de la structuration sociale, les minorités éclairent tout le monde. Cet ouvrage est conçu en cinq parties qui envisagent successivement les minorités à la marge, celles qui sont au pouvoir, les minorités de fortune, celles qui alimentent la contre-culture, et enfin, la vision des minorités au regard de la culture dominante.

Dans la première partie, François Clément évoque les homosexuels dans l'Occident musulman, et particulièrement la pédérastie littéraire qui correspond à une pratique sociale. Les homosexuels, d'après les poètes, semblent nombreux au sein de la mouvance amiride ; en fait, ils participent aux codes de l'élite socioculturelle sans, pour autant, avoir de véritable épaisseur sociale. On y verra l'indication que des homosexuels, plus particulièrement les travestis, forment un groupe visible et identifiable en Espagne mais aussi un peu partout au Maghreb.

Stéphane Boissellier envisage ensuite la minorité féminine dans la paysannerie du Portugal méridional. Les femmes n'y ont d'utilité sociale fondamentale qu'en tant qu'épouses et mères ; il faut donc entendre « minorité » au sens de position incapacitante. Elles n'ont pas de responsabilités publiques et au cœur de la structure familiale, leur rôle reste passif. Dans une société rurale où ce sont les hommes qui reçoivent et utilisent la norme juridique, la référence est donc le mâle, et la femme voit toujours sa place définie par rapport à lui.

Bernardo Vasconcelos e Sousa aborde quant à lui les pauvres et la charité au Portugal. Être pauvre, au Moyen Âge, ne signifie pas nécessairement être marginal ou socialement exclu. Pourtant, le rejet social place la pauvreté déracinée au seuil de la marginalité. À partir du XIV^e siècle, le Portugal partage avec tout l'Occident européen une situation de crise sociale, économique, durant laquelle les initiatives de la Couronne se multiplient, aboutissant à la réforme de l'assistance avec, entre autres, la fondation des premières Misericórdias.

Enfin, pour clore cette partie, Paul Freedman étudie les serfs en tant que minorité médiévale. Bien qu'ils soient considérés comme non libres, ils se révoltent parfois et s'ils peuvent être considérés comme une minorité de fonction, le simple fait de dépeindre négativement leur condition fait partie des mécanismes de répression. L'historien revient sur l'une des régions de servitude, la Catalogne, où des mythes historiques et nationaux sont invoqués pour expliquer et justifier la servitude. Saint Isidore devient ainsi le saint des paysans, puis celui des serfs dans d'autres provinces occidentales comme la Pologne.

Dans la deuxième partie consacrée aux minorités de pouvoir, Sylvie Denoix présente les Mamlouks dont la domination est tempérée par le fait que la religion dominante, l'islam, est dotée d'élites lettrées. On comprend que les rapports sociaux sont là particulièrement complexes ; pour autant, les Mamlouks entretiennent de nombreuses relations avec les membres des élites civiles et ils gouvernent avec un sens certain du bien collectif. C'est au Caire et dans les grandes villes de l'Empire que le sultan et les plus grands émirs résident, c'est donc là que l'on rencontre les fondations les plus richement dotées. La coexistence mène à une assimilation rapide des descendants, mais cela n'empêche pas les Mamlouks de perdurer puisque le système fait que l'on importe continuellement de nouveaux esclaves.

Ana Echevarria Arsuaga évoque ensuite le cas particulier des musulmans castillans. La structuration sociale d'Avila est dominée par les milices. Cette zone frontalière se caractérise au XII^e siècle, par la facilité de capture de musulmans qui, réduits en esclavage, sont utilisés pour le rachat des chrétiens locaux et comme main-d'œuvre.

La marginalité des musulmans qui habitent à Avila aux XIV^e et XV^e siècles est toutefois à nuancer : d'une situation d'exclusion, l'esclavage, ils sont devenus un des groupes qui contrôlent les marchés de la cité.

Quant à Philippe Josserand, il détaille le cas d'un châtelain musulman au service de l'hôpital. En effet, en Castille, des musulmans dépendent des ordres militaires, comme Ali intendant de l'hôpital au début du XIV^e siècle ; pourvu d'une autorité sur les populations chrétiennes, il s'est trouvé en situation d'en abuser et il a été dénoncé. D'Ali, il semble impossible de faire un individu représentatif des musulmans de la Manche, car par son statut servile, il se différencie de bon nombre de ses coreligionnaires.

Dans la troisième partie portant sur les voyageurs, mercenaires et captifs en tant que minorités, Pierre Moukarzel décrit les marchands européens dans l'espace mame-louk. En profitant de l'ouverture des marchés orientaux au début du XIV^e siècle, les marchands européens fréquentent les ports de Méditerranée orientale. Ces communautés ont formé une minorité nécessaire pour les dirigeants : d'une part, elles constituent un moyen de faciliter les échanges, d'autre part elles peuvent servir de moyens de pression. Dans ce contexte, elles ont obtenu une place reconnue, mais fragile et instable, au gré des circonstances politiques ou militaires. Si le sultan veut protéger les marchands européens, car ils font la richesse de son Trésor, la faiblesse et l'instabilité du pouvoir contribuent à leur insécurité.

Abdellatif Ghouirgate, quant à lui, évoque les Maghrébins au Proche-Orient en s'interrogeant sur l'acception médiévale du terme. En effet, si les Maghrébins sont reconnaissables au Proche-Orient par leur accent et par un couvre-chef particulier, ils ne se vivent pas comme linguistiquement inférieurs par rapport à leurs coreligionnaires d'Orient. Ils se repèrent aussi grâce à leur graphie spécifique de l'arabe, distincte de l'Orient, et ils revendiquent un sunnisme malékite, signe fort de l'appartenance à l'Occident. Les Maghrébins se présentent ainsi dans leurs récits de voyage, comme une entité à part au Proche-Orient.

Pour clore cette partie, John Tolan décrit la communauté latine de Tunis pendant la première moitié du XIII^e siècle au miroir des travaux de Ramon de Penyafort, dominicain catalan, juriste et missionnaire. Dans cette cité, la seule arme dont dispose le pape est l'communication, notamment à l'encontre des marchands participant au trafic interdit. Toutefois, la question de l'autorité pontificale, et de sa délégation à des représentants, pose problème, au même titre que l'apostasie de certains chrétiens à Tunis et leurs relations avec leurs familles. Puisqu'on ne peut plus rien pour les apostats, on se soucie ici surtout des membres de leur entourage qui sont restés chrétiens.

Dans la quatrième partie, ayant pour sujet la contre-culture des minorités, Juliette Sibon développe le thème de la minorité juive à Marseille au XIV^e siècle. Cette communauté est pourvue d'un statut légalement défini, ce qui invite à reconsidérer la pertinence du concept de « minorité » pour ce groupe. Les Angevins s'appuient sur la législation canonique pour définir le statut des Juifs du comté de Provence. Or, cette législation est ambiguë : tout en les garantissant dans leurs biens et en les protégeant des humiliations et des conversions forcées, elle les désigne aussi dans leur singularité et vise à réduire leurs activités économiques. Les Juifs de Marseille sont considérés comme des citoyens ; en revanche, exclus de certains réseaux de sociabilité citadine, ils mettent en œuvre d'autres techniques de contact. Cette étude dresse un tableau de cette ouverture réciproque entre juifs et chrétiens à Marseille à la fin du Moyen Âge.

Thomas Deswarte, quant à lui, décrit une minorité chrétienne en Occident, les adoptianistes à la fin du VIII^e siècle. D'après cette hérésie, le Christ, né d'une vierge, est fils de Dieu et serviteur de Dieu selon l'humanité non par genre mais

par adoption, non par nature, mais par grâce. Le principal argument d'autorité opposé aux adoptianistes est celui du caractère minoritaire de leur doctrine. En fait, l'adoptianisme s'inscrit dans une tradition doctrinale très occidentale et prolonge les controverses christologiques antérieures. En cette fin de VIII^e siècle, le principal défi religieux pour les Espagnols comme pour les Francs est chrétien, toutefois l'hérésie adoptianiste disparaît aussi vite qu'elle est inventée au siècle suivant.

Enfin, Robert Moore évoque l'hérésie populaire en Italie au XII^e siècle, dont les liens avec l'influence des Balkans sont reconnus. L'auteur note l'absence d'hérésie populaire au XI^e siècle et au début du XII^e siècle, contrairement à l'idée reçue, mais l'Italie est alors en pleine reconstruction après les heurts avec le pouvoir impérial. Ce n'est qu'au cours du XII^e siècle qu'elle va se développer. C'est ainsi que les thèses cathares en Languedoc ou Italie, comparables en certains points, sont condamnées à Latran III, concile dans lequel le terme cathare, provenant de Germanie, comme cela a déjà été démontré, entre dans le vocabulaire européen religieux.

Dans la cinquième et dernière partie qui a pour thème les minorités au regard de la culture dominante, Charles Garcia présente les Francs dans les Chroniques anonymes de Sahagún. L'auteur de cette chronique défend avec acharnement son monastère contre ses ennemis intérieurs, en l'occurrence « bourgeois » et surtout contre les « francs » très actifs dans la région en 1110-1120. Alors que c'est Alphonse VI de Castille qui est à l'origine de l'irruption des Francs dans la péninsule, les moines considèrent le souverain comme le plus grand bienfaiteur de leur communauté, ils cherchent donc ailleurs la source de leurs maux et si les Francs ne sont pas véritablement décriés, ils représentent un instrument commode. Ce sont des ennemis qui procurent une tension et qui peuvent être combattus sans apparaître comme des individus.

Cécile Perol, quant à elle, présente les magnats florentins comme une minorité au sein de leur cité. En effet, les ordonnances de 1293 à Florence prévoient de les exclure des premières magistratures urbaines. Alors que les familles recensées sont jugées dangereuses, la commune impose son idéal de paix. Les magnats ne sont alors pas totalement exclus de la vie politique, car ils peuvent occuper les magistratures subalternes et surtout participer à l'administration du territoire. La marginalisation des magnats florentins pourrait être aisément considérée comme la discrimination d'une noblesse chevaleresque par un gouvernement populaire, toutefois la distinction entre ces deux élites est difficile à faire. Au cours du XIV^e siècle, le groupe des magnats va se dissoudre dans la société dominante, et l'État territorial florentin va constituer une nouvelle noblesse.

Enfin, Damian Smith nous présente les minorités religieuses vues par la papauté au début du XIII^e siècle. Les sources pontificales servent de moyen de propagande et minorent la progression de l'hérésie cathare, il est vrai que la papauté a déjà beaucoup à faire avec les sarrasins. L'expansion de l'hérésie est tout de même importante aux yeux d'Innocent III, car pour lui, l'hérésie attaque l'unité, fragilisant la stabilité des royaumes et des républiques. Le relâchement du clergé permet à l'hérésie de progresser, de plus ce mouvement bénéficie de la connivence du pouvoir temporel ; enfin, l'attrait pour ce style de vie, l'austérité et l'éloquence des prêches est important. Pour en venir à bout, plusieurs programmes sont lancés dont hériteront en partie les États modernes.

En guise de conclusion, Martin Aurell reprend l'idée que l'on peut se faire de la minorité, peu précise finalement, même si le livre nous invite à une saine remise en cause. Générant de la hiérarchie à tous les niveaux, la société globale n'admet pas de déviance à ses règles, elle met donc à ses marges ceux qui refusent de se plier à son ordonnancement. Il ne faut pas en déduire qu'elle les marginalise, car elle pratique largement la tolérance sociale : il peut y avoir des minorités au pouvoir et des minorités de masse. Cet ouvrage a le mérite d'orienter sa réflexion sur la mise aux

marges vers d'autres facteurs que religieux ; pourtant, ses contributeurs reviennent souvent sur cet aspect, tant il semble structurer le lien social et imprégner les mentalités médiévales.

Isabelle ORTEGA

Georges Pons et Jean Cabanot (éds. et trad.), *Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes) (988-1359)*, Dax, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2010, 2 vol., 1139 p., 8 pl.

Georges Pons et Jean Cabanot proposent une édition des textes latins et gascons de l'abbaye de Saint-Sever accompagnée d'une traduction. Sont concernés par ce travail 220 actes diplomatiques produits entre 988 et 1359 ainsi que les documents hagiographiques et liturgiques du monastère. Après une solide introduction (p. 21-101), le corpus est rassemblé en deux dossiers distincts, le premier diplomatique aux p. 104-907 et le second hagiographique aux p. 909-1133. Les deux dossiers sont pourvus d'appendices (notamment deux cartes présentant le temporel au XI^e siècle et aux XII^e-XIII^e siècles), mais le plus intéressant se trouve à la suite des documents diplomatiques (p. 737-907). Il contient en effet une liste des abbés de Saint-Sever de 988 à 1388 (21 dignitaires) établie à partir de listes parfois contradictoires dressées à partir du XVII^e siècle ; une généalogie des comtes héréditaires de Gascogne (p. 743) ; un *index nominum* traditionnel (p. 745-819) suivi d'un *index verborum latinorum* (821-871) fort de plus de 3000 lemmes – preuve de la richesse du vocabulaire des scribes médiévaux ; et surtout un glossaire gascon (p. 873-907) très utile pour les études linguistiques. À ce propos, une courte étude du gascon landais médiéval dans les actes de Saint-Sever a été menée par Xavier Ravier dans l'introduction (p. 86-92) en utilisant les observations faites par Georges Millardet en 1910 sur les actes n^o 118 (1250), 146 (1277) et 166 (1302) de la présente édition. L'examen porte sur les finales atones en *-a* et *-e* dans la *scripta*, sur les articles définis, sur le pronom masculin pluriel *idz* et sur le paradigme verbal (notamment sur le verbe *diser* « dire »). Pour Xavier Ravier, les rédacteurs des actes avaient une bonne maîtrise de l'écriture et connaissaient les variantes locales du gascon.

Le dossier diplomatique comporte des documents intéressants pour l'étude de la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la France sur le temps long. Les archives du monastère ayant subi d'importantes destructions lors des guerres de religion, ne subsistent que peu d'originaux (11 au total). De nombreuses copies sont néanmoins disponibles dans le « Petit cartulaire » datant de la fin du XV^e siècle (Archives départementales des Landes, H 14), dans les *Historiae monasterii S. Severi Libri X* [1681] de Dom Du Buisson (Archives communales de Saint-Sever, GG 28) et dans les *Authenticae probationes pro coenobio Sancti Severi in capite Wasconiae* de Dom Estiennot (BnF, ms. lat. 12751). Pour trouver des actes, les éditeurs ont exploré les fonds des Archives nationales françaises ou ceux de la Bibliothèque nationale (ms. lat. 12781, 12752, 12696, sans oublier le manuscrit du *Beatus* exécuté à Saint-Sever au XI^e siècle et conservé sous la cote ms. lat. 8878). Ils ont utilisé les registres pontificaux, les chartes et notices des cartulaires de Sainte-Croix de Bordeaux, les registres du parlement de Paris, les rôles gascons et les *Recognitiones feodorum*. Ils signalent néanmoins une lacune dans leur enquête, puisqu'ils n'ont pas dépouillé tous les documents émanant de la monarchie anglaise conservés aux Archives nationales anglaises (TNA) et à la British Library. Le dossier hagiographique comprend, quant à lui, trois *vitae* de Saint-Sever, ses *miracula*, un récit de la translation de son chef et des offices liturgiques. Le tout a été copié dans le

« Petit cartulaire ». Une partie de ces textes remonterait au XI^e siècle : la *Vita tertia* serait la plus ancienne et la première série des miracles (n° 1 à 4) aurait été rédigée en même temps ; la *Vita prima* serait de la fin du siècle. Quant à la deuxième *Vita*, plus ramassée, elle serait postérieure.

Par ces documents, l'histoire médiévale de l'abbaye est mieux connue depuis les origines miraculeuses. Elle a été fondée en 988, mais la pancarte de fondation (acte n° 2) est un document faux, dont la première copie conservée se trouve dans le *Beatus de Saint-Sever* (fol. 286r-287r). La forgerie serait du XI^e siècle, époque où l'abbaye connaît une réelle puissance économique ainsi qu'une certaine indépendance. Fondation du comte de Gascogne, elle reste dans la mouvance comtale jusqu'en 1032, date de l'extinction de la dynastie. Dès lors, la tutelle des comtes de Poitou étant légèrè, l'abbaye devient autonome sous des abbés de grande qualité (1028-1107). C'est une époque faste du point de vue diplomatique puisqu'une soixantaine de documents sont alors produits. Au XII^e siècle, l'essor territorial s'arrête comme l'indique le ralentissement de la production diplomatique. Cela s'explique en partie par la concurrence de La Sauve-Majeure, des Prémontrés et des Hospitaliers. Par ailleurs, les bourgeois de Saint-Sever voulant une « commune » se révoltent en 1208 (acte n° 100). Malgré sa dimension antimonastique probable, le conflit est réglé en douceur par l'évêque de Couserans, légat du pape, qui n'accuse pas les bourgeois d'être hérétiques, mais leur interdit les « conjurations ». L'abbaye reste ainsi maîtresse de la ville. En 1231, elle s'émancipe complètement de la tutelle de l'évêque d'Aire avec le soutien de l'archevêque d'Auch et du pape Grégoire IX (actes n° 105 et 106). Malgré cela, Saint-Sever est de moins en moins libre, le roi-duc d'Angleterre étant de plus en plus présent. Par exemple, Henri III est à Saint-Sever en 1243 et expédie des mandements depuis l'abbaye (actes n° 109-112). Il soutient les habitants de la ville contre l'abbé et un parage est conclu en 1270 (acte n° 135). L'abbaye est de plus en plus endettée au point qu'un partage des menses entre l'abbé et les moines doit être opéré en 1318 (acte n° 194) et répété en 1359 (acte n° 219). Le conflit entre les rois de France et d'Angleterre aggrave ses difficultés. À l'époque moderne, elle périclète jusqu'à l'arrivée des Mauristes en 1643 qui restaurent les bâtiments et réorganisent les archives. La Révolution sonne la fin de la communauté.

Ainsi par cette édition, une grande partie des documents de Saint-Sever sont mis à la portée des chercheurs et des étudiants. Une telle entreprise ne peut être que louée.

Marlène HÉLIAS-BARON

Susanna A. Throop, Paul R. Hyams (dir.), *Vengeance in the Middle Ages. Emotion, Religion and Feud*, Farnham et Burlington, Ashgate, 2010, 232-IX p.

Cet ouvrage collectif comporte huit chapitres et autant d'auteurs dont les deux maîtres d'œuvre qui signent également l'introduction (S. Throop) et la postface (P. Hyams). Il poursuit le cycle déjà ancien d'études sur la vengeance au Moyen Âge qui compte parmi ses importants jalons l'ouvrage de William Miller, *Bloodtaking and Peacemaking. Feud, Law and Society in Saga Iceland* (1990), et parmi les récentes publications *La Vengeance, 400-1200*, édité par Dominique Barthélemy, François Bougard et Régine Le Jan (2006), W. Miller, *Eye for an Eye* (2006) et *Vengeance in Medieval Europe. A reader*, un intéressant recueil de textes (traduits en anglais mais, hélas, sans le texte original) édité par Daniel L. Smail et Kelly Gibson (2009).

Les maîtres d'œuvre rappellent le caractère licite reconnu aux vengeances en tant que représailles. Ils tiennent pour acquis qu'elles étaient gouvernées par des règles,

qu'elles semblent avoir été liées au sens de l'honneur blessé et que, dans la droite ligne de la thèse fameuse de l'anthropologue Max Gluckman (*The Peace and the Feud*), elles pouvaient être utilisées de façon constructive dans la société en vue de renforcer le tissu social et la stabilité ; malgré tout, S. Throop introduit un bémol : un examen global ne permet guère de juger si elles sont un bien social ou un mal, écrit-elle.

Dans cet ouvrage, S. Throop et P. Hyams préfèrent mettre l'accent sur des aspects moins mis en valeur ou méritant à leurs yeux des approfondissements. Dans l'introduction, la première insiste sur l'extrême diversité des expressions de la vengeance caractérisée à la fois par son universalité et ses traits à chaque fois spécifiques au travers des règles qui la gouvernent. La plupart des auteurs de l'ouvrage n'eskivent cependant pas le problème de la minceur des indications explicites sur lesquelles l'historien peut vraiment s'appuyer. Ainsi en va-t-il lorsqu'il s'agit d'appréhender les émotions, l'un des thèmes majeurs de l'ouvrage : à la différence de Barbara Rosenwein qui estime que les émotions ne sont connues que lorsqu'elles sont exprimées, P. Hyams voudrait, tout en admettant la difficulté, en découvrir les expressions autres que verbales. Dans cette même veine, partant de l'idée que la passion qui alimente la vengeance défie la trop facile séparation analytique entre le calcul rationnel et l'émotion, il lance le défi aux historiens de mesurer les tensions qui unissent l'un et l'autre. Selon S. Throop, l'émotion religieuse peut faire partie des expériences d'émotion personnelle intense que sont les vengeances et plusieurs chapitres, dont le sien, s'y consacrent.

Un autre thème clé est lié au passage du Haut Moyen Âge à la période des constructions monarchiques et à l'expansion rapide du droit positif. Selon P. Hyams, les auteurs des textes juridiques du XII^e siècle ont consciemment caché les émotions ; en se concentrant sur les problèmes juridiques, ils ont éliminé la vengeance des documents. D'autre part, la vision traditionnelle qui ne percevait que « sauvagerie » et anarchie dans les phénomènes de vengeance a entravé l'élaboration critique de modèles de querelles opérant aux côtés des États et de la loi, voire en leur sein.

Je pense qu'à ce stade l'investigation gagnerait à être poussée dans une autre direction, non pas à partir des documents juridiques en effet, mais à partir des textes littéraires de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle : l'idée que les sentiments de colère étaient le moteur de la vengeance a longtemps contribué à qualifier négativement les sociétés préétatiques. Or, il importerait de cerner les manifestations d'une telle idée dès cette époque dans la littérature et les mettre en relation avec le développement des juridictions princières (ainsi que le suggère Stephen White dans une communication inédite prononcée à Copenhague en mai 2011) ; cela permettrait sans doute de voir comment certains récits fictionnels ont contribué à disqualifier le système vindicatoire en écartant sa dimension sociale et en le réduisant à des phénomènes de réactivité pulsionnelle individuelle. Du coup, le facteur « émotion » pourrait être réévalué dans une autre dimension, plus critique mais non moins pertinente.

Au total, les maîtres d'œuvre reconnaissent que le volume n'offre pas une vision uniforme, aussi terminerai-je ce compte rendu en indiquant le thème principal de chacun des chapitres. Maire Johnson étudie comment, agissant par représailles, les saints irlandais, loin de manifester seulement de purs comportements de colère, condensent et incorporent les modèles des récits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans le même ordre d'idées, Susanna Throop met en valeur l'évolution du concept de vengeance au XII^e siècle comme justification de la croisade, en expliquant que l'opposition souvent mise en avant par les historiens entre émotion et perception religieuse laissait échapper la force catalytique contenue dans la rhétorique émotionnelle de la ferveur propre aux textes religieux.

Jackson Armstrong étudie un cas de vengeance meurtrière dans les Marches écossaises au XV^e siècle dans un contexte de faiblesse monarchique et de troubles

politiques, dans un royaume où la coutume admet ce type de querelle. L'auteur souligne le rôle complexe des acteurs et les difficultés des tiers à obtenir la pacification entre les ennemis. François Soyer montre comment une féroce vengeance du sang a divisé la communauté musulmane d'Évora dans le Portugal du milieu du XV^e siècle. L'enjeu en était une lutte de pouvoir pour la plus haute charge au gouvernement communal de cette minorité religieuse ; les documents sur cette affaire apportent un éclairage précieux sur la vie interne agitée de cette communauté en même temps qu'ils mettent en valeur l'apparente incapacité de la monarchie et de ses officiers à mettre un terme à la querelle.

Dominique Barthélemy de son côté note que dans le royaume de Francie occidentale du X^e siècle l'hostilité et la guerre sont moins liées à des vengeances du sang qu'à la terre et aux châteaux, de sorte qu'elles mettent en action un réseau social plus vaste que celles des querelles mérovingiennes. L'auteur se demande si, au lieu d'écrire comme Guizot que le régime féodal ressemble moins à une société qu'à la guerre, on ne pourrait pas dire que c'est la guerre qui ressemble à la société, avec ses arrangements entre les adversaires, ses codes et les objectifs qui gouvernent la violence. Thomas Roche, après s'être intéressé au vocabulaire du moine de l'abbaye normande de Saint-Evroult, Orderic Vital (mort vers 1142-1143), pour décrire les querelles, et après avoir analysé son discours, montre comment les moines, qui sont impliqués dans les faides, diabolisent un de leurs adversaires, le seigneur de Bellême : de cette façon, ils se tiennent pour les instruments de la volonté divine ; le modèle de la vengeance divine qu'ils construisent est à son tour identifié à la faide royale.

Mettant également l'accent sur le discours de la vengeance, Paul Hyams se demande, avant d'y répondre positivement, dans quelle mesure tout discours de querelle au Haut Moyen Âge est aussi un discours de faide. Plutôt que de s'enfermer dans des études lexicales inévitablement insuffisantes, mieux vaut appréhender, selon lui, les formes de comportement, et pour cela il reconnaît particulièrement deux approches, désormais classiques, fort utiles à cet effet : le modèle « processuel » de J. Comaroff et S. Roberts d'une part, et la notion d'*habitus* telle que l'avait définie P. Bourdieu. Enfin, en étudiant une traduction-adaptation à succès du XVI^e siècle (*L'Histoire d'Aurelio et d'Isabelle*, composée à partir d'un récit du XV^e siècle de Juan de Flores), Marina Brownlee met en évidence comment cette fiction narrative où tous les registres de la vengeance sont convoqués révèle la puissance du potentiel de vengeance du langage.

Bruno LEMESLE

Damien Boquet et Piroska Nagy (dir.), *Politiques des émotions au Moyen Âge*, Florence, Sismel, Edizioni del Galuzzo, 2010, 358 p.

Riche de près d'une quarantaine d'ouvrages, la collection de la Micrologus' Library que dirige A. Paravicini Bagliani accueille ici un volume collectif consacré à un thème en vogue depuis une décennie, celui des émotions. Leur étude est au programme d'EMMA, heureux acronyme flaubertien désignant une recherche de médiévistes soutenue par l'ANR et dirigée par les directeurs de publication du volume ici recensé. Il s'agit d'un ouvrage soigneusement édité (à quelques coquilles près), muni de résumés et d'un index des affects bien précieux ainsi que d'une notice sur chacun des 15 contributeurs.

Le livre se divise en trois parties, outre une introduction et une conclusion qui constituent sans doute les meilleures parts du volume. La première partie rassemble

quatre études consacrées aux émotions du Prince ; la deuxième réunit quatre contributions sur le « gouvernement » des émotions en des circonstances et par des agents très divers ; la dernière s'intéresse à des « communautés émotionnelles » de plusieurs types mais liées d'une façon ou d'une autre aux autorités à plusieurs échelles.

L'introduction de D. Boquet et P. Nagy met très efficacement en perspective historiographique et problématique l'histoire longtemps bannie car jugée non rationnelle des émotions en politique, en montrant ses liens avec les évolutions des sciences sociales, notamment l'anthropologie et la sociologie en dialogue avec la psychologie. À l'idée d'une spontanéité des émotions forcément vraies a succédé celle de leur étroite codification et d'une ritualisation qui ne signifie pas inauthenticité mais suppose un contrôle, une gestion par des instances supérieures d'où émane, biaisement dangereux, l'essentiel de la documentation. Ce qui se prête à l'enquête dans les temps reculés, vestiges documentaires obéissant à des règles propres, diffère assez grandement des matériaux à la disposition des spécialistes de science politique. Une communication par les émotions est néanmoins repérable qui obéit à un « régime émotionnel » fondé sur des valeurs partagées – l'honneur par exemple – et qui façonnent l'émotivité. Le psychologue qui conclut le propos expose aussi clairement les conditions et les enjeux des études sur les émotions. Il valide à la fois la nature émotionnelle des phénomènes examinés par les médiévistes, nonobstant la tardive apparition du mot « émotion » dans son acception actuelle, et la pertinence de leur lecture au moyen des outils maniés par la psychologie. Le recours à l'émotion pour gouverner lui semble avéré pour la période médiévale, même si le cynisme et les moyens de médiatisation n'atteignaient pas les niveaux actuels. La maîtrise (la gestion) des émotions, qui est d'abord une forme de gouvernement de soi-même, au même titre que celle des pulsions, participe de l'art de gouverner. Contrairement aux fonctions prêtées aujourd'hui par les psychologues aux émotions des personnes, celles du Moyen Âge ne servent pas à adapter l'individu, qui ne compte guère, aux circonstances dans lesquelles il se trouve, elles remplissent de multiples rôles de signal, de contrôle et de mobilisation collective. Un sociologue retrouverait aisément dans les stades d'aujourd'hui des éléments de ces politiques des émotions ayant eu cours aux temps médiévaux.

Les contributions apportent des éclairages inégaux sur le sujet. Les distorsions qu'on fait subir aux concepts d'émotion et de politique sont assez grandes et la répétition des mots relève parfois de l'artifice pour se raccrocher au sujet. La question des émotions présentables par ou interdites pour le prince est abordée à travers quatre exemples, mais l'origine de l'émotion (la colère), une vertu (la clémence) ou encore des comportements affectifs sont un peu abusivement assimilés à l'émotion en tant que telle. La honte est analysée dans la perspective de l'honneur et en opposition avec la fonction princière vers 1200, sauf s'il s'agit de la venger, mais l'essor du pouvoir monarchique explique cette évolution récente, car honte pouvait être faite au souverain par les prélats morigénéurs des temps carolingiens comme par les détracteurs du concubinaire Philippe I^{er}. Et même en pleine époque d'affirmation de la royauté, un religieux de Saint-Denis ne se retient pas de juger honteuse pour Charles VI la mascarade du Bal des Ardents. Il est des colères saines. L'étude de celles des princes bourguignons montre bien une gestion politique de cette source d'émotion qui peut servir à gouverner (par la crainte) tant qu'elle demeure maîtrisée. Même chose pour les émotions sentimentales, à gérer et non à subir comme des passions dangereuses, à jouer lors des entrées solennelles, mais à espacer pour être tout à la tâche du Gouvernement, d'où l'éloignement dans lequel Charles le Téméraire tenait Marguerite d'York. Cela constitue-t-il pour autant un pan de la « politique des émotions » prêtée aux ducs de Bourgogne au XV^e siècle ? Antérieurement, les miroirs aux princes, curieusement peu sollicités, font-ils état d'une telle démarche délibérée ? Après avoir négligé à tort les émotions, il ne faudrait pas leur donner une place excessive dans l'exercice du pouvoir.

L'usage de la complainte funèbre illustre, pour la Castille, un cas d'émotion orchestrée au bénéfice de la dignité monarchique. L'articulation entre émotion rituelle et émotion réelle est finement analysée dans le cas des explosions de haine antijudaïques en Aragon vers 1280 lors du temps pascal : le pouvoir intervient lorsque l'émotion risque de prendre le sens d'émeute et d'ébranler l'ordre public et la paix. Au-dessus des émotions, le monarque réagit alors en fonction du droit et des coutumes auxquels les rappellent les victimes. La contribution sur la « mutation émotionnelle » provoquée par sainte Delphine chez des soudards de Provence du milieu du XIV^e siècle convainc moins, car il ne s'agit de rien d'autre que d'une conversion des mœurs assez classique. Que cela ait servi à la réintégration sociale d'individus en rupture de ban est possible, mais la dimension politique de la mutation opérée par miracle ne saute pas aux yeux, de même que dans le cas des jeux, à moins de voir dans la politique des autorités (cependant guère abordée) une recherche de la gestion des passions souvent criminogènes des joueurs, fussent-ils de haut rang.

Le dernier groupe de contributions, intéressantes en elles-mêmes, n'emporte pas toujours l'adhésion pour ce qui est de leur pertinence au thème général. Un mot apparaissant dans des actes entre 943 et 947 peut-il créer ou exprimer l'émotion de ses voisins de La Chize à l'égard du « dilectissime » abbé de Cluny et de ses moines « aimés », auparavant plutôt « révérsés » ? L'hypothèse d'une imitation du vocabulaire affectif clunisien par les puissants du siècle est séduisante, mais le verbe engendre-t-il le sentiment, la formule reflète-t-elle l'état d'esprit ? L'étude sur les récits des meurtres de l'évêque de Laon Gaudry et du comte de Flandre Charles le Bon illustre l'orientation émotionnelle des récits de Guibert de Nogent et de Galbert de Bruges aux registres par ailleurs très différents. Elle procède à des comptages minutieux des expressions d'émotivité (*emotion talk*) où domine la peur. La recherche d'une émotion (l'amour du maître et sa réciproque) cimentant la cellule seigneuriale dans la Provence angevine ressort de l'étude de L. Verdon qui place le sentiment au cœur d'un échange analysé au prisme de l'anthropologie. Dire et montrer qu'on aime, c'est aimer et souder, loin de la contrainte et de la coercition banales de l'âge féodal. Moins convaincante ou trop subtile pour le recenseur est l'ultime communication sur les articulations entre crédit et émotion, sauf à envisager les réactions du débiteur étranglé face au créancier abusif et mal famé. On croit comprendre que les autorités visent à contrôler au mieux l'émotivité dirigée contre la mauvaise usure incarnée par le prêteur juif. Mais davantage de limpidité dans l'énoncé des idées n'eût amoindri en rien la scientificité du propos.

L'étude des émotions apporte indéniablement des lumières nouvelles sur la société médiévale et ses modes de fonctionnement. Ce troisième enfant d'EMMA fera l'éducation sentimentale du lecteur, au sens où il lui montrera la place considérable du sentiment générateur d'émotion au Moyen Âge.

Franck COLLARD

André Chédeville et Daniel Pichot (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux. Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge. Actes du colloque de Vitré (16-17 octobre 2008)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archéologie et Culture », 2010, 239 p.

Les 17 contributions ici réunies s'attachent à dégager les caractères généraux d'agglomérations spatialement associées à un château médiéval, à révéler la diversité

tant de leurs origines que de leurs destinées. Du « château-bourg », ou du « bourg-castral », la résidence fortifiée du titulaire du ban est, non sans raison, largement considérée comme l'élément dominant, organisateur, structurant. D'où le titre du volume qui couvre les agglomérations de « l'ombre des châteaux ». Mais les coordonnateurs de l'enquête ont bien raison de rappeler que, sauf exception, les deux éléments ne sont pas nés en même temps et que l'aristocrate ne précède pas toujours le roturier : « Dans des cas plus nombreux que l'on a cru longtemps, il y avait déjà là une agglomération primitive qui a attiré le château et que le seigneur a seulement eu à mettre en forme » (p. 11). Et il faut bien se garder de se fier trop rapidement aux termes comme le rappelle Monique Bourin qui, pour le Bas-Languedoc, note que depuis le milieu du XIII^e siècle, dans tout type de document, tous les villages ou presque sont désignés par le terme de *castrum* (p. 207).

Une telle enquête procède d'un héritage historiographique évident : celui qui, depuis 1973 et *Les Structures du Latium médiéval* de Pierre Toubert, explore partout en Europe les traces de l'*Incastellamento*. Elle se nourrit aussi de deux autres influences, plus discrètes sans doute, mais essentielles pour comprendre l'importance de son dynamisme et de ses enjeux : d'une part le concept d'« agglomération secondaire » que les antiquisants font vivre pour rendre compte de l'ensemble du fait urbain sous le pouvoir de Rome ; d'autre part la notion de « centralité » développée par les géographes pour comprendre les réseaux urbains d'aujourd'hui. Plus précisément, les présentes contributions s'inscrivent explicitement dans l'élan qu'André Debord initie en 1979 au premier colloque de Flaran avec ses réflexions sur « Les bourgs castraux dans l'Ouest de la France », dans le mouvement que Benoît Cursente anime dès 1980 par la publication de son étude sur *Les Castelnaux de la Gascogne médiévale gersoise*, dans le projet collectif visant à réaliser un *Atlas des bourgs castraux en France* qui s'est concrétisé ici et là par d'importantes publications : notamment *Les Bourgs castraux de la Haute-Saône et Aux origines du second réseau urbain, les peuplements castraux des pays de l'Entre-deux* coordonnés par Michel Bur en 1992 et 1993, *La Gascogne toulousaine aux XI^e et XIII^e siècles* que signe en 1997 Mireille Mousnier, ou bien encore les travaux réalisés par Pierre-Yves Laffont sur les *châteaux du Vivarais* pour lesquels il publie en 2004 un *Atlas* et, en 2009 dans cette même collection, le texte remanié de sa thèse.

Les exemples ici proposés éclairent le phénomène dans l'espace français, beaucoup sur la façade atlantique, de la Bretagne à la Gascogne, mais aussi en Auvergne, Savoie, vallée du Rhône, Comté et Lorraine. Soutenus par des documents figurés de bonne qualité tant formelle qu'informatrice, les textes livrent des cas, monographiques ou régionaux, exemplaires de la diversité des situations mais aussi de quelques tendances partagées par tous, et pas seulement les inévitables difficultés à recueillir, dans les archives aussi bien que sur le terrain, les traces des occupations les plus anciennes. Sur l'implantation des bourgs castraux, l'influence du réseau de peuplement préexistant et l'antériorité de l'occupation du site que constatent Daniel Pichot par les textes et Frédérique Fromentin par les données archéologiques pour Vitré peuvent être en effet largement généralisées : dans la Basse-Bretagne présentée par Patrick Kernevez et Régis Le Gall-Tanguy, l'association du réseau viaire antique avec les 30 agglomérations d'origine castrale recensées dans la région « est quasi constante » (p. 32) ; sur la marche bretonne étudiée par Jean-Claude Meuret, grâce à l'analyse « des données archéologiques les plus récentes... », il n'est plus possible d'affirmer que les villes... ne se sont développées qu'au Moyen Âge central à partir de la seule volonté des souverains bretons de défendre leur frontière. Plusieurs d'entre elles montrent d'importantes traces d'une présence antérieure. Dans plusieurs cas, les apparentes créations du XI^e siècle ne sont en fait que des glissements de sites habités vers des topographies plus défendables. Si l'on ajoute que les premiers textes du XI^e siècle révèlent souvent l'existence de foires ou marchés antérieurs, rien ne permet

plus de dénier à ces premières agglomérations du premier Moyen Âge le statut de protovilles, surtout pas le fait qu'elles n'étaient pas construites en pierre » (p. 59). Mais tout est question d'échelle car, pour Jean-Pierre Leguay, le duché de Bretagne « est resté sous-urbanisé jusqu'au XIV^e siècle » : il a fallu attendre les lendemains de la guerre de Succession (1341-1364) pour voir se développer... la vingtaine de « localités qui s'étaient contentées de vivre depuis leur apparition aux X^e-XII^e siècles au pied d'une forteresse » (p. 65). Pour cet auteur, le développement urbain dans la région se fait même au prix d'un effacement du château par son intégration dans la fortification urbaine : c'est quand le château est nié et devient un dispositif indistinct des autres éléments militaires de l'agglomération que celle-ci se pare des attributs de la modernité urbaine (p. 66).

De toute façon, le château, même s'il s'ajoute à des caractères anciens de centralité, ne suffit pas à expliquer la naissance d'une ville : le rang du fondateur ou du protecteur est essentiel. Jean-Luc Fray se méfie à juste raison de l'Histoire « rétrospective des réussites programmées » (p. 231), mais il est obligé de constater qu'en Lorraine « les meilleures réussites ont un fondateur de rang princier », sont dues à la protection du duc ou des comtes de Bar, de Luxembourg ou de Sarrebruck (p. 232). Même constat en Champagne du Nord pour Jackie Lusse qui écrit que « seules les places stratégiques tenues par les comtes de Champagne ainsi que les résidences des comtes de Reims et des seigneurs de Saint-Dizier devinrent ce que Michel Bur a appelé « de petites villes au riche patrimoine architectural... » » (p. 110). Le cas de Montferrand en Auvergne, présenté par Josiane Teyssot et Romain Pommier, est aussi exemplaire : c'est la troisième « bonne ville » du comté aux XIV^e et XV^e siècles, à l'origine de laquelle se situe la forteresse érigée vers 1120 par le comte à moins de 2 km de la cité épiscopale de Clermont (p. 115 *sq.*). Ici comme largement ailleurs, notamment dans la Touraine présentée par Anne Moreau, « si tous les châteaux mentionnés entre le X^e et le XII^e siècle n'ont pas donné naissance à des agglomérations, quasiment toutes les petites villes... de la fin du Moyen Âge sont des agglomérations castrales » (p. 163). Sans oublier l'*invecchiamento* dont Monique Bourrin rappelle l'importance au moins pour le Bas-Languedoc (p. 213) et sans ignorer les nombreux échecs d'expansion des bourgs castraux, il est vrai que ceux-là apparaissent bien comme étant à l'origine d'une bonne part du réseau des villes secondaires françaises d'aujourd'hui.

Patrice BECK

François Foronda (dir.), *Avant le contrat social. Le contrat politique dans l'Occident médiéval XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, Collection « Histoire ancienne et médiévale », 107, 2011, 726 p.

Si le titre de cet ouvrage, qui présente les communications d'un colloque organisé à Madrid en avril 2008, est un clin d'œil évident à Rousseau, le philosophe n'est convoqué que pour avoir ouvert, mieux que d'autres avant lui, un nouveau domaine d'interrogations, celui de la « production sociétale de l'État ». Ce sont les travaux de trois médiévistes actuels qui sont convoqués pour justifier l'étude du lien entre gouvernants et gouvernés sous la forme du contrat. Le premier est Jean-Philippe Genet, qui signe aussi une des conclusions et dont les travaux sur la genèse de l'État moderne – expression employée dans l'introduction de François Foronda avec des guillemets qui créent, plutôt qu'une mise à distance, une véritable connivence – inspirent largement la réflexion proposée. Malgré les mises en garde contre

une vision trop exclusivement culturelle des phénomènes politiques et la volonté de mettre l'accent moins sur l'institution que sur la société politique dans son ensemble, c'est bien la question du développement de l'État dans les derniers siècles du Moyen Âge qui est ici abordée. Le deuxième historien est évoqué au tout début de l'article de Patrick Boucheron : il s'agit d'Alain Boureau qui, en montrant dans un article de 1991 l'existence, chez Pierre de Jean Olivi, d'une théorie contractuelle de la royauté fondée sur celle des sacrements, dénoua les liens, tissés à partir de Rousseau, entre contractualité et démocratie. Délesté de cette connotation démocratique, le contrat politique est un instrument dont on peut suivre, sans risque d'une lecture téléologique, les significations et les usages. Le troisième est, comme le rappelle Claude Gauvard, Jacques Le Goff, qui, dans sa célèbre analyse anthropologique de l'hommage, incitait l'historien à diffracter l'alliance dans toutes ses composantes, telles que le don, l'amitié ou le rituel.

Le « pactisme » aragonais constitue la source de la réflexion sur le contrat social médiéval et c'est pour interroger la pertinence de la notion pour la Castille, puis pour le reste de la péninsule Ibérique, que François Foronda et Ana Isabel Carrasco Machado ont dirigé une série de séminaires à partir de 2005. Ces travaux collectifs, qui ont permis de rejeter définitivement le cliché d'un royaume d'Aragon « pactiste » face à une Castille qui ne serait qu'« absolutiste », ont donné lieu à la publication de deux volumes : *Du contrat politique au contrat d'alliance. Cultures et sociétés politiques dans la péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge*, Toulouse, Méridiennes, 2007, 404 p., et *El contrato político en la Corona de Castilla. Cultura y sociedad política entre los siglos X al XVI*, Madrid, Dykinson, 2008, 514 p. Le premier, qui rassemble 11 articles, met surtout l'accent sur la pratique du contrat nobiliaire au XV^e siècle et réserve une place de choix au *Seguro de Tordesillas* (1439). Le second, qui rassemble une quinzaine d'articles rédigés en espagnol, donne la part belle au phénomène des ligues et aux associations des élites urbaines.

Le livre qui vient de paraître à Paris clôt donc une longue enquête. Il est centré sur la fin du Moyen Âge, avec une prédilection pour le XV^e siècle, bien que plusieurs articles puissent faire référence à des situations plus anciennes et que l'article de Mario Ascheri concerne les IX^e-XII^e siècles. Bien que la péninsule Ibérique y occupe toujours une place de choix, avec presque un tiers des articles, le volume étend la problématique du contrat politique au reste de l'Occident. Il est structuré en cinq parties précédées chacune d'une introduction qui pointe les enjeux du sujet à travers une mise en perspective historiographique et théorique. Nul doute que ces contributions synthétiques constituent des moments forts de la lecture. Les articles sont publiés en italien, en castillan, en anglais et en français. La première partie, consacrée à la péninsule Italienne, rassemble six contributions, la deuxième, sur l'Empire, deux, la troisième, sur la France, six, la quatrième, sur l'Angleterre, cinq et la dernière, sur la péninsule Ibérique, neuf. On ne peut que souligner la représentation modeste de l'Empire – même si la publication, en annexe, des résumés des articles qui n'ont pu être publiés montre que deux autres contributions auraient dû prendre place dans cette partie – et l'absence non justifiée des royaumes scandinaves, de la Pologne et de la Hongrie : cette sous-représentation et ces lacunes ne s'expliquent nullement par la moindre pertinence de la problématique pour ces régions. Jean-Marie Moeglin souligne au contraire que l'Empire apparaît à la fin du Moyen Âge comme « un laboratoire du contrat politique institutionnalisé ». Il précise que la pratique de l'élection, au plus haut niveau de l'Empire mais aussi dans les évêchés, offre un cadre de choix pour l'étude de « l'institutionnalisation des contrats » et du constitutionnalisme, ce que François Foronda appelait aussi de ses vœux à la fin de son introduction. Nul doute que les trois monarchies scandinaves, la Suède, le Danemark et, du moins pour le XV^e siècle, la Norvège, auraient pu fournir sur ce point un beau

champ d'exploration, mais l'ouvrage reste roboratif et la thématique élective est soulevée dans bien d'autres contextes. Ainsi, l'article de Mathieu Olivier sur les relations entre l'Ordre teutonique et les états de Prusse dans la première moitié du XV^e siècle en offre un bel exemple puisque c'était à l'occasion de l'élection des grands maîtres que les états, du moins à partir de 1413-1414, présentaient systématiquement leurs requêtes. Cette thématique du contrat noué ou dévoilé à la faveur d'une élection se retrouve dans l'article de Jorge Díaz Ibáñez au sujet des pactes scellés dans les villes castillanes à l'occasion des élections épiscopales ou, toujours dans la dernière partie, dans la contribution de Luís Miguel Duarte sur les Cortes de Coimbra qui permirent, en 1385, sous la pression déterminante des représentants des villes, l'élection de Jean I^{er}, « le messie de Lisbonne », et la mise en place du pacte « à l'anglaise », mais bien éphémère, entre le roi et son peuple.

Le contrat apparaît bien souvent lié à l'idéal d'une monarchie mixte comme le suggère Aude Mairey en interprétant, de Geoffroy de Monmouth à John Fortescue, le mythe de l'origine troyenne des Anglais et comme le soulignent les articles d'Edouard Juncosa Bon, sur l'Aragon, celui de Juan Carrasco Pérez, sur le cas navarrais ou encore ceux de Jan Dumolyn et Jelle Haemers, qui montrent comment les Flamands peuvent justifier leur droit à la révolte face à un souverain qui a rompu son contrat. Mais il peut aussi permettre un renforcement du pouvoir souverain. Ainsi, Armand Jamme signe, d'une plume virtuose, un long article qui, à coup sûr, fera date sur la contractualité dans l'État pontifical. Cette relecture ambitieuse de la vie politique de l'Italie centrale entre la fin du XII^e siècle et le début du XVI^e siècle éclaire la manière dont la papauté a réussi, par la négociation, à obtenir la soumission de ses sujets et à créer un État moderne. María Asenjo González et Ana Isabel Carrasco Manchado montrent la nécessité des contrats dans des régions, comme la Castille, où se construit un pouvoir absolu. L'article d'Ángel Galán Sánchez va aussi dans ce sens en proposant une interprétation originale de l'intégration des musulmans de Grenade au royaume de Castille à travers un « pacte fiscal ».

Des formes anciennes de contrat entre le roi et ses vassaux peuvent, comme le montrent Pierre Savy pour l'hommage féodal dans le Milanais et Caroline Burt pour l'exercice de la justice en Angleterre, trouver au XV^e siècle des expressions tout à fait neuves et adaptées au renforcement des pouvoirs princiers ou royaux. On ne peut ignorer le rôle des serments d'obéissance à la fin du Moyen Âge : Corinne Leveleux-Teixeira propose, à partir des textes de l'administration royale au sujet des serments de fidélité prêtés au roi Charles VI entre 1401 et 1415, une analyse efficace de la manière dont ces serments, formules archaïques qui sont généralement moins que des contrats, s'institutionnalisent à partir du moment où l'ordonnance royale et les officiers du roi sont, plus que le roi lui-même, placés au cœur du processus, « où l'accent est mis sur la structure d'obéissance plus que sur les agents, variables, qui président au fonctionnement de cette structure ». C'est en scrutant attentivement le vocabulaire utilisé dans les sources, diplomatiques comme historiographiques, que de tels résultats sont possibles, et on retiendra ainsi l'analyse prudente et précise de Bénédicte Sère sur le vocabulaire de l'amitié dans les pactes d'alliance de Louis d'Orléans ou la manière dont Armand Jamme éclaire le passage d'une expression généalogique des rapports entre le pape et ses sujets, fils destinés à obéir, à un vocabulaire technique et contractuel.

Alain Boureau, à travers une relecture de l'affaire Délicieux et de ses conséquences albigeoises, indique que la souveraineté peut se construire à l'échelon local, de manière horizontale et non verticale comme le conçoit la scolastique. Plusieurs articles explorent cet aspect au sein des sociétés politiques urbaines. Christian D. Liddy et Jorge Díaz Ibáñez montrent comment de véritables partis, nés de pactes, peuvent être observés dans le cadre urbain en Angleterre et en Castille. Le

rôle des acteurs politiques issus du monde urbain et celui des villes elles-mêmes dans les différentes assemblées sont par ailleurs mis en lumière dans un grand nombre de contributions (l'espace manque pour les citer toutes), mais un discours contractuel n'annonce pas toujours un partage mieux défini des pouvoirs comme le souligne aussi Massimo Della Misericordia pour les communautés milanaises à une époque où le corps électoral se réduit au profit d'une élite chargée de les « représenter ».

En jouant avec les échelles ou en prenant comme support de l'investigation des documents d'une réjouissante variété, les articles proposent de riches pistes de réflexion, qui donnent à penser jusque dans leurs contradictions. Le « contrat politique » peut être interprété dans des sens différents, selon qu'il est personnel ou collectif, et l'ouvrage, loin d'occulter ces difficultés, en pointe de multiples aspects. Tout l'enjeu est donc de comprendre la notion même de contrat, de l'alliance souple au contrat scellé, de l'accord tacite au pacte ritualisé et de saisir son rôle, entre loi et morale (comme le rappelle l'article de Christopher Fletcher), pour chacun des pouvoirs en concurrence. Si l'Italie est, comme la définit Patrick Boucheron, une « terre de contrats » en raison même de la multiplicité des structures politiques qui doivent s'y articuler, si la culture pactiste apparaît comme le moteur de la vie politique en péninsule Ibérique et si, comme l'affirme Claude Gauvard, domine en France une société contractuelle, on est presque surpris de lire les réticences de John Watt à appliquer les mêmes formules pour l'Angleterre. Le Royaume où fut très tôt mis en lumière le *bastard feudalism* ne serait pas, contre toute attente, terre d'élection du contrat politique ? Si, mais comme le souligne John Watt, une lecture contractualiste des relations entre le roi et le Royaume ne permet pas seule de saisir les évolutions politiques les plus marquantes de la fin du Moyen Âge. La remarque est pertinente, et les réflexions d'Alain Boureau sur la manière dont la pensée scolastique saisit le pacte, une relation individuelle et verticale avec le souverain, en donnent un exemple : la multiplication des pactes au moment où l'absolutisme prend son essor ne peut dissimuler le pacte qui surpasse tous les autres, celui entre le roi et Dieu.

Cette publication est sans aucun doute un appel à poursuivre la recherche et elle ouvre de vastes perspectives et, comme le souligne dans la seconde conclusion José Manuel Nieto Soria, le contrat demeure un concept historiographique fécond. Ce volume n'intéressera pas seulement les spécialistes des régions concernées, car il renferme aussi, par l'ambition des interprétations proposées et malgré l'absence d'une bibliographie et d'un index, un beau manuel d'histoire de la vie politique à la fin du Moyen Âge.

Corinne PÉNEAU

Mathieu Arnoux et Olivier Guyotjeannin (dir.), *Tabellions et tabellionages dans la France médiévale et moderne*, Paris, École des chartes, Collection « Mémoires et documents de l'École des chartes », 90, 2011, 565 p.

Mathieu Arnoux et Olivier Guyotjeannin rassemblent ici 20 communications issues de deux rencontres organisées conjointement par l'université Paris-VII-Denis-Diderot et l'École nationale des chartes, et qui se sont tenues les 23-24 septembre 2005 et 7 septembre 2007. Il n'en fallait pas moins pour revenir sur ce sujet complexe et délaissé des chercheurs depuis fort longtemps – l'article de référence cité par nombre des intervenants est celui de Robert-Henri Bautier, certes fondateur, mais publié en 1958...

Dans une première partie intitulée « Questionnaires », qui tient lieu d'introduction, les deux organisateurs s'attachent à ouvrir quelques grandes lignes de réflexion. Mathieu Arnoux expose les évolutions et les multiplications de formes de l'acte écrit dans le duché de Normandie : charte latine, acte de juridiction gracieuse, acte sous seing privé ; le tabellion apparaît à la toute fin du XIII^e siècle. Olivier Guyotjeannin, à travers une analyse diplomatique, questionne le sens même du mot *tabellion*, en exposant les facteurs de variation – coutumes locales, conjoncture – des titres et des fonctions qui lui sont attachés, puis se penche sur les rapports entre tabellionage du Nord et notariat du Sud, invitant à s'interroger sur la pertinence d'une partition nette entre les deux institutions.

La deuxième partie, « Les marchés de l'écrit », met en avant une concurrence réelle entre des institutions variées. Le basculement vers la prééminence des tabellions ou notaires se fait au tournant des XIII^e et XIV^e siècles. À Paris, les notaires du Châtelet se substituent à l'official de l'évêque et à celui de l'archidiacre (Julie Claustre-Mayade et Caroline Bourlet). La proximité géographique et l'utilisation du français semblent des facteurs d'explication pour la Picardie (Ghislain Brunel). En Flandre, l'arrivée de notaires italiens spécialistes des questions de commerce et de finances, dans des villes comme Bruges ou Damme, pousse les administrations à se moderniser en installant des notaires autochtones (Walter Prevenier). L'Angleterre voit cependant se prolonger la cohabitation de deux types de rédacteurs d'actes, les notaires et les *scriveners*, sans que la différence entre les deux puisse être clairement établie (Nigel Ramsay). À ce point, de manière singulière, Laetitia Renault traite le cas particulier de la campagne du Neubourg, au sud de Rouen, où les actes de crédit, répartis en neuf types, représentent près de 40 % de l'activité du tabellion.

« Territoires du tabellionage », la troisième partie, s'arrête sur quelques cas exemplaires de « terres à registres ». Ces zones géographiques ont en effet laissé une production importante : un total d'environ 300 registres de 1310 à 1599 sont conservés aux Archives départementales de Côte-d'Or, 158 pour la vicomté de Rouen entre 1350 et 1499, 116 pour le pays dunois dans la période 1368-1500, 139 enfin pour le notariat du Châtelet d'Orléans entre 1385 et 1500. Cette profusion met d'autant mieux en relief le caractère « désolé » de contrées dépourvues d'archives de tabellions. Elle ne doit pas masquer non plus les grandes nuances de fonctionnement. La conservation centralisée mise en place au XIV^e siècle a ainsi pu assurer le rassemblement des protocoles de tout le bailliage de Dijon, avant de disparaître en 1477 pour renaître au cours du XVIII^e siècle (Gérard Moysse) ; tandis que dans les autres lieux mentionnés, il s'agit surtout d'heureux hasards des aléas de la conservation. Les études qui suivent, de Philippe Cailleux pour Rouen, Françoise Michaud-Fréjaville pour Châteaudun et Kouky Fianu pour Orléans, exposent les modes de recrutement et de formation des tabellions et notaires, les relations entre offices, la forme des registres, les modalités de rédaction des actes.

Ces derniers éléments amènent vers la quatrième partie consacrée aux « Tabellions au travail », dont les articles explorent en partie les mêmes axes de recherche. Les registres de la Puisaye et du Nivernais mêlent parfois les domaines gracieux et contentieux, le tabellion apparaît alors comme le dépositaire de l'écrit administratif dans le cadre de son ressort ; le discours, la langue, le vocabulaire et les formulaires sont aussi examinés, tout comme la présence de plus en plus fréquente de la signature qui octroie à la minute une valeur d'original (Jean-Baptiste Raze). À Alençon, il est possible de suivre, fait exceptionnel, tout le processus de rédaction d'un acte par le tabellion, du brouillon au registre et jusqu'à l'expédition, et de noter les modifications qui apparaissent à chaque étape (Isabelle Bretthauer). Pour Caen, ce sont 29 registres conservés pour la période 1356-1500 qui permettent à la fois d'étudier la profession de tabellion et de comprendre les différentes étapes de la vie d'un acte,

de sa rédaction à sa conservation dans le « souci de la continuité du service public » (Denise Angers).

La cinquième partie s'intéresse aux « Tabellions et notaires en société ». À Orléans, les notaires de l'université, mal connus par manque de sources, exercent des fonctions variées, de l'expédition des diplômes universitaires aux interventions dans les conflits entre l'*alma mater* et la ville d'Orléans ; une étude prosopographique tend à prouver qu'ils ne forment pas un groupe spécifique (Charles Vulliez). Deux articles plus techniques suivent. Le premier, qui s'intéresse aux seings manuels des tabellions en Normandie, s'attache à démontrer qu'ils sont influencés par ceux de la chancellerie royale, elle-même inspirée des officialités ecclésiastiques et influençant en retour les formes de ces dernières ; la signature des tabellions, outre sa valeur d'authentification acquise au fil du temps, est la « présence manifeste », par sa proximité graphique avec celles de la chancellerie, du pouvoir royal sur tout le Royaume (Claude Jeay). Le second traite, à travers l'exemple du régime dotal séparatiste de la coutume de Normandie, de la capacité du tabellion à contourner cette règle par l'insertion de diverses clauses, à l'assouplir, toujours dans l'intérêt de ses clients, et même jusqu'à faire évoluer la norme à partir de sa pratique (Virginie Lemonnier-Lesage).

La sixième partie est consacrée aux « Tabellions de l'âge moderne ». Olivier Poncet propose un va-et-vient entre des textes normatifs produits de 1542 à 1597, illustrant les revirements de la monarchie au sujet de cette institution, et l'exemple d'un tabellion troyen du XVI^e siècle. Les « hommes de contrats » de la banlieue parisienne, portant d'abord le titre de « tabellion », prennent de façon quasi simultanée celui de « notaire » au cours des années 1730-1740 (Marie-Françoise Limon-Bonnet). Enfin, le cas de la Flandre et du Hainaut nouvellement conquis est évoqué : tandis que l'institution du tabellionage régresse dans le reste du Royaume, elle est implantée *ex nihilo* dans cette province qui la défendra jusqu'à la Révolution (Olivier Poncet à nouveau).

Au terme de ces présentations, deux questions aiguillonnent l'ensemble des exposés, comme le remarque Albert Rigaudière dans ses conclusions : existe-t-il une « spécificité septentrionale fondamentale du tabellionage » ? Comment arrive-t-on, à la fin de l'époque médiévale, « malgré la pluralité des acteurs présents sur le marché, à une aussi forte convergence des usages et des actes » ? En dépit d'un découpage en sept grandes parties (la dernière consacrée aux conclusions) un peu artificiel – les parties une, six et sept présentent une réelle unité, tandis que la répartition des articles entre les parties deux à cinq peut sembler davantage arbitraire – et même si cet ouvrage n'a pas la prétention de répondre à ces questions dans leur intégralité, il a le grand mérite, à travers la multiplicité des approches proposées (géographiques, temporelles, techniques, sociales, économiques), d'apporter de nombreux éléments de réflexion nouveaux et d'affirmer un intérêt renouvelé pour ce champ de la recherche.

Anne HOCQUELLET

Philippe Contamine et Laurent Vissière (dir.), *Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux, XIII^e-XXI^e siècle*, Actes du colloque international de Thouars, 8-10 juin 2006, Paris, Publications de la Société de l'histoire de France, 2010, 396 p.

La parution des actes du colloque de Thouars est une belle entreprise qui vient compléter utilement une réflexion engagée depuis quelques décennies sur la constitution des fonds d'archives et les processus qui président à la conservation et

à l'archivage. La prise de conscience de la valeur et de l'ampleur des fonds privés mentionnée à la fin de l'ouvrage par Éric Mension-Rigaut semble récente à l'échelle de leur histoire, mais riche de promesses. L'ouvrage comprend 21 contributions allant du Moyen Âge à nos jours, couvrant la France sans s'interdire de stimulantes incursions en Italie, Allemagne, Angleterre ou Espagne. Les enjeux du projet sont rappelés par Joseph Morsel dans une remarquable introduction. L'auteur tente d'abord de définir cet objet spécifiquement français qu'est le chartrier. Le terme, qui n'acquiert sa signification de « fonds d'archives » qu'au cours du XX^e siècle, conserve jusqu'à aujourd'hui une coloration abbatiale et châtelaine que Bruno Galland met en évidence en retraçant la politique menée en matière d'archives pendant la Révolution française. Malgré la destruction de quelques fonds emblématiques, comme les chartriers des Rohan ou des Condé, la défiance vis-à-vis de ce qui était devenu les symboles de l'Ancien Régime s'est traduite par une politique de destruction inégale et partielle. Longtemps tenus secrets, les chartriers familiaux font aujourd'hui l'objet d'un intérêt récent et d'une prise de conscience de la part de leurs propriétaires, comme le montrent Claude-Isabelle Brelot (« Des chartriers aux papiers de famille et à l'organisation de la conservation [XIX^e-XX^e siècles] ») et Éric Mension-Rigaut (« La noblesse contemporaine et ses archives : entre naufrages et sauvegardes »). Le chartrier n'est pas conçu ici dans un but purement archivistique, mais avec l'ambition de l'aborder comme un objet d'histoire. Il ne s'agit pas seulement de s'interroger sur les usages de l'écrit, mais sur le sens de l'archivage, la raison de la conservation, de l'organisation et de la transmission des documents qui vont composer le chartrier ; distinguer la production des actes et la conservation et l'archivage, qui n'obéissent pas à la même logique. Destiné à la transmission, le chartrier est « un objet vivant » (Laurent Bourquin) qui évolue au fil du temps, de ses propriétaires et de leurs motivations.

À tout seigneur tout honneur : le lieu s'imposait d'évidence pour recevoir ce colloque, et le chartrier de Thouars, plus vaste fonds « d'archives privées » de France, a fait l'objet de pas moins de cinq communications. Ce fonds exceptionnel constitue un ensemble de références qui permet d'illustrer les types de traitement que peut permettre un chartrier privé. Christine Nougaret, en retraçant le parcours exemplaire du chartrier de Thouars entre la Révolution et la fin du XX^e siècle, rappelle que cet objet singulier tient une place à part dans l'archivistique : ainsi le classement réalisé par Charles Samaran en 1928 est-il devenu ensuite un modèle officiel de classement des archives privées.

L'autre grand mérite de ce colloque est d'attirer l'attention sur l'aristocratie laïque, souvent négligée en matière d'archives par rapport aux communautés ecclésiastiques, aux pouvoirs princiers ou aux communes. En Italie, les registres produits par l'aristocratie seigneuriale intermédiaire, étudiés par Pierre Savy, permettent à celle-ci d'affirmer une indépendance face aux villes et à l'Église. Les archives jouent alors un rôle primordial dans la constitution de l'État d'abord, puis dans la construction d'une conscience familiale (« Un aspect méconnu du paysage documentaire italien à la fin du Moyen Âge : la production de registres en milieu seigneurial »).

Archives familiales, les chartriers entretiennent un lien étroit avec la conscience dynastique et jouent un rôle central dans la constitution et la représentation sociale de l'aristocratie seigneuriale ; et c'est sur ce point que la publication prend toute sa profondeur. Ce thème de la *memoria* met en rapport le processus conscient de l'archivage avec la constitution d'un discours sur les origines et l'affirmation de soi. Les évolutions du chartrier reflètent alors les évolutions propres des destins familiaux. C'est sans doute dans cette mise en rapport de l'histoire des fonds avec les trajectoires familiales, personnelles et les évolutions sociales culturelles et économiques du temps que la publication se fait la plus pertinente. À travers deux exemples remarquables

de cartulaires laïques du XIV^e siècle, Stephen O'Connor montre parfaitement que la constitution d'un chartrier accompagne les gradations sociales de la famille. Au-delà de leurs différences, les deux cartulaires témoignent d'une même motivation, celle de la transition et d'une remarquable ascension sociale (« Les cartulaires laïques en Angleterre au Moyen Âge : des exemples bourgeois »). En France, la composition et l'utilisation du chartrier évoluent dans le temps, au gré des besoins et des aspirations des propriétaires. Instrument probatoire d'une qualité et d'un statut, il nourrit la fièvre généalogique qui se fait jour au XVII^e siècle en France (Olivier Poncet, « L'usage des chartriers seigneuriaux par les érudits et généalogistes en France dans la première moitié du XVII^e siècle »). Au XVIII^e siècle, c'est dans leur chartrier que les seigneurs, désireux de défendre ou d'affirmer des droits seigneuriaux contestés, vont puiser les outils de leur combat juridique (Laurent Bourquin, « Mémoire familiale, mémoire seigneuriale : le chartrier de Chalancey [XV^e-XIX^e siècle] »). Au XIX^e siècle, la destinée des archives des d'Arenberg révèle l'adaptation aux nouveaux cadres nationaux des différentes branches d'une des plus grandes familles de l'aristocratie européenne (Bertrand Goujon, « Entre lieux de la mémoire familiale et fonds oubliés : les archives privées de la maison d'Arenberg »).

Le chartrier devient alors le témoin tout autant que la manifestation des gradations sociales des familles. À travers les archives d'une riche famille comtale de la noblesse toscane, rebelle à l'autorité communale siennoise, Aude Cirier montre ainsi la construction simultanée d'un pouvoir seigneurial, d'une identité et d'une histoire familiale, cette mémoire lignagère devenant le vecteur de la cohésion et de la survie du groupe familial (« Identité nobiliaire et archives en Italie : construction d'une mémoire familiale, les archives Pannocchieschi d'Elci [XIII^e-XIX^e siècle] »). Ce processus se retrouve dans les archives de la maison de Reuss en Thuringe, étudiées par Thomas Nicklas ; pages remarquables où l'auteur montre comment les archives d'une famille éclatée en différentes branches et différentes seigneuries issues des divisions dynastiques servent à maintenir une conscience familiale et dynastique en même temps qu'une indépendance face aux appétits des grandes principautés concurrentes (« Les archives de la maison de Reuss en Thuringe : archives de seigneuries, archives de principauté, archives d'État »).

L'objectif ambitieux des organisateurs est pleinement rempli. Les contributions ici réunies dévoilent les multiples facettes d'un objet dont les enseignements sont, au vu des perspectives ouvertes par les auteurs, encore à enrichir. Espérons que la parution de ce volume fort instructif puisse permettre l'ouverture aux chercheurs et assurer la conservation de ces nombreux fonds privés qui dorment encore trop souvent dans des lieux inadaptes.

Vincent CORRIOL

Nicolas Monceau (dir.), *Istanbul. Histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, Collection « Bouquins », 2010, 1431 p.

Treize auteurs, pour la plupart issus de l'Institut français d'études anatoliennes-Georges Dumézil à Istanbul ou enseignants-chercheurs dans les universités de la ville et à l'INALCO, ont contribué autour de Nicolas Rondeau, spécialiste de l'histoire de la Turquie au temps présent, à cet ouvrage collectif, véritable polyphonie d'une grande unité de ton. Deux sont turcs ou d'origine turque, outre Stéphane Yerasimos, né à Istanbul dans une famille grecque orthodoxe. J'insiste à dessein sur la diversité de

l'équipe chargée de l'approche interculturelle de cette ville multiculturelle, pont entre l'Europe et l'Asie et qui fut capitale de trois empires méditerranéens successifs. Le livre qui arrive à point nommé, tant s'est aggravée l'incompréhension entre nos deux pays et tant sont nombreux et novateurs les travaux récents des historiens turcs dont la langue demeure peu accessible aux occidentaux, privilégie l'histoire de la ville, de l'urbanisme, de l'architecture, de la démographie, de la culture urbaine, des sociétés, un pluriel qu'illustre à merveille le chapitre « Voix plurielles » qui donne la parole aux poètes turcs d'origine juive, arménienne, kurde et levantine ou à l'opposant communiste Nâzim Hikmet. Istanbul demeure constamment le centre du livre, non la Turquie ou, auparavant l'Empire byzantin, et la ville est saisie à un moment où la cité bimillénaire, promue capitale européenne de la culture en 2010, est confrontée à des bouleversements très rapides qui ont nom : modernisation.

Le livre compte quatre parties de poids égal, d'abord l'Histoire, puis des Promenades dans la ville, dix des contributeurs s'adjuant la visite d'un lieu, le mot itinéraire n'aurait pas convenu à cause de sa connotation aux guides touristiques, ce que n'est en aucun cas ce livre, ainsi Frédéric Hitzel retrace l'histoire des artistes européens dans la ville, rarement à la cour du sultan, Nicolas Monceau visite les cafés fréquentés par Orhan Pamuk, le prix Nobel 2006 de littérature dont la stature et le courage politique dominent l'actualité culturelle de la ville. L'anthologie fait sa place aux sources occidentales (Barbaro et son récit de la conquête par Mehmet II), aux poètes, notamment à Gautier, Lamartine et Nerval, à Pierre Loti bien entendu, mais surtout aux jeunes écrivains turcs dont de nombreux textes sont ici traduits pour la première fois, sous forme d'extraits qui témoignent de la vitalité de la littérature stambouliote, car le choix des éditeurs s'est porté exclusivement sur ceux qui avaient en commun de parler de leur ville pour aider à en dresser un portrait nuancé par la pluralité des approches. Enfin, le dictionnaire présente sous forme de rubriques plus ou moins développées et classées alphabétiquement les quartiers de la ville, ses monuments, les hommes qui à des titres divers ont leur nom lié à Istanbul, la vie dans la ville (alimentation, boissons, narguilé, art contemporain, califat, football, car Istanbul compte trois grands clubs qui se distinguent tour à tour dans les compétitions européennes, calligraphie, hans ou caravansérails, citernes, mausolées, musique, tapis et on arrêtera là l'énumération à laquelle rien n'a, semble-t-il, échappé, pas même les turbulences de la vie nocturne). Viennent encore un glossaire bienvenu des termes turcs (4 pages), une chronologie de 12 pages et une bibliographie d'une trentaine de pages. L'index très complet clôt utilement l'ouvrage. Le livre n'oublie jamais l'histoire, mais n'écarte pas non plus le quotidien, il écoute battre le cœur de la ville, souligne D. Rondeau dans l'avant-propos.

Riche de son passé deux fois millénaire, longtemps tournée vers l'Europe, ses arts et ses lettres, dont les écrivains et les peintres soucieux d'orientalisme la décrivaient avec des sentiments où dominait la nostalgie, la ville est devenue à partir des années 1960 une métropole tentaculaire, la plus grande et peuplée des bords de la Méditerranée, sous l'effet des migrations de paysans anatoliens et d'un développement proliférant qui a multiplié les *gecekondu*, les habitations poussées en une nuit, un habitat spontané et précaire de contreplaqué qui présenterait une meilleure résistance aux secousses sismiques que bien des immeubles de béton construits sans précaution, mais que la pioche de démolisseurs au service de la spéculation foncière protégée par des fonctionnaires corrompus ou serviles abat brutalement (lire la frémissante nouvelle de Yaşar Kemal). Les tremblements de terre ont pourtant ravagé plusieurs fois la ville, moins que les incendies qui galopaient dans une ville autrefois de bois et dont il subsiste des vestiges à côté de monuments que l'on jugerait infrangibles, Sainte-Sophie, aujourd'hui monument national, ou les mosquées de Sinan édifiées pour Suleyman et son entourage. Villas de bois, les *yali* du Bosphore, lieux

de villégiature ou pavillon de chasse et maison de plaisir, cachent mal leurs rides sous les couches ajoutées de couleurs vives. Pierre Pinon conduit l'étude des maisons d'Istanbul et des différents quartiers de la ville, aussi bien l'arménien Kumkapi que le juif Balat (divers plans aident le lecteur à se repérer).

Jean-Claude Cheynet et Béatrice Caseau ont écrit en 70 pages le premier chapitre d'histoire de la cité, depuis sa fondation par des colons de Mégare et sa refondation par Constantin jusqu'à la conquête ottomane. Ils évoquent les raisons militaires du choix de ce site unique, la proximité du *limes* danubien, l'urbanisme, les difficultés du ravitaillement, notamment en eau douce, la christianisation de la cité, son administration et les palais impériaux, la défense et les murailles, les retracent les étapes de l'histoire politique mouvementée, restauration macédonienne ou catastrophe de 1204 font sa place au patriarcat, à l'éducation, au rôle des lettrés, à celui des marchands italiens dans la vie économique, à l'importance de l'artisanat, concluent sur le rayonnement de la capitale, avant et après son effondrement, car l'héritage recueilli accéléra la Renaissance en Italie. Le second chapitre est posthume, confié à Stéphane Yerasimos († 2005) qui n'eut pas le temps de l'écrire, et dont les Éditions Citadelles et Mazenod ont autorisé la reproduction de sa contribution au livre publié en 2002 dans la collection « L'Art et les grandes cités ». C'est à un géographe-urbaniste, Jean-François Pérouse, qu'il est revenu de traiter de l'histoire d'Istanbul sous la république et de son entrée dans le XX^e siècle, et il donne un exposé magistral des bouleversements récents, de la croissance démographique qui, du fait de l'exode rural, aboutit à l'« anatolisisation » et à la perte du caractère cosmopolite qui était la marque du passé (en 1914, 40 % de la population était non musulmane, aujourd'hui les non-Turcs musulmans, y compris les Grecs appelés *Rum* et les Juifs sont moins de 1 %), ainsi que des transformations spatiales et environnementales dans une ville passée de 2 000 à 500 000 ha en trois quarts de siècle. Une croissance aussi rapide devance tous les projets des planificateurs, mais ici aussi la désindustrialisation ouvre la voie aux activités tertiaires, au tourisme de masse et au rayonnement culturel ou universitaire. La conclusion de Pérouse mériterait d'être citée *in extenso*, retenons-en cette vision : « ce qui a changé, c'est l'origine et le profil socioculturel des milieux dirigeants et les horizons de références idéologiques et géographiques de ceux-ci : Miami, Dubai, Singapour et Shanghai ont en partie remplacé Paris, Londres, Berlin ou Vienne comme modèles urbains de référence » d'une *ville-monde*.

Jean-Claude HOCQUET

Arnaud Brotons, Yannick Bruneton et Nathalie Kouamé (dir.), *État, religion et répression en Asie : Chine, Corée, Japon, Vietnam (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Éditions Karthala, 2011, 354 p.

Cet ouvrage collectif nous livre une foule d'analyses fascinantes sur les modes et raisons de la répression de certains mouvements religieux par les États d'Extrême-Orient – en nous amenant à réviser l'image commune d'une grande tolérance religieuse dans cette région.

Dans le premier chapitre, « La condamnation du moine Hônen dans le Japon du XIII^e siècle », Arnaud Brotons analyse subtilement les jeux de pouvoirs autour de Hônen, fondateur au Japon de l'école bouddhique de la Terre pure, Jôdo shû. En utilisant les thèses de Kuroda Toshio sur la multiplicité des « lignées de pouvoir » constituantes de l'État, Brotons montre que si les positions de Hônen (la récitation de

l'invocation au Bouddha comme seul moyen du salut) menaçaient une de ces lignées – les écoles religieuses établies –, la complexité même de cette structure étatique ralentit la répression en multipliant les possibilités de complicité et d'alliance.

C'est une configuration étatique très différente que nous trouvons dans la deuxième contribution, de Yannick Bruneton, sur les mesures antibouddhiques au début du XV^e siècle en Corée. En effet, la répression dont sont alors victimes les institutions bouddhiques est le fait d'une nouvelle dynastie à la recherche de sa légitimation. Ses dirigeants veulent briser le pouvoir politique et économique des écoles bouddhiques liées à l'ancien système et promouvoir le confucianisme, qui soutient et entretient une nouvelle couche de fonctionnaires. L'auteur montre que souvent le pouvoir monarchique modéra le zèle antibouddhique de ses fonctionnaires.

Nouvelle configuration encore dans le chapitre de Nathalie Kouamé sur les mesures antichrétiennes de Toyotomi Hideyoshi (1582-1598) où l'État est réduit à la figure de cet autocrate. Kouamé part du paradoxe que composent ses proclamations antichrétiennes, apparemment dépourvues d'ambiguïté, et la politique relativement tolérante que, nonobstant certaines actions spectaculaires, il appliqua en fait. Pour Kouamé, celles-ci, telle la fameuse exécution de 26 martyres en 1597, ne constituent, sur la toile de fond d'une politique d'acquisition du pouvoir très indifférente aux questions d'ordre religieux, que des « incidents », des signes de pouvoir, des allusions à une menace constante qui planait sur les étrangers, avec lesquels des relations commerciales étaient toujours désirées.

Dans la contribution de Vincent Goossaert, « La destruction des “temples immoraux” en Chine sous les Qing (1644-1898) », l'État n'est ni un autocrate, ni un système de lignées, ni un roi et ses conseillers. Il apparaît sous la forme de fonctionnaires locaux relativement autonomes dans les décisions qu'ils prennent, ou non, de réprimer certains cultes : ceux qu'ils appelaient “cultes immoraux”, *yinci* (qui n'est pas une catégorie officielle, mais une notion polémique). La frontière était de fait très floue entre les pratiques non orthodoxes et les *yinci* : Goossaert suggère l'importance des stratégies opportunistes des fonctionnaires qui décidaient ou non de réprimer les “cultes immoraux” – une stratégie qui pouvait payer mais n'était pas sans risque et réclamait que le fonctionnaire soit irréprochable.

Dans « La répression à l'encontre des “nouvelles religions” dans le Japon impérial (1868-1945) », Jean Pierre Berthon tente de comprendre l'acharnement de l'État à l'encontre des “nouvelles religions” fondées autour de personnalités charismatiques au début du XIX^e siècle. Rejetant l'analyse qui voit là une stratégie de l'appareil policier soucieux de justifier son existence après la destruction des cibles politiques (socialistes et communistes), Berthon remarque que l'attitude vis-à-vis de l'Empereur – un critère essentiel de l'“orthodoxie” – était sans doute un facteur décisif. Même si d'autres raisons, comme l'hostilité des religions établies, intervenaient nécessairement, ce sont en effet les mouvements religieux les moins enthousiastes vis-à-vis de l'Empereur qui furent le plus persécutés.

Jérémy Jammes analyse ensuite l'attitude, entre 1975 et nos jours, des autorités vietnamiennes vis-à-vis du mouvement caodaïste (selon certaines estimations 25 % de la population du Sud Vietnam), et surtout de la branche de Tay Ninh. Dans son analyse, une première période, entre 1975-1986, est caractérisée par une forte hostilité du Gouvernement, justifiée par l'activisme politique des dirigeants caodaïstes et exprimée dans des confiscations de biens, interdiction des activités caritatives ou éducatrices, voire des emprisonnements et exécutions. Lorsque le Vietnam adopta une nouvelle politique économique, la répression se fit plus subtile. Renonçant à restructurer/contrôler le caodaïsme en une organisation monolithique, l'État encouragea la multiplication des tendances, espérant sélectionner et récompenser les plus obéissantes, et transforma le Saint-Siège de Tay Ninh en un site touristique donc séculier.

En conséquence de quoi, aujourd'hui le mouvement semble plus hétérogène que jamais, même si, note Jammes, la branche Tai Ninh a su se ménager une véritable autonomie – à la fois du Gouvernement mais aussi de la masse des fidèles.

Dans le dernier chapitre, Nathalie Luca se demande ce qui peut rendre dans la République de Corée (elle évoque aussi le cas du Japon) une organisation religieuse inacceptable. Pour elle, on retrouve en Corée – avec ses 30 % de chrétiens et l'influence américaine – le même critère de l'« inacceptabilité » qu'aux États-Unis. En Corée aussi les Mormons, les Adventistes du 7^e jour et les Témoins de Jéhovah furent considérés comme inacceptables parce que leur message s'inscrivait en contre des valeurs fondamentales du christianisme ambiant, soit qu'ils mettaient leurs convictions religieuses devant leur participation citoyenne (dans le cas de la conscription militaire), qu'ils critiquaient radicalement les institutions politiques ou refusaient de voir dans la réussite économique la confirmation de l'élection de la nation dans sa Nouvelle Jérusalem. Luca note d'ailleurs que le protestantisme coréen marque le pas, car la crise de 1997 porta un coup fatal au lien supposé entre élection et prospérité.

On le voit cet ouvrage couvre une grande variété de situations. Il ne vise évidemment pas l'exhaustivité, mais les sujets sont fort bien choisis et représentatifs, et les analyses sont rigoureuses et riches. Il en ressort que s'il est au total vrai que la tolérance et le pluralisme religieux ont trouvé dans ces pays un accueil plus favorable qu'en Occident, leurs États ont néanmoins souvent tenté de réprimer certains mouvements pour une grande variété de raisons : leur caractère subversif soit manifeste, soit insidieux ; l'opportunisme des agents de l'État ; le désir d'instaurer une nouvelle orthodoxie ; les pressions de religions établies souvent complices de l'appareil étatique ; ou la volonté d'affirmation du pouvoir absolu. Précédé d'une excellente introduction à la complexité des rapports entre l'État et les religions, c'est un ouvrage tout à fait remarquable dont tout spécialiste de l'Asie orientale ou des religions fera son profit.

Olivier ANSART

Renaud Villard, *Du bien commun au mal nécessaire. Tyrannies, assassinats politiques et souveraineté en Italie vers 1470-vers 1600*, Rome, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome, 2008, 912 p.

Le livre de R. Villard est l'aboutissement d'une ambitieuse recherche doctorale consacrée à l'étude des crimes politiques dans l'Italie du Centre-nord entre le milieu du XV^e et la fin du XVI^e siècle. L'auteur y défend une thèse centrale qui vise à démontrer le rôle de la pensée et de la pratique du tyrannicide dans l'interprétation globale de la criminalité politique italienne, mais aussi de la stabilisation des souverainetés. À travers la figure du tyran, ses multiples modulations théoriques ou pratiques, conceptuelles ou sensibles, le lecteur se voit proposer une catégorie souple et évolutive qui imprègne l'action et la parole politiques. Le champ d'interprétation du phénomène est à la fois très classique et hors norme, il s'agit d'une Renaissance italienne centrée sur les années 1470-1570, mais sans solution de continuité avec le XIV^e siècle, et suivie de larges prolongements jusqu'en 1600. L'introduction et le premier chapitre donnent avec clarté les positions intellectuelles de l'auteur, les présupposés de sa démarche dans ce qu'elle intègre et aussi dans ce qu'elle écarte. En simplifiant, on dira qu'il s'agit de relire et de réinterpréter le sens d'une série d'événements (assassinats, complots, conjurations, luttes de factions), déjà connus grâce à des études

plus ou moins anciennes et de qualité variable, mais qui recèlent toutes d'inestimables ressources documentaires dont l'auteur a bénéficié. À cette strate érudite se superpose la longue série des travaux qui, depuis plus de trente ans, ont renouvelé les modèles interprétatifs des violences, en cherchant à les intégrer à la compréhension de l'espace public ; on peut penser à l'historiographie en langue anglaise sur les conjurations, les réseaux clientélares et les luttes de factions (L. Martines, W. Connell), ou encore à l'étude des crises politiques et diplomatiques au XV^e siècle (R. Fubini, M. Pellegrini). L'auteur prend ses distances avec des approches qui lui semblent surdéterminées par l'horizon étatique et le cloisonnement monographique, et il adopte une histoire de la violence centrée sur elle-même, en la dégageant de la référence aux États et à leurs historiens. Ce choix tactique décomplexé présente un avantage évident : il déblaie la voie à un essai où l'écriture unifiante viendra saisir tyrannie et tyrannicide dans un champ strictement discursif, façonné par des logiques textuelles, des stratégies narratives et des systèmes de représentations.

La première partie (*Les temps du crime*) met en évidence les corpus de textes, qui ont été interrogés sous le critère du crime politique. L'auteur souligne les effets de silence, d'occultation, de réécriture dans des documents appréhendés ici comme des récits ou des actes narratifs. Il prend en compte à la fois les crimes effectifs, mais aussi ceux qui sont projetés ou inventés – un choix méthodologique légitimé par cet autre réel que sont les rumeurs, les soupçons et les dénonciations en matière de complots visant à tuer. Un échantillon, volontairement réduit, fournit une sorte de courbe indicative du crime politique entre 1375 et 1600, révélant une densification entre 1465 et 1569. Par rapport au début du XV^e siècle (caractérisé par d'autres pratiques), le siècle de la conjuration se distingue de façon quantitative mais aussi qualitative : la préparation du groupe des conjurés, l'intention homicide et la publicisation du corps meurtri en sont les traits distinctifs. Au-delà des années 1570, le phénomène s'atténue, la rumeur et le fantôme criminel l'emportent, dans un monde où les princes ont appris à récupérer et manipuler l'imaginaire de la violence meurtrière, qui les avait autrefois menacés. À ce siècle de l'assassinat politique, l'auteur associe – au moins comme coïncidence chronologique – un siècle d'incarnation nouvelle de la tyrannie. Il s'agit de montrer par étapes, entre XIV^e et XVI^e siècle, l'émergence d'une figure qui envahit le langage politique : celle du tyran conçu non pas seulement comme mauvais prince, ennemi du bien commun, mais, de plus en plus, comme un homme de « l'inversion des valeurs », esclave du désir, porteur fantasmé de toutes les débauches. Après avoir passé en revue quelques grands textes classiques des XIII^e et XIV^e siècles (Thomas d'Aquin, Bartolo da Sassoferrato, Coluccio Salutati), l'auteur conclut à une impasse théorique, dont la nécessité tyrannicide n'émerge pas. En revanche, en déplaçant tous les critères d'identification (du champ conceptuel au charnel, des vices du mauvais gouvernement à l'animalité monstrueuse et transgressive), la divulgation des nouveaux stéréotypes de la débauche tyrannique – l'accusation d'homosexualité y occupe une place centrale comme le montre le cas de Pier-Luigi Farnèse – a infléchi le discours dominant, en écho avec les formes montantes de la violence politique. Dès lors, la question des modèles de circulation du tyran et du tyrannicide entre XV^e et XVI^e siècle est abordée à travers une alternative diffusionniste : présence séculaire des grandes références humanistes et des *exempla* de l'Antiquité (Catilina et Brutus), ou circulation de modèles récents qui entretiennent l'actualité des conjurations et des attentats ? Sans doute par réaction aux études littéraires et érudites ayant emphatisé l'imprégnation antiquisante (le conjuré jeune, idéaliste, et admirateur maladroit de Brutus), l'auteur défend la priorité de ce qu'il nomme la « mémoire courte » du crime politique.

La deuxième partie de la thèse examine la mise à mort, et elle place l'ensemble du raisonnement, comme la première partie, sous le préalable d'une analyse des

silences textuels. L'auteur reprend une série de narrations de la célèbre conjuration des Pazzi contre Laurent et Julien de Médicis (26 avril 1478), pour mettre en avant le non-dit des chroniqueurs, leur malaise devant le surgissement de violence, leur refus d'une causalité politique ; même les textes de Machiavel et Guichardin, qui donnent un sens fort à l'*inimicizia*, s'en remettraient à une logique passionnelle et vengeresse, significativement attribuée aux conjurés dans les récits du temps, un modèle qui déforme les violences et conduit à les dépolitiser. Cette analyse du « complot du silence », pour reprendre les mots de l'auteur, rejoint dans sa démarche les travaux précédents de R. Villard sur le refus de la violence fondatrice dans les chroniques italiennes. Une fois posés ces invariants et ces réécritures, qui font des racines du crime politique un indicible et du tyran un esclave des passions, le problème de la définition des acteurs est résolu, non pas en termes psychosociaux (des jeunes et des déviants), mais dans ceux d'une topologie de l'inconfort social : « brillants mais seconds, visibles mais déclinants, involontairement non conformistes ». Dans la même ligne interprétative, le modèle de la *vendetta*, schéma narratif jugé réducteur, est remplacé par un autre paradigme, celui de la justice rendue impossible par le tyran, ce qui rappelle la question des offenses et de la hantise de déclasser. Or, les deux formules d'intelligibilité de la violence politique (vengeance et justice) ne sont pas contradictoires ou exclusives l'une de l'autre. Difficiles à résoudre demeurent aussi le problème de l'intervention populaire et le lien complexe entre tumulte et élimination du tyran : on bute sur l'interprétation délicate de l'appel au peuple et de ses ambiguïtés, que l'action de ce dernier soit spontanée, suscitée, attendue, ou négligée. Plus largement, c'est toute l'évidence tyrannicide comme clef d'interprétation des crises politiques italiennes qui demande un effort démonstratif soutenu. De grands exemples sont relus dans un sens antityrannique visant à repolitiser un geste, que les silences textuels ou les timidités historiographiques auraient occulté et privatisé, en cherchant à masquer combien le tyran détruisait l'harmonie civique et cosmique. Une violence dont le caractère politique touche fondamentalement au désordre du monde est redevable – on s'en doute – à une historiographie du sacré : dans la ligne des travaux de D. Crouzet sur les guerres de religion, R. Villard soutient une interprétation anxiogénétique de la tyrannie et des conjurations tyrannicides des ^{xv} et ^{xvi} siècles. À l'appui de ce *Rinascimento* angoissé sont convoqués, entre autres, le prophétisme italien d'O. Niccoli, l'implication de nombreux hétérodoxes dans les conjurations, et surtout – c'est ici un point essentiel du raisonnement – le langage du corps meurtri. L'auteur consacre de longues pages à décrypter les traitements infamants d'humiliation, de dégradation, de mutilation, et ce, malgré le « silence assourdissant » des chroniques. Le discours de la chair, l'inévitable intervention des enfants contre l'ennemi de Dieu et les poussées d'antijudaïsme qui l'accompagnent font du cadavre politico-religieux du tyran une sorte de cousin italien de l'hérétique huguenot, objet des massacres sacraux à la française. La réflexion s'oriente alors vers l'analyse du dévoilement de la monstruosité, en écho critique aux analyses de S. Bertelli sur les mutilations du corps de Pier Luigi Farnèse en 1547.

La dernière partie du livre aborde plusieurs séries de thèmes qui ont pour point commun – dans l'analyse comme dans l'écriture – de virtualiser les usages et les acteurs du crime politique. Il s'agit d'abord de rappeler que la représentation de l'assassinat politique hésite très tôt entre l'obsession menaçante, la hantise, le trop-plein de rumeurs, les manipulations plus ou moins réussies et finalement la perte de crédibilité. D'autre part, on sait que depuis Machiavel, la fatalité de l'échec s'attache à l'idée de complot jusqu'à la contaminer, au moment où les princes affirment le monopole de la violence et, plus encore, bénéficient d'une extension de la lèse-majesté (M. Sbriccoli). L'auteur insiste avec force sur la récupération réussie de l'imaginaire criminel, retournement qui fait du prince-victime un prince-comploteur, tout à la

fois tyran et tyranicide, et au final le seul détenteur légitime de la violence. Sur le plan de la théorie, la catégorie du tyrannique, comme dénonciation contestatrice, se désagrège à mesure que s'impose un discours dominant d'acceptation pragmatique des princes, dont l'autorité forte est pensée comme un mal nécessaire. La mutation du discours et des pratiques de pouvoir aboutit à explorer la sphère des médiations qu'utilise la souveraineté pour s'abstraire du champ du tyrannicide. Le secret et l'espionnage fabriquent au XVI^e siècle un prince terrorisant dont Côme de Médicis est, on le sait, l'exemple que façonnent volontiers les relations diplomatiques vénitiennes. L'invisibilité devient ici le maître mot, et le corps du prince inaccessible aurait disparu derrière des « écrans » (les effigies, les ministres, les forteresses). On notera au passage que cette évaporation du prince résout commodément la fin de l'assassinat politique par volatilisation du corps, ainsi que le problème de l'État moderne en le dématérialisant. Enfin, la recharge violente des souverainetés au XVI^e siècle est rattachée à un « laboratoire de la terreur » que constitueraient à Florence et dans les États pontificaux (1512-1534) les usages autoritaires d'inspiration tyrannique qu'emploient gouverneurs, vice-légats et autres commissaires. Mais ici, à travers un groupe d'officiers territoriaux investis de pouvoirs d'exception, on peut légitimement penser – plus qu'à l'imaginaire du tyran ou au fantôme du secret – à la dimension étatique de leur action, c'est-à-dire au durcissement extraordinaire des formes de gouvernement des villes sujettes, qui sont ordinairement contractuelles et négociées. L'emploi de la forteresse comme moyen coercitif et comme enjeu en est l'une des meilleures illustrations.

En abordant à nouveau le difficile problème du tyrannicide et de la conjuration dans l'Italie de la Renaissance, l'essai de R. Villard a repris un très vaste dossier intellectuel et culturel dont les lointaines origines remontent à J. Burckhardt. L'ouvrage élargit la question à de multiples terrains sous la catégorie de l'imaginaire politique. Il opère par des analyses de discours un double basculement du tyrannicide au problème du corps souverain et de celui-ci au corps politique. Toutefois, il n'est pas assuré que la métaphore corporelle – si puissante dans l'historiographie française du roi et du royaume – ait la même portée unifiante dans les États italiens du centre-nord entre les XIV^e et XVII^e siècles. Le raisonnement analogique sur le langage du corps suppose pour les républiques et les principautés un fondement organiciste qui reste entièrement à démontrer au-delà d'un simple anthropomorphisme allégorique. Dans ce monde de la *civitas* qu'est encore l'Italie du XVI^e siècle, la métaphore du corps, loin de créer une pensée homogène ou un langage unifiant de la politique, demeure un lieu complexe, disputé et problématique.

Olivier ROUCHON

Corinne Marchal et Manuel Tramaux (dir.), *Le Miracle de Faverney (1608). L'eucharistie : environnement et temps de l'Histoire, Actes du colloque de Faverney (9 et 10 mai 2008), Annales littéraires de l'université de Franche-Comté 878*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, Série « Historiques », 34, 2010, 510 p., ill.

Pour commémorer un miracle survenu en mai 1608, l'étude des antécédents et des suites religieuses, historiques et intellectuelles (en particulier les célébrations de 1908 et 1958) a donné naissance à ce gros volume dont on souligne d'emblée la grande qualité de réflexion sur le regard attaché depuis quatre siècles à un événement arrivé

le lundi de Pentecôte dans l'abbaye bénédictine comtoise de Faverney (com., Haute-Saône, c. Armance, arr. Vesoul, 1 100 hab. environ). Organisé par le Laboratoire des sciences historiques de Franche-Comté, ce colloque, tenu en présence d'un public laïc et religieux, a réuni pour la publication 22 communications réparties en trois centres d'intérêt qui sont présentés avec pédagogie dans la dizaine de pages d'introduction due à Corinne Marchal : les miracles et la dévotion eucharistiques en général, « sérieuses questions » à l'époque de la Réforme (neuf articles) : l'événement même survenu à Faverney, aux frontières de la catholicité romaine, et son environnement local et régional dans un bourg de l'Empire alors important, sanctuaire déjà favorisé de miracles (cinq communications) ; enfin, les lendemains avec la propagation de la nouvelle au moyen des occasionnels et des images et le maintien du culte par les bréviaires et leçons diocésaines, les aléas des objets miraculeux et de leur vénération à Faverney et à Dole après la conquête française, les réflexions historiques et religieuses sur la ferveur puis la désaffection pour un miracle eucharistique dans l'Église du XIX^e siècle et celle d'après Vatican II (dix interventions). B. de Vregille ajoute et présente des publications de source dont un *Bref narré du miracle...* (huit pages) inédit daté de 1608 et conservé à Rome dans les archives de la Société de Jésus, et deux documents imprimés en 1608-1609 et ignorés depuis. Une bibliographie chronologique et thématique de 15 pages (M. Tramaux) et trois *indices* (personnes, lieux et matière) permettent de faire véritablement le point actuel de la question.

De quoi s'agit-il ? M. Gresset fait en cinq pages (p. 175-180) le récit détaillé du miracle au début de la seconde partie. Au cours de la nuit du dimanche au lundi de Pentecôte 25-26 mai 1608, en avant de la grille du chœur de l'église abbatiale, le reposoir où se dressait un reliquaire (du doigt de sainte Agathe) surmonté d'un ostensor avec deux hosties a entièrement brûlé. Au matin, les religieux puis les nombreux assistants constatent que le reliquaire-ostensor est resté en l'air au-dessus de son support calciné et effondré. Il ne se repose, de lui-même, que trente-trois heures environ après l'incendie, le mardi matin 26 mai vers 10 heures, au moment de l'Élévation à l'autel principal. Une des hosties fut donnée par les archiducs à la collégiale Notre-Dame de Dole, capitale de la Comté, et elle a disparu à la Révolution, l'autre, restée sur place mais ôtée de son support, se trouve encore en son sanctuaire d'origine.

Les miracles et la dévotion eucharistique sont liés à l'affirmation de la présence réelle et continue du Christ dans les saintes espèces. A. Wagner retrace les controverses du Moyen Âge central sur ce sujet fort délicat (affirmation éclatante par la Fête-Dieu, *Corpus Dei*, 1264) et sur les miracles qui en découlèrent, liés souvent au récit d'une profanation, stigmatisant les incroyants (au Moyen Âge, les juifs) et les hérétiques (au XVI^e siècle, les huguenots). De ces miracles, B. Maes dresse un rapide tour d'horizon bas médiéval (carte, p. 39), et en souligne les aspects essentiellement urbains et souvent antijuifs ; il relève la controverse menée par les protestants pour lesquels l'eucharistie ne saurait donner la grâce ni faire l'objet de miracles, d'où, en écho, lors de la Réforme, des manifestations miraculeuses en « frontière de catholicité » et désormais en milieu semi-rural (D. Lannaud traite plus loin du miracle rural précoce de Blanot en Bourgogne (1331), d'une tache de sang laissée sur la nappe de communion par la chute d'une hostie), mais on doit noter surtout ceux survenus à Marseille-en-Beauvaisis (en 1532, étudié ici par A. Bonzon), Notre-Dame de Liesse (1565-1566), Faverney (1608) et aux Ulmes (en Anjou, 1568) et qu'une abondante littérature permet de faire connaître à un large cercle de fidèles. Il n'est pas obligatoire que le miracle ait eu lieu sur place : D. Dinet évoque le don en 1433 par le pape Eugène IV d'une hostie miraculeuse (auparavant profanée et devenue sanglante) à la Sainte-Chapelle de Dijon, envers laquelle le culte fut très rigoureusement encadré par les autorités (reliquaire d'Isabelle de Portugal, couronne de Louis XII, coffret de la duchesse de Guise). Cette relique, profanée en 1794, resurgit fragmentaire en ... 1939.

Le culte eucharistique donne l'occasion aux plus riches d'offrir des ciboires et des calices par testaments et à beaucoup de faire des dons aux sanctuaires, c'est le sujet pour le diocèse de Besançon de l'article de F. Delobette sur les legs de calices aux XIII^e-XV^e siècles, objets armoriés ou modestes, parfois poids de métal dédié, écrins, calices d'or pour les grands, mais aussi d'étain, et l'article de N. Brocard : aumônes, sanctuaires, tabernacles de cœur, surtout chapelles hospitalières, ainsi à Salins, avec trésors destinés aux pauvres souffrants, images du Christ. L'affirmation de la présence réelle (la Transsubstantiation) au concile de Trente et ses conséquences, au temps où la récusent les protestants et doutent certains penseurs (Montaigne, Naudé, Descartes), est abordée avec vigueur par L. Chatellier : quel est le sens du miracle de l'hostie de Faverney pour les assistants : ne serait-ce pas justement d'être persuadés que le Christ était bien dans les hosties, dans le saint sacrement, signe de l'amour de Dieu ? Mais alors, comment concilier cet amour avec la faiblesse de l'homme pécheur ? Toute la question de la grâce (et la quête pascalienne) est déjà là.

En transition, Ph. Martin montre qu'à Metz, au temps du miracle de Faverney, la place du saint sacrement est réaffirmée avec force par *Le Processionnal des catholiques messins* d'André de Hem (1607). Dans cette région de durs contacts avec le calvinisme, les processions sont alors, comme chez les anciens ligueurs, de véritables armées de reconquête, et celle du saint sacrement du 12 mai 1609, lors de l'entrée épiscopale du cardinal de Givry, minutieusement décrite par le chroniqueur franciscain Martin Meurisse, est étroitement liée à la messe et aux stations : la procession est un cheminement vers le royaume de Dieu.

Et nous voici à Faverney même, après le rappel des faits par M. Gresset. Les contributions font d'abord justice des lieux communs sur un miracle venu pour redresser une situation locale critiquable ! P. Delsalle présente le gros bourg comtois (2 300 hab.) et ses échevins avec son église paroissiale (Saint-Bénigne), doyenné de 70 cures, et son seigneur, soit l'abbaye bénédictine, fondée au VIII^e siècle, devenue masculine au XII^e, c'est la deuxième du « bailliage d'amont » et un sanctuaire fréquenté en raison des miracles de Notre-Dame-la-Blanche : à la Pentecôte 1608, « au moins 1 000 personnes » étaient là rassemblées pour bénéficier de l'indulgence pontificale dont le bref réchappa aussi du feu. En dépit du petit nombre de moines (six), on ne peut rien leur reprocher ni en gestion ni, surtout, en matière de moralité : contrairement à la légende tenace, l'abbaye n'est pas en perdition ; cependant, son nouvel abbé tout juste nommé n'a pas encore quitté Saint-Vaast d'Arras. Mais le pays, en frontière de chrétienté catholique, et ravagé par les huguenots en 1595, connaît à l'époque une crise de démonologie après l'édit des Archiducs (10 février 1604), et l'on élève même un bûcher à Faverney en 1605, et simultanément une crise d'origine climatique : hivers très rudes, récoltes tardives et cherté des prix. Le miracle vient peut-être redresser un certain déséquilibre. La ferveur envers Notre-Dame La Blanche est scrutée par J. Gélis : c'était un sanctuaire « à répit » qui permettait, le temps d'un bref soupir (c'est-à-dire un phénomène aujourd'hui reconnu de relâchement cadavérique), de donner le baptême aux enfants mort-nés. Les chiffres sont éloquents : entre 480 et 500 cas en vingt ans à la fin du XVI^e siècle, les parents accourant dans un rayon de 15 km. L'Église était de plus en plus perplexe devant cette pratique qu'abritaient bien d'autres lieux, et en même temps se trouvait bloquée par une rigoureuse pratique discriminatoire des sépultures des non-baptisés. Le nouveau miracle, eucharistique, aurait-il paru peut-être plus « acceptable » ? A. Darnet a épilé les casuels conservés, type de source assez fréquent en Comté, pour examiner la vie paroissiale du doyenné : outre les droits perçus pour les divers sacrements (trois tableaux récapitulatifs), elle fait mention de la pratique de la récitation quotidienne au portail des églises de la Passion du Christ, pour les récoltes comme pour la paix, généralement entre l'Invention et l'Exaltation de la Croix

(3 mai-14 septembre). La publicité faite en Comté au miracle de Faverney fut pour une bonne part due à l'activité des clercs et des religieux locaux, l'archevêque en premier. H. Moreau dessine de Ferdinand de Rye et de son auxiliaire Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe, les portraits de zélés propagateurs d'une Contre-Réforme réaliste et par là même réparatrice dès avant la prise en compte du miracle de Faverney. L'adoption d'un missel romain, la demande de mettre le tabernacle au milieu de l'autel dans une réorganisation des chœurs d'église, vérifiée lors des visites pastorales, la surveillance plus rigoureuse des reliques et l'examen de la qualité (morale et intellectuelle) des desservants, n'exclut pas l'acceptation éventuelle du côté de Montbéliard de la pratique du *simultaneum* dans l'église comme dans le cimetière.

Ainsi, Faverney n'apparaît plus aux historiens du XXI^e siècle comme le lieu en perte de vue, pour redresser une foi catholique défaillante, s'est montré dans les flammes le signe de l'amour de Dieu. Il restait à analyser comment se sont manifestés les lendemains du miracle, du premier jour au 400^e centenaire. Dès le début, les religieux ont (re)pris les choses en main : C. Marchand s'est intéressée à l'introduction de la réforme de Saint-Vannes chez les bénédictins de Besançon puis de Faverney où l'ancienne observance est présente en 1613 après l'arrivée de l'abbé Desormieux (1608) et les visites de Guillaume Simonin et où les processions de Pentecôte prennent une ampleur remarquable. Les capucins de Vesoul avaient joué un rôle primordial dès l'origine : D. Varry retrace leur origine, dans la pleine expansion de l'ordre, et leur importance comme premiers témoins (dûment appelés) et promoteurs du récit imprimé du miracle. Les occasionnels qui transmettaient des miracles à visée moralisatrice contre les hérétiques huguenots ont fait la publicité de l'événement, comme le raconte A. Burckardt à propos de celui qui relate l'authenticité du miracle attestée par l'archevêque de Rye, et de l'autre qui s'attaque plus directement à ceux qui doutent. En vérité, le miracle de Faverney est polyvalent et, à son époque, antihérétique. M.-Ch. Gomez-Réau en énumère les composantes « opportunistes » : l'incendie qui épargne le reliquaire, les hosties ainsi que le bref pontifical d'indulgences est une preuve du sacré des reliques, du saint sacrement et de la catholicité romaine ; le prodige de lévitation de trente-trois heures (plus ou moins) renforce la présence christique et la reposition au moment de l'Élévation affirme le ministère ecclésial. Les procès-verbaux contemporains relus par M. Traumas ne contredisent pas vraiment cette lecture un peu rude : la présence réelle est au cœur d'une démonstration à laquelle les bénédictins ont appelé les capucins comme témoins en vue d'une argumentation apologétique « protéiforme » ; ensuite, l'apologétique traditionnelle jette ses derniers feux en 1915 et Vatican II souhaitait, on le sait, que s'ouvre un dialogue interreligieux. Les deux images (par Nicolas Spirinx, et Anatoile Chatel, les deux de 1609) que montre P. Bergier visaient à leur tour à fixer dans la mémoire et l'espace la puissance du miracle, la première commandée par le Magistrat (conseil) de Dole, est centrée en trois images sur les étapes du miracle (et un quatrain bien mal lu), la seconde s'attache davantage au transfert ordonné par les archiducs d'une des hosties à Dole. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que peintures et vitraux racontent le miracle dans les églises comtoises. En effet, la tourmente révolutionnaire dans une commune de « christianisme bleu » a bien amené la destruction du reliquaire de Faverney, rappelée par D. Prugne : l'hostie conservée depuis mai 1791 à l'église paroissiale fut enlevée le 25 juin 1794 de son entourage précieux et mise dans une boîte, gardée par le maire, et le 25 mai 1795 on alla replacer l'objet insigne dans l'église ; il devenait possible de reprendre des célébrations (dans une chapelle au décor désormaïs... néogothique). V. Petit résume, en revenant quelque peu en arrière, les difficultés qu'éprouvèrent les archevêques à insérer un office particulier dans le bréviaire bisonin à une époque de normalisation « romaine ». À Dole, dans la chapelle somptueuse financée par la confrérie des avocats en 1636, ce n'est qu'à

partir de 1738 qu'un office fut autorisé pour le mardi de Pentecôte (rite double de 1^{re} classe avec litanies), et cela, apparemment, en manière de « dévotion identitaire catholique-comtoise » pour s'opposer à la propagande du duc de Wurtemberg en pays de Montbéliard. Quelques réticences furent balayées dans la reconquête catholique au début du siècle suivant, et les archevêques, taxés parfois de néogallicans, tinrent bon malgré les critiques, soutenus par la pratique beaucoup plus générale de l'adoration perpétuelle. La faveur fut particulièrement éclatante à partir de la tenue des congrès eucharistiques français dont le premier se tint à Faverney en 1908 et qui eurent 40 sessions jusqu'en 1966 (C. Sorrel) : le congrès de 1908 fut le moment d'une relecture historique et religieuse du miracle local, soutenue par la publication et la critique externe et interne quasi exhaustive des sources, à la lumière de l'opposition doctrinale de l'histoire traditionnelle catholique (*Revue des questions historiques*) et de l'histoire positiviste (la *Revue historique* qui accueille ce compte rendu !). Le colloque et le volume se concluent par une réflexion de L. Ducerf sur le retournement de cycle opéré par l'Église après Vatican II : à Faverney, l'indifférence grandissante des « badauds » après 1958 et le danger de voir la célébration se détourner de son sujet en devenant « une foire » choquante ont provoqué réorganisation et réflexions. On a d'abord simplifié le cadre en faisant disparaître les décors du XIX^e siècle (la nudité actuelle ne porte certes pas à l'effusion), simplifié aussi la pompe, surtout après 1974, en mettant l'accent sur la présence des fidèles comme acteurs ; l'insistance est moins mise sur l'extraordinaire et la catholicité que sur l'institution de la Cène renouvelée et le rôle presbytéral.

On doit féliciter l'université de Besançon pour avoir si bien réussi l'exercice difficile de présenter avec science, clarté et doigté les origines, les manifestations et les relectures successives et presque contradictoires d'un événement religieux encore vivant aujourd'hui.

Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE

Joaquim Albareda Salvadó, *La guerra de sucesión de España (1700-1714)*, Barcelone, Editorial Crítica, 2010, 553 p.

La guerre de Succession d'Espagne est tout à la fois une guerre européenne, une guerre mondiale et une guerre civile. Si le premier aspect a été l'objet de travaux importants, en revanche les deux derniers sont peu connus et encore moins étudiés. « *Guerra más que civil* », disait Josep Plantí, le juriste catalan exilé en Autriche, « *Guerra supercivil* » renchérisait le très philippiste Mechor de Macanaz. En fonction de sa dimension européenne, la guerre de Succession d'Espagne a été étudiée à partir de Londres, de Paris, voire de Madrid, mais pas de Barcelone, qui en est pourtant le point focal ; d'où l'intérêt de l'angle de vision adopté par J. Albareda Salvadó. Depuis une quarantaine d'années, on devait se contenter de l'ouvrage d'Henry Kamen (*The War of Succession in Spain, 1700-1715*, London, 1969) au demeurant très estimable, la première véritable synthèse de qualité. En fonction de ses travaux antérieurs – en particulier *Els catalans i Felípe V. De la conspiració a la revolta (1700-1705)* –, J. Albareda Salvadó était le mieux placé pour mettre en perspective les nombreuses études, surtout hispaniques, qui ont vu le jour depuis presque un demi-siècle, recherches dynamisées par la commémoration de l'installation des Bourbons sur le trône d'Espagne, avec tout son cortège de biographies de Philippe V et de colloques.

Il est bien connu que toute histoire est histoire contemporaine ; nous en avons une fois de plus la preuve à l'époque de l'Espagne des autonomies. Madrid, centre du regard historique à l'époque franquiste, s'estompe au profit de la rivale Barcelone qui, il est vrai, joua un rôle beaucoup plus important tout au long du conflit. Dans cette guerre dynastique, avec deux protagonistes face à face, on assiste à un rééquilibrage : Philippe V, sujet de très nombreuses biographies, cède ici une partie de la scène à son rival, appelé de façon engagée soit l'archiduc Charles, soit Charles III (de Castille), soit Charles VI (du Saint Empire romain germanique). Toujours est-il que le père de Marie-Thérèse fut, selon le beau titre de Virginia Léon, *El Emperador que no pudo ser rey de España* (Madrid, 2003).

L'auteur a mis à profit une documentation impressionnante, en croisant des sources d'une très grande richesse. Généralement, les vaincus n'ont pas droit à la parole et donc n'écrivent pas l'histoire ou ne contribuent guère à son élaboration ; ici, ils s'expriment, qu'ils soient les sujets, « victimes » de la mise en place de *la Nueva Planta* dans la couronne d'Aragon, ou qu'ils soient les exilés viennois, objets de pages passionnantes. Au thème catalan stigmatisant « la servitude castillane » face à une nation étrangère répond celui de la « croisade » philippiste, teinté d'un certain messianisme français, capable de régénérer un corps moribond. En Catalogne, les *vigatans*, partisans de Charles III, luttent *contra los gallos qui quieren cantar...* S'expriment aussi dans une guerre de communiqués, d'idées et de représentations, des équipes de publicistes avec parfois des plumes illustres (Leibniz, De Foe, Swift). L'ouvrage est particulièrement riche de citations judicieusement choisies ; on peut cependant regretter qu'elles ne soient pas données dans leur langue originale. Lire le marquis de Louville ou Saint-Simon en espagnol est un peu gênant. Certes, il est bien connu que les étudiants espagnols ne parlent pas français, à la différence des générations antérieures, mais à l'heure de l'Union européenne, est-il souhaitable de servir le bilinguisme, quand ce n'est pas le monolinguisme ?

Outre les sources manuscrites et imprimées, J. Albareda Salvadó connaît bien tous les travaux publiés sur la question (un oubli cependant, la thèse de Catherine Dessos, *Les Français de Philippe V. Un modèle pour gouverner l'Espagne, 1700-1724*). Il en fait une utile recension dans la bibliographie, qui présente cependant l'inconvénient de mêler travaux historiques et sources imprimées.

Sur la trame des événements, on n'attendra pas d'apport nouveau ; tout l'intérêt de l'ouvrage réside dans l'angle de vision « catalan » et dans la réflexion ayant pour cadre le développement de l'État moderne. L'affrontement belliqueux est réinséré sur la longue durée dans le complexe réunissant « foralisme », « pactisme » et constitutionnalisme des pays de la couronne d'Aragon, avec également des comparaisons internationales éclairantes comme les actes d'Union de 1707 concernant l'Écosse ou le traité de Szatmár avec les Hongrois en 1711. Le plan de l'ouvrage est mixte, c'est-à-dire mi-chronologique, mi-thématique, et particulièrement intéressants sont les trois derniers chapitres. Malgré l'extrême complexité du sujet, on suit l'auteur sans difficulté aucune. Si l'ouvrage est accessible à un lectorat simplement cultivé, il n'en conserve pas moins un solide aspect scientifique, avec l'imposant appareil de notes que l'éditeur a eu l'intelligence de publier.

Les pays de la couronne d'Aragon, comté de Catalogne surtout, occupent donc à juste titre le devant de la scène ; mais les autres éléments territoriaux de la Monarchie, même les lointaines vice-royautés d'Amérique, ne sont pas oubliés. On peut seulement regretter qu'une place plus importante n'ait pas été accordée à l'Andalousie et plus particulièrement à Cadix, *emporio del orbe*. La montée en puissance de cette nouvelle porte des Indes, officialisée en 1718 par le transfert légal de la *Casa de Contratación*, n'en fait-elle pas un point d'observation idéal et surtout le cœur du commerce international, enjeu non négligeable de cette guerre de Succession ?

En ce début de XXI^e siècle ont lieu des commémorations tout à la fois scientifiques et sentimentales des grands événements de la guerre de Succession ; remerçons Joaquim Albareda Salvadó de ne pas avoir attendu septembre 2014 où sera sans doute célébrée l'héroïque résistance de Barcelone pour nous donner cette magistrale synthèse.

Philippe LOUPÈS

Mélanie Traversier, *Gouverner l'opéra. Une histoire politique de la musique à Naples (1767-1815)*, Rome, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome, 424, 2009, 692 p.

Issu d'une thèse soutenue en 2005 à l'université de Grenoble, cet ouvrage a pour ambition d'être autant « histoire de la représentation de la figure royale à l'opéra et par l'opéra, qu'histoire d'une politique théâtrale attentive aux pratiques d'organisation et de contrôle de l'univers des spectacles » (p. 13). Plus qu'une histoire du théâtre musical napolitain, il s'agit en réalité d'une contribution de taille à l'histoire politique de l'État napolitain dans lequel l'opéra est envisagé comme *instrumentum regni* alors que, tandis que se déchainent les passions pour les arts de la scène, « parcourues d'enjeux sociaux et idéologiques à peine masqués par le plaisir du divertissement », le royaume de Naples occupe une place de choix au sein de l'Europe musicale. Bien que l'objet en soit musical, cette monographie écarte donc l'étude stylistique des œuvres pour replacer l'opéra napolitain dans un contexte politique d'autant plus digne d'intérêt qu'il évolue sans cesse entre le début du règne personnel de Ferdinand IV de Bourbon et la chute du royaume de Joachim Murat. Mélanie Traversier choisit ainsi l'opéra comme grille de lecture du politique, mettant en étroite relation l'évolution de la vie théâtrale napolitaine, l'affirmation du pouvoir dynastique et la construction symbolique d'une capitale musicale.

Tout en faisant œuvre d'historienne, l'auteur revendique une approche plurielle, empruntant notamment à la sociologie de l'art, à la théorie de la communication et à la musicologie, se situant ainsi dans la lignée des travaux récents de S. A. Leterrier, F. Alazard, D. Hennebelle, H. E. Bodeker, P. Veit et M. Werner. Ce faisant, elle propose, « plus qu'un apport à l'histoire de la musique [...], une contribution à l'histoire de Naples et à celle de l'état royal [...], une histoire politique et culturelle des pratiques musicales à Naples à la fin de l'époque moderne » (p. 14). De fait, les deux premiers chapitres (« Le théâtre-roi : le Real Teatro di San Carlo », « Les théâtres du roi et la culture musicale nobiliaire ») sont entièrement consacrés à l'étude de l'opéra comme reflet du pouvoir dynastique. En mobilisant des archives inutilisées jusqu'alors dans la sphère musicale, notamment celles du tribunal militaire chargé de l'application du droit théâtral, l'auteur propose une réflexion très aboutie sur le rôle joué par le théâtre dans la représentation de la figure monarchique. Le cœur du dispositif est bien entendu le *Real Teatro di San Carlo*, espace privilégié de la représentation du roi, qui y marque son pouvoir sur la Cour. Matérialisation du renouveau politique et urbain que souhaite incarner Charles de Bourbon, la salle construite en 1737 devient progressivement un écrin dans lequel le monarque se donne à voir et dont les voyageurs étrangers ne peuvent que souligner « l'architecture du grandiose » (p. 62), à laquelle participent les illuminations, partie prenante du symbolisme solaire propre à la glorification du monarque et qui devient progressivement un véritable *topos* de la littérature du voyage. « Concrétisation urbaine et spectaculaire de la

magnificence du nouveau pouvoir », le San Carlo est également le temple de l'*opera seria*, alors monopole royal et que les castrats, autre spécificité napolitaine, viennent sublimer.

Si la fondation du théâtre de San Carlo avait à l'origine cantonné les divertissements curiaux au sein du palais royal, Ferdinand IV élargit le cercle des théâtres fréquentés par le monarque en se rendant, en 1776, au Teatro Nuovo pour y entendre un opéra bouffé composé par Paisiello. Ce que M. Traversier qualifie de « coup de théâtre » contribue à une modification profonde des « formes monarchiques de consommation culturelle » (p. 138), ouvrant la voie à la reconquête par le monarque des espaces de sociabilité nobiliaire – théâtre, mais aussi bals, académies, salons. Se livrant à une analyse extrêmement fine de la stratégie mise en place par le souverain afin de reconquérir ces espaces qui échappaient au contrôle monarchique, l'auteur voit dans ce tournant de 1776 un choix éminemment politique, marqué par la volonté de Ferdinand IV de faire de sa personne le point de mire des théâtres secondaires fréquentés par l'aristocratie napolitaine, à laquelle il impose également son patronage dans le cadre des académies. En parvenant à faire ainsi obstacle aux tendances contestataires acquises progressivement par les cercles aristocratiques, le roi serait parvenu à ses fins mais aurait également entraîné une désacralisation durable de la figure monarchique, la littérature antibourbonienne s'étant emparée de l'événement pour dénoncer l'inculture du souverain.

Le troisième chapitre dresse un tableau précis et inédit de l'arsenal législatif établi successivement par les Bourbons, la République parthénopéenne et les Napoléonides, qui conduit progressivement à une politisation du théâtre. Soulignant la pesanteur de la censure, M. Traversier note également que la concurrence entre les différentes autorités chargées de la surveillance des théâtres permet, aussi bien que les incohérences de la législation, aux différents acteurs du monde de l'opéra d'échapper souvent aux contrôles administratifs. La charnière entre le XVIII^e et le XIX^e siècle est marquée par un renforcement du contrôle étatique conduisant à une politisation du théâtre, perçu tour à tour comme un espace potentiellement séditionnel puis comme un lieu dans lequel il serait souhaitable de « promouvoir l'esprit de liberté » (p. 271). En réalité, la permanence des structures administratives et juridiques et la reconnaissance de l'efficacité sociale du théâtre, entre 1767 et 1806, démontrent simplement une inversion des pratiques monarchiques : « Assumant une même ambition politique, elles doivent désormais servir un projet idéologique radical et radicalement différent » (p. 276). Il en ira de même sous les Napoléonides qui promeuvent à leur tour le théâtre comme instrument de conquête politique, mais aussi de formation citoyenne et de maintien de l'ordre public.

Le quatrième chapitre, intitulé « Les mondes sociaux de l'opéra », décrit minutieusement l'organisation économique et sociale des théâtres napolitains, s'attardant sur l'aspect financier, le rôle de l'entrepreneur, les hiérarchies économiques et sociales qui s'établissent progressivement au sein des théâtres et conduisent à une « différenciation professionnelle du monde du spectacle » permettant l'émergence d'une nouvelle notion de l'artiste. En dépit d'une conception un peu brouillonne, cette partie du livre est particulièrement réussie : en croisant des sources de natures fort diverses, l'auteur parvient à brosser du « monde social de l'opéra » un tableau précis, où l'on voit émerger les figures antithétiques du compositeur couvert d'honneurs et de la chanteuse méprisée, dont les cachets semblent être inversement proportionnels à la réputation. Les pages 398 à 437, particulièrement vivantes, illustrent les conditions de recrutement et d'exercice des divers acteurs de l'opéra : danseurs, compositeurs, chanteurs mais aussi librettistes. Les exemples de Domenico di Livieri, de Vincenzo de Ritis, de Carlo Saccente ou encore de la famille Casaccia éclairent la pratique du « mécénat caché » et la professionnalisation progressive du milieu musical

napolitain. La valorisation nouvelle des métiers de l'opéra, à la fin du XVIII^e siècle, permet l'apparition d'activités connexes, liées notamment à l'édition et à la critique musicale, auxquelles l'auteur consacre les dernières pages de ce chapitre, qui s'achève sur l'affirmation de Naples comme « centre de l'Europe musicale ».

C'est à ce rôle de capitale musicale de l'Europe des Lumières qu'est consacré le cinquième et dernier chapitre intitulé « *Crescendo* et *decrescendo* d'une capitale musicale ». En s'intéressant au devenir des conservatoires dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, l'auteur vise à la fois à présenter les conditions de formation des castrats, dont le rôle dans le théâtre napolitain a déjà été souligné, à expliquer le pouvoir d'attraction de Naples, élément essentiel de la renommée du Royaume en matière musicale, et à « diagnostiquer la crise » qui touche l'opéra napolitain après 1770. La question de la diffusion en Europe des musiciens formés dans les quatre conservatoires, indispensable dans le cadre d'une réflexion sur la notion de « capitale européenne », est traitée sous la forme d'une compilation de textes, parmi lesquels le lecteur pourra s'étonner de voir figurer sur un même plan articles scientifiques et ouvrages à destination du grand public. Ce que M. Traversier qualifie de « diachronie entre la persistance de l'attraction exercée par Naples comme capitale de l'opéra et l'érosion de son image dans les rangs des "spécialistes" de la musique, théoriciens ou simples amateurs » fait l'objet d'une étude minutieuse, qui lève le voile sur la décadence, réelle ou perçue, de l'opéra napolitain à la fin du XVIII^e siècle et sur les réformes envisagées pour maintenir l'activité théâtrale et musicale à son plus haut niveau. La mise en place d'une véritable politique culturelle entre 1790 et 1815 est servie par une réflexion théorique intense, que l'auteur croise avec les réalisations effectuées par les gouvernements successifs pour donner de Naples l'image d'une capitale culturelle doublée progressivement d'une capitale symbolique « façonnée par les discours qui peuvent cependant être eux-mêmes contraints par la politique culturelle » (p. 580).

Si les quatre premiers chapitres, au centre de cette « histoire politique de la musique à Naples » que propose M. Traversier, sont marqués par une érudition sans faille, nourrie par une réflexion théorique solide, le dernier chapitre soulève davantage d'interrogations. Dans l'optique d'une étude de la notion de capitale culturelle, il semble difficile de s'affranchir de la comparaison – pourtant absente de cet ouvrage – avec les autres villes rivalisant au XVIII^e siècle pour ce titre. L'étude manque ici d'une véritable mise en perspective et aurait gagné à ce que le politique ne soit pas assimilé au seul pouvoir royal, mais prenne également en compte d'autres pouvoirs, en particulier l'Église. Considérer également la musique sacrée aurait ainsi permis de nuancer la position de Naples au sein des capitales européennes tout en donnant aux témoignages convoqués dans la dernière partie de l'ouvrage un éclairage moins univoque. Les redites étant nombreuses dans ce dernier chapitre, des phrases entières étant parfois répétées (notamment p. 503-504), il était envisageable de densifier davantage le propos, ce qui aurait libéré l'espace nécessaire à un tel développement.

Aux 600 pages de texte viennent s'ajouter près de 50 pages de bibliographie, à la fois complète et très à jour, qui constitue pour le chercheur une mine de renseignements, au même titre que la liste des sources consultées. Un index des noms de personnes vient compléter le dispositif, contribuant à faire de cet ouvrage, marqué par une recherche archivistique inédite et solide, un outil de travail utile aussi bien aux musicologues qu'aux historiens s'intéressant à l'histoire de Naples à la charnière entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Caroline GIRON-PANEL

H. Arnold Barton, *Essays on Scandinavian History*, Carbondale, Southern Illinois, University Press, 2009, 286 p.

L'ouvrage rassemble 13 articles publiés entre 1966 et 2006 par Arnold Barton, professeur à l'université de Carbondale aux États-Unis. L'objet de cette sélection est de donner un aperçu des quarante années de carrière du principal historien américain de la Scandinavie de l'époque moderne. Son champ d'études privilégié transparaît bien à travers le choix des articles qui portent tous, à une exception près, sur la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle. Les thématiques permettent de reconstituer l'évolution des centres d'intérêt d'Arnold Barton, la Suède gustavienne puis la construction des identités nationales et transnationales nordiques.

Le livre s'ouvre sur une suite de réflexions sur le XVIII^e siècle suédois, visant à souligner la richesse de cette période à travers son patrimoine architectural et sa production littéraire, artistique et scientifique qui ont permis à la Suède de tenir en Europe un rôle différent du siècle précédent. Cependant, le souvenir flatteur de la puissance militaire ne s'est pas évanoui. Il demeure même vivace chez de nombreux Suédois, à commencer par le roi Gustave III (1771-1792). Ce monarque se trouve au cœur de quatre contributions permettant de mieux connaître, à défaut de toujours la comprendre, l'une des figures emblématiques du despotisme éclairé. Gustave III est incontestablement imprégné des idées des Lumières puisqu'au début de son règne il abolit la torture, se montre favorable à la liberté de la presse et à la physiocratie. Mais, parallèlement, il a une si haute idée de la fonction monarchique qu'il se révèle de plus en plus conservateur, voire réactionnaire. Il rêve d'en revenir à une monarchie fonctionnant sur une alliance entre le souverain et la haute aristocratie qui, elle-même, chapeauterait les trois autres états représentés au *Riksdag* (clergé, bourgeoisie et paysannerie), comme cela se pratiquait à l'époque de Gustave-Adolphe. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de voir l'hostilité de Gustave III envers les deux événements internationaux majeurs de son règne : la guerre d'Indépendance américaine et la Révolution française. Ils sont, pour lui, deux défis lancés à la souveraineté légitime qui n'appellent que la fermeté. Malgré l'aversion de leur roi pour les révoltés américains, les Suédois profitent de leur guerre contre l'Angleterre. Pour de nombreux officiers, le conflit offre de belles possibilités d'avancement de carrière grâce au service dans la marine française, alors que les négociants nouent des relations commerciales avec la nouvelle république *via* le port libre de Marstrand. Finalement, même Gustave III cherche à tirer profit de sa neutralité pour jouer un rôle de premier plan dans le rétablissement de la paix. Après 1789, il veut une nouvelle fois être à l'avant-garde, en prenant la tête des adversaires de la Révolution française. Il ne voit dans les événements parisiens que l'expression d'un chaos, dont il craint d'autant plus la contagion qu'il doit lui-même affronter une opposition nobiliaire de plus en plus forte. Après l'épisode de Varennes, Gustave III redouble d'efforts pour organiser une grande coalition permettant de restaurer Louis XVI dans l'intégralité de ses prérogatives. Parallèlement à ses projets chimériques d'intervention militaire, le roi de Suède établit une censure rigoureuse sur tout ce qui vient de France, afin de ne pas nourrir son opposition et de pouvoir poursuivre ses rêves de grandeur. La nostalgie de la puissance suédoise est bien un élément déterminant de la politique de Gustave III en Baltique orientale. Rêvant d'être le successeur des rois du XVII^e siècle et confronté à la nécessité de réunir ses sujets autour de sa personne, il aspire à reconquérir les provinces baltes occupées par les Russes. Profitant de la guerre que Catherine II livre aux Turcs, les Suédois passent à l'offensive en juin 1788. Mais contrairement à ce qu'ils espéraient, la noblesse balte et les paysans demeurent fidèles à l'impératrice. Faute de moyens maritimes suffisants, le roi de Suède doit renoncer à son projet d'attaquer Saint-Petersbourg

et à la gloire de réussir là où Charles XII avait échoué. La scène baltique est aussi pour Gustave III une source d'inspiration et de réflexion. Le premier partage de la Pologne, au début de l'année 1772, annonce, selon lui, ce qu'il pourrait advenir d'une Suède dans laquelle l'autorité politique est trop diluée. À cet égard, son coup d'État du 19 août 1772 permet de restaurer le pouvoir royal fort, ce qui place Gustave sur un pied d'égalité dans ses discussions avec l'impératrice Catherine II. Ses relations avec cette autre grande personnalité oscillent entre méfiance et fascination, entre l'envie d'une alliance et les traditions d'hostilité suédoise envers la Russie.

Après l'assassinat de Gustave III en 1792, la Suède connaît une période de fortes tensions que Gustave IV n'a pas les moyens de surmonter. Le nouveau roi a hérité de son père une profonde aversion pour les idées révolutionnaires et, étant en outre anti-intellectuel, s'attire rapidement l'animosité des milieux les plus radicaux tout comme celle de la noblesse libérale. Faute de souplesse et d'entregent, il ne parvient pas à pratiquer la politique traditionnelle des rois de Suède d'équilibre entre la noblesse et les roturiers. L'instabilité intérieure, une conjoncture économique déprimée et les revers militaires ont finalement raison de Gustave IV qui abdique en mars 1809. Sa succession ouvre une période très importante dans l'histoire de la culture politique scandinave, car elle voit revenir au premier plan l'idée d'une union entre les voisins danois et suédois. La sensation d'une influence allemande toujours plus importante au Danemark, la redécouverte, et parfois la reconstruction, d'un passé scandinave commun et, enfin, la prise de conscience de la trop forte emprise des grandes puissances en Baltique amènent la question d'une union nordique au premier plan. La désignation du prince danois Charles Auguste d'Augustenbourg comme héritier du trône de Suède en 1810 en est la traduction. Cependant, la mort prématurée du prince, qui permet l'ascension de Jean-Baptiste Bernadotte, éloigne, sans le ruiner, le projet d'un rapprochement entre les royaumes scandinaves. Il demeure vivace tout au long du XIX^e siècle qui voit une sédimentation du scandinavisme. Mouvement d'affirmation d'une identité propre face à la puissance russe en Baltique et à l'influence allemande au Danemark, il englobe également les Finnois. Mais en Finlande, qui fait alors partie de l'Empire russe, le sentiment d'une identité culturelle propre se cristallise autour de travaux d'érudits dont le plus emblématique est le *Kalevala* publié en 1835 par Elias Lönnrot. La fennomanie génère une relecture de la période suédoise qui est dorénavant considérée comme un temps d'occupation, et pose la question de la viabilité d'un État finlandais indépendant. Si, d'un côté, un sentiment national semble bien émerger, d'un autre côté, les élites finlandaises mesurent les avantages qu'elles tirent de leur autonomie politique et des relations économiques privilégiées qu'elles entretiennent avec la Russie. La question de la construction d'une nation se pose également en Norvège qui est unie à la Suède à partir de 1814. Un sentiment national se forge peu à peu en prenant ses racines dans les sagas anciennes et en affirmant une sensibilité propre dans les arts visuels, l'architecture et la musique. L'identité norvégienne ressort également des regards portés par les étrangers qui visitent ce pays à partir de la fin du XVIII^e siècle. Il connaît en effet une certaine renommée à l'aune de la sensibilité des voyageurs romantiques qui glorifient la nature sauvage des montagnes et idéalisent les simples paysans. La Norvège est également une terre de héros légendaires et vertueux dont la figure des descendants permet de dénoncer la corruption des sociétés occidentales modernes. En Suède, le sentiment national s'exprime de manière différente. Il s'organise autour de deux tendances : la première, monarchique et conservatrice, demeure nostalgique de la grandeur passée ; la seconde privilégie les relations pacifiques de la Suède au nom des caractères communs qu'elle partage avec les autres pays du Nord. Dans les deux cas, l'histoire et la reconstruction du passé permettent d'inscrire le pays dans son espace régional et de penser les modalités de ses relations avec ses voisins.

Cette sélection d'articles ayant jalonné la carrière d'Arnold Barton a le mérite de souligner l'importance de certaines questions dans l'histoire de la Scandinavie à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, que ce soit les relations entre pays de la région ou la formation des identités nationales et, plus généralement, d'une conscience nordique. L'auteur a surtout le mérite de rappeler la manière dont s'agencent les événements internationaux et les considérations d'ordre intérieur. Cependant, une organisation thématique de l'ouvrage, au lieu d'une présentation chronologique des périodes traitées par les articles, aurait permis de mieux dégager les lignes de forces du propos. Ce livre, agréable à lire, se referme tout de même avec un arrière-goût d'inachevé, faute sans doute d'avoir apporté des éléments de connaissances historiques et analyses réellement nouveaux. Le propos, parfois un peu trop général, mériterait d'être approfondi par un recours aux archives qui, à en juger par les notes, n'ont été consultées pour aucune des contributions. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage demeure accessible et intéressant pour l'historien souhaitant connaître la déclinaison à l'échelle scandinave de grands phénomènes européens couvrant la jonction des périodes moderne et contemporaine.

Eric SCHNAKENBOURG

Dominique Goncalvès, *Le Planteur et le roi. L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne (1763-1838)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, 460 p.

Du dernier tiers du XVIII^e siècle aux trois premières décennies du XIX^e siècle, l'histoire de Cuba a toujours posé un problème : comment expliquer les raisons de la stabilité cubaine à une époque où, sur le continent, les possessions hispano-américaines sont engagées dans leurs luttes pour l'indépendance ? Dominique Goncalvès tente d'y répondre dans ce livre, issu de sa thèse de doctorat, en montrant le lien exceptionnel qui existait alors entre une élite créole havanaise et la couronne d'Espagne. Certes ce lien exceptionnel a été étudié, mais essentiellement sur le plan économique. L'intérêt de ce livre est de démontrer que ce lien n'est pas seulement économique, mais qu'il est aussi politique. Pour étayer sa thèse, D. Goncalvès s'appuie sur une importante recherche dans les archives de La Havane et de Séville et un certain nombre de dépôts secondaires. Il faut noter, comme le souligne l'auteur, que les registres paroissiaux et les archives judiciaires n'ont pu être exploités, du fait de leur mauvaise conservation, et que les sources notariées ont disparu mystérieusement, mais l'importante documentation réunie et le croisement de nombreuses sources permettent en grande partie de pallier tous ces manques. L'ouvrage se divise en trois grandes parties, la première consacrée à la « saccharocratie » havanaise, la deuxième et la troisième abordent l'évolution de cette élite, de la restitution de La Havane à l'Espagne par le Royaume-Uni (1763) au rappel à Madrid, en 1838, du représentant du roi dans les colonies, le capitaine général de Cuba, qui illustre la capacité de pression de la saccharocratie sur le Gouvernement de Madrid.

L'ouvrage s'ouvre sur une importante analyse prosopographique de l'élite havanaise, dont l'auteur dresse la liste (consultable également sur la base informatique « Fichoz ») dans un précieux index et dans deux importants schémas (l'un sur l'endogamie de cette élite et l'autre sur un arbre généalogique de la puissante famille Arago). D. Goncalvès dresse la liste de 139 noms de familles membres de l'élite, mais souligne cependant qu'entre 1763 et 1838, La Havane est régie par moins de 40 familles, dont une vingtaine exercent une domination incontestable.

De ce groupe, cinq sortent du lot : les Peñalver, Cárdenas, Herrera, Pedroso et les Arango, qui totalisent le quart de toutes les références enregistrées. Ces familles, qui forment le noyau de la société oligarchique créole, tirent leur puissance des plantations sucrières, ce qui leur a valu le nom de saccharocratie, l'aristocratie du sucre. Cette élite sucrière concentre essentiellement son pouvoir dans le conseil municipal (*cabildo*) et le consulat royal. Elle est formée de propriétaires de plantations sucrières (les *hacendados*). D. Goncalvès montre que ses valeurs sont semblables à celles de l'aristocratie espagnole et que cet aspect aristocratique oriente non seulement les choix politiques de cette élite, mais aussi ses stratégies matrimoniales. Cette élite se distingue notamment par une forte endogamie locale, qui exclut même les aristocrates créoles des autres régions et les commerçants les plus riches, ce qui la distingue des autres élites créoles du continent.

Dans la deuxième partie, D. Goncalvès retrace l'évolution des relations entre l'élite havanaise et la Couronne, de 1763 à 1808. La menace anglaise (notamment l'occupation de l'île) a montré que la Monarchie espagnole ne peut plus assurer seule la défense de Cuba, qui est censée protéger ses territoires américains. Elle réoriente ainsi sa politique coloniale pour impliquer l'élite créole. Pour renforcer les défenses de l'île, la Couronne impose de nouveaux impôts. En échange, l'élite obtient la suppression des restrictions concernant la mise en culture et l'approvisionnement en esclaves, ce qui permet un essor sans précédent de la grande plantation sucrière, qui profite évidemment des événements de Saint-Domingue. Elle autorise également les membres de l'élite créole à commander les milices. Mais surtout, elle va concéder des titres pour fidéliser cette aristocratie. De 1763 à 1808, elle n'accorde aucun titre à des péninsulaires (à la différence du Mexique), alors qu'elle en concède 21 (sur 37 demandes) à cette élite créole, dont 19 possèdent des plantations sucrières ou exercent une charge au conseil municipal. Entre 1763 et 1838, 45 titres de Castille seront accordés à La Havane seule. Comme le précise justement D. Goncalvès, « le risque d'enrichir et d'armer des colons dans une cité fortifiée est contrebalancé par les titres de Castille : l'orgueil d'être aristocrate ne s'épanouit pleinement qu'en référence à un monarque que l'on reconnaît comme son parent ». Les planteurs souhaitent cependant s'approvisionner en esclaves et vendre leur sucre en dehors des circuits taxés imposés par le roi et accroître leur influence politique et sur la société havanaise. Les signes de la puissance et de la richesse de la saccharocratie ne cessent de croître comme en témoigne le luxe ostentatoire qui éclate dans tout La Havane. Pour contrôler et canaliser ce pouvoir créole, la monarchie délègue de grands pouvoirs au capitaine général. Du fait de sa puissance et des besoins de la Couronne, l'élite cubaine obtient la création du Consulat royal qui lui permet d'étendre son pouvoir sur l'ensemble de l'île. Grâce à sa puissance financière, elle peut entretenir un petit groupe de pression de manière permanente à la Cour, dont l'influence est présente sous de multiples formes que l'on ne peut détailler du fait des lacunes documentaires. Ce petit nombre de créoles à Madrid s'explique par le fait que leur pouvoir, leur richesse, leur position sociale se trouvent à Cuba ; les voyages à Madrid servent essentiellement à tisser des liens et des contacts avec les membres influents en métropole.

La troisième partie est consacrée à l'attitude de l'élite créole face aux crises qui, secouant la Monarchie espagnole, se répercutent à La Havane. En 1808, cette élite, qui veut préserver ses privilèges, reste fidèle à l'ordre ancien. En 1814, Ferdinand VII récompense cette fidélité par de nouvelles concessions de titres et, pour la première fois, les élites havanaises sont associées à la gestion de leur île. De plus, outre une série de lois qui favorisent les saccharocrates, c'est l'autorisation du libre commerce (1818) qui marque leur plus grande victoire. Entre 1820 et 1823, cette élite, qui détient en partie le pouvoir, ne souhaite pas restaurer l'absolutisme.

Si cette élite conserve l'essentiel de son pouvoir politique et de son influence sociale, dès les années 1820 elle commence cependant à présenter les premiers signes de difficultés futures. D'une part, sa situation économique et financière n'est plus celle des décennies antérieures (débauche de luxe, énormes investissements dans les grandes *haciendas*...), d'autre part sa politique endogamique met en danger le renouvellement des générations. D. Goncalvès note à juste titre que c'est à ce moment-là que le déclin de la saccharocratie est contrebalancé par le dynamisme des commerçants havanais. Dès le milieu des années vingt, la monarchie adopte un comportement autoritaire avec les élites cubaines et avantage les négociants, notamment en fermant les yeux sur la traite négrière et en favorisant le commerce espagnol. Cependant, à la fin de notre période, même si la puissance de l'aristocratie havanaise est en recul, elle dirige toujours le *cabildo* et garde encore son influence sociale. D. Goncalvès prouve ainsi l'importance du lien établi entre pouvoir créole et pouvoir métropolitain dans le dernier tiers du XVIII^e siècle.

D. Goncalvès a su vérifier par un impressionnant travail la « fidélité » de l'aristocratie havanaise à la couronne espagnole. Mais, à la différence de ses prédécesseurs, il a su étudier sous tous les aspects cette élite et ne s'est point laissé influencer par une historiographie souvent trop « orientée ». En étudiant ainsi cette saccharocratie havanaise, il offre désormais un modèle à d'autres historiens. Il serait en effet temps que l'on étudie les autres élites cubaines et les autres composantes sociales pour vérifier si cette saccharocratie havanaise est un exemple unique ou non. Le grand mérite de D. Goncalvès est d'avoir ouvert cette voie. Il reste encore beaucoup à faire pour avoir une vision complète sur les liens entre Cuba et la métropole, pour connaître tous les bénéficiaires de ces relations privilégiées et pour avoir une vision plus complète des relations entre le pouvoir de Madrid et le pouvoir créole.

Bernard GRUNBERG

Anne-Marie Sohn, « *Sois un homme !* » *La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2009, 456 p.

Parce que l'histoire du genre s'est construite dans le prolongement d'une histoire des femmes, qui s'inscrivait elle-même en réaction à une histoire prétendument universelle mais écrite du point de vue d'une « masculinité hégémonique », pour reprendre l'expression de R. W. Connell, l'histoire des masculinités est restée longtemps un point aveugle de la recherche. Depuis une quinzaine d'années pourtant, elle s'est imposée comme l'un des champs les plus dynamiques de l'histoire du genre, d'abord dans les pays anglo-saxons, avec notamment les travaux de George Mosse ou John Tosh, puis en France, où André Rauch a fait office de précurseur. Pour autant, l'histoire de la famille, l'histoire du sport, l'histoire du corps, l'histoire de la citoyenneté et l'histoire des mentalités avaient déjà contribué à une histoire des masculinités qui ne se désignait pas encore comme telle. Pensons à des ouvrages comme *Le Tribunal de l'impuissance : virilité et défaillances conjugales dans l'Ancienne France*, de Pierre Darmon (1979), à *l'Histoire des pères et de la paternité*, sous la direction de Jean Delumeau et Daniel Roche (1990) ou à *Bons pour le service : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle* d'Odile Roynette (2000).

Les *French masculinities* sont aujourd'hui un objet d'étude privilégié tant pour les chercheurs anglo-saxons – Christopher Forth et Judith Surkis par exemple – que pour de jeunes chercheuses et chercheurs français, qui s'inscrivent à la croisée de l'histoire du genre et des sexualités. L'histoire des homosexualités, parce qu'elle a

connu un essor tardif en France et concomitant, justement, de l'histoire des masculinités, a pu servir de point d'ancrage pour ces recherches. Ainsi, en septembre 2006, une première journée d'études intitulée « Histoire des masculinités : France, 1789-1945 », organisée en lien avec l'association EFIGIES, Mnémosyne et le Ring a donné lieu à publication, sous le titre *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*. L'ouvrage, dirigé par Régis Revenin est paru aux Éditions Autrement en 2007. Plus récemment encore, en juin 2009, un colloque international, intitulé « Histoire des hommes et des masculinités » et organisé justement sous la direction d'Anne-Marie Sohn, s'est tenu à l'ENS-LSH de Lyon.

« Sois un homme ! » *La construction de la masculinité en France au XIX^e siècle* s'inscrit dans le prolongement des travaux antérieurs d'Anne-Marie Sohn sur le genre (notamment *Du premier baiser à l'alcôve : la sexualité des Français au quotidien, 1850-1950*, Aubier, 1996) et sur la jeunesse (*Âge tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Hachette Littératures, 2001). De fait, ainsi que le remarque Anne-Marie Sohn dans son introduction, l'adolescence constitue une « voie privilégiée pour comprendre les masculinités ». En effet, de la même manière qu'on ne saurait parler d'une essence féminine, la virilité n'a rien de naturel, mais apparaît socialement construite et doit être historicisée. L'intériorisation des codes de la masculinité passe donc par une série de rites de passage qui doivent faire la preuve d'une virilité en constante redéfinition. C'est en effet là l'une des idées fortes du livre que de montrer comment, sur un temps long qui court de la Restauration à la Grande Guerre, un régime de masculinité cède progressivement la place à un autre. On passerait ainsi, à partir du milieu du XIX^e siècle, d'une « masculinité offensive » à une « masculinité maîtrisée », qui se caractériserait par le recul des violences juvéniles (refus de la querelle, renonciation aux conduites de défi...) et la disqualification graduelle du courage physique au profit de l'excellence scolaire et de l'art de la négociation. Le « brave » cède la place au « beau parleur ». On regrettera simplement un certain déséquilibre dans le traitement des deux régimes, puisque le processus d'adoucissement des mœurs est davantage esquissé qu'analysé.

L'ouvrage bénéficie par ailleurs d'un ancrage solide dans l'histoire sociale, alors que trop souvent, sans doute, l'histoire des masculinités se cantonne à une histoire des représentations. Les sources convoquées permettent non seulement de croiser les appartenances de classe – jeunesse rurale, « jeunesse des écoles », jeunesse ouvrière –, mais aussi d'explorer certains lieux de construction de la masculinité : lycées, cabarets, bals, boutique, usine ou bordel. Les rixes, en particulier, offrent l'occasion d'étudier une virilité en action – mais aussi en représentation. Anne-Marie Sohn a par ailleurs le souci de proposer des catégories utiles d'analyse pour l'histoire des masculinités : elle distingue ainsi les marqueurs de masculinité, puis les ressorts et les modalités d'intériorisation. L'expression de la virilité juvénile passe ainsi d'abord par un certain nombre de caractéristiques corporelles, comme la force physique ou la pilosité, mais aussi d'accessoires qui font l'homme, et qui peuvent varier selon les milieux, tels que la canne, la redingote ou le chapeau. La consommation d'alcool et de tabac marque l'entrée dans l'âge adulte et offre la possibilité, dans le cadre des sociabilités juvéniles masculines, d'une surenchère virile, qui peut aisément dégénérer. Si le jeune homme se doit de maîtriser les gestes et les postures propres à son sexe, il doit également conquérir l'espace public et nocturne, apanage des hommes qui bénéficient, à la différence des femmes, de la liberté d'aller et venir à leur guise. Le débit de boisson, en ville comme à la campagne, devient alors le lieu privilégié de la mise en scène de soi. S'approprier l'espace, c'est d'abord s'adjuger le droit de passage : mener la danse, monopoliser la chaussée, bousculer les passants sont autant de moyens d'affirmer une virilité naissante, mais c'est aussi maîtriser le paysage sonore : parler fort, rire, chanter, chahuter. Alors que la jeune fille se voit, dès son plus jeune

âge, inculquer la réserve, le jeune homme comprend vite l'avantage qu'il y a à être une « grande gueule ». Ces provocations tournent au test de virilité : sauf à perdre la face, il faut relever les défis, aussi stupides soient-ils, et défendre son honneur, celui de ses camarades, de sa famille, de son village, quel que soit le rapport de force, au risque, parfois, de blessures graves, voire mortelles. Cette compétition virile trouve particulièrement à s'exprimer dans le domaine sexuel : pour « être un homme », il faut « faire une femme », ce qui n'exclut pas du reste les expériences homosexuelles, où peuvent également s'exercer des formes de domination des plus forts sur les plus faibles, par exemple dans le cadre de l'internat.

Alors que les femmes se voient privées de l'accès à la citoyenneté, les hommes ont le monopole des armes et sont seuls à pouvoir voter. L'intériorisation de la masculinité passe ainsi par l'apprentissage des rôles publics. Le passage par la caserne est le principal rite de passage de la jeunesse masculine et soude une génération. La conscience politique, pour la jeunesse des écoles, se construit quant à elle dès l'adolescence et trouve notamment à s'exprimer lors d'innombrables mutineries lycéennes, la principale éclatant en janvier-février 1870, après la mort du journaliste Victor Noir. Dans la France anticléricale enfin, poser à l'esprit fort est aussi, le plus souvent, un privilège masculin.

Anne-Marie Sohn souligne, à juste titre, que si les femmes sont paradoxalement les arbitres ultimes de ces épreuves, qui se déroulent dans un cadre homosexué, c'est d'abord par ses pairs et par les adultes que le jeune homme souhaite être reconnu. Les pères sont ainsi les premiers responsables de la socialisation des garçons, mais on ne saurait sous-estimer le rôle des employeurs, enseignants, voisins, tous ces hommes adultes qui, quotidiennement, jugent ces hommes en devenir à l'aune de leur propre conception de la virilité. Les mises à l'épreuve, les vexations, voire les mauvais traitements, par exemple lors de la période d'apprentissage, ancrent ainsi chez les jeunes gens l'idée que la brutalité est une preuve de virilité et qu'être un homme, c'est dominer d'autres hommes. En même temps, « l'indulgence des aînés vaut approbation tacite pour des désordres qui sous-tendent des manifestations viriles. La tolérance envers les écarts sexuels enracine, quant à elle, la double morale » (p. 342). Les mères, en cautionnant les excès des fils, participent, du reste, elles aussi, de la légitimation et de la reproduction de la domination masculine.

Florence TAMAGNE

Corinne Legoy, *L'Enthousiasme désenchanté. Éloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, Société des études robespierristes, 2010, 252 p. + CD-Rom, préface d'Alain Corbin.

Attribué par la Société des études robespierristes, le prix Albert Mathiez permet la publication, attendue, de la thèse soutenue par Corinne Legoy en décembre 2004 à Paris-I, dans une version condensée ; il garantit aussi d'emblée qu'on n'est pas ici dans une veine nostalgique ou anecdotique, mais bien au cœur du renouvellement de l'histoire politique de la France postrévolutionnaire, qui passe notamment par une reconsidération de la contre-révolution. *L'Enthousiasme désenchanté* participe également de l'affirmation d'une histoire culturelle capable de s'approprier avec rigueur les apports de disciplines plus théoriques, par exemple la rhétorique et l'analyse littéraire, pour intégrer véritablement l'étude des productions culturelles dans l'objet proprement historique qu'est ici la louange de la monarchie restaurée. La

bibliographie et les notes (qui ne se décalquent pas totalement) en témoignent, qui citent au moins autant de littéraires que d'historiens, et pas seulement, loin de là, des dix-neuviémistes : conjuguant les savoirs et les ressources, ce livre illustre ainsi pleinement la possibilité d'un dialogue exigeant entre histoire et littérature (voir à ce propos Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'Historien et la Littérature*, La Découverte, coll. « Repères », 2010).

L'éloge du pouvoir est ici appréhendé à travers le corpus abondant mais inattendu des « vers bourboniens » produits entre 1814 et 1830. Comme le souligne la préface, et l'auteure elle-même, entreprendre une thèse d'histoire sur cette poésie d'éloge, réputée si médiocre et corsetée (en dehors certes des odes du jeune Hugo), pouvait paraître un « pari » risqué. Cette témérité revendiquée se révèle évidemment féconde et permet aussi bien de revisiter la Restauration – ce régime dont les soutiens ne furent pas que de vieux émigrés à perruque – que la révolution culturelle de l'âge romantique, entre « métromanie » et lente modernisation du champ littéraire, l'une favorable et l'autre finalement fatale à la « parole de gloire ». La réussite de l'entreprise peut être saluée, car Corinne Legoy excelle à donner du sens à un corpus saturé de conventions, mais aussi de contradictions, dont elle montre bien la paradoxale modernité. Très attentive à discerner le nouveau, l'invention et la « redéfinition » sous une tradition pesante (mais dont les nombreuses études qu'elle utilise lui permettent de maîtriser les effets), elle ne cesse en effet de souligner la vitalité – au moins jusqu'en 1825-1826 – et la plasticité d'un genre d'ailleurs multiple (la grande poésie solennelle voisine avec la chanson légère), voire pluraliste, et la pertinence de l'analyser en profondeur pour comprendre ce qu'être royaliste signifie au XIX^e siècle.

L'ouvrage s'organise en trois parties. La première, « Le ministère de la gloire », propose un « portrait de groupe » des thuriféraires, quelque 600 auteurs – dont un peu plus du tiers ont pu être précisément identifiés – qui ont chanté les derniers Bourbons, souvent de manière fugace et modeste (tous les textes n'étant pas publiés). La diversité domine, que ce soit dans l'origine, l'âge, le parcours ou la situation sociale, montrant que la poésie d'éloge n'est en rien l'apanage d'une noblesse ultra et implique jusqu'à des « peu-lettrés ». Plus qu'aux cas individuels – qui font l'objet de notices regroupées, avec la longue liste des sources, sur le CD-Rom joint au livre –, l'auteure s'attache surtout aux principales « postures » de ces « héros du pouvoir », montrant qu'il ne s'agit plus tant de « courtiser », ni même seulement de « fêter » les princes que de « s'engager » au service du royalisme, et d'engager avec soi le nouveau pouvoir spirituel reconnu à l'écrivain, un écrivain désormais « sacré », et donc émancipé de toute véritable tutelle. Dans le contexte politique et culturel hérité de la Révolution, l'éloge apparaît ainsi comme une écriture libre et militante, dont le véritable destinataire est « l'espace public » bien plus que la famille royale. Loin d'une « parole lisse » et d'un « enthousiasme de commande », le lyrisme bourbonien porte une véritable expression individuelle, souvent polémique et virulente, intimement articulée à certains événements particulièrement « saisissants » ; fils de son temps, il entre ainsi, sous une allure faussement surannée, et dans un sens certes réactionnaire, dans le processus de politisation de la société française.

Une longue partie centrale développe ensuite une dense analyse – qui exclut toutefois toute lexicométrie – des « mots ambigus de l'éloge », en considérant les poèmes dans leur ensemble, comme un grand texte, non pas univoque (le royalisme « constitutionnel » s'oppose parfois frontalement à l'ultracisme maistriennin), mais globalement cohérent, jusque dans les apories flagrantes que révèlent avant tout les représentations du temps. Entre la tentation de nier ou d'occulter le choc révolutionnaire et son incessant ressassement, entre le rêve d'« abolir l'histoire » et l'urgence ressentie de dénoncer, combattre et convertir, *hic et nunc*, les adversaires de la monarchie, la contradiction caractérise un genre oscillant sans cesse entre angoisse et euphorie. Elle

est en partie surmontée par une écriture envahie par l'émotion et le tableau sensible, permettant de passer « de l'affect à l'action », de conjuguer le « temps affectif » et le « temps mythique » (l'éternité monarchique) dans la communion présente et à venir de Français réconciliés. Il y a, on le sait, de l'utopie, au moins autant que de la nostalgie, dans le projet contre-révolutionnaire, et aussi une partie de l'héritage des Lumières et de la Révolution : Corinne Legoy montre très bien comment les poèmes nouent sans cesse ces éléments, notamment dans le portrait du roi rêvé, roi-philosophe ou roi-chevalier, passage obligé et fondamental de l'éloge, et l'un des morceaux de bravoure de l'analyse (p. 141-160) ; on peut rappeler ici le premier travail de Corinne Legoy (« La figure du souverain médiéval sur les scènes parisiennes à la Restauration », *Revue historique*, 1995/2, p. 321-366).

Une dernière partie, plus courte, pose le problème de la diffusion et de la réception de cette poésie d'éloge, dont il s'agit de comprendre l'« apogée crépusculaire » dans la France de la Restauration. Se trouvent ici développés des aspects envisagés dès la première partie : on retrouve le marché du livre, les pratiques sociales – réunions festives ou savantes, « rituels d'adhésion » – où s'inscrit souvent le poème comme « geste » de célébration militante, et surtout peut-être, la question du mécénat monarchique, ici éclairée vraiment d'un nouveau jour. Plongeant dans les archives administratives, l'auteure revient dans son dernier chapitre sur les sollicitations des thuriféraires, dont plusieurs expriment une profonde souffrance sociale, et sur les réponses que leur réserve le pouvoir, dans l'ensemble très chiche de ses subsides. En dehors d'une poignée d'auteurs pensionnés, l'éloge du pouvoir ne paie vraiment pas sous la Restauration, d'autant qu'il expose de plus en plus à la raillerie, au mépris, à la marginalité. Après avoir accompagné, voire contribué à l'avènement du romantisme, le genre ne survit pas à son triomphe, pas plus qu'à la révolution de 1830 qui signerait la fin non seulement d'une dynastie, mais plus encore d'un certain « lien affectif avec le pouvoir ». Corinne Legoy parvient cependant à convaincre de la nécessité de redonner à cette écriture finalement peu soumise toute sa place dans l'histoire du XIX^e siècle.

Gilles MALANDAIN

Gilles Candela, *L'Armée d'Italie. Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 402 p., préface de Francis Pomponi.

L'ouvrage est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2007 à l'université d'Aix-en-Provence sous la direction de Christine Peyrard. L'auteur se place dans la continuité du renouvellement de l'histoire militaire de la Révolution française depuis les travaux de Jacques Godechot sur les commissaires aux armées ou plus près de nous depuis ceux de Jean-Paul Bertaud ou d'Annie Crépin pour ne citer que deux des meilleurs spécialistes dans ce domaine. La composition sociale des armées, leur rôle politique et « pédagogique » pendant la Révolution, la conscription, son impact sur les processus d'intégration nationale, la mobilisation de « l'arrière », les structures économiques et techniques de la logistique, la mise en place d'une administration militaire républicaine, etc. ont été l'objet de nombreuses recherches novatrices depuis trois décennies. « L'histoire-bataille » elle-même a été profondément renouvelée par les approches de l'histoire culturelle appliquées à la stratégie et à la tactique.

Vincent Candela entend proposer une synthèse de ces nouvelles approches en changeant d'échelle : son objet d'étude est l'armée d'Italie de sa mise en place

en 1792 à sa disparition en 1797. L'historiographie de cette armée est fort ancienne. Son importance dans la construction de la légende napoléonienne en a fait un objet de choix pour les travaux d'histoire militaire depuis le XIX^e siècle. Vincent Candela reprend donc cet objet en lui appliquant les méthodes et les approches de ce que l'on pourrait appeler une histoire totale (économique, sociale, politique et culturelle) du fait militaire pendant la Révolution française.

L'auteur privilégie la première phase de l'histoire de l'armée d'Italie de 1792 à 1794 en s'attachant notamment à la mise en place d'une armée devant combattre dans des conditions fort différentes de celles des autres armées républicaines. La guerre de montagne nécessite en effet une logistique, des structures, une tactique et une stratégie particulières. Vincent Candela met en évidence le rôle décisif à tous points de vue des représentants en mission dans ce « laboratoire de la guerre nouvelle » que constitue l'armée d'Italie.

La première partie intitulée « La naissance d'une armée républicaine » s'attache tout d'abord à décrire le corps des officiers au début de la guerre des Alpes entre septembre 1792 et mai 1793 et comment les représentants en mission mirent en place un commandement issu de l'amalgame entre anciens et nouveaux officiers. Vincent Candela aborde ensuite la question de la politisation des soldats, mais aussi des formes de violence et de désertion spécifiques à l'armée d'Italie. Là encore, les représentants en mission sont les moteurs de la justice militaire, mais leur poids s'affaiblit après Thermidor. La deuxième partie (« Un laboratoire de la guerre nouvelle ») s'intéresse tout d'abord au développement de la propagande et de la « pédagogie » révolutionnaires dans et à partir de l'armée. Les fêtes, les chansons, la naissance d'une presse de l'armée d'Italie (bien avant Bonaparte), l'utilisation (et souvent l'instrumentalisation) des exilés italiens, sont autant de moyens de la nouvelle « guerre idéologique » contre les troupes austro-sardes, mais aussi pour convaincre les populations du ci-devant comté de Nice de ne pas s'opposer à la République. Dans le cinquième chapitre de cette deuxième partie, Vincent Candela pose la question du caractère particulier de la guerre de montagne qui nécessite une adaptation spécifique des troupes souvent inexpérimentées face aux milices sardes et aux « barbets ». Les théoriciens de la « petite guerre » du XVIII^e siècle sont mis à contribution par les officiers dans le cadre d'une véritable lutte « anti-insurrectionnelle ». La question des lignes de communication et de la sécurisation des lignes de ravitaillement est ici encore plus importante que pour les autres armées de la République, surtout avant la reprise de Toulon. Comme l'écrit l'auteur, « l'expérience de l'armée durant les quatre années de combats dans les Alpes allait s'avérer décisive durant la campagne d'Italie. Les hommes étaient rompus aux longues marches. Ils savaient jouer de l'effet de surprise. Ils s'étaient perfectionnés dans le domaine du tir de précision » (p. 173). En effet, les techniques habituelles du tir de salve n'avaient aucune efficacité dans le combat de montagne et la petite guerre. Les soldats de la République durent s'adapter à ces conditions nouvelles.

Pour gagner la guerre, il fallait non seulement des officiers et des soldats rompus à la guerre de montagne, mais aussi et surtout une mobilisation efficace de l'arrière. Or, dans le cas de l'armée d'Italie, « l'arrière » se limitait au ci-devant comté de Nice, encore économiquement arriéré en 1792. La présence de l'armée d'Italie bouleversait les structures économiques, et il fallut mettre en place des lignes et des structures de ravitaillement inexistantes dans un pays qui peinait à se nourrir en temps de paix. Nice devint ainsi la base arrière de l'armée d'Italie pour le plus grand profit des fournisseurs et pour le malheur des populations touchées par les restrictions. Le nouveau département des Alpes-Maritimes se transforma rapidement en « gigantesque caserne » (p. 176). La mise en place de services de santé était en particulier un enjeu logistique et sanitaire fondamental. La société populaire de Nice

joua un rôle important dans cette mobilisation politique et matérielle au service de l'armée d'Italie. Pour la ravitailler, le lien avec la République de Gênes était vital. Les représentants en mission s'assurèrent que la neutralité génoise était maintenue. La guerre des Alpes se joua donc également sur mer avec la course pour s'emparer des navires de la coalition. De ce point de vue, la prise du port corsaire d'Oneille fut un tournant.

À la veille de la campagne d'Italie, l'armée d'Italie est considérablement renforcée. Le mythe de l'armée « nue » électrisée par son nouveau général est largement remis en cause par l'étude de Vincent Candela. C'est le sujet de la troisième partie de l'ouvrage. Le rôle spécifique de Bonaparte ressort singulièrement amoindri dans ses succès. Sans l'outil créé et renforcé par les représentants en mission, Bonaparte n'aurait pu remporter ses victoires dont on sait qu'elles furent moins brillantes et spectaculaires que l'affirme la propagande du général corse. L'armée d'Italie dut réapprendre la guerre de mouvement après s'être familiarisée avec la guerre de montagne. Il fallut aussi réorganiser en profondeur les structures de la logistique et de l'approvisionnement, imposant ainsi une stratégie politique de collaboration avec les élites locales au grand dam des exilés italiens.

Comme l'écrit Vincent Candela : « La croyance selon laquelle l'armée d'Italie est partie en campagne dépourvue de moyens doit être nuancée. » En réalité, jusqu'à Arcole, les troupes eurent des vivres, des armes et un service sanitaire digne de ce nom, mais au fur et à mesure de la campagne, ces structures se détériorent et il faut mettre en place des services financiers et logistiques nouveaux. Les succès de Bonaparte ne doivent pas faire oublier que l'un des aspects novateurs de cette campagne se situe moins dans le domaine du combat que dans celui de l'approvisionnement et des contingences matérielles. Enfin, Vincent Candela insiste particulièrement sur l'importance du « second front » de la campagne d'Italie, celui de la guerre sur l'arrière contre les populations « occupées » soulevées.

L'ouvrage de Vincent Candela est une belle réussite. Il intègre avec bonheur l'ensemble des nouvelles approches de l'histoire militaire de la Révolution et nous propose une vision globale, aussi bien sociale que politique et matérielle des combats. Il est à souhaiter que d'autres recherches de même type sur les armées des Pyrénées ou du Nord voient le jour.

Marc BELISSA

María Teresa Calderón et Clément Thibaud, *La Majestad de los Pueblos en la Nueva Granada y Venezuela, 1780-1832*, Bogotá, Taurus/Universidad Externado de Colombia, Colección Bicentenario, 2010, 314 p.

Rédigé par deux spécialistes du XIX^e siècle colombien, cet ouvrage, d'un accès difficile pour des lecteurs peu au fait de l'histoire des indépendances hispano-américaines, offre, plus qu'un récit des événements, une interprétation de la période fort stimulante pour les historiens américanistes ou s'intéressant aux révolutions atlantiques (les mêmes auteurs ont dirigé *Las Revoluciones en el mundo atlántico*, Bogotá, Taurus, 2006).

Comme ils le rappellent dans la conclusion, les auteurs ont cherché à écrire « une histoire de la révolution qui mettrait en cause quelques-uns des présupposés du récit de la Modernité », parmi lesquels l'irrésistible avènement de la nation comme sujet de la souveraineté ou l'auto-institution de la légitimité. Ils constatent en effet qu'aucun des deux récits habituels, celui d'une accession triomphale et sans heurt à

la modernité (généralement illustré par l'exemple français) et celui des échecs répétés de celle-ci (couramment associé au monde hispanique), ne permet de rendre compte de l'expérience vécue par leurs acteurs. Leur propos consiste donc à relater celle-ci, c'est-à-dire la manière dont les habitants de l'Amérique espagnole se sont approprié les principes de la modernité à partir de la culture politique qui était la leur, celle d'un Ancien Régime catholique. Leur thèse est que les révolutions hispaniques ne se sont pas simplement caractérisées par un changement du titulaire de la souveraineté (suivant l'hypothèse classique du transfert de souveraineté du roi à la nation), mais par un changement en profondeur de la nature de celle-ci : d'un « ordre de majesté », caractéristique de l'Ancien Régime, on en arrive à la conception moniste et abstraite de la souveraineté moderne, *via* un lent processus de réélaboration. À partir des différents éléments qui composaient l'ordre de légitimité traditionnel, les acteurs ont peu à peu élaboré un système nouveau, reposant sur des formes hybrides. Appelées « souveraineté incorporée », « citoyenneté immédiate » et « libéralisme moniste », celles-ci procèdent à la fois de l'« ordre de majesté » et de la souveraineté libérale, et correspondent à trois phases successives de la révolution. Au cours des huit chapitres qui composent l'ouvrage, les auteurs projettent au ralenti le film de la révolution dans les territoires de la Nouvelle-Grenade et du Venezuela, avec la réponse des cités à la *vacatio regis* de 1810 à 1812, la reconquête royaliste et la guerre à mort de 1812 à 1821, la construction d'un ordre politique nouveau, les tentations du césarisme et la revanche des cités de 1821 à 1832. Néanmoins, la part de l'événementiel est réduite au minimum au profit de l'analyse conceptuelle, obligeant le lecteur peu au fait de l'histoire de la région à se concentrer plutôt sur la seconde.

Leur point de départ est ce qu'ils nomment « l'ordre de majesté », utilisant une expression inédite pour traduire une manière nouvelle de penser la souveraineté royale à la fin de l'Ancien Régime espagnol. Parler d'« ordre de majesté » implique en effet de renoncer à une vision individualiste de la souveraineté au profit d'un dispositif agrégatif de corps et de territoires qui, en dernière instance, renvoie à Dieu, principe de légitimité suprême. Or, affirment les auteurs, il est impossible de concevoir le passage de l'ordre de majesté à la souveraineté libérale en termes simplement évolutifs, car les deux notions sont de nature différente, voire profondément antithétiques. Non seulement la souveraineté moderne est indissociable de l'avènement de l'individu comme sujet social, elle est, de plus, radicalement déliée de tout principe transcendant, trouvant en elle-même son propre fondement et sa propre justification. Néanmoins, au cours du processus révolutionnaire, il a pu exister entre elles des formes de compromis.

Ainsi, lors de la première phase qui correspond à la crise de la Monarchie (due à l'invasion napoléonienne de 1808 et à la crise dynastique qui en découle en Espagne), la majesté est réincorporée dans les différentes communautés (*pueblos*). Formulation nouvelle d'un constat ancien, le concept de réincorporation s'avère éclairant en ce qu'il met au premier plan la culture essentiellement corporatiste des communautés américaines. Les auteurs montrent bien comment cette majesté/souveraineté réassumée par les *pueblos*, que les acteurs de l'époque appellent « fédéralisme », accentue dans cette première phase le caractère corporatif de la société. L'analyse du fédéralisme révèle en effet que son principe essentiel consiste à agglutiner des corps, incarnant par là même une régénération de la Monarchie en accord avec les principes du droit naturel. Cette opération permet, comme le souligne Clément Thibaud dans le chapitre 3, d'inventer une souveraineté qui soit à la fois parfaite et relative, c'est-à-dire susceptible de s'emboîter dans un corps plus large. Il montre également, dans la lignée de travaux très neufs (ainsi Daniel Gutiérrez Ardila, *Un nuevo reino. Geografía política, pactismo y diplomacia durante el interregno en Nueva Granada (1808-1816)*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia, 2010), comment le droit des gens est spontanément invoqué pour régler les relations entre ces nouvelles entités.

Une autre composante essentielle de la culture des acteurs de l'indépendance est la religion catholique, et notamment les courants rénovateurs, qui questionnent depuis la fin du XVIII^e siècle, la relation entre le pape et le souverain, d'une part, entre l'Église et la Couronne, de l'autre. L'analyse de certains discours de l'indépendance montre en effet comment les arguments régalistes, originellement utilisés contre la prééminence de Rome, participent à la compréhension d'une nouvelle légitimité située dans les communautés et non plus dans la « tête » du Royaume. Par ailleurs, la compréhension de la Révolution comme une nouvelle Genèse, comme un retour à la transparence entre la volonté divine et la loi des hommes, explique aussi la forte empreinte unanimiste de cette culture politique, ainsi que le refus délibéré de la tolérance religieuse. Le dogme religieux apparaît en effet le seul point stable de la politique, et la sécularisation ne saurait dès lors être comprise qu'en termes de déficit de légitimité pour le nouveau pouvoir. La persistance de la croyance en une vérité absolue, fondement de l'ordre social, trouve donc sa traduction dans la conception d'une souveraineté unitaire, moniste et fortement antilibérale.

Durant la seconde phase, qui est celle de la guerre, s'impose la figure du peuple en armes et du citoyen-soldat¹. Or, la patrie en danger est perçue, sur le mode organiciste, comme une communauté élargie aux dimensions du territoire et la vision du peuple en armes est celle d'un peuple-corps. Les efforts réalisés au cours des années précédentes pour faire advenir le principe moderne de représentation et la figure de l'individu-citoyen s'effacent alors devant l'évidence d'une vision holistique du social, qui permet en même temps d'inclure au sein du corps politique des membres qui, en vertu des principes libéraux, en avaient jusqu'alors été exclus. Néanmoins, c'est également l'expérience de la guerre qui produit la désincorporation du social, avec d'une part la guérilla des *llanos*, dont Clément Thibaud a montré dans un autre ouvrage la façon dont elle arrachait les soldats à leurs déterminations communautaires (*Républiques en armes. Les armées de Bolívar dans les guerres d'indépendance du Venezuela et de la Colombie*, Rennes, PUR, 2006), et d'autre part la réunion du congrès d'Angostura, fiction déterritorialisée de la République, suivie de la formation de la Grande Colombie. Au tournant des années 1820, l'ordre bolivarien se veut celui d'une république refondée, déliée de ses appartenances anciennes et ne relevant plus de la majesté, mais bel et bien de la souveraineté moderne. Pourtant, lors de la troisième phase, cet ordre très instable est remis en cause avec les soulèvements communautaires (*pronunciamientos*) au Venezuela et en Nouvelle-Grenade, au cours desquels les *pueblos* reprennent leur destin en main. Le processus de réincorporation regagne alors du terrain jusqu'à l'expérience césariste d'Olañeta, avant que ne se produise l'avènement du « règne des lois » sous la présidence de Santander.

Le modèle d'interprétation de la période proposé par les deux auteurs peut donc être décrit comme un mouvement pendulaire, une oscillation entre deux pôles : entre incorporation et désincorporation, d'une part, ce qui a le mérite de décrire au plus près une forme et un idéal de société et de gagner en précision par rapport à l'invocation courante, depuis François-Xavier Guerra, d'un contraste entre l'ordre traditionnel et la modernité. Rappelons que cette formule, souvent remise en cause depuis, n'a jamais été essentialisée par François-Xavier Guerra, qui l'utilisait comme

1. Cette notion a été conceptualisée par Véronique Hébrard : « ¿Patricio o soldado: qué "uniforme" para el ciudadano? Reflexión sobre la función del hombre en armas en la construcción de la nación (Venezuela, 1^a mitad del siglo XIX) », *Revista de Indias*, vol. LXII, 225, 2002, p. 429-462; Ead., « El hombre en armas: de la heroización al mito (Venezuela, siglo XIX) », dans *Mitos políticos en las sociedades andinas. Orígenes, invenciones y ficciones*, G. Carrera Damas, C. Leal Curiel, G. Lomné, F. Martínez (éds.), Caracas, Editorial Equinoccio/IFE/Universidad Marne-la-Vallée, 2006, p. 281-300.

d'un outil heuristique pour décrire les mutations engendrées par les révolutions dans le monde atlantique (*Modernidad e independencias. Ensayo sobre las revoluciones hispánicas*, Madrid, MAFRE, 1992). Oscillation, d'autre part, entre l'immédiateté du pouvoir populaire et la construction d'une médiation sous l'espèce de la représentation moderne. Tension, également, entre le monisme qu'impose le maintien de l'ordre corporatif et le pluralisme souhaité par les zélateurs du libéralisme ; tension, enfin, entre la tentation du césarisme (version organiciste de la représentation du peuple, incarné en une personne) et la difficile acceptation du pouvoir comme « lieu vide » qui, selon Claude Lefort, constitue la marque la plus caractéristique de la modernité.

Il ne fait aucun doute que cet essai d'histoire intellectuelle du politique peut servir de grille d'interprétation pour analyser d'autres expériences révolutionnaires : en Amérique hispanique en premier lieu, où l'expérience de Rosas en Argentine ou celle de O'Higgins au Chili trouveront sans doute à être utilement repensées à la lumière des catégories employées par les auteurs. L'expérience fédérale au Rio de la Plata, mais sans doute aussi au Mexique, pourra, de même, trouver dans cette analyse un surcroît d'intelligibilité. On pourra encore s'interroger sur le degré d'incorporation présent dans le centralisme chilien, jusqu'alors interprété comme le signe d'une modernité exceptionnelle, mais qui pourrait signifier, au contraire, la permanence d'un ordre de majesté. Cependant, cette grille d'analyse pourrait également permettre d'interpréter l'histoire de l'Europe au XIX^e siècle, en particulier l'alternance des différents types de régime en France : le passage de la Restauration au Second Empire pourrait ainsi être lu comme un puissant mouvement de réincorporation, tandis que la Troisième République offrirait l'exemple d'une conjonction inédite entre le désir d'incorporation et les exigences du libéralisme.

Toutefois, la vertu modélisatrice et programmatique de l'ouvrage trouve ses limites dans la singularité même de l'espace qu'il traite. Le Venezuela et la Nouvelle-Grenade sont sans doute les régions où la vigueur des *pueblos* comme acteurs politiques a été la plus marquée dans toute l'Amérique hispanique (nulle part le processus de réincorporation n'a été aussi poussé, les cités réassumant toutes leur souveraineté au cours de l'année 1810 avant de contester fortement la direction de Santa Fé de Bogotá). En même temps, du fait des formes et des conséquences politiques de la guerre, nulle région n'a été aussi puissamment « désincorporée ». C'est sans doute la raison pour laquelle le prisme choisi par les auteurs s'y révèle avec autant de clarté.

Geneviève VERDO

Isabelle Dion, *Auguste Pavie : l'explorateur aux pieds nus (Cambodge-Laos)*, Aix-en-Provence-Marseille, ANOM-Images en manœuvres Éditions, 2010, 200 p.

Déjà auteur d'un très bel ouvrage consacré à Brazza (*Pierre Savorgnan de Brazza : au cœur du Congo*, Paris, ANOM-Images en manœuvres Éditions, 2007), Isabelle Dion, conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence), livre un nouveau volume consacré à *Auguste Pavie : l'explorateur aux pieds nus (Cambodge-Laos)* dans la même superbe collection « Histoires d'outre-mer » coéditée par les Archives nationales d'outre-mer et Images en manœuvres Éditions.

Figure aujourd'hui passablement oubliée de l'expansion coloniale française, Auguste Pavie (1847-1925), explorateur et redoutable diplomate né à Dinan, offre l'exemple d'une carrière fulgurante comme les colonies peuvent le permettre sous la III^e République. Simple commis des télégraphes en 1869, vice-consul à Luang Prabang (1885), consul puis ministre à Bangkok (1892), ce fils d'ébéniste devenu

garde champêtre termine ministre plénipotentiaire en 1896, commandeur de la Légion d'honneur. Tenant un journal quotidien, Pavie n'est ni un conquérant ni un colonisateur. Il est d'abord un voyageur. Son épopée indochinoise nous fait voyager au Cambodge, au Siam, sur le Mékong et ses affluents, à travers tout le Laos, côtoyer des rois, des pirates, des populations montagnardes inconnues jusque-là. Quand il regagne la métropole en 1895, grâce à lui, les territoires laotiens font partie de l'Indochine française, instituée en 1887 sous la forme d'une « Union indochinoise », dont Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine de 1897 à 1902, organisera les structures. Pavie parvient en effet à faire reconnaître par le Siam le protectorat français sur le Laos par l'habile traité du 3 octobre 1893 et fixe les frontières de ce territoire, un pays de plus de 200 000 km², qu'il conquiert sans tirer un seul coup de fusil. Un « miracle », conclut Charles-André Julien pour qualifier l'originalité de sa politique de pénétration. Avant d'ajouter : « [Pavie] a compris que la force peut contraindre, mais que seul l'amour rallie les âmes. » Lyautey réclamait que tout colonial mît dans son œuvre une parcelle d'amour. Pavie, dont la douceur et la discrète affabilité rassurent les habitants, met dans la sienne toute la générosité de son âme. Les dernières lignes de son ouvrage *À la conquête des cœurs*, préfacé par Clemenceau (1921), expriment avec simplicité la pureté de ses desseins.

Opposé à l'esprit d'assimilation, Pavie propose de rétablir l'organisation traditionnelle et de s'appuyer sur les chefs naturels. Une telle méthode permet d'épargner des vies. Tout aussi discret et solitaire qu'au début de sa carrière, Pavie ne recherche ni les honneurs ni la gloire. Il tombe rapidement de ce fait dans l'oubli : ni légende ni récupération politique de l'homme. On retient de lui sa grande humilité. Pavie consacre la fin de sa vie à l'écriture du récit de ses explorations (en particulier *Au royaume du million d'éléphants : exploration du Laos et du Tonkin, 1887-1895*, rééd. 1995) et mène diverses recherches sur l'histoire et la littérature du Cambodge, du Laos et du Siam, en particulier les contes populaires. Botaniste, géographe, topographe, ethnologue, photographe, il est un homme de la III^e République. Libre penseur, franc-maçon, il incarne les idéaux républicains et œuvre pour la grandeur de la France qui pense apporter à l'Indochine « la liberté, la paix et le progrès ». Pavie aime entrer en contact avec les populations, connaître leurs coutumes et leurs légendes, s'en faire apprécier. À l'heure où les débats sur la colonisation peuvent être violents, ce « grand humain de l'Indochine », barbu comme un seigneur légendaire du théâtre chinois, est un des rares à pouvoir écrire : « Je connus la joie d'être aimé des peuples chez qui je passai. »

Quatre parties abordent successivement « L'homme » (et ses compagnons) ; « L'Indochine avant Pavie » (des premiers contacts aux étapes de la conquête) ; « Le Cambodge » et « Le Laos ». Les autres missions (Yersin et Trumelet-Faber), les ethnies rencontrées (Thaïs, Kha, Méo, Lu, Yao), les missionnaires (mission catholique du Laos) et la vie au quotidien sont traités dans une cinquième et dernière partie de l'ouvrage intitulée « Autour de la mission Pavie ». La force de l'ouvrage, outre la clarté du texte servie par une lumineuse mise en page, réside dans la richesse et la variété de ses magnifiques illustrations, essentiellement des photographies et des cartes, pour la plupart conservées aux Archives nationales d'outre-mer.

Amaury LORIN

Un siècle d'histoire : l'École française d'Extrême-Orient et le Cambodge, Paris, Magellan & C^{ic}-EFEF, 2011, 175 p.

La « Mission archéologique permanente en Indo-Chine », fondée le 15 décembre 1898 par Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine, sur les modèles des

écoles françaises d'Athènes (1846) et de Rome (1875), a été rebaptisée le 20 janvier 1900 « École française d'Extrême-Orient » (EFEO), « appellation plus conforme que la précédente au caractère voulu permanent de ce nouvel établissement scientifique ». C'est au Cambodge, où elle a disposé d'une installation permanente et ininterrompue de 1907 (traité franco-siamois permettant l'installation dès l'année suivante de la Conservation d'Angkor) à 1975 (début du régime des Khmers rouges), puis de nouveau depuis 1990, que la prestigieuse institution centenaire a été le plus constamment présente en Asie. Le « Versailles des Khmers », selon l'expression de l'époque, composé de temples noyés dans une épaisse jungle réputée impénétrable, édifié au temps où les Capétiens construisaient les cathédrales, suscite un engouement immédiat. Très vite, la puissance de l'Empire khmer, dont le règne de Jayavarman VII (1182-1219) constitue l'âge d'or, convainc les fondateurs de l'EFEO du caractère exceptionnel d'un tel héritage. De tous les territoires d'Indochine, le Cambodge apparaît bientôt comme le plus prometteur, celui qui offre les plus grandes probabilités de découvertes. Ainsi l'archéologie khmère a-t-elle toujours tenu une place à part, fondatrice, au sein des vastes champs d'études embrassés par l'EFEO. En témoigne la place de choix réservée aux grès khmers au musée Guimet, musée national des Arts asiatiques (Paris). L'EFEO a ainsi été pendant des décennies le maître d'œuvre de la restauration d'Angkor, jusqu'à se trouver au cœur du processus de formation de l'identité culturelle du Cambodge, dont le drapeau porte une représentation du temple d'Angkor Wat. Une association longtemps exclusive, à l'origine d'une véritable saga archéologique dont témoignent les archives photographiques de l'EFEO récemment exposées au musée Cernuschi, musée des Arts asiatiques de la ville de Paris (« Archéologies à Angkor »). Considéré, avec Lascaux et Pompéi, comme partie intégrante du « patrimoine archéologique mondial » à sauvegarder, Angkor fait partie des grands mythes archéologiques comme l'a illustré sa place à la très sérieuse exposition « Indiana Jones et l'aventure archéologique » présentée par la *National Geographic Society* au Centre des sciences de Montréal (28 avril-18 septembre 2011).

L'acmé de ce travail de patrimonialisation française à Angkor a été atteint par l'inauguration du temple-montagne du Baphuon, le 3 juillet 2011 sous le haut patronage de Sa Majesté Norodom Sihamoni, roi du Cambodge, et du Premier ministre français François Fillon. Le sauvetage rocambolesque de ce monument, chantier archéologique et de restauration considéré comme le plus important de tous ceux qui ont été ouverts en Asie du Sud-Est, est le résultat d'une soixantaine d'années d'efforts, marqués par l'alternance de phases de travaux et d'arrêts dus aux troubles politiques. *Un siècle d'histoire : l'École française d'Extrême-Orient et le Cambodge*, édition revue et augmentée de l'ouvrage *L'École française d'Extrême-Orient et le Cambodge, 1898-2003* (Olivier de Bernon, Paris, EFEO, 2003), a été réalisé pour marquer la clôture de ce chantier-phare. Il veut ainsi commémorer cette étape majeure de l'histoire qui lie si étroitement l'EFEO et le Cambodge, alors que l'équipe du centre EFEO de Siem Reap (Angkor) a reçu le Grand Prix d'archéologie 2011 de la fondation Simone et Cino Del Duca de l'Institut de France.

Agrémenté de dix encadrés, organisé en vingt-cinq brefs chapitres répartis en quatre parties (« Les activités de Siem Reap » ; « Les activités de Phnom Penh » ; « Les activités de Paris » ; et « Historique », curieusement placée en fin de volume), richement illustré de superbes photographies et documents d'archives, l'ouvrage est l'occasion, pour les chercheurs de l'EFEO travaillant au Cambodge et son directeur Franciscus Verellen, de dresser un bilan des fécondes études khmères, de rendre hommage à tous ceux qui les ont précédés sur ce fascinant terrain d'études et d'en offrir un aperçu agréablement accessible au grand public. Il invite aussi le lecteur à découvrir les nouvelles perspectives scientifiques de l'EFEO au Cambodge, alors que

le site d'Angkor, un des plus spectaculaires d'Asie, est devenu aujourd'hui une des destinations privilégiées du tourisme international.

Amaury LORIN

Sophie Leclerc, *La Rançon du colonialisme. Les surréalistes face aux mythes de la France coloniale (1919-1962)*, Paris-Dijon, Presses du réel, 2010, 449 p.

Sophie Leclerc consacre plus de 400 pages à une étude minutieuse et passionnante des surréalistes face aux mythes de la France coloniale de 1919 à 1962. Elle souligne la précocité de leur anticolonialisme, qui se manifeste dès l'apparition du mouvement dans les années 1920, au temps où le colonialisme était à son apogée et les opposants très minoritaires. Après avoir mis au jour les héritages politiques et poétiques (Alfred Jarry, Raymond Roussel et les anarchistes de la fin du XIX^e siècle...), l'auteur analyse la double dimension de leur anticolonialisme : la dimension esthétique et la dimension politique. La première se traduit par une recherche de l'insolite, le mythe de l'Orient comme antithèse de l'Occident, mais aussi par l'adhésion à la « mode nègre » des années vingt, une attitude qui inverse les oppositions essentialistes de la culture occidentale plus qu'elle ne les transcende. La dimension politique est essentielle : l'opposition à la guerre du Maroc et l'opposition à l'Exposition coloniale de 1931 en sont les moments saillants. Le renouvellement des valeurs esthétiques et artistiques va ainsi de pair avec l'anticolonialisme politique.

Précocité mais aussi radicalité, les surréalistes ont été ainsi parmi les très rares voix à exiger durant l'entre-deux-guerres : « l'évacuation immédiate des colonies ». C'est donc tout naturellement que leur anticolonialisme devient militant au temps des décolonisations. Les nouvelles archives disponibles (IMEC) confirment le rôle majeur joué par les surréalistes dans la toute première mobilisation et dans la rédaction du *Manifeste des 121*. Cette seconde période confirme elle aussi la double composante de leur anticolonialisme esthétique et politique et invite l'auteur à présenter, à juste raison, le surréalisme comme une avant-garde anticolonialiste. S'arrêtant sur des surréalistes moins connus, elle montre bien comment la nouvelle génération a pleinement participé à cette *esthétique de l'anticolonialisme* tout comme au militantisme politique durant la guerre d'Algérie. Alors que la postérité semble avoir bien peu gardé en mémoire cet anticolonialisme précoce, sincère et durable, l'auteur montre l'importance de l'influence de Breton sur la pensée d'Aimé Césaire. Mais Sophie Leclerc a su également pointer les limites du discours anticolonialiste des surréalistes, notamment un essentialisme persistant ; un exemple probant de la résistance des pensées essentialistes au XX^e siècle même dans les milieux les plus en rupture.

Carole REYNAUD PALIGOT

Sylvie Rémy, *Jean, Jules, Prosper et les autres. Les socialistes indépendants en France à la fin du XIX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, 346 p.

Qui sont les socialistes indépendants en France à la fin du XIX^e siècle ? D'emblée, on peut dire qu'il s'agit d'un objet historique aux contours mal définis ; ce n'est pas le

moindre des mérites de l'auteur que d'avoir voulu le cerner. Car ce vocable désigne tout un ensemble de militants, élus, publicistes – comme on appelle alors les journalistes – qui se réclament du socialisme, sans pour autant adhérer à une organisation constituée quelle qu'elle soit. Or, parmi eux, ils comptent quelques grandes figures telles que Jean (Jaurès), Jules (Vallès), communalard qui écrit *L'Insurgé* et dirigea *Le Cri du peuple*, et Prosper (Lissagaray), autre communalard et directeur de *La Bataille*, lesquels ont tendance à faire presque oublier tous les autres. D'où le titre, intrigant au premier abord, mais tout à fait pertinent de cet ouvrage, tiré d'une thèse d'histoire contemporaine, dirigée par Jean El Gammal (*Les Socialistes indépendants de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle en France*, Université de Limoges, 2001) et qui comble une lacune historiographique.

Alors même que la forme partisane n'en est qu'à ses prémices et que le terme de « collectiviste » l'emporte sur celui de « socialiste » jusqu'au congrès de 1879 avec la naissance de la Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France, l'auteur a dû délimiter son objet. Par socialistes, elle entend tous ceux qui se déclaraient comme tels et étaient considérés pour tels par les organisations constituées. Par indépendants, elle désigne non seulement ceux d'entre eux qui ne militent, ni au POF des Guesdistes, ni au POSR des Allemanistes, ni à la FTSF des Broussistes, ni même au CRC puis au PSR des Blanquistes..., mais aussi et surtout tous ceux qui entretiennent avec leur organisation des liens distendus au point de se retrouver sur leurs marges. L'objectif de Sylvie Rémy est donc d'analyser comment ces hommes et quelques femmes, si divers, se sont insérés dans le mouvement ouvrier aux débuts de la III^e République et, plus particulièrement, quelles idées et pratiques militantes les distinguent au sein du socialisme français. Ont-ils constitué un authentique pôle réformiste opposé au pôle révolutionnaire de Guesde et Vaillant ? Sont-ils, comme les broussistes, partisans d'un parti où individus, élus, groupes ou fédérations disposeraient d'une très large autonomie à la différence du POF, si discipliné et centralisé ? Ont-ils accordé plus d'importance que les organisations constituées aux échéances électorales ?

Afin de répondre à ces questions, l'auteur analyse leurs itinéraires en tenant compte de leur diversité au long de cinq chapitres diachroniques, de la fondation de la première Association internationale des travailleurs (AIT) en 1864, à la participation au gouvernement de Waldeck-Rousseau en 1899, alors que les socialistes indépendants l'ont emporté sur le reste du mouvement ouvrier, derrière Alexandre Millerand, aux législatives de 1898. Puis, dans un sixième chapitre, elle interroge leurs modes de structuration avant d'esquisser, enfin, un profil sociologique et culturel du socialiste indépendant. Un index des noms propres, toujours bienvenu, des tableaux statistiques éclairants et des listes de candidats socialistes indépendants confortent la démonstration de l'auteur.

Selon Sylvie Rémy, ce n'est donc pas dans la théorie qu'il faut chercher leur apport essentiel. La « synthèse jaurésienne » et le « socialisme intégral » de Benoît Malon ne peuvent rivaliser avec l'audience du marxisme. Et si les socialistes indépendants adoptent résolument la voie parlementaire et réformiste, avec l'affaire Dreyfus, le socialisme français doit être républicain et, en cela, ils ne se distinguent pas d'autres courants. C'est dans leurs pratiques que réside par conséquent leur principale originalité. Moins « ouvriers » que les autres socialistes, mais moins « bourgeois » que les radicaux-socialistes, ils ont avant tout joué « un rôle de trait d'union », en particulier à partir des législatives de 1893. Désormais, les élections pèsent de tout leur poids sur l'équilibre interne du mouvement ouvrier, où le jeu s'est resserré autour des guesdistes et des socialistes indépendants et où les autres factions ne sont plus que des forces d'appoint. Jaurès et Millerand sont désormais incontournables et souhaitent, le premier, unir les socialistes, le second, réunir ceux-ci avec les radicaux.

Les socialistes indépendants ont donc contribué à remiser les querelles internes du mouvement socialiste au rang d'accessoires. Ils ont en outre interrogé les rapports du socialisme au pouvoir, même si la participation au gouvernement de Défense républicaine de Millerand, en 1899, ne permet pas, à court terme, de concilier la conquête et l'exercice du pouvoir, pour reprendre les termes plus tardifs de Léon Blum. Ils ont contribué, en effet, à la réflexion sur la répartition des pouvoirs au sein d'un réseau ou d'un parti en régime de démocratie représentative et soutenu un mode de fonctionnement prépartidaire appuyé sur le groupe parlementaire, sorte de « parti de cadres » avant la lettre, où le parlementaire est le représentant de ses électeurs et non le représentant générique de la classe ouvrière, comme à la SFIO.

De sorte que, à la fin de cette étude bien troussée, le lecteur aura compris qu'il serait bien difficile de définir le socialisme indépendant en termes doctrinaux, même si, à la fin du XX^e siècle, leur révisionnisme antimarxiste trouve un écho dans la nouvelle déclaration de principes du PS. En revanche, il aura observé les itinéraires et pratiques de diverses figures du mouvement socialiste qui, en allant et venant entre les différentes organisations ou sur leurs marges, ont contribué à acculturer le socialisme français aux joutes électorales et au parlementarisme.

Noëlline CASTAGNEZ

Béatrice Joyeux Prunel, *Nul n'est prophète en son pays ? L'internationalisation de la peinture des avant-gardes parisiennes, 1855-1914*, Paris, Musée d'Orsay et Éditions Nicolas Chaudun, 2009, 303 p., ill. coul. et n. et bl.

Issu d'une thèse de doctorat primée par le musée d'Orsay, l'ouvrage de Béatrice Joyeux-Prunel propose une reconstitution novatrice de l'essor des avant-gardes parisiennes, s'appuyant notamment sur une approche quantitative et cartographique. La perspective de l'étude est définie par le « Nul n'est prophète... » du titre : une formule que le critique Edmond Duranty employait dans *La Nouvelle Peinture* (1876) pour défendre les impressionnistes, décrits comme étant fort appréciés en Angleterre et en Belgique, alors qu'une France traditionaliste les aurait rejetés. Cette opposition entre un « chez soi » esthétiquement arriéré et un « ailleurs » qui se montrerait toujours plus accueillant à l'égard des artistes originels est constitutive de la rhétorique des novateurs : elle instaure un processus de culpabilisation du public comparable à celui dont se saisit le mythe de Van Gogh, « prophète » incompris, étudié par Natalie Heinich (1991) ; mais elle reflète également la réalité d'un système de l'art moderne qui s'affirme désormais à l'échelle internationale.

Très présent dans le discours sur l'art de l'époque, ce dispositif rhétorique, essentiel pour la genèse des avant-gardes, n'avait pourtant pas attiré l'attention des chercheurs. L'ouvrage de Béatrice Joyeux-Prunel en fait le ressort d'une analyse de la peinture française axée sur la question du recours à l'étranger, de la confrontation avec l'étranger et de la définition par l'étranger. Son travail s'inscrit ainsi explicitement dans un courant d'études sur les transferts culturels initié par Michel Espagne et Michael Werner, ainsi que dans le sillage des recherches menées ou suscitées par Christophe Charle sur les capitales culturelles. Paris, Londres, Bruxelles et Berlin marquent ici les points cardinaux d'un système de circulations d'hommes, d'œuvres et d'idées, dans lequel un rôle fondamental est joué par les médiateurs – critiques, galeristes, hommes de lettres, conservateurs de musées – assurant la liaison entre les peintres parisiens et des contextes culturels autres. C'est

au terme de ce détour par l'étranger que les nouvelles générations peuvent se faire une place dans l'art français.

Ce mécanisme de légitimation par l'étranger s'impose comme une des conditions préalables de l'accès à la reconnaissance artistique dans la seconde moitié du XIX^e siècle, phase de cristallisation des pratiques et du discours avant-gardistes, dont Béatrice Joyeux-Prunel rend compte dans la première partie de son travail. Ce processus aboutit, au tournant du siècle, à la mise en place d'un système international de l'art moderne, centré sur Paris, avec ses lieux de sociabilité et son calendrier, où l'esthétique dominante est un « impressionnisme du juste milieu ». Dans ce cadre, l'explosion du fauvisme marque la crise du système sécessionniste et la montée en puissance d'une plus jeune génération d'artistes (deuxième partie). Une phase nouvelle s'ouvre alors, autour de 1905-1910, qui voit la remise en cause des modèles et pratiques avant-gardistes des années précédentes et l'émergence de nouvelles figures de médiateurs, assurant par des moyens inédits le succès international d'artistes tels que Matisse ou Picasso (troisième et quatrième parties).

L'analyse de l'internationalisation de la peinture des avant-gardes parisiennes avancée par Béatrice Joyeux-Prunel appelle, sur le plan méthodologique, au moins deux remarques. Tout d'abord, son ouvrage adopte une définition « faible » d'avant-garde, que l'auteur décrit comme « une position de rupture dans le champ des luttes pour la conquête de la réputation artistique » (p. 6). Pareille prise de position, puisant dans la démarche sociologique, va à l'encontre d'un parti pris stylistique, dominant en histoire de l'art, qui consiste à établir préalablement quel style serait d'avant-garde et s'appuie, en dernier ressort, sur des jugements de valeur. Comme tout choix celui-ci prête à discussion – notons seulement que le terme d'avant-garde est rarement employé par les critiques d'art avant 1900, et après cette date est utilisé avec une certaine précaution et souvent entre guillemets, comme Béatrice Joyeux-Prunel l'indique elle-même –, mais il présente l'avantage de remettre en question une opposition simpliste entre avant-garde et académisme, pour y substituer une vision plus dynamique de l'évolution des milieux artistiques : à chaque génération, une ancienne « avant-garde » désormais consacrée par la critique et les instances institutionnelles, est rejetée vers la droite par des plus jeunes et plus modernes, nouvellement arrivés sur le marché de l'art.

Une deuxième remarque concerne le recours à l'analyse quantitative et l'emploi de l'outil cartographique, auxquels l'histoire de l'art commence à peine à s'ouvrir, ce qui suscite de vives discussions. Le livre de Béatrice Joyeux-Prunel représente, de ce point de vue, une contribution pionnière. Fondé sur un recensement minutieux des expositions et des ventes, il apporte une grande rigueur à l'étude de la réception et renouvelle notre compréhension des trajectoires des artistes par une approche en termes de stratégie. Les cartes présentées en annexe livrent notamment un aperçu à la fois précis et synthétique de l'internationalisation de la peinture parisienne par décennie, ainsi que de la diffusion des œuvres de quatre figures clés : Monet, Signac, Matisse et Picasso.

Prenant en compte non seulement les œuvres en tant qu'unités stylistiques, mais l'ensemble des médiations qui a permis leur positionnement dans une hiérarchie de valeur, *Nul n'est prophète en son pays* s'inscrit dans une histoire des arts qui ne s'épuise pas dans la restitution d'une succession de ruptures esthétiques, mais tente d'éclairer les mécanismes de la production et de la consommation artistique dans nos sociétés.

Michela PASSINI

Juliette Courmont, *L'Odeur de l'ennemi. L'imaginaire olfactif en 1914-1918*, Paris, Armand Colin, Collection « Le fait guerrier », 2011, 180 p.

Dans le livre de Juliette Courmont, « l'odeur de l'ennemi » a un nom et un temps : c'est celle qui est attribuée en France aux soldats allemands pendant la Première Guerre mondiale et elle s'appelle puanteur. La stigmatisation olfactive de l'Autre est replacée dans le contexte d'une culture de guerre mise en évidence par un fort courant historiographique autour de Stéphane Audoin-Rouzeau et d'Annette Becker dans le sillage de l'historien américain George Mosse. Cet ouvrage s'inscrit aussi dans une autre tradition historiographique inaugurée par l'ouvrage fondateur d'Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille* (1982) qui a été suivi par toute une série de travaux sur l'odeur dans le domaine de l'anthropologie. L'auteure s'intéresse à la production de cet imaginaire olfactif, grâce à des sources diversifiées : presse et ouvrages sur le conflit, écrits médicaux, mais aussi journaux intimes, lettres, cartes postales, bandes dessinées et divers objets. L'ouvrage s'articule autour de trois chapitres qui portent successivement sur le support de l'odeur, son analyse et l'importance du discours médical à cet égard.

L'animalisation du corps de l'ennemi est en quelque sorte à la source de son odeur repoussante. Le soldat allemand est un porc, dans ses acceptations les plus triviales et les plus inquiétantes, parce que le porc est considéré traditionnellement comme un animal proche de l'homme. Un pot à moutarde en forme de tête de porc surmonté d'un casque à pointe en est le symbole le plus saisissant et sert de point de départ à l'analyse de l'auteure. Porc, le soldat allemand l'est dans sa façon de se nourrir, gloutonne, radicalement différente de celle des humains, et qui le condamne à être mangé dans une forme de cannibalisme symbolique. Il l'est plus encore dans ses excréments. À partir d'une réalité du conflit, à savoir les souillures laissées par les troupes d'occupation dans les domiciles des habitants, prolifèrent discours et images scatologiques qui confirment l'animalité de l'ennemi. L'acronyme du pain « *kk* » (pain de rationnement consommé par les soldats allemands) est détourné de son sens premier (les lettres initiales des deux composants de base de cet aliment, le son et la pomme de terre). Autrement dit, les Allemands mangent leurs excréments. Cette stigmatisation olfactive est renforcée par l'utilisation des armes chimiques par l'armée allemande à partir de 1915. On la retrouve dans les écrits des soldats français au front et elle concerne aussi les cadavres ennemis. La puanteur des Allemands les rapproche de la bestialité, liée au thème de la « barbarie » allemande (les exactions des armées allemandes en France et en Belgique dès les débuts du conflit).

L'importance de l'odeur dans les représentations du soldat allemand est largement attestée, y compris dans les témoignages de soldats et de civils, qui montrent que le préjugé n'est pas seulement un effet de la propagande. Les attaques les plus virulentes ont lieu en 1915 avant de décliner par la suite, avec la lassitude de la guerre. Cette insistance sur la dénonciation de l'odeur invite à s'interroger sur sa réalité. Si le rôle de la rumeur s'avère essentiel pour expliquer la dénonciation de l'intensité et de la persistance de l'odeur, l'auteure défend l'idée d'une « perception olfactive véritable » (p. 76), autrement dit que cette odeur serait perçue parce qu'elle existerait réellement. Quant au vocabulaire de l'odeur corporelle, il demeure très pauvre, conforme en cela aux multiples observations des anthropologues dans des contextes différents. En fait, l'odeur ne vaut que pour le désagrément éprouvé : elle renvoie au contexte, c'est-à-dire à la guerre et à l'occupation. Et ce contexte doit tenir compte d'une mémoire olfactive issue de la guerre de 1870-1871. La puanteur de l'ennemi allemand révèle sa radicale altérité, malgré sa proximité géographique. Les représentations de l'odeur agissent comme celles du porc : elles dévoilent un double repoussant. Elles renvoient

enfin à la tradition dualiste chrétienne et contribuent à déshumaniser l'Autre, en le diabolisant. L'imaginaire olfactif exprime tout à la fois la peur et la haine de l'Autre.

La médecine participe à cette stigmatisation olfactive. L'utilisation de l'odorat comme indicateur scientifique a une histoire qui remonte aux Lumières et accompagne l'essor de l'hygiène publique : les miasmes représentent le danger. Ce danger olfactif a aussi une dimension sociale et raciale. La puanteur est d'abord associée au peuple, puis aux races dites inférieures. Cette dimension raciale, qui n'est pas propre à la France, survit à la disqualification du rôle pathogène de l'odeur. Elle est favorisée par l'essor de l'anthropologie, des théories raciales et la peur de la dégénérescence. Chaque peuple, assimilé à une race, a une odeur. Avec la guerre, les discours se focalisent sur l'Allemagne. Le docteur Edgar Bérillon incarne cet engagement scientifique contre l'Allemagne qu'il maintiendra toute sa vie, y compris après le retour de la paix. En 1915, Bérillon expose devant la Société de médecine de Paris sa théorie de la « bromidrose fétide de la race allemande » (autrement dit, des sueurs fétides), théorie raciste qui repose sur une démarche qui se veut scientifique. Les travaux de Bérillon suscitent des commentaires, mais pas de critiques de la part des médecins, ce qui peut être aussi un signe de manque d'intérêt. Ses théories sont reprises dans la presse, qui a trouvé une confirmation de préjugés olfactifs largement partagés dans la société française et réactivés par la guerre. D'une manière générale, les publications médicales contribuent à la mobilisation idéologique anti-allemande. Il est vrai que ce nationalisme scientifique se retrouve dans tous les pays belligérants.

Le livre de Juliette Courmont apparaît comme une démonstration convaincante de cette violence des mots et des images qui complète la violence des comportements guerriers à l'œuvre dans le premier conflit mondial, même si on peut s'interroger sur la représentativité du corpus de sources médicales étudié. On appréciera les réflexions sur la réalité des perceptions de l'odeur ou le lien avec des faits observés lors du conflit (la souillure excrémentielle, l'utilisation des armes chimiques). L'auteure prend soin également de remettre son analyse en perspective en s'interrogeant sur la mémoire olfactive et la réutilisation de la stigmatisation olfactive employée pour d'autres catégories (l'odeur des dreyfusards et notamment des juifs à l'époque de l'affaire Dreyfus). À cet égard, l'auteure montre l'importance du conflit franco-allemand de 1870-1871 qui semble servir de matrice. Ce souci de mise en perspective s'observe également dans l'attention portée à la dimension anthropologique (on notera néanmoins l'absence de références aux travaux de Louis-Vincent Thomas sur le cadavre). Un tel ouvrage plaide pour une étude du croisement des perceptions, esquissée à plusieurs reprises, autrement dit une histoire européenne de l'imaginaire des odeurs en temps de guerre, et pour des études sur la longue durée des perceptions olfactives comme partie intégrante de l'image d'un pays et de ses habitants. Une question parmi d'autres : à partir de quand l'Allemand cesse-t-il de sentir mauvais dans l'imaginaire français ? On pourrait enfin se demander comment s'articule l'odeur de l'ennemi avec celle du camarade, du compatriote ou de l'allié, quelque part sans doute entre le miasme et la jonquille.

Bruno BERTHERAT

Xavier Boniface, *Portraits de la Grande Guerre : les pastels d'Eugène Burnand au musée de la Légion d'honneur*, Paris, ECPAD, 2010, 248 p.

Rares sont sans doute nos lecteurs auxquels le nom d'Eugène Burnand (1850-1921), peintre suisse connu surtout pour ses œuvres naturalistes et religieuses,

chevalier de la Légion d'honneur en 1892, promu au grade d'officier en 1920, évoquera quelque souvenir. Pourtant, ses *Portraits de la Grande Guerre*, présentés dans les galeries rénovées du musée national de la Légion d'honneur (Paris) et publiés par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), constituent une série d'un vif intérêt documentaire. Toutes les origines ethniques sont en effet présentes à travers les visages des soldats issus des grands empires coloniaux du début du XX^e siècle. Ce, alors que le premier conflit mondial a donné lieu à une faible production picturale et que, tout à la fois, le soldat indigène – particulièrement le mythique et archétypal tirailleur sénégalais – occupe une place singulière dans l'iconographie de la Grande Guerre.

Présentés par Xavier Boniface, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Littoral Côte d'Opale, spécialiste des aspects politiques et culturels de l'histoire militaire, 102 portraits au crayon et pastel de combattants alliés de la Grande Guerre de 14 nationalités représentant les cinq continents sont confrontés à une sélection inédite d'autant de photographies d'époque. Ce face-à-face systématique permet aux portraits de Burnand de reprendre place dans leur environnement d'origine. Le dialogue ainsi permis entre portraits et photographies donne à la série, présentée par de brèves notices pédagogiques, un relief saisissant, extrêmement réaliste et émouvant. Réalisés entre 1917 et 1920, exposés en 1919 au musée du Luxembourg puis regroupés l'année suivante dans un ouvrage aujourd'hui introuvable, *Les Alliés dans la guerre des nations*, les portraits de Burnand sont un témoignage d'une profonde humanité sur des hommes venus parfois de très loin pour se battre sur le front occidental. Il rend visuellement compte de la réalité humaine de l'expérience combattante. Se côtoient simples soldats (57) et quelques généraux (15), inconnus ou célèbres (ainsi le général Nivelle, généralissime des armées françaises en 1916-1917), travailleurs, aumôniers, infirmières, chasseurs, zouaves, gendarmes, matelots, marins, spahis, tirailleurs, légionnaires, auxiliaires, artilleurs, sergents, sous-officiers, capitaines, lieutenants, secrétaires, commandants et autres soldats de l'armée territoriale. Autrement dit la quasi-exhaustivité des forces vives des pays en guerre réunies sous les statuts les plus divers. Le choix de Burnand illustre ainsi son intention de prendre en considération tous ceux qui ont pris part à la guerre, y compris et surtout les plus humbles et les sans-grades, au-delà des seuls combattants au sens strict du terme. L'intensité frappante des regards traduit, dans cette démarche, le projet du peintre de réaliser « une étude de morale et de psychologie sur les conditions de l'héroïsme et sur les caractères du combattant civilisé ». Les visages expriment les souffrances de la guerre, de l'exil (Tchèques, Polonais, Roumains) ou du déracinement (auxiliaires chinois, tirailleurs annamites, soldats kanaks ou africains). Les fantassins, soldats dont Burnand voulait montrer la supériorité sur tous les autres, représentent la moitié de la collection. Ils semblent plus vieillis que les autres. Les cultures de chaque pays, de chaque armée, sont symbolisées par les tenues de ces soldats et plus précisément leurs coiffures : le chapeau des ANZAC (*Australian and New Zealand Army Corps*), la chéchia des tirailleurs, le bonnet des Serbes, la casquette polonaise, le tricorne du carabinier italien.

La publication des pastels de Burnand s'inscrit dans la lignée historiographique des travaux de Marc Michel (*L'Appel à l'Afrique : contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF, 1914-1919*, Paris, PUPS, 1982), Guy Pedroncini (*Les Troupes coloniales dans la Grande Guerre*, Paris, Economica, 1997), Jacques Frémeaux (*Les Colonies dans la Grande Guerre : combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Paris, 14-18 éditions, 2006) et Richard S. Fogarty (*Race and War in France : Colonial Subjects in the French Army, 1914-1918*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2008) sur les sujets coloniaux dans l'armée française au cours de la Première Guerre mondiale, qu'elle illustre avec force. Dans le cas français, des soldats coloniaux ont été déployés dans des proportions sans précédent pendant la Première Guerre mondiale. Entre 1914 et 1918, le Gouvernement français,

manquant désespérément d'effectifs, a ainsi enrôlé dans l'armée 7,5 % de soldats venus d'outre-mer (environ 600 000 sur quelque 8 millions de mobilisés) et amené ces derniers à combattre en France contre les envahisseurs allemands. L'introduction de cette population « exotique » sur le sol français, accompagnée de près de 300 000 travailleurs chinois et coloniaux, a représenté une première dans l'histoire de France. Jamais auparavant la nation française, seule puissance européenne avec la Grande-Bretagne dans ce cas, n'avait en effet accueilli une population non blanche aussi importante. Son arrivée signifie-t-elle le vrai commencement de l'ère postcoloniale en France ? Dans l'immédiat, comment catégoriser ces soldats non citoyens ? Étaient-ils des mercenaires payés ? Des esclaves conscrits ? Devaient-ils un « impôt du sang » à la France en paiement des efforts de la nation pour les « civiliser » ? La logique de l'assimilation impliquait-elle de leur accorder la citoyenneté comme une récompense de leurs services rendus à la nation ? La tension entre l'universalisme républicain, au cœur de la culture politique de la France de la III^e République telle que l'a définie Serge Bernstein (*Les Cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 1999), et la différence raciale légitimant un traitement discriminatoire des soldats coloniaux par l'armée française – sous prétexte de promesse d'assimilation – change singulièrement avec l'expérience même de la Grande Guerre. La racialisation de l'ennemi se substitue-t-elle à celle du sujet colonial ? Paradoxes de la « République impériale », les stéréotypes raciaux dominants généralement appliqués à la Belle Époque aux soldats coloniaux selon leurs mérites martiaux (la brutalité et la sauvagerie des guerriers africains, la docilité des Malgaches, la ruse des Maghrébins, etc.) s'estompent-ils avec 1914-1918 ? Devenus de géniaux « grands enfants », ces derniers, considérés positivement après leur concours à la lutte de la civilisation contre la barbarie allemande, peuvent désormais être traités d'égal à égal avec leurs frères d'armes métropolitains.

Essai pictural sur la variété – donc l'inégalité aux yeux des contemporains – des races entraînées dans le conflit, la riche collection des pastels d'Eugène Burnand illustre, à la manière d'une ethnographie de la Grande Guerre, l'apport important des troupes d'outre-mer au premier conflit mondial et la réalité multiculturelle des armées alliées. Elle confirme ces dernières comme creuset de fortes interactions entre métropole et empire durant le premier XX^e siècle. Elle méritait à ce titre, outre son indéniable attrait esthétique, d'être présentée pour la première fois au grand public.

Amaury LORIN

Rémy Porte (éd.), *Erich von Falkenhayn. Le Commandement suprême de l'armée allemande 1914-1916*, Saint-Cloud, Soteca, 14-18, 2010, 378 p., avant-propos de François Cochet.

L'historiographie de la Première Guerre mondiale s'est entièrement renouvelée autour des thématiques de brutalisation, de culture de guerre et d'*Alltagsgeschichte*, reléguant semble-t-il les questions militaires aux greniers de la recherche. C'est donc tout le mérite de Rémy Porte de publier à contre-courant un récit de 14-18 « vu d'en haut » avec cette édition critique des mémoires que le général Erich von Falkenhayn a rédigés après avoir quitté l'active en 1919. Nous sommes ainsi guidés et éclairés tout au long de cette analyse des deux premières années du conflit, de la nomination de Falkenhayn à la direction suprême des armées allemandes en campagne, jusqu'à l'entrée en guerre de la Roumanie du côté de l'Entente, « la mauvaise nouvelle de trop » (Porte, p. 319) qui mène à sa disgrâce en août 1916. Appréciée depuis

le sommet de la hiérarchie militaire, la complexe articulation entre stratégie et tactique est abondamment renseignée à la fois par les propos de Falkenhayn et les commentaires de Rémy Porte : aux yeux du général allemand, il est évident que la victoire sera occidentale ou ne sera pas, alors même que son attention est sans cesse attirée vers les offensives orientales. Car pour un lecteur occidental, l'intérêt réside aussi dans un récit de la guerre « vue du centre »... de l'Europe. Presque cent ans après l'éclatement du conflit, l'historiographie française reste bien dépouillée sur son flanc Est : revisiter les années 1914-1916 en déplaçant leur étude au cœur du continent permet d'apprécier différemment les lignes de conduite allemandes, qui sont celles d'un pays presque entièrement cerné d'États hostiles. De même, cette vision circulaire balaye les théâtres d'Europe centre-orientale trop souvent sacrifiés dans les histoires de la Grande Guerre et donc encore largement méconnus ; dès lors, l'effort développé dans la présente édition de situer, à l'époque comme de nos jours, des lieux à la nationalité/toponymie fluctuante (Teschen, Lutzk, Krasné-Brody, Onikshty...) est particulièrement appréciable, et l'on peut donc déplorer que la majorité des cartes reproduites en annexes soient illisibles et donc inutilisables, quand le reste de l'appareil critique est si pratique.

Obsession de Falkenhayn, le front occidental a bien la priorité stratégique, et toute initiative sur un autre théâtre d'opérations constitue un mouvement de bascule dans le cadre des « fronts-liés ». Ainsi sont mis en avant le processus de décision au sein de l'état-major allemand, notamment lorsque le choix est fait d'une « attaque dans la région de la Meuse, avec direction sur Verdun » (p. 257). Nous pénétrons ici au cœur de l'élaboration de la stratégie d'usure et de ses différents niveaux d'enjeux : Verdun, les lignes de crêtes mais aussi « faire le plus de mal possible à l'ennemi en sacrifiant le minimum d'hommes » (p. 259). Le soin pris par Falkenhayn de retracer le cheminement de chacune de ses décisions nous fait suivre les évolutions de la bataille emblématique de la Grande Guerre, dont la mise en œuvre suit un processus en évolution constante.

À l'issue de ces souvenirs, des débats restent ouverts sur la *Hochseeflotte*, le Kronprinz et Hindenburg, rival qui succède à Falkenhayn. De même, l'interruption du récit à l'été 1916 laisse en suspens bien des questions : l'opportunité d'une guerre sous-marine à outrance avec laquelle Falkenhayn a beau jeu de prendre ses distances, rappelant « la nécessité de ne pas provoquer l'ennemi à des représailles » (p. 329), ou encore l'éventualité d'une paix blanche imposant aux adversaires « la conviction de leur inaptitude à mettre le prix nécessaire à [la] défaite [des Puissances centrales] » (p. 331). Bien entendu, les réflexions portées sur le papier contiennent une inévitable dose de justification : dans son éclairante préface, François Cochet souligne que l'on est ici confronté à un discours de guerre de survie alors même que l'époque est plutôt propice aux Puissances centrales. Mais en tant que commandant en chef, Falkenhayn prend sa part des responsabilités du côté de la Somme, de Verdun ou encore de la Roumanie, où s'accumulent les difficultés. Et si le général veut sans doute s'imposer dans l'Histoire face au binôme Hindenburg-Ludendorff, les faits reconstruits paraissent malgré tout rares : l'on peut certes s'interroger sur sa conviction affirmée dès 1914 qu'il n'y a rien à attendre des États-Unis, mais les commentaires confirment la sincérité d'autres observations relatives par exemple aux incertitudes françaises de l'hiver 1916. Certaines réflexions sont même d'une brutale franchise : alors que l'état-major russe jouit d'un fort crédit auprès de Falkenhayn, les « descendants de Radetzky » (p. 137) en prennent pour leur grade ; la mauvaise relation entretenue avec l'armée austro-hongroise – Falkenhayn envisage même une opération de déception à leur intention – suit une progression dramatique qui mènera à l'annonce de « l'unification formelle de la conduite générale de la guerre dans la main de l'Allemagne » (p. 330), c'est-à-dire au commandement unique.

Les notes dont Rémy Porte a truffé les propos de Falkenhayn font de cette édition un véritable dictionnaire des armées centrales et des grands équilibres en présence dans les premières phases de la guerre. Ses interventions insèrent tour à tour des éclairages (biographiques, chronologiques ou géographiques), des mises en perspective (évolutions du matériel et des techniques de guerre, enjeux des alliances turque et bulgare, position des Alliés...) ou encore des propositions d'interprétation (« Falkenhayn reconnaît ici une défaillance étonnante des services militaires de renseignements » : à propos de comptes rendus « en partie vieilliss, en partie exagérés », p. 149). Placées en miroir, les observations de politiques ou de diplomates, à l'instar de Maurice Paléologue en poste auprès du Tzar, apportent un heureux complément aux exposés de Falkenhayn lesquels font preuve « d'une rare aptitude à concilier impératifs militaires et préoccupations de politique générale » (Porte, p. 146) ; les enseignements stratégiques sont placés dans leur environnement politique, diplomatique comme économique : c'est ainsi que les difficultés autrichiennes de l'hiver 1914-1915 sur le flanc sud menacent autant la position militaire des Puissances centrales que leur capacité d'attraction sur l'Italie et la Roumanie.

Les considérations stratégiques de Falkenhayn ainsi commentées fournissent donc de précieux renseignements sur les armées des Puissances centrales et contribuent à une indispensable intégration de l'Europe centre-orientale dans le récit de la Première Guerre mondiale.

Isabelle DAVION

Jean-Noël Luc (dir.), *Soldats de la loi. La gendarmerie au XX^e siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Collection « Mondes contemporains », 2010, 534 p.

Particularité française ayant quelque peu essaimé, l'existence de deux polices publiques, l'une, civile, dépendant du ministère de l'Intérieur et l'autre, militaire, relevant de celui de la Guerre puis de la Défense nationale, a produit deux groupes sociaux bien distincts. Les policiers, en dépit d'un statut spécifique qui en 1948 les distingue des autres fonctionnaires en leur refusant (contre compensation) le droit de grève qu'assurent la Constitution et le statut de la fonction publique de 1946, disposent de tous les autres droits des citoyens, notamment celui de se syndiquer. Ce n'est pas le cas des gendarmes, militaires de carrière à l'exception de quelques conscrits lors des dernières années du service national, et il s'agit là d'une des principales différences entre ces deux corps, tous deux de plus en plus professionnalisés et qui regroupent des personnels au niveau initial sans cesse croissant ce qui, au demeurant, est loin d'être original dans le monde du travail. Or, déjà largement entamée (et préparée parfois de manière caricaturale, avec la militarisation en 1995 des grades des anciens inspecteurs de police), la fusion de la Police nationale et de la Gendarmerie s'accomplit dans les années 2010. Ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage que de soumettre à son lecteur les éléments qui lui permettront de mieux comprendre un des aspects de l'évolution de l'État dans la France du XXI^e siècle.

C'est à ce corps qu'est consacré cet ouvrage, et aux hommes (puis à partir de 1983 aux femmes, la gendarmerie étant « la dernière des forces armées à entrer dans le processus de féminisation ») qui le composent, moins de 28 000 à la veille de la Grande Guerre, presque 106 000 en 2007. Trente auteurs y présentent leurs contributions à un colloque et au séminaire organisé par l'université Paris-IV. Dès

lors, en dépit de la taille de cette publication, ses rédacteurs ont dû limiter leurs textes, les rendant d'autant plus denses, d'autant plus forts. C'est l'ensemble du corps (terme que certains auteurs estiment plus approprié que celui d'arme pour désigner cette singulière institution militaire) qui est ici étudié, de la Belle Époque au début du XXI^e siècle, aussi bien la gendarmerie départementale que la garde républicaine et la garde mobile en ses différents avatars, mais aussi des composantes plus spécifiques, comme la gendarmerie maritime ou celle de l'Armement. La longue introduction par Jean-Noël Luc est une approche synthétique de l'histoire de ces gendarmeries lors du XX^e siècle. Elle se termine en proposant quelques pistes de recherche, notamment une histoire sociale « enrichie par les problématiques [...] de la professionnalisation » et insiste sur la nécessité d'études prosopographiques. Les 120 dernières pages du livre, annexes qui présentent des organigrammes, des statistiques, une chronologie fine et une bibliographie commentée, se révèlent un précieux outil pour les travaux à venir.

Organisé en six parties, l'ouvrage prend en compte le rôle initial de police militaire, un texte étant ainsi consacré à la prévôté au cours de la mobilisation de la Grande Guerre. Les représentations y ont toute leur place, autant par l'étude d'un feuilleton télévisé (*Une femme d'honneur*, où après *Le Gendarme et les gendarmettes* la féminisation de l'institution se révèle un thème populaire) que par le traitement de la crise de 1989 par la grande presse. La troisième partie, consacrée à l'institution sous Vichy (notamment en une approche originale sur sa participation aux fêtes du régime), à la résistance des gendarmes (qui mériterait d'être interrogée au-delà de la vulgate sur le comportement des Français lors de l'Occupation qu'analyse Pierre Laborie dans un ouvrage fondamental, *Le Venin et le Chagrin*, Bayard, 2011) et à une épuration de grande ampleur, revient sur un des moments cruciaux de l'histoire du pays. Autres sujets controversés et susceptibles de se prêter à toutes les fantaisies, le moment colonial et celui de la décolonisation sont abordés dans une série d'études de cas au cours de la quatrième partie ; lors des périodes les plus critiques, les gendarmes apparaissent comme les meilleurs défenseurs d'une légalité que d'autres institutions, civiles ou militaires, ont plus de mal à prendre en compte.

La conclusion par François Dieu permet d'insister sur les apports des autres sciences sociales, notamment la sociologie, dans l'approche de cette institution. Il insiste ainsi sur le fait que, à un moment où une fusion avec la police est sinon véritablement à l'ordre du jour du moins inéluctable, la dimension militaire des gendarmes est renforcée par leur rôle dans les missions de maintien de la paix effectuées hors du territoire national. Il explique également à quel point la mise en œuvre par la gendarmerie de méthodes et matériaux modernes, déjà abordée dans plusieurs communications, lui permet de sauvegarder une certaine spécificité.

Nous devons déjà à Jean-Noël Luc, qui dirige cet ouvrage, *Gendarmerie, État et société au XIX^e siècle* (Publications de la Sorbonne, 2002) ainsi que *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherche* (Service historique de la Gendarmerie nationale, 2005). Il anime à l'université de Paris-Sorbonne les recherches consacrées à un corps militaire et à un groupe social sur lequel s'étaient surtout penchés certains de ses membres. Par une vision extérieure, plus scientifique, par la multiplication d'études universitaires (doctorats mais aussi maîtrises puis masters, dont des auteurs de thèses ou de mémoires récents forment plus de la moitié des rédacteurs de ce livre collectif), l'histoire de la gendarmerie nous est désormais bien connue. Cet ouvrage est significatif de ces progrès.

Christian CHEVANDIER

François Cochet et Olivier Dard (éd.), *Subversion, antisubversion, contre-subversion*, Paris, Riveneuve Éditions, 2009, 373 p.

Si ce volume collectif attire l'œil grâce à une illustration de couverture parfaitement bien choisie (une représentation iconographique de l'adversaire vietminh par l'armée française pendant la guerre d'Indochine), il retient surtout l'attention, tant, à la lecture, il suscite la réflexion. Fruit d'un colloque organisé par François Cochet et Olivier Dard à l'université de Metz en avril 2008, cet ouvrage est consacré à la genèse, au XX^e siècle, de la subversion comme catégorie renouvelée de l'action et des discours politiques. L'innovation, en la matière, ne peut se comprendre qu'à la condition de saisir ensemble : la subversion, et ses deux doubles, l'antisubversion d'un côté, et la contre-subversion de l'autre. Tel est le cœur des perspectives scientifiques tracées par les deux coorganisateur et des actes du colloque.

Les définitions de ces trois notions, données en introduction, renvoient à des phénomènes complexes que ce livre permet de situer, grâce à une contextualisation fine. La notion de subversion est bâtie sur l'héritage, venu du XIX^e siècle, de cultures politiques hantées par le secret, la tentation du recours à la clandestinité et la dénonciation de conjurations attribuées à l'ennemi. La mythologie du pouvoir occulte et de l'ennemi invisible (juif, franc-maçon) est de fait connexe à ces discours sur la subversion, frappés, quant à eux, au sceau du XX^e siècle. En effet, comme le notent François Cochet et Olivier Dard en introduction, à cet héritage, la subversion ajoute un « contenu idéologique qui renvoie, à l'évidence, au communisme et à la guerre révolutionnaire » du XX^e siècle. Ces perceptions de la menace révolutionnaire, dès les lendemains de la Grande Guerre, dessinent un camp du refus, lui-même partagé entre les « antisubversifs », et les contre-subversifs.

Ces derniers portent le conflit politique sur le terrain de la lutte armée et prétendent employer les méthodes de leurs adversaires, ou plutôt reprennent à leur propre compte ce qu'ils pensent être des innovations venues de l'autre camp. Ces milieux contre-subversifs font effectivement irruption, sur la scène française, à partir des années 1930 : moment à partir duquel l'on pense pouvoir utiliser des techniques de l'ennemi (communiste), en les séparant d'une idéologie (marxiste) qui est, elle, rejetée. En revanche, l'antisubversion se caractérise davantage par une hostilité critique, au nom des impératifs de conservation de l'ordre menacé, mais sans engagement partisan, moins encore sous cette forme para militaire qui colore la contre-subversion.

Inscrites à la croisée de plusieurs historiographies – celle des droites nationalistes, celle de l'armée mais aussi celle de la guérilla ou « petite guerre » –, ces hypothèses scientifiques, posées dès le début, sont discutées par l'ensemble des auteurs. Même s'il y a prépondérance nette des études sur la France et ses colonies, on compte plusieurs travaux sur des cas étrangers fort intéressants : Belgique, États-Unis, Argentine en particulier. Ces différentes contributions sont agencées en quatre parties. Il s'agit, on l'a compris, d'interroger des figures et des pratiques, qui caractérisent une série de mouvements dits extrêmes au sein des droites du XX^e siècle. Le début du volume est logiquement consacré aux « racines, discours et milieux », soit au terreau où apparaît cette culture hantée par la subversion, et ses deux doubles, d'abord en France (1^{re} partie) puis à l'étranger (2^e partie). Une place de choix, attendue, est réservée aux « guerres coloniales » (3^e partie), avant que les « postérités » soient passées au crible (4^e partie).

La première partie croise des études portant sur des terrains fort divers : depuis la phobie de l'espionnage allemand, propre à l'Action française (Olivier Forcade), jusqu'à la « petite guerre » menée, au Hedjaz, par Lawrence d'Arabie et le colonel Bremond (Rémy Porte), en passant par un travail très documenté et fin sur

Jules Monnerot, l'un des publicistes anticommunistes les plus influents de la France de l'entre-deux-guerres (Romain Ducoulombier). L'un des enjeux scientifiques majeurs est de proposer une autre scansion chronologique pour la genèse de la « subversion » en France. Sans minorer l'importance des années 1947-1962, les études groupées dans cette première partie, au premier chef la synthèse proposée par Olivier Dard au sujet des « discours des droites radicales françaises », insistent sur les ruptures des années 1930 et permettent de replacer dans une relative continuité les politisations des militaires français confrontés à la « menace de subversion » de 1945 à 1960 (Marie-Catherine Villatoux), voire les engagements contre la « subversion marxiste » des gaullistes en 1968 (François Audigier).

En regard de cette évolution française, les exemples étrangers donnés en deuxième partie laissent entendre que des scansions similaires peuvent être observées au plan chronologique. L'une des raisons vient du fait que la lutte contre le communisme a catalysé la création d'organisations internationales, dès l'entre-deux-guerres avec l'entente internationale contre la III^e internationale, étudiée dans ce volume par Marc Swennen. Le lien entre débats politiques sur la sédition et anticommunisme opère, il est vrai, de façon différente aux États-Unis, comme le montre, avec brio, Alexandre Rios Bordes. Cela ne remet pas en cause l'importance de ce moment phare qu'est la guerre froide. Ses débuts permettent, en France comme dans d'autres pays, à des réseaux spécialisés de se constituer, à la frontière entre contre-subversion et manipulation, ou « intoxication », comme l'analyse Francis Balace dans une étude très documentée, à propos du docteur Martin, ancien dirigeant de la « Cagoule », en Belgique après 1945.

Cela dit – comme attendu –, ce sont les guerres coloniales menées par la France qui diffusent et mettent à l'épreuve les cultures de l'antisubversion, ainsi que les pratiques de la contre-subversion. Ces pratiques sont avant tout militaires, comme le montrent les deux contributions consacrées aux « maquis d'Indochine » (Michel David) et à la littérature destinée aux cadres militaires sur le terrain indochinois (François Cochet). Elles s'inscrivent également dans des formes spécifiques de la guerre subversive, pratiquée, dans l'Algérie en guerre, par l'armée de libération nationale algérienne (Jean-Charles Jauffret) selon des logiques politiques mûries, peu à peu, par des organisations nationalistes comme le PPA-MTLD (Jean-Pierre Peyroulou). Face à cela, les pratiques et les discours des organisations clandestines comme l'OAS, semblent en décalage, aussi bien sur le terrain, métropolitain (« L'OAS en Lorraine » : Teddy Contreras) que sur le plan doctrinal ou intellectuel. L'étude consacrée par Luc Van Dongen à l'un de ces « soldats perdus » les plus connus, Robert Leroy, est très parlante à cet égard.

La troisième partie de cet ouvrage collectif montre donc la complexité de ces va-et-vient entre « guerre subversive » des mouvements de libération nationale, contre-subversion confiée à l'institution militaire et subversion politique des activistes, entreprise à des fins de déstabilisation des pouvoirs publics. Le brouillage des repères ou, à tout le moins, l'imbrication des données propres aux années marquées par les guerres coloniales, jusqu'en 1962-1963, ne saurait être réduit à un phénomène passager, voire à un simple accès de fièvre. C'est tout l'intérêt des études réunies dans la quatrième partie de cet ouvrage que de le montrer. En effet, comme le souligne Nicolas Lebourg, dans la France de la V^e République, des groupuscules d'une extrême droite radicale persistent dans les voies de la subversion, en dépit d'échecs et d'une répression légale qui les envoie « de dissolution en dissolution ». L'important est sans doute que le processus d'institutionnalisation de la contre-subversion, propre aux États du XX^e siècle, se poursuit. L'étude de Sébastien Laurent, portant sur le renseignement intérieur français durant les années 1960 y insiste, et, plus encore, la forte contribution de Maximo Badaro sur la formation des officiers argentins. Les

transferts de la littérature militaire française sur la guerre subversive vers l'armée argentine entrant en politique sont essentiels. Ces notions, inextricablement liées, sont devenues, à la charnière des XX^e et XXI^e siècles, des catégories normalisées de l'action politique, tant pour les « groupes subversifs », en quête de renseignement (Diego Navarro Bonilla), que pour l'institution militaire elle-même (Philippe Coste).

Au total, on saisit tout l'intérêt de cet ouvrage collectif : comparatiste, attaché au dialogue interdisciplinaire entre historiens et politistes, ce volume contribue fortement au renouvellement de plusieurs questionnaires collectifs des historiens du XX^e siècle. Les pistes de recherches les plus riches se situent effectivement à l'intersection entre des historiographies qui communiquaient assez peu jusque-là, ainsi entre spécialistes de l'institution militaire et des guerres coloniales d'un côté, et historiens des droites comme de l'anticommunisme de l'autre. Les notions explicatives proposées sont, à l'épreuve, fertiles et éclairantes sur ces phénomènes de l'ombre.

Frédéric MONIER

Sherry Buchanan (éd.), *Pham Thanh Tâm. Carnets de guerre d'un jeune viêt-minh à Diên-Biên-Phu, 21 février-28 août 1954*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, Paris, Armand Colin, 2011, 189 p., avant-propos de Jessica Harrison-Hall.

Après *Dien-Bien-Phu, vu d'en face*, paru l'an dernier à Nouveau Monde Éditions avec une préface de Jean-Pierre Rioux, c'est une seconde livraison d'un témoignage de bo-doi qui arrive avec cet ouvrage. L'effet anniversaire qui s'annonce n'est sans doute pas étranger à cette publication. Il est vrai cependant que si les soldats vaincus du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO) ont beaucoup témoigné, notamment pour tenter de faire entendre les odieuses conditions de leur captivité, les combattants d'en face n'ont pas eu cette opportunité, du moins en français. Pham Thanh Tâm est soldat, mais aussi dessinateur. Son texte est rythmé par une cinquantaine de croquis, esquisses et fusains, qui ont survécu à la guerre. En 1950, Pham Thanh Tâm est recruté par l'armée populaire et envoyé en Chine du Sud, dans le Yunnan. Au moment de Diên-Biên-Phu, Tâm est nommé reporter de guerre et rattaché à la division d'artillerie qui enserre la plaine.

Il y a plusieurs manières de lire ce témoignage et c'est ce qui le rend intéressant. La première consiste à prendre au pied de la lettre ce que l'artiste-combattant vietnamien écrit. L'historien prend alors conscience de l'outillage mental façonné en quelques années par le communisme vietnamien. L'écriture de Tâm peut apparaître comme le *summum* de l'enthousiasme révolutionnaire et le comble de l'écriture propagandiste. L'héroïsation des populations luttant contre les Français est à son comble. « En fin de soirée, les délégués de la province de Thai-Guyen ont lancé un défi à qui s'emparerait du drapeau ennemi en premier. Tout le monde s'est mis à chanter et à danser » (p. 54-55). En évoquant les Méos, Tâm parle de « camarades », en oubliant de souligner qu'un grand nombre d'entre eux participent à des maquis profrançais. À propos des combats de Diên-Biên-Phu, Tâm évoque le sort des blessés français en avançant « qu'on ne change leur pansement qu'une fois tous les cinq jours » (p. 117) en omettant de signaler que l'artillerie vietnamienne pilonne systématiquement les postes de secours et a tiré sur les derniers hélicoptères frappés de la croix rouge, qui tentaient de se poser sur le terrain d'aviation.

La deuxième manière de lire ce témoignage, consiste à essayer de décrypter certaines affirmations, sans *a priori*, en essayant de comprendre, c'est-à-dire en faisant

simplement son métier d'historien. On accède alors à un second niveau de lecture, beaucoup plus riche de sens, qui permet de mesurer la très grande intériorisation des thématiques révolutionnaires, chez les jeunes Vietnamiens de 1954. La troisième manière consiste à intégrer ce volume dans une longue liste de témoignages issus de différentes expériences combattantes. Les notions essentielles à toute condition militaire (fraternité d'armes, camaraderie, hiérarchie) émergent alors, dans leur moulture vietnamienne, marquée par toutes les rigueurs du règne des commissaires politiques. Un ouvrage intéressant pour ces trois niveaux de lecture. Il est dommage, cependant, que le travail d'édition, ne soit pas parfait. Soit du fait de la traduction, soit par méconnaissance, le vocabulaire militaire technique, notamment dans le registre de l'artillerie, n'est pas maîtrisé. Dans les notes, les avis de Tàm sont pris pour vérités premières.

François COCHET

Olivier Dard, Michel Grunewald, Michel Leymarie et Jean-Michel Wittmann (dir.), *Maurice Barrès, la Lorraine, la France et l'étranger*, Berne, Peter Lang, 2011, 516 p.

Ce riche volume rassemble une trentaine de communications présentées au colloque tenu en mai 2010 à l'université Paul-Verlaine de Metz. Un demi-siècle s'est écoulé depuis le colloque de Nancy consacré à Maurice Barrès (1962) et l'intérêt pour ce personnage si chatoyant n'a pas fléchi depuis lors. Ses grands textes sont encore réédités (sans trop d'appareil critique) ; sa correspondance a été classée à la Bibliothèque nationale, sous l'impulsion persévérante de Florence Callu et de Marie-Odile Germain au département des Manuscrits ; les études universitaires se sont succédé. L'Israélien Zeev Sternheer a ainsi analysé avec rigueur, dans une démarche attentive aux nuances, comment l'écrivain anarchisant des années 1980 est devenu le porte-parole éminent d'un nationalisme cocardier, comment il est passé de « la révolte » à « l'acceptation ». Puis, ainsi que l'Américain Robert Soucy, il a interprété le « socialisme national » du jeune député boulangiste, antisémite et antilibéral, comme « un préfascisme », annonciateur des futurs systèmes idéologiques plus élaborés : cette lecture a été certes contestée comme réductrice et anachronique. Et voici un bilan actuel, dressé par un fructueux dialogue entre historiens, littéraires et germanistes, qui va devenir une nouvelle référence de base.

On y cerne d'abord « la construction d'une figure et d'une autorité ». « Le prince de la jeunesse » se métamorphose en défenseur « de la Terre et des Morts », selon la dialectique de « la Chapelle et de la prairie » (Emmanuel Godo). Il utilise avec méthode le journalisme, « pour organiser sa renommée » (Séverine Depoulain). Aux yeux de Gide, qui passe successivement par la fascination, la perplexité et le rejet, Barrès constitue « la pierre de touche idéale » (Pierre Masson). Cet antiparlementaire se plaît paradoxalement au Parlement, où il siège longtemps avec assiduité et indépendance. Après Guizot et Lamartine, il y assume une liaison entre « durée politique » et « durée littéraire » (Jean El Gammal). Il a joué un rôle méconnu dans les débuts de l'Action française, avant de marquer ses distances avec Charles Maurras (Laurent Joly). Mais il n'a pas mis beaucoup d'ardeur dans sa présidence de la Ligue des patriotes après 1914 (Bertrand Joly). Sa ferveur pour « Metz captive » engendre la maturation lente de *Colette Baudoche*, puis la joie du retour à la mère patrie (François Roth). S'il tisse des relations étroites avec les régionalistes de sa province,

Charles Sadoul, du *Pays lorrain*, Louis Madelin ou Louis Bertrand, son lotharingisme est construit par un effort volontariste. Il se condense dans une phrase bien « énigmatique pour qui est étranger à sa pensée » : « J'aime la Lorraine comme le plus beau des cimetières » (Philippe Alexandre). Quant à l'appel aux Rhénans du *Génie du Rhin* en 1920, il vise à les détacher spirituellement du « germanisme de Berlin », plutôt qu'à les annexer politiquement (Thomas Nicklas).

Sa mort ne l'efface pas de l'actualité littéraire. Pour nombre de témoins, le « barrésisme » constitue « un moment fondateur », « une prise de conscience », « une étape dans un itinéraire politique, mais nullement un ancrage durable ». Critique envers la politique scolaire de la République, Barrès s'exprime en « parleur » dans *Les Déracinés*, puis il définit sa mission d'écrivain comme celle d'un « intercesseur », faiseur d'unité et formateur d'âmes (Denis Pernot). Les frères Tharaud ont tous deux travaillé pour lui comme collaborateurs littéraires et ils ont été marqués par son esprit. S'ils prennent ensuite leur indépendance, ils se plairont toujours à évoquer ces souvenirs de leur jeunesse (Michel Leymarie). Henri Massis a vécu toute sa vie dans l'ombre de ce maître : comme un « jeune disciple à l'amitié respectueuse », puis comme « un fils spirituel émancipé », au nom d'une exigence religieuse et enfin pendant des décennies comme un « héritier indéfectible et désabusé » (Olivier Dard). Drieu la Rochelle engage un dialogue à distance : se référant au Culte du Moi et au nom même de cet idéal, il rejette la doctrine de la Terre et des Morts (Jean-Michel Wittmann). Prenant le contre-pied de l'anathème de Maurras contre le romantisme, Barrès veut intégrer son apport dans un « classicisme moderne », éclectique et proche de celui de *la NRF* (Fabien Dubuisson). Par un procès fantaisiste pour « attentat à la sûreté de l'esprit », les surréalistes, admirateurs de « l'ennemi des lois », ont sévèrement condamné « le rossignol du carnage », qui lui a succédé. Cependant, Louis Aragon s'y était fait son défenseur et, en 1948, il regrettera « le désossement progressif de la prose française », avec « l'absence de Barrès que n'a pu combler Giraudoux » (Robert Kopp). Philippe Barrès, le fils unique, a porté avec distinction « le lourd fardeau de la gloire paternelle ». Par son ralliement au général de Gaulle, en 1940 puis en 1947, il a incarné symboliquement le legs spirituel du patriotisme d'une génération à la suivante, avant une rupture douloureuse quoique discrète sur la question algérienne (Gilles Le Béguec).

Le rayonnement à l'étranger occupe près de la moitié du volume, dans un développement original, qui enchaîne les études nationales. En Allemagne, l'attention portée à Barrès a évolué. Dans les années 1920, Ernst Robert Curtius le présente comme un auteur clé, mais comme un homme du passé, Viktor Klemperer apprécie plus positivement la valeur de l'enracinement. Après 1933, Karl Heinz Brenner blâme l'insuffisance d'une doctrine trop molle, dépourvue de la force conquérante du national-socialisme (Michel Grunewald). En Belgique, Edmond Picard, Louis Dumont-Wilden, Pierre Nothomb s'intéressent au « système barrésien », mais définissent très diversement leur voie propre. Après 1919, les idées de Maurras semblent mieux adaptées à la monarchie belge, sauf pour les personalistes de *La Cité chrétienne* (Francis Balace). Au Luxembourg, des auteurs francophones, tel Marcel Noppeney, sont très proches, les auteurs germanophones portent un regard plus distant (Frank Wilhelm). En Suisse romande, Barrès n'obtient une audience que vers 1910, par la médiation du journaliste Robert de Traz. Après-guerre, la jeune génération nationaliste suit davantage Maurras, dont elle préfère les positions plus tranchées (Alain Clavier). En Espagne, l'hispanophilie ardente de *Greco ou le Secret de Tolède* ne peut que flatter, même si au-delà des Pyrénées, l'auteur cherche surtout une antithèse à l'esprit bourgeois qu'il rejette en France. Son égotisme recoupe les aspirations de la génération de 98, au moins sur le plan littéraire. Ortega y Gasset se rebiffe toutefois : « La politique annule la poésie » (Pedro Carlos Gonzalez Cuevas).

Au Portugal, les nécrologies fleurissent à la mort de Barrès que beaucoup lisent en français. Mais le leader de l'intégralisme, Antonio Sardinha, exprime avec vigueur la déception d'un catholique intransigeant (Ana Isabel Sardinha Desvignes). En Italie, Barrès, si familier de Venise, apparaît comme une figure d'autorité et il se rencontre avec d'Annunzio sur le nationalisme (avec des divergences sur le catholicisme). Puis le fascisme se démarque d'une orientation jugée réactionnaire (Didier Musiedlak). Dans la Roumanie, que représentait déjà près de lui Anna de Noailles, la réception de Barrès écrivain et la réception de Barrès nationaliste se développent après 1919, lorsque se resserrent les relations avec la France (Georgiana Medrea). Au Canada français, le barrésisme a été moins triomphant qu'on ne le dit souvent, car on ne se satisfait pas de son catholicisme circonstanciel et on y résiste à son penchant militariste (Xavier Gelinus). Le monde anglo-saxon est plus réfractaire encore. Le cas de la Grande-Bretagne n'a pu être examiné. Aux États-Unis, Barrès intéresse les intellectuels ouverts à l'Europe, davantage pour son style que pour ses idées, jusqu'à ce qu'il s'affirme, dans la Grande Guerre, comme un patriote sans peur et sans reproche (Gactano De Leonibus).

La conclusion se concentre justement sur « la figure multiple, inquiète » du personnage, sur sa « complexité qui ne va pas sans ambiguïtés ». S'il a voulu « construire, puis consolider un magistère », « le prince lorrain n'est ni Keynes ni Bainville » ; sur le terrain politique comme sur le terrain littéraire, il demeure « un homme seul, sans école et sans troupe ; contrairement à Maurras, il ne cherche pas à en avoir ». Et « les images créées par ses lecteurs, ses admirateurs et ses détracteurs » constituent « un kaléidoscope incessamment mobile ». Son histoire est donc celle d'« un écrivain qui souhaitait passionnément la gloire, sans pouvoir s'en satisfaire pleinement, qui s'est mis dans la position d'exercer une influence considérable sans se résoudre à en assumer toutes les conséquences » (Michel Leymarie et Jean-Michel Wittmann).

Pierre BARRAL

Séverine Liatard, *Colette Audry (1906-1990). Engagements et identités d'une intellectuelle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Archives du féminisme », 2011, 395 p.

Le livre de Séverine Liatard sort de l'ombre une « inconnue illustre » : Colette Audry une figure intellectuelle et politique, jusque-là méconnue, du XX^e siècle. Issu d'une thèse de doctorat d'histoire soutenue à Paris-I, l'ouvrage se divise en deux grandes parties. La première expose les multiples engagements de Colette Audry, depuis les années 1930 jusqu'à sa mort en 1990, toujours à la marge et pris entre « deux nécessités : écrire et militer ». Née en 1906 à Or, elle grandit dans une famille de tradition républicaine, laïque et protestante où la politique est omniprésente (elle est la petite-nièce de Gaston Doumergue et son père est préfet). Cependant, ses premiers engagements sont insérés dans sa carrière professionnelle. Agrégée de lettres modernes en 1928 à 22 ans, elle est mutée à Caen puis à Rouen où, en 1932, elle adhère à la Fédération unitaire de l'enseignement (FUE) affiliée à la Confédération générale du travail unitaire (CGTU). En 1934, elle adhère au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA) et un an plus tard, elle signe l'appel constitutif de la Gauche révolutionnaire (GR), tendance de la SFIO lancée par Marceau Pivert. C'est par son activisme qu'elle gagne le surnom qui lui est donné par Paul Nivet, « La Rouge de Rouen ». À la même époque, elle rencontre Simone de Beauvoir et

Jean-Paul Sartre. Après la guerre et son engagement dans la Résistance à Grenoble, elle se consacre à l'écriture et participe activement aux *Temps modernes* de 1946 à 1960, en fournissant des textes, des critiques, des articles. Elle publie deux de ses ouvrages les plus reconnus : la pièce de théâtre *Soledad* en 1956 chez Denoël et le roman *Derrière la baignoire* dans la collection blanche de Gallimard en 1962 qui reçoit le prix Médicis. À partir de 1955, elle reprend le militantisme dans la nouvelle gauche : PSA puis PSU. Parallèlement, très marquée par la lecture du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, elle participe au renouveau du féminisme à partir du début des années 1960 en s'engageant dans le Mouvement démocratique féminin et en créant une collection « femmes » chez Denoël en 1964. À partir de 1963, aux côtés de Jean Poperen, elle travaille également au sein de l'Union des groupes et des clubs socialistes (UGCS) à la création d'un nouveau grand parti socialiste. Ainsi en 1971, à la suite du congrès d'Épinay, elle rejoint le PS. Elle s'investit alors dans le secteur formation puis dans l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), association liée au parti et qui a pour vocation de favoriser la recherche sur le socialisme pour stimuler la réflexion et former les cadres du PS, qu'elle préside de 1986 à sa mort le 20 octobre 1990.

Séverine Liatard a souhaité, sans doute pour des raisons pragmatiques, disjoindre engagement et identité. La seconde grande partie s'intéresse donc à la construction de l'identité de Colette Audry en tant qu'intellectuelle, à la croisée de l'écriture et de l'action et en tant que femme. L'auteure évoque d'abord son métier d'enseignante et sa formation à l'école normale en montrant la « hiérarchie sexuelle entretenue par le système scolaire » entre les hommes de la rue d'Ulm et les femmes de Sèvres. Séverine Liatard traite ensuite, à travers les engagements de Colette Audry, de la question de la marginalité des femmes dans les instances partisans. Enfin, elle termine par son parcours d'écrivaine et l'usage que Colette Audry a fait de son engagement féministe pour affirmer son identité d'intellectuelle.

Cette biographie décevra peut-être ceux qui à travers ce livre auraient souhaité en savoir davantage sur la personnalité de Colette Audry. L'auteure a pris le parti d'un portrait en creux qui fait de Colette Audry une femme de son temps et dans son temps, mais qui laisse de côté la psychologie individuelle et la vie personnelle. Elle l'affirme en introduction : il s'agit d'une biographie intellectuelle. Mais l'ouvrage de Séverine Liatard est précieux parce que, à travers un parcours à la fois exemplaire et exceptionnel, il permet d'enrichir à la fois l'histoire contemporaine des femmes et du genre, l'histoire des intellectuel-le-s et l'histoire des gauches françaises des années 1930 aux années 1990. Il met par exemple en évidence le rôle des pluri-appartenances militantes, des réseaux et des sociabilités dans le développement de la deuxième gauche. Il apporte aussi des éléments de connaissance sur l'engagement des femmes dans la nébuleuse socialiste et sur les liens entre socialisme et féminisme de la seconde vague. Enfin, il informe sur les milieux intellectuels sartriens durant le second XX^e siècle.

Bibia PAVARD

Hélène Eck et Claire Blandin (dir.), « *La Vie des femmes* ». *La presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Panthéon Assas, 2010, 148 p.

Qu'est-ce qui constitue les femmes en lectrices de presse singulières ? Telle était la question de fond d'une journée d'études organisée en avril 2008 par le Carism (Centre de recherches interdisciplinaires sur les médias de l'Institut français de presse) sous la direction des historiennes des médias Claire Blandin et Hélène Eck.

Comment envisager ensemble le modèle économique, les rôles sociaux et culturels et la spécificité féminine de cette presse définie *a priori* par son genre, comment analyser « la relation ambivalente entre une offre médiatique commerciale » et « un public défini par une morale sociale » ? L'enjeu de cette journée d'études, dont le présent ouvrage rend compte, était de rassembler des chercheurs de diverses disciplines afin d'approfondir l'analyse de ce secteur de la presse magazine, un des plus florissants et des moins considérés pourtant.

D'entrée de jeu, Valérie Devillard souligne que la lecture de la presse féminine demeure largement négligée par la sociologie de la culture et des médias, et propose un programme d'études qui lierait approches historique et sociologique afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre dans la formation des publics féminins. Gilles Feyel nous offre un bilan historique de la presse destinée aux femmes du XIX^e : le foisonnement des débuts aboutit à confronter une presse féministe (celle du « nous » où des femmes témoignent de la condition des femmes) et une presse féminine (celle du « vous » où des rédacteurs souvent masculins prescrivent le bon comportement féminin), le secteur s'industrialise progressivement pour accoucher d'une presse mêlant conseils de mode et conseils moraux, et dès le début du XX^e siècle devient un important support publicitaire et un produit particulièrement rentable ; cette presse qui invente son rôle de prescripteur de consommation et de comportement doit être tenue plutôt pour conformiste que pour réactionnaire. Cécile Méadel poursuit ce parcours historique dans la première moitié du XX^e siècle, soulignant la diversification sociale du secteur et la tension entre une revendication de modernisme, un appel à l'autonomie sentimentale féminine et le maintien de contraintes pesant sur les femmes vues comme organisatrices du foyer. Les médias destinés aux femmes à la fin des années trente construisent le rôle de la ménagère moderne, gérant elle-même son foyer grâce au progrès technique, proposent avec précautions une insertion professionnelle, et plus largement des modèles d'épanouissement, de réalisation de soi. La question du rôle et des contenus de la presse féminine apparaît ainsi comme devant être posée à neuf.

Les communications suivantes répondent toutes à cette question à partir d'un angle précis. Stephen Gundle offre un tableau général de l'importance du « glamour » dans le renouvellement de la presse féminine dès le début du XX^e siècle, dans la tension entre américanisation et cultures spécifiques, entre appel à la libération et soumission à la consommation. Nicole Edelman interroge les enjeux historiques et culturels du développement des horoscopes dans la première moitié du XX^e siècle et leur rôle dans la prescription des rôles féminins. Dominique Veillon (avec la collaboration de Caroline Gaye et Sophie Kurkjian) offre un tableau précis du tournant des années soixante dans la presse de mode à la fois guide et porte-parole d'une libération, d'une affirmation de soi féminine. Celle-ci s'exprime par de nouveaux comportements vestimentaires, de nouvelles pratiques de beauté, une nouvelle place accordée à la jeunesse et finalement une nouvelle autonomie sexuelle. Claire Blandin propose une monographie très informée de *Madame Figaro*, inscrivant l'art de vivre que propose le magazine dans la politique et le développement commercial de son groupe de presse : le supplément féminin du *Figaro* associe revendication de modernité et défense des valeurs conservatrices, définition d'un bonheur féminin et familial et stratégie publicitaire. Enfin, Nathalie Sonnac présente un bilan de ses travaux sur l'économie des féminins depuis les années 1980, montrant que la structuration du marché de la presse féminine correspond au développement de la société de consommation et soulignant la concentration et l'industrialisation du marché en même temps que la spécialisation et la multiplication des titres. Quel avenir dès lors pour la presse féminine ?

Cet ouvrage présente donc une actualisation de l'analyse de la presse féminine en convoquant les spécialistes majeurs de ce secteur : l'analyse de cette presse ne peut

se réduire à la simple dénonciation d'une aliénation, comme ce fut longtemps le cas. L'ensemble du recueil insiste sur la tension entre conformisme et modernité, entre prescription et adaptation aux attentes des lectrices, mais aussi sur la diversification du secteur et son industrialisation. Il interroge aussi l'ambiguïté entre la soumission au développement de la consommation et l'appel à l'autonomie et à la réalisation de soi des lectrices. Toutefois, on pourra regretter que la grande majorité des communications exclut de fait tout un secteur de la presse féminine, celui qui s'adresse aux lectorats populaires au sens large. Certes, celui-ci compte aujourd'hui peu de titres, mais il a joué un rôle essentiel et spécifique dès la fin des années 1930, et les magazines qui le constituent touchent ou ont touché le plus grand nombre de lectrices (l'apparition de *Confidences* fut un événement aussi majeur que celle de *Marie-Claire*, celle de *Nous Deux* que celle de *Elle* et celle de *Femme actuelle* bouleversa tout le champ de la presse féminine). Au contraire de la presse de mode, le secteur « populaire » de la presse féminine n'est pas consubstantiellement lié à la publicité, voire à la consommation, ce qui dément partiellement la définition générale initiale de la presse féminine proposée par l'ouvrage. « La vie des femmes » permet donc de réhabiliter tout un secteur médiatique en restituant sa complexité, même s'il en néglige une part.

Sylvette GIET

François Dosse, *Pierre Nora. Homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, 657 p.

Pour prisée qu'elle soit, la biographie n'en est pas moins un des genres historiques les plus difficiles et les plus risqués qui soient, en particulier lorsqu'il s'agit d'écrire la biographie d'un contemporain. C'est à un tel pari que s'est affronté François Dosse en entreprenant en 2008 d'écrire une biographie de Pierre Nora. Or, ce pari, j'en conviens d'emblée, il l'a relevé avec brio. Parfaitement informée, foisonnante et généreuse, mais aussi pudique et réservée – à l'image fidèle de celui dont elle parle –, cette biographie, où l'empathie ne fait jamais obstacle à la liberté de jugement, se lit en effet d'une traite.

Le premier mérite en revient bien sûr d'abord à son auteur. Spécialiste reconnu d'histoire intellectuelle et d'historiographie, auteur de nombreuses biographies qui ont toutes fait date (telles celles qu'il a consacrées à Michel de Certeau, Gilles Deleuze, Félix Guattari ou encore Paul Ricœur), mais aussi théoricien du genre biographique (à preuve son livre *Le Pari biographique, écrire une vie* paru en 2005 et réédité en 2011 en format de poche), François Dosse était en effet, parmi les autres auteurs potentiels, le seul en mesure d'écrire un tel livre.

Mais si ce livre est aussi réussi, cela tient également au rapport de confiance qui s'est très vite établi entre François Dosse et Pierre Nora. Dès leurs premières conversations, à l'été 2008, ce dernier a fait preuve en effet d'une « grande disponibilité pour répondre aux questions » de François Dosse, mettant ses archives personnelles à sa disposition, tout en veillant à éviter toute forme d'interventionnisme. Ce qui fait que cette biographie repose non seulement sur le « pacte de vérité » cher à Ricœur conclu entre l'auteur et celui dont il retrace la vie, mais aussi sur un « pacte de discrétion » fait à la fois de pudeur et de confiance – et c'est précisément cela qui la rend si attachante.

Et ce, d'autant plus que François Dosse a non seulement lu (ou relu) tous les écrits de Pierre Nora, reconstitué dans le détail son activité d'éditeur et de médiateur, mais également pris en compte la plupart des écrits qui lui ont été consacrés, et surtout mené de très nombreux entretiens (souvent approfondis et reposant sur plusieurs

rencontres) avec des personnes (j'en ai compté au moins 80) de sa famille, de ses proches et de ses amis, de ceux et celles avec qui il a travaillé dans le monde de l'édition et des médias, de l'histoire et des lettres. Rien ne montre mieux la place centrale (et souvent stratégique) occupée par Pierre Nora dans la vie intellectuelle de la France des cinquante dernières années que la variété de ces personnes, la diversité de leurs activités (les historiens de métier sont en minorité), tout autant que la disponibilité dont elles ont fait preuve pour répondre aux questions de François Dosse, y voyant bien souvent l'occasion d'exprimer leur gratitude et leur amitié envers un homme à qui elles sont attachées par des liens qui vont bien au-delà des relations universitaires et professionnelles.

Dans ce portrait aux facettes multiples, le lecteur, même bien informé, retiendra en premier lieu les premiers chapitres. Construits à la manière d'un « roman d'apprentissage » (*Bildungsroman*), ils nous font revivre le parcours heurté et rien moins que linéaire d'un fils de la bonne bourgeoisie issu d'une « famille juive plus française que française » à qui l'avenir paraissait promis et ouvert, qui brutalement, entre 10 et 14 ans, est confronté à l'épreuve de la guerre et de la persécution, avant de trouver sa voie en marge des chemins battus, au gré des rencontres et des amitiés, des déceptions académiques, de la découverte de l'Algérie en guerre, des États-Unis et de la Chine, au croisement de l'analyse sans complaisance du présent et de l'enseignement à Sciences Po, de l'édition et de la littérature.

Tout aussi intéressante est la reconstitution des « galaxies Nora », c'est-à-dire de tous ces réseaux d'amitié et de complicité intellectuelle, d'intuition et de découverte, de paris sur l'avenir et de recherche de nouveaux modes d'intervention dans la vie intellectuelle, qui débouchent aussi bien sur la « Bibliothèque des sciences humaines » que sur la « Bibliothèques des histoires », sur l'observation attentive et engagée des mutations du temps présent que sur la promotion des nouvelles approches historiques ou le lancement de la revue *Le Débat*. Soit au total un foisonnement d'entreprises, dont Pierre Nora est le véritable inspirateur et l'architecte discret, dans lesquelles l'exigence intellectuelle, le courage et les convictions profondes vont toujours de pair avec un libéralisme authentique, avec l'interrogation et le refus de la fermeture, avec la séduction et le respect des personnes. « Consacrant l'essentiel de sa vie aux œuvres des autres, relève à juste titre François Dosse, il fait par là même de sa vie – une vie pour les autres – une œuvre. »

Une large place, enfin, est consacrée à l'autre succès de Pierre Nora, c'est-à-dire à l'invention, au départ tâtonnante et expérimentale, des « lieux de mémoire », qui sont non seulement un coup de génie éditorial et conceptuel (avec le succès immédiat rencontré par une notion apparemment simple et immédiatement compréhensible, alors même que sa fécondité repose sur sa polysémie et le sage refus de Pierre Nora d'en donner une définition trop restrictive), mais aussi un chef-d'œuvre de travail collectif et libre, l'expression d'une génération et la découverte progressive d'un autre regard jeté sur l'histoire. Au fur et à mesure, en effet, de l'avancement de l'entreprise et de sa réception à l'étranger, c'est la nouveauté d'une histoire symbolique de part en part qui s'affirme, d'une « histoire au second degré », capable de redonner aux historiens de métier aussi bien qu'aux non-spécialistes le goût de l'histoire et les aidant à la redécouvrir dans sa complexité, son dynamisme et ses surprises, bref d'une histoire qui appartienne à tous et sache, « quel que soit le sujet abordé, affronter des vérités divergentes » (St Englund).

Ce ne sont là que quelques aspects d'une biographie passionnante et attachante, dont la richesse ne se laisse pas ramasser en un simple compte rendu. Témoignage irremplaçable sur l'âge d'or des sciences humaines et sociales dont beaucoup, aujourd'hui, ont gardé la nostalgie et dont Pierre Nora fut un des principaux orchestrateurs, elle est aussi le portrait de toute une génération et de mondes entremêlés à

la recherche d'une meilleure compréhension du présent, du passé et de leurs enjeux. Elle est, enfin et surtout, le portrait d'un homme dont l'« identité en abîme » (« sous l'éditeur connu, respecté et admiré, l'historien ; et sous l'historien, le littéraire, le poète, le créateur », pour citer de nouveau François Dosse) se découvre au fil de la lecture, d'un homme d'amitié et de fidélité, d'ouverture et de liberté, chez qui le commerce des idées est inséparable des personnes et des rencontres, d'un « historien public » (pour reprendre le titre de ses deux derniers livres) qui n'a, depuis un bon demi-siècle, cessé d'interroger pour lui et avec nous « le présent, la nation et la mémoire ».

Étienne FRANÇOIS

Marie-Cécile Bouju, *Lire en communiste. Les maisons d'édition du Parti communiste français, 1920-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2010, 360 p.

En étudiant le destin des maisons d'édition du Parti communiste français de 1920 à 1968, Marie-Cécile Bouju, archiviste-paléographe et docteur en histoire, propose un éclairage nouveau sur la formation et les recompositions de l'une des cultures politiques majeures du XX^e siècle français. Elle rassemble sur ce thème une masse d'informations inédites provenant de l'exploration des archives de la direction du PCF conservée au RGASSI à Moscou ou aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, des archives policières ainsi que de plusieurs fonds privés et de témoignages de protagonistes importants de cette histoire.

Le plan chronologique permet de souligner les liens entre la politique éditoriale du parti et les évolutions stratégiques suscitées par la conjoncture du demi-siècle. Les années 1920-1934 voient ainsi la naissance d'un nouveau modèle de diffusion qui tente d'adapter les structures préexistantes, comme la Librairie de l'Humanité, aux nécessités nouvelles de l'Agit-Prop. La bolchévisation du parti impose rapidement la tutelle des services d'édition du Komintern pour les questions matérielles et de l'institut Marx-Engels-Lénine pour la ligne idéologique. Les années 1935-1939 voient l'émergence, dans le contexte du Front populaire, d'une culture communiste plus soucieuse d'équilibrer les influences soviétiques par la prise en compte d'une sensibilité historique et politique propre au mouvement ouvrier français. Au lendemain de la dissolution de 1939, les années de guerre témoignent de capacités de reconstruction d'un appareil clandestin qui impressionne par sa force de frappe la police de Vichy. Un appareil technique central parvient à assurer une unité de discours aux multiples relais qui œuvrent à la diffusion de tracts, brochures et ouvrages. La réaffirmation d'une identité politique puise alors dans la réédition de textes doctrinaux et la promotion d'une littérature patriotique empruntant aux classiques comme aux contemporains. Avec les années 1944-1956, qui consacrent le PCF dans son statut de parti de masse, l'ensemble éditorial atteint son périmètre le plus large. Les Éditions sociales poursuivent la publication des textes fondateurs et les études idéologiques, historiques ou philosophiques. Les Éditeurs français réunis, nés de la fusion de structures issues de la résistance communiste, ont plus de peine à s'affirmer dans le domaine littéraire. Le Cercle d'Art et La Farandole, visant des publics plus ciblés, tirent leur épingle du jeu. La « bataille du livre » engagée à l'appel d'Elsa Triolet devient l'un des vecteurs d'affirmation d'une contre-culture de guerre froide, mais les grands textes de combat contre la guerre d'Algérie échappent aux presses communistes. Le PCF peine ensuite à s'adapter au contexte d'effervescence

idéologique et aux nouveaux enjeux des années 1956-1968. Si les Éditions sociales, qui ont su prendre le tournant de la vulgarisation scientifique et de la publication didactique des classiques du marxisme, bénéficient de l'essor de l'édition politique et de l'intérêt pour les sciences humaines, d'autres secteurs subissent plus durement les conséquences d'une gestion archaïque et d'une incapacité du parti refusant de s'engager dans la voie de l'aggiornamento.

Un certain nombre de réflexions transversales se greffent sur cette approche chronologique. La question de la nature même de l'ensemble éditorial communiste est ainsi posée. Officine de propagande à l'origine, les différentes structures mises en place en un demi-siècle ont-elles fini par acquérir le statut de véritables maisons d'édition ? Marie-Cécile Bouju montre ici que l'acquisition de pratiques professionnelles propres au milieu – déménagement dans le Quartier latin et adhésion au Syndicat national des éditeurs des éditions communistes au milieu des années trente – ne signifie pas l'abandon des exigences partisans. La réticence à se mouler dans les voies de la diffusion bourgeoise constitue ainsi un particularisme de cet ensemble. La constitution d'un outil propre au parti, le Centre de diffusion du livre et de la presse, pour résister à la puissance des Messageries Hachette se conjugue avec la volonté de développer une diffusion militante qui associe la base à l'œuvre éditoriale. Reproduites en photographie sur la couverture du livre, les tables de littérature organisées pour la diffusion de *Fils du peuple* de Thorez constituent une bonne illustration de cette méthode. Techniciens comme Libert Cical, hommes de lettres comme Léon Moussinac et René Hilsum, agrégés de l'université comme Guy Besse, les dirigeants des éditions restent dépendants d'un parti qui est en définitive le seul véritable éditeur. Il en résulte une difficulté à poursuivre dans le long terme la constitution d'un fond cohérent et de mener une véritable politique d'auteur : l'appel aux intellectuels prend une place croissante à partir des années trente, mais l'autonomie qui leur est accordée au sein du parti reste réduite. Le choix d'Aragon de publier chez Denoël ou Gallimard ses œuvres majeures, celui d'Althusser de donner à Maspero ses essais marxistes ou de Jacques Duclos de publier ses mémoires chez Fayard sanctionnent les limites de l'insertion des maisons communistes dans le champ éditorial français.

La question de la lecture communiste est enfin un des fils conducteurs de l'étude. Contrairement à Nathalie Ponsard, qui avait fait le choix dans son travail sur les lectures ouvrières à Saint-Étienne-du-Rouvray d'une approche microhistorique, Marie-Cécile Bouju se place ici au niveau d'une analyse des prescriptions plutôt que de celle de l'appropriation individuelle. Elle souligne l'ambivalence d'un discours qui insiste sur la nécessité de la lecture dans la formation du bon communiste, regrette la paresse du militant français, lecteur moins actif que le militant allemand, mais met en garde dans le même temps contre les dangers de l'intellectualisme. Premier responsable des éditions communistes, Boris Souvarine incarne cette mauvaise lecture : « Poussé par la déformation professionnelle, il perdit le contact avec le prolétariat. Il s'en remit au Livre, il oublia la Vie. » Une lecture collective dans le cadre de la cellule, guidée par l'appareil scientifique des éditions et par un formateur averti, évitera de pareils travers. L'analyse de la composition du corpus publié entre 1920 et 1968 – pas moins de 3 758 titres – souligne l'élargissement de la palette des œuvres soumises à cette lecture communiste. Aux textes de propagande des débuts s'ajoutent des études philosophiques, historiques, biographiques, des œuvres littéraires françaises ou soviétiques... Le souci d'élargissement de la culture générale du militant se conjugue toutefois avec une méfiance maintenue à l'égard d'une littérature populaire distribuée par l'édition bourgeoise pour égarer l'esprit de classe des ouvriers. Il s'accompagne aussi d'une approche longtemps utilitaire qui ne sera contrebalancée que tardivement par le ralliement à la fin des années cinquante

au discours en faveur d'une lecture publique source d'épanouissement individuel. Ces différentes approches soulignent au bilan les perspectives fécondes ouvertes par les croisements entre histoire culturelle et histoire politique.

Jacques CANTIER

Malte Rolf, *Sovetskie massovyje prazdniki*, traduit de l'allemand par V. T. Altuhov, Moscou, ROSSPEN, 2009, 439 p.

Les fêtes de masse, c'est de la politique ; un événement festif, c'est un exercice du pouvoir et d'une forme spécifique de la domination – affirme Malte Rolf dans l'introduction de son livre consacré aux fêtes de masse en URSS dans l'entre-deux-guerres. En étudiant cet objet au croisement de la sphère d'action politique et de la vie quotidienne, il cherche à comprendre comment les bolcheviks ont utilisé les fêtes comme instruments de soviétisation, d'imposition des normes et d'éducation de l'homme nouveau. Le voisinage des mises en scène festives grandioses avec la terreur représente une spécificité de l'État stalinien et justifie la nécessité de se pencher sur cette forme de propagande et de communication symbolique qu'était la fête de masse et sur sa réception par la population au centre aussi bien que dans les provinces. Pour explorer ce phénomène, l'auteur a recours à une quantité impressionnante d'archives de Moscou, de Novossibirsk, de Voronej et de Kemerovo, ainsi qu'aux sources publiées.

Le livre est organisé autour de cinq parties qui cherchent à observer la fête sous toutes ses facettes. La première présente un tableau des festivités dans la Russie tsariste. La deuxième est consacrée à la préparation des fêtes à Moscou et en province. La troisième analyse les fêtes comme des « œuvres d'art universelles » (la synthèse de tous les arts) dont les mises en scène représentent les innovations des bolcheviks dans le domaine du calendrier, de la topographie et des relations du pouvoir. La quatrième partie peint les fêtes vécues par les organisateurs et par les participants, leur planification, leur déroulement et les traces qu'elles ont laissées dans la culture et dans la société. La dernière partie est une mise en perspective géographique et temporelle par le biais de la comparaison avec les fêtes de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et des États-Unis, et par l'attention portée aux transformations qu'ont subi des fêtes de masse en URSS de la fin de la Seconde Guerre jusqu'à son éclatement et en Russie postsoviétique.

Les bolcheviks ont rejeté la culture hétéroclite des fêtes de masse de la Russie tsariste composée des cérémonies de la cour, des festivités de la bourgeoisie (les jubi-lés de villes, les inaugurations de monuments, etc.), des célébrations religieuses qui couvraient jusqu'à 90 jours de l'année à la fin du XIX^e siècle, des fêtes foraines dans les villes et des divertissements et des manifestations des ouvriers. Si le gouvernement provisoire n'a pas réussi à élaborer une politique claire de symboles, les bolcheviks se sont emparés des fêtes de masse pour en faire des manifestations de l'ordre et de la discipline par opposition au chaos qui avait gagné la rue après la révolution de Février. Prenant la culture ouvrière européenne pour modèle, les nouveaux dirigeants ont voulu limiter la diversité des célébrations et les unifier, à l'instar de ce qui avait été fait ailleurs dans d'autres domaines.

Les premières années postrévolutionnaires ont toutefois laissé le champ libre aux expérimentations. Les experts débattaient de la fonction primordiale des célébrations : devaient-elles être avant tout un instrument d'éducation du peuple ou plutôt un espace d'expressivité pour le prolétariat ? Le choix d'en faire un instrument d'éducation s'est

traduit par la propagande monumentale, marquée par son caractère didactique en référence à la Révolution française. Pendant la nouvelle politique économique, le discours sur les fêtes a été institutionnalisé avec l'apparition des spécialistes attirés. À partir du dixième anniversaire de la Révolution, le modèle unique des célébrations était censé se diffuser dans le pays entier grâce à l'envoi des experts moscovites dans les provinces et à la distribution des matériaux de méthode. Le parti a ainsi monopolisé l'organisation des fêtes, et l'époque de la terreur a par la suite gelé toute initiative.

Les fêtes soviétiques se déroulaient en trois temps. La première étape comprenait les préparatifs (l'accrochage des drapeaux et des portraits des chefs, l'installation des tribunes, l'organisation de l'illumination et des réunions des dirigeants avec des représentants de la société). La partie principale était la parade militaire et les défilés des manifestants devant les tribunes des dirigeants qui étaient censés incarner l'union des leaders avec le peuple, mais qui symbolisaient aussi les hiérarchies du fait que la tribune était généralement élevée au-dessus de la foule. La dernière partie incluait des divertissements culturels généralement gratuits (des spectacles, des concerts, des projections de films, des soirées dansantes). Un feu d'artifice concluait les festivités. À partir de la fin des années 1920, les événements sportifs faisaient partie des célébrations.

En province, la mise en pratique de ce modèle idéal subissait des altérations. Le manque de ressources et les difficultés à mobiliser les foules rendaient les défilés ridicules. Les paysans, qui voyaient dans les fêtes soviétiques des célébrations d'une nouvelle secte, ne s'y pressaient guère. La voix de Moscou n'arrivait pas jusqu'aux villages à cause de haut-parleurs défectueux. Les visites culturelles et les excursions prévues par les concepteurs des fêtes le lendemain du programme officiel ne concernaient, en réalité, que les enfants amenés en groupes par les enseignants. Enfin, les formes de communication prévues par le pouvoir se chargeaient de nouvelles fonctions et significations une fois appropriées par les participants : grâce à la communication interindividuelle, le caractère solennel de la fête se transformait en un événement culturel vivant. La fête renvoyait à la « normalité » soviétique avec ses déficits, le résultat de la normalisation par le haut et sa réception par la société.

La thématique des fêtes permet à l'auteur d'apporter des contributions dans des débats qui traversent l'historiographie de l'URSS sur plusieurs questions. La première est celle des rapports entre le centre et la périphérie qui, selon Malte Rolf, n'étaient pas sans équivoque. D'une part, sous la pression et le contrôle de Moscou, les provinces cherchaient à s'intégrer dans la grande famille soviétique à travers l'acceptation de la norme unique. La contrainte d'envoyer des comptes rendus périodiques agissait comme un facteur de la discipline. La compétition entre les régions partait de l'idée d'imiter Moscou au mieux, d'autant plus que suivre le modèle de la capitale pour les élites locales équivalait à montrer leur légitimité du fait de leurs liens avec le centre. En même temps, l'imitation du modèle de Moscou par les régions entraînait l'acceptation de leur statut de périphérie. D'autre part, les provinces continuaient à affirmer leurs spécificités. Les fêtes étaient l'occasion pour les dirigeants locaux de réclamer des financements au centre. La soviétisation ne se réduisait donc pas à l'apparition d'une monoculture, elle était plutôt une multitude de régionalismes soviétisés. Les médias tâchaient de promouvoir l'unicité de la fête à l'échelle du pays et de souligner les particularités régionales (en publiant notamment dans les journaux les reportages sur le déroulement des fêtes dans les différentes régions de l'Union soviétique). Cette vision correspond au courant historiographique qui refuse l'idée selon laquelle Moscou divisait pour mieux régner, au profit d'une compréhension plus fine des rapports centre-périphéries où des formes de négociation et la prise en compte des intérêts locaux étaient possibles.

De là découle une autre question transversale, celle des procédés et des effets de la soviétisation. Dans quelle mesure les bolcheviks ont-ils réussi à transformer les repères temporels et spatiaux du quotidien et à façonner un homme nouveau ? Malgré la force de l'inertie et le poids de la tradition, les nouvelles dates « rouges » du calendrier (le 7 novembre, le 1^{re} mai ou le 8 mars) se sont petit à petit ancrées dans les cycles de vie des Soviétiques. Elles restent encore des occasions festives importantes en Russie contemporaine, à côté des fêtes religieuses (surtout les Pâques) qui ont survécu à la lutte des bolcheviks et à la concurrence des nouvelles fêtes officielles. L'action sur la temporalité a donc accouché de cette culture festive hybride. La soviétisation de l'espace s'est traduite, quant à elle, par le marquage de nouveaux centres dans les villes par le biais de la scénographie des mouvements de foule. Cette appropriation de l'espace des villes par les dirigeants a modifié leur perception par les habitants. Les fêtes participaient également à l'ingénierie sociale par le biais de l'exclusion des manifestations de tous les éléments sociaux indésirables et par l'ordonnement précis des cortèges. Les célébrations dictant les modalités d'intégration des individus dans le système politique étaient donc un moyen de discipliner le corps social.

Les comparaisons entre les fêtes des dictatures et des pays démocratiques s'inscrivent dans les réflexions sur les circulations des idées et des pratiques qui dépassent le cadre strict de l'historiographie soviétique. Dans les trois dictatures, les fêtes se présentent comme des rituels à travers lesquels l'ordre politique cherchait sa légitimation. Elles se distinguent des fêtes des pays démocratiques par leur important rôle disciplinaire et éducatif, ainsi que par leur fonction de représentation idéale de la société. La spécificité de l'URSS réside dans la rupture avec la tradition. En particulier, l'intolérance des bolcheviks à l'égard de la religion explique la concurrence acharnée entre eux et l'Église pour ancrer les moments festifs dans le quotidien. De leur côté, nazis et fascistes ont emprunté des éléments des célébrations religieuses. Malgré les similitudes dans les manières de célébrer des trois dictatures liées à la fois à l'admiration de l'autre et à la concurrence entre elles, les fêtes soviétiques apparaissent comme les plus didactiques. Il serait intéressant de comparer les célébrations en URSS avec celles en Chine communiste ou en Corée du Nord dans la même perspective des circulations, mais une telle démarche pourrait devenir un programme de recherche en soi pour l'avenir.

Larissa ZAKHAROVA

Philippe Marchand (dir.), *Le Baccalauréat, 1808-2008. Certification française ou pratique européenne ? Actes du colloque « Le Baccalauréat et la certification des études secondaires : exception française ou pratique européenne », Lille, 14, 15 et 16 mai 2008*, hors-série, *Revue du Nord*, 24, 2010, 446 p.

L'Institut de recherches historiques du Septentrion et le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP ont saisi l'opportunité du bicentenaire du baccalauréat, créé par le décret du 17 mars 1808 organisant l'université impériale, pour mener un colloque sur l'histoire, alors en friche, de l'examen. Contrairement au titre affiché, la comparaison européenne n'est pas présente, l'appel à communications n'ayant pas reçu l'écho espéré chez les chercheurs étrangers. Cette absence est compensée par la richesse des contributions présentées, introduites fort utilement par deux conférences, l'une de Philippe Marchand retraçant les grandes étapes de l'histoire du

baccalauréat, l'autre de Jean-Marie Syrotat, présentant l'examen dont il avait en charge l'organisation en 2007 dans l'académie de Lille.

En 1808, rien ne prédestinait le premier grade universitaire à devenir monument national. Il a fallu d'abord lui apporter une réelle valeur sociale, et pour cela en renforcer le niveau scientifique. Le récit fait par Pierre Caspard à partir des écrits du for privé, du parcours scolaire de Simon-Pierre Jacot-Guillarmod, fils de paysan horloger né en 1803 dans le Jura suisse, montre comment le baccalauréat devient une stratégie parmi d'autres de réussite. Le jeune homme monte sur Paris pour préparer pendant quatre mois auprès d'un maître d'études, Jean Ferréol Perrard, un des tout premiers entrepreneurs du baccalauréat, l'examen qu'il réussit en août 1823. Le baccalauréat se structure sous la monarchie de Juillet puis le Second Empire ; l'introduction de la première épreuve écrite, la version latine, et la multiplication des questions à l'oral en 1840, le font entrer dans le règne de l'encyclopédisme et du bachotage, prix à payer pour devenir la norme et le couronnement de l'enseignement secondaire (Jérôme Louis). L'examen s'alourdit encore sous la Troisième République malgré les réformes pour l'adapter aux évolutions socio-économiques du pays. Le baccalauréat d'enseignement secondaire spécial de 1881, devenu baccalauréat de l'enseignement moderne de 1892, disparaît en 1902. La question de l'unification ou non des baccalauréats est alors définitivement tranchée dans le sens de l'unité, tempérée par des séries, dans un modèle qui se maintient jusque dans les années 1950.

Le baccalauréat a ses laudateurs. Car il devient un instrument de régulation des cursus étudiants dans les facultés parisiennes à la fin du XIX^e siècle (Pierre Moulinier) : aux bacheliers, les formations longues conduisant aux emplois les plus distingués, aux autres, les formations courtes menant aux emplois subalternes. La série permet aussi de distinguer les bacheliers entrant dans les facultés professionnalisantes (droit, médecine, pharmacie) de ceux intégrant les facultés académiques (lettres, sciences). Il est par ailleurs un symbole de l'élitisme républicain quand il permet la promotion des élèves « les plus brillants des milieux les plus modestes », enfants d'instituteurs, de commerçants et d'employés, comme trois quarts des élèves du lycée du Parc entre 1924 et 1938 (Arnaud Costechareire). Mais le bac est aussi accusé. Pour Ernest Lavisse, il est ce « malfaiteur » qui divise la nation et crée une véritable caste. L'opinion publique critique la politique malthusienne de jurys déconnectés des réalités du secondaire, le poids du bachotage, la place trop importante du hasard, etc. (Jean-François Condette). Ces reproches conduisent aux initiatives de réformes. Mais l'enquête parlementaire dirigée par Ribot en 1899 (Jean-Marc Guislin), face à la crainte d'une déstabilisation de l'enseignement secondaire qu'entraînerait la suppression de l'examen, associée au génie français dont il serait un des derniers remparts, conduit à son maintien et son renforcement. La même année, le Congrès international de l'enseignement secondaire rejette le modèle allemand de l'*Abitur* comme axe de réforme possible (Damiano Matasci). Quant à la section spéciale, sans baccalauréat, développé à l'école des Roches à partir de 1904 par Edmond Demolins, elle est délaissée par les parents et ne survit pas à la mort de son créateur : le poids du baccalauréat a eu raison des initiatives pédagogiques (Nathalie Duval). La démocratisation de l'enseignement secondaire, à partir de la fin des années 1950, amène la diversité des parcours scolaires, associée à celle des élèves. Le baccalauréat devient pluriel : au côté du baccalauréat général apparaissent la filière technique en 1965 (Gérard Bodé) et la filière professionnelle en 1985 (Daniel Bloch). L'opinion feint de ne pas voir les différences entre ces examens, l'essentiel étant le nom et le rituel. Le bac général se dote d'une pléiade d'options et se diversifie ; Claire Lemètre présente le « bac théâtre », né en 1989, bac de « choix relatif » pour des jeunes filles issues des classes moyennes.

Le baccalauréat a d'abord été une affaire d'hommes. Si Julie-Victoire Daubié, première bachelière en 1861, à 37 ans, ouvre la voie de l'examen aux femmes, il faut attendre le début des années 1900 pour que les lycées et les collèges le préparent aux jeunes filles. Dans l'académie de Rennes, la croissance du nombre de bachelières connaît son tournant dès avant la Grande Guerre, en 1910 (Evelyne Hery). Le baccalauréat est pour elles un passeport pour l'enseignement supérieur et les carrières dites masculines. La conquête de cet examen, créé pour les garçons, conduit en 1924 à l'assimilation des enseignements masculin et féminin.

Le baccalauréat a aussi de tout temps structuré les disciplines scolaires. Jean Leduc montre comment les sujets historiques de la composition française évoluent entre le milieu et la fin du XIX^e siècle : l'histoire passe d'une fonction narrative ou descriptive à celle de simple substrat d'un exercice de rhétorique ; sa disparition des sujets de compositions françaises en 1902 marque une étape décisive dans sa constitution en discipline distincte. André Chervel trouve dans l'évolution de l'épreuve orale originale du baccalauréat, entre 1808 et 1890, portant sur la rhétorique puis la littérature, un moyen de saisir celle de l'enseignement du français, passant de la rhétorique maximaliste à une histoire de la littérature. Le baccalauréat génère aussi des résistances pédagogiques. Les prétentions littéraires des professeurs de langues vivantes, nécessaires à leur reconnaissance, empêchent ces matières, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et ce, malgré les efforts de l'institution, de devenir des disciplines pratiques (Marie-Pierre Pouly). Quant à l'attraction de l'épreuve d'une langue régionale au baccalauréat, elle reste fortement liée à l'utilitarisme de l'examen : c'est seulement à partir de 1970, quand l'option compte pour l'admission et plus seulement pour la mention, que les effectifs explosent (Youenn Michel).

À défaut de comparaison européenne, le colloque présente deux contributions sur le baccalauréat dans les ex-colonies françaises. Exclusivement réservé aux enfants de colons français et à ceux de notables indigènes durant la période coloniale, le baccalauréat survit aux indépendances en même temps qu'il se démocratise. En Indochine, l'école française s'ouvre aux élèves vietnamiens, cambodgiens et laotiens à partir de 1948. Ils forment rapidement trois quarts des effectifs, et une partie obtient le baccalauréat qui se maintient jusqu'au milieu des années 1970 ; leurs performances sont identiques à celles des élèves français selon l'étude sociologique et docimologique menée par Thuy Phuong Nguyen pour les années 1954 et 1955. En Algérie est créé en 1963 le bac algérien selon le modèle français en place depuis les années 1850. Il devient rapidement un enjeu de luttes politiques et idéologiques autour des questions identitaires : arabisation dans les années 1970, islamisation dans les années 1990, le tout sur fond de démocratisation.

Le colloque s'achève par trois communications traitant des représentations et des imaginaires du baccalauréat. Philippe Marchand explore les méthodes de triche à l'examen pour la période 1808-1940, remplacement par un *versionnaire* et copiage surtout, et les mesures de l'institution pour lutter contre ce fléau dont la persistance dans le temps témoigne de la valeur emblématique et sociale d'un examen dont l'échec fait perdre au candidat, selon l'époque, six mois à deux ans, et met à mal les espérances et les projets de toute une famille. Jean-François Chanet, à travers l'étude de 88 œuvres littéraires de la période 1871-1997, montre que le baccalauréat est bel et bien à la fois un rite d'initiation de l'âge adulte et l'objet de toutes les critiques : certificat de bourgeoisie pour lequel les familles sont prêtes à tous les sacrifices et examen lourd et déconnecté de son temps. Enfin, Yann Forestier met en évidence la posture ambivalente de la presse, entre 1958 et 2008, qui anime les débats sur la nécessaire réforme du baccalauréat mais qui chaque année en célèbre le rite, participe au primat des souvenirs, défend le modèle traditionnel du baccalauréat et renforce ainsi le consensus social autour du *statu quo*. Ce qui est sans doute dommageable, car

la nature de l'examen a été bouleversée : symbole absolu d'un élitisme républicain particulièrement prononcé en France, en raison, selon Antoine Prost, d'une passion plus prononcée qu'ailleurs pour l'égalité, le baccalauréat, hier objet de sélection, est dorénavant un objet d'exclusion.

Hugues FEBVRE

Françoise Raison-Jourde et Gérard Roy, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Jaona à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Karthala, Collection « Hommes et sociétés », 2010, 490 p.

Coécrit par Françoise Raison-Jourde, Gérard Roy et (en retrait par modestie) Lucile Jacquier Dubourdieu, l'ouvrage traite de l'histoire politique de Madagascar des 15 premières années de l'indépendance, témoin de la véritable tentative de mise en place d'une souveraineté nationale si ce n'est authentique du moins effective dans les limites imposées par le monde moderne.

Dense par les informations fournies (dont au moins une inédite) et par les questions soulevées, l'ouvrage tente de restituer la quête de l'essence citoyenne de cette souveraineté qui prime sur l'incontournable décorum nationaliste. Ce faisant, il met le doigt sur les paradoxes d'une société cloisonnée au-delà de ce qu'une sensibilité républicaine allochtone peut supporter. Les précautions oratoires sur l'extranéité des auteurs dans la conclusion sont révélatrices du projet. Mais le regard extérieur, particulièrement celui de l'« étrangère intime », est attendu par les insulaires et les assimilés. Ce perpétuel jeu de miroirs se joue entre les uns et les autres depuis Flacourt (1607-1660), et même la globalisation a du mal à le réduire.

« L'histoire malgache par le bas », projet du livre, souhaite y lier la paysannerie et ne concède qu'un chapitre à la première « République revisitée » et à son bouvier de Président. Elle est en fait structurée autour des soubresauts caractérisant les années qui font immédiatement suite à une « indépendance » imprégnée par une « présence française... envahissante et abusive » (p. 9).

En dépit de cette promesse, trois figures étatiques principales sont présentées comme les acteurs incontournables sinon principaux de la quête : le colonel Ratsimandrava, éphémère chef de l'État et maître d'œuvre de la répression dans le Sud en 1971 (plusieurs milliers de morts), Ratsiraka, à la tête de l'État pendant près d'un quart de siècle et chassé du pouvoir par deux fois (plusieurs milliers de morts ?) et Monja Jaona, dirigeant d'un parti nationaliste devenu conseiller suprême de la Révolution au moment de la première vague de démocratisation, après avoir conduit en 1971 ses partisans vers une insurrection sans perspective et à l'issue tragique prévisible.

S'adjoignent à eux, les coopérants français, les intellectuels malgaches et la paysannerie. Évoqués à travers leur rôle de vecteurs de certaines valeurs de Mai 1968 dans un contexte néocolonialiste (l'occultation de la question du genre et de la sexualité, pourtant emblématique de Mai 68 et de Mai 72, relève-t-elle de l'inconscient ou du tabou ?), les premiers enrichissent-ils la quête des intellectuels malgaches, soucieux du devenir de leur société et de la place qu'ils y occupent (beaucoup deviendront des politiques de la période socialiste) ? Et au bout de cette chaîne se trouve la nébuleuse constituée par la paysannerie, plus de 80 % des huit millions de Malgaches de l'époque. Absente et présente à la fois, cette dernière est victime (une fois de plus) de son hétérogénéité, car comment appréhender comme un tout le Tandroy migrant,

l'agriculteur betsileo, le pêcheur vezo, pour n'évoquer que ceux qui se prêtent le plus aux clichés chers aux anthropologues ? Le casse-tête ne fut pas seulement celui des Monja Jaona et autres Ratsimandrava.

En tous les cas, la fine analyse des interactions entre les uns et les autres restitue de manière convaincante leurs interrogations. Celles-ci politisent progressivement cette période dès la cinquième année de l'indépendance pour aboutir aux mouvements du début des années 1970. La fin peu glorieuse de la Première République laisse la place à cinq années de transition à l'issue desquelles émergea un régime socialiste qui mit du temps à trépasser, à la différence des illusions des intellectuels des années 1970. Il succombera à la vague de démocratisation des années 1990.

Ces cinq années de confusion et de prédilection pour les politiciens de tous bords furent aussi celles qui virent toutes les couches de la société prendre part d'une manière ou d'une autre aux débats citoyens. Le *Zaïka be* de 1972 tout comme les tournées paysannes de Ratsimandrava furent autant de points d'orgue des prises de parole de sections de la société généralement réduites au silence. Par touches successives quasi impressionnistes, l'ouvrage rend remarquablement justice à l'atmosphère qui caractérise cette période et en divers milieux.

C'est dans ce cadre que se situe la tentative de restitution du rôle de la paysannerie ou plutôt de sa place. La majorité des huit millions de Malgaches de l'époque étaient des ruraux illettrés. Ils ne purent donc laisser des traces qu'à travers des porte-paroles plus ou moins attitrés. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes de cette histoire par le bas.

En effet, l'histoire contemporaine se caractérise par la surabondance des sources, en particulier celles produites par le bas ; or, la liste des archives et des collections de journaux consultés est des plus classiques. Le journal du MFM (le parti des prolétaires), pur produit de ces années 1970, *Ndao* (dont une collection importante est consultable à la Bibliothèque nationale) n'a pas bénéficié du sort qu'il mérite. Par ailleurs, les personnes interviewées sont pour une bonne partie des gens du haut, en tout cas si l'on se réfère à la liste située à la fin de l'ouvrage, liste qui ne rend pas justice aux chapitres de G. Roy consacrés aux paysans du Vakinankaratra. Le chapitre 2 se référant aux cahiers de doléances conforte d'ailleurs l'idée de la prééminence des intermédiaires et des porte-parole (J. Savina et D. Bernard, *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau pour les États généraux de 1789*, Rennes, Oberthur, 1927, 416 p. ; compte rendu par Georges Lefebvre dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, 1930, vol. 2, 5, p. 124-125).

En fait de paysannerie, ne s'agirait-il pas là plutôt de la vision que différents acteurs en ont eue ? Comme sous d'autres cieux, elle est « incapturée » (Goran Hyden, *Beyond Ujamaa in Tanzania : underdevelopment and an uncaptured peasantry*, London, Heinemann, 1980, 270 p.). Les photos sont parlantes, la seule qui montre le paysan en action est celle du Général Ravelomanga vêtu d'un pagne et sorti de prison pour interrogatoire ! Sur les autres, ils sont soit en posture anthropologique, soit spectateurs ou encore membres d'une assistance à l'écoute de discours officiels.

Est-il si cloisonné qu'une approche holistique du monde rural malgache n'est pas possible ? L'uniformité des réactions des subalternes du monde rural aux grands changements qui affectent le pays, comme les actuels vols d'ossement humains, n'est pas une donnée récente (sur cette question, voir Ranajit Guha, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Delhi, Oxford University Press, 1983, 361 p.). De même, la tentative de restitution de la place de paysannerie dans la vie politique semble avoir obéré la compréhension d'un phénomène majeur qui caractérise les années 1970, la prétorianisation de la vie politique pour plusieurs décennies (voir Juvence F. Ramasy, « Madagascar : les forces armées garantes de la stabilité politique et démocratique ? », *Identity, Culture and Politics*, vol. 11, n° 2, 2010, p. 1-42). En effet,

le colonel Ratsimandrava se mue en héros d'une saga alors qu'il n'est qu'un des épisodes de cette militarisation achevée sous Ratsiraka. Dans la même veine, l'origine paysanne de Monja Jaona ne peut le transformer en ce qu'il n'est pas. Sa trajectoire n'est pas fondamentalement différente de nombreux personnages de sa génération entrés en politique, tels Jacques Rabemananjara (né en 1913) ou Alexis Bezaka (né en 1921) : scolarisation tardive, soutien d'un mécène providentiel, passage par le séminaire, confrontation avec le mode colonial, emprisonnement, etc.

Assimiler Monja Jaona comme Ratsimandava au monde de l'en bas sous le prétexte que l'un fut côtier et l'autre *mainy* interpelle sur l'une des particularités des années 1970 : le paradigme révolutionnaire. Avril 71 comme Mai 72 reposent sur la foi qu'un bouleversement social rapide est possible, avec comme préalable l'existence d'un dirigeant charismatique. Or, soixante ans de colonisation prolongée par dix ans de néocolonialisme n'ont que peu altéré ces « prisons de longue durée » dont le cloisonnement social, impossible à transcender pour un individu, fût-il un héros, à moins d'être un monarque c'est-à-dire bénéficiant d'un appareil de légitimation autrement plus sophistiqué. Un renversement des rôles, par Mai 68 et son avatar urbain malgache interposés, est à la source de la gouvernance schizophrénique. Implicitement mise à l'index dans différentes parties du livre, celle-ci, depuis la période coloniale résulte de l'impossibilité de concilier *Fanjakana* (les valeurs fondant le désir de vivre en commun) et *fitondrana* (ce qu'en font les élites). Telle est l'équation à résoudre par la quête citoyenne. Cette dernière doit passer, à l'instar des exemples asiatiques, par la confrontation de l'histoire politique insulaire et de ses modes de régulation institutionnalisés précoloniaux avec la modernité occidentale (et d'ailleurs) pour produire des modes de légitimation du pouvoir. Il est des démocraties dans d'autres parties du monde, reconnues comme telles, qui s'accommodent de ces cloisonnements de facture multiséculaire tout en assurant le bien-être de leurs populations.

Solofo RANDRIANJA

Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, 1615 p.

Plus que dans les autres grands pays européens, les polémiques autour du patronat ont longtemps cristallisé, en France, l'attention de l'opinion. Cette spécificité tient sans doute à la combinaison des débats politiques – on pense aux « dynasties bourgeoises » et aux « deux cents familles » – et économiques – on pense au « malthusianisme » et au « retard français ». Ces thèmes déjà anciens ont aujourd'hui été abandonnés par la littérature scientifique. L'avènement de la *business history* comme discipline scientifique à part entière a suscité de nouvelles questions relatives à la stratégie et la structure de l'entreprise, les formes de gouvernance, le rôle de l'innovation, les modes de financement, la place des entrepreneurs et bien d'autres. L'intérêt pour le patronat ne s'est pas dissipé pour autant.

Jusqu'au milieu des années 1990, la France accusait pourtant un net retard par rapport aux pays anglo-saxons dans le domaine de l'histoire des entreprises. En 1984 déjà, les historiens anglais publiaient le premier volume d'un dictionnaire de biographie historique (David J. Jeremy [ed.], *Dictionary of Business Biography*, 5 vols, London, Butterworths, 1984-1986). Les historiens français, pour leur part, choisissaient une autre voie et décidaient de se concentrer sur le Second Empire à travers une approche régionale plutôt que nationale, basée davantage sur des recherches originales que sur

la synthèse de travaux existants, alors encore insuffisants ; les trois premiers volumes (Anjou Maine Normandie, Bourgogne et Franche-Comté) paraissaient en 1991, huit autres ont été publiés depuis. Un travail considérable, mais qui ne remplaçait pas une prise de vue d'ensemble de l'histoire du patronat français.

Avec le *Dictionnaire historique des patrons français*, l'historiographie française se met au diapason. D'abord par l'étendue de l'effort collectif consenti : 163 chercheurs ont collaboré à ce volume, non seulement des historiens, mais également des représentants d'autres sciences sociales. C'est un signe évident du dynamisme de l'histoire des entreprises en France, de l'éventail des sujets traités, de la diversité des approches utilisées. Qui plus est, le champ chronologique couvert par le dictionnaire s'étend des années 1880 à nos jours, soit principalement la période de la deuxième révolution industrielle – le champ d'investigation privilégié de l'histoire des entreprises.

Le dictionnaire présente pourtant un certain nombre de singularités par rapport aux expériences précédentes. La plus importante est sa division en deux parties à peu près égales, l'une biographique, l'autre thématique. À cet égard, il s'agit bien d'un dictionnaire historique et non pas simplement d'un dictionnaire biographique du patronat. La première partie (710 pages) comprend 302 notices : 188 consacrées à un individu (dont quatre femmes : Coco Chanel, Anne Lauvergeon, Laurence Parisot et Annette Roux-Bénéteau) ; 11 à deux personnalités, en général des frères ; et 104, soit plus du tiers, à un groupe d'hommes d'affaires (famille, entreprise, secteur, région ou corps), une proportion considérable, qui renforce le caractère thématique de l'ouvrage. En plus des rubriques familiales (sur les Gillet, les Rothschild ou les Wendel, pour n'en citer que trois parmi les plus fameuses) ou d'entreprises (comme sur les dirigeants des Galeries Lafayette ; le haut encadrement de Peugeot, en plus d'un article sur la famille ; ou les dirigeants de Saint-Gobain, de Roger Martin à Jean-Louis Boffat), on en compte aussi sur les inspecteurs des finances patrons de banque, les dynasties de la presse régionale, ou encore les « petits fabricants » de télévision. La seconde partie (628 pages) comprend 121 notices organisées autour de dix grandes rubriques : identités ; recrutement et carrière ; gestion de l'entreprise ; pratiques et enjeux ; idées et valeurs ; organisations patronales ; institutions ; politique et influence ; représentations ; événements. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de chacune d'entre elles, dont la cohérence et l'adéquation entre titre et contenu varient. La plus importante est très nettement « pratiques et enjeux », avec 25 notices allant de la santé au travail à l'environnement en passant par la menace de la grève et le protectionnisme. Celle consacrée aux organisations patronales est plus homogène et, avec 18 notices, témoigne de l'avancée des travaux menés dans ce domaine en France ces dernières années. Parmi les 15 événements retenus, de la Première Guerre mondiale aux privatisations, quatre ont trait à la période de la guerre et de l'occupation.

Le dictionnaire aborde donc tous les aspects du patronat français, non seulement économiques, mais également politiques, sociaux et culturels. Il met l'accent sur sa diversité (régions, secteurs, taille des entreprises, fonctions, niveaux de fortune) plutôt que sur l'uniformité que pourraient présenter certaines de ses composantes. Il privilégie le cadre collectif de l'action par rapport à l'héroïsation individuelle. À cet égard, les responsables de la publication ont indiscutablement atteint leurs objectifs, clairement exposés l'introduction. Mais il y a inévitablement un revers de la médaille, principalement en ce qui concerne l'équilibre entre les deux parties du volume. Avec 302 notices, la partie biographique apparaît bien courte pour un pays de la taille de la France et pour une période s'étendant sur plus de cent vingt-cinq ans. C'est moins que le *Dictionnaire des Patrons en Belgique* (édité par Ginette Kurgan-Van Hentenrijk, Serge Jaumain et Valérie Montens, Bruxelles, De Boeck Université, 1996), qui compte plus de 500 notices. Pour l'Angleterre seule (l'Écosse a fait l'objet

d'une publication séparée, Anthony Slaven and S.G. Checkland (eds.), *Dictionary of Scottish Business Biography 1860-1960*, 2 vols, Aberdeen, Aberdeen University Press, 1986-1990), le *Dictionary of Business Biography* compte 1 181 notices, pour la plupart beaucoup plus longues que les deux pages (7 000 à 8 000 signes) du dictionnaire français. Les notices consacrées aux familles, entreprises ou secteurs, plus longues que les notices individuelles, comblent, mais en partie seulement, ces lacunes. L'équipe éditoriale justifie son choix de ne pas viser l'exhaustivité, de toute façon impossible, ni de constituer un échantillon représentatif du patronat et affirme qu'« aucune figure incontournable ne manque », ce avec quoi on peut être d'accord. Il reste que le corpus est un peu mince, notamment pour les comparaisons internationales. La partie thématique, quant à elle, est très fortement dominée par les questions sociales et politiques, au détriment des aspects économiques, y compris ceux touchant aux divers aspects de la gestion, qui ne font l'objet que de neuf notices. Ce déséquilibre risque d'isoler l'historiographie française de la communauté internationale des historiens des entreprises.

Il n'existe pas de formule idéale. Le comité éditorial a dû faire des choix, parfaitement justifiables et nul doute en partie dictés par des contraintes d'espace (un volume) et de temps (le projet a été mené à bien en moins de trois ans) et s'y est tenu. Le résultat est un ouvrage original, de grande envergure et d'excellente qualité – de l'ensemble comme de ses parties. Les renvois à d'autres notices du dictionnaire, placés en fin de texte, et les références aux sources et à la bibliographie, regroupées à la fin du volume, ainsi que l'index, font du dictionnaire un puissant instrument de travail non seulement pour les historiens de l'économie et des entreprises, mais pour tous les contemporanéistes. C'est de surcroît un livre intéressant et agréable à parcourir et à lire, pour les professionnels comme pour le public cultivé. Une belle contribution de l'histoire économique, comprise de façon englobante, à la compréhension du monde actuel.

Youssef CASSIS

Armelle Mabon, *Prisonniers de guerre indigènes. Visages oubliés de la France occupée*, Paris, La Découverte, 2010, 293 p.

L'ouvrage d'Armelle Mabon documente et éclaire une page sombre de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale avec la captivité des soldats de l'armée coloniale sur le territoire français (en 1941, on dénombrait 70 000 indigènes sur les 1,8 million de prisonniers de guerre). En effet, au moment de la débâcle, sont faits prisonniers des combattants « indigènes » que les Allemands ne souhaitent pas voir présents sur leur territoire et qui sont donc internés dans des camps de travail, en France, en zone occupée. L'ouvrage réunit un nombre important de sources, dont la puissance d'évocation est parfois glaçante. Armelle Mabon fait alterner le point de vue de l'administration militaire de la France occupée, comme celui des organisations publiques et privées qui leur sont venues en aide, ainsi que celui des prisonniers. Elle éclaire le point de vue de l'administration militaire coloniale sur la révolte de Thiaroye épisode aujourd'hui mis en avant pour dénoncer la spoliation des tirailleurs par l'armée française. Elle apporte ainsi une contribution importante à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et des événements qui ont marqué la sortie de guerre. En retraçant l'expérience des prisonniers indigènes, elle fait le lien entre la Libération et la période de la décolonisation.

Dans une première partie, l'auteur présente les conditions de captivité des prisonniers de guerre indigènes et détaille leur vie quotidienne, les solidarités dont ils font l'objet et les possibilités de libération qui s'offrent à eux avant la fin de la guerre. Dans un deuxième temps, elle analyse les déterminants de ce qu'elle nomme une « trahison d'État » à travers l'organisation administrative de la captivité, en particulier l'encadrement français, les conditions du rapatriement et la postérité des prisonniers de guerre indigènes.

Le traitement spécifique, à bien des égards discriminatoire, des prisonniers de guerre indigènes est explicité grâce à une incursion dans les différentes logiques administratives allemandes et françaises, qui ont présidé à leur internement. L'analyse permet de distinguer le racisme de l'administration allemande nazie qui ne veut pas de ces « hommes de couleur » sur son territoire et la hiérarchie coloniale française qui opère une série de distinctions en fonction des statuts et des origines ethniques. Ainsi, l'administration allemande ne fait pas de différence entre les Antillais de citoyenneté française et les prisonniers d'Afrique subsaharienne de statut colonial ; pour elle, ils sont tous noirs. Elle se montre en particulier inquiète des maladies tropicales qu'ils peuvent transmettre (ce sera d'ailleurs l'élément le plus utilisé par les médecins pour les faire rapatrier, comme dans le cas de Léopold Sedar Senghor pour qui un médecin fit un faux diagnostic afin de le sortir de captivité). Du côté des Français, on note un discours égalitaire, mais aussi des conceptions bien ancrées des différences entre ces peuples. L'administration militaire s'emploie ainsi à séparer prisonniers nord-africains, africains, annamites et malgaches sous le prétexte qu'ils doivent être traités séparément ou ne peuvent s'entendre entre eux.

En réalité, la préoccupation de l'administration française est alors aussi bien « racisante » (au sens où elle fait une différence entre les races) que stratégique, dans la mesure où elle met tout en œuvre pour éviter une prise de conscience des coloniaux. Pour ces derniers, l'engagement dans la guerre a pu représenter une manière d'obtenir, à terme, un statut juridique équivalent à celui des Français. Dans ce contexte, la vigilance de l'administration française vis-à-vis du sort réservé aux prisonniers indigènes est pragmatique : ceux-ci doivent prendre la mesure de ce qu'ils doivent à la France pour lui rester fidèles, tout en étant pleinement conscients de leur différence de statut intrinsèque pour que, de retour dans leur pays, ils ne cherchent pas à contester leur statut.

Cette logique guide les conditions de la captivité comme celles du rapatriement, une fois la guerre terminée. Pendant la captivité, l'administration n'a de cesse de faire comprendre aux coloniaux leur différence de statut et d'origine géographique : par la différence dans les allocations versées à leur famille (moindres, quand elles sont versées) et en mentionnant toujours les difficultés dans les transports maritimes pour justifier que leur libération soit repoussée, alors que certains sont établis en Métropole. Au moment du rapatriement, le traitement de l'administration est particulièrement discriminatoire, le retard, voire l'absence de paiement des soldes conduit au drame de Thiaroye : des tirailleurs sénégalais, à qui on avait seulement versé un quart de leur solde au départ de France se sont révoltés quand ils se sont aperçus que les trois quarts restant ne leur étaient pas versés à leur arrivée au Sénégal. La révolte a été réprimée dans le sang. Les comptes rendus militaires sont alors émaillés de justifications *a posteriori* sur l'indiscipline des tirailleurs imputée à leurs années de captivité qui dissimulent mal la « mauvaise foi » de l'administration.

Le travail d'Armelle Mabon permet, en outre, de rentrer au cœur des stratégies individuelles des prisonniers indigènes grâce à la richesse de sources utilisées : les témoignages, les documents de travail des organisations qui leur sont venues en aide (Croix-Rouge, Amitiés africaines) et leur correspondance avec les marraines de prisonniers. Entre la lettre de demande en mariage à Germaine Tillion (refusée, car

elle n'aurait pas donné le résultat escompté, c'est-à-dire la libération du prisonnier) et les échanges de paquets, nourriture et vêtements chauds, on comprend que les prisonniers indigènes ont tenté d'échapper par le peu de moyens à leur disposition, au dénuement extrême dans lequel ils se trouvaient. Les conditions de libération des captifs pourtant prévues pour les prisonniers européens n'ont pas été appliquées aux prisonniers indigènes. Les conceptions ethnicisantes se sont révélées particulièrement prégnantes : un prisonnier de guerre européen pouvait être libéré sur le critère qu'il était père de quatre enfants alors qu'un prisonnier musulman également père de quatre enfants n'était pas considéré comme aussi indispensable à sa famille et n'était pas rapatrié.

Le « paradoxe inextricable mais savamment orchestré » (p. 152) de la captivité des indigènes, encadrés par des officiers français et non allemands – tant les nazis pensaient que leur surveillance nécessitait l'habitude des militaires de l'armée coloniale – a consacré l'assujettissement des coloniaux. L'auteur démontre brillamment que ces conditions de détention ont été ressenties comme une trahison. En effet, si les indigènes étaient des prisonniers de guerre, pour quelles raisons leurs geôliers étaient-ils parmi les vaincus – les Français – et non les vainqueurs – les Allemands ? C'est bien qu'il s'agissait d'exercer sur les coloniaux un contrôle qui ne relevait que de l'administration militaire coloniale française. Les œuvres sociales ont eu beau entretenir l'attachement à la mère patrie grâce à une sociabilité encadrée (cafés maures, rencontres amicales et aide morale fournie par des organisations religieuses), les conditions de captivité et de rapatriement des prisonniers indigènes ont contribué à la prise de conscience anticoloniale. L'auteur souligne ainsi que, de ce point de vue, la France de Vichy et la France libre ont poursuivi un même objectif : conserver la fidélité des coloniaux et la stabilité de l'empire colonial – et en particulier son armée.

Angéline ESCAFRÉ-DUBLET

Danielle Tartakowsky (dir.), *Paris manif⁹, Les manifestations de rue à Paris de 1880 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2011, 280 p.

Paris manif⁹ est un ouvrage issu d'une exposition du même nom organisée sous l'égide du comité d'histoire de la ville de Paris au réfectoire des cordeliers en 2007/2008, et cela explique son aspect « album » donnant à voir de nombreuses photos. La première d'entre elles qui représente des jeunes femmes manifestant contre le contrat première embauche donne la tonalité au livre collectif qui, s'il a l'ambition de nous entraîner dans les espaces, la dramaturgie des manifestations, leurs typologies, les ordres et les désordres auxquels elle conduit, s'inscrit d'emblée dans l'histoire immédiate, celle du CPE. Ainsi, de nombreuses contributions se proposent d'intégrer dans une perspective historique, les récentes appropriations des rues parisiennes depuis 1995. Dès l'introduction, Danielle Tartakowsky évoque d'ailleurs la « croissance exponentielle » du nombre de manifestations depuis le milieu des années 1970. *Paris manif⁹* s'intéresse à une ville, Paris, dont les manifestations ont une spécificité, puisqu'elles ont permis au XIX^e de « faire et défaire les régimes » (p. 9). Si ce n'est plus le cas à partir des années 1880, elles sont néanmoins en capacité d'engager le pays dans des crises politiques majeures. Qu'en est-il de cette capacité métonymique des manifestations de Paris à dire le pays dans son ensemble ? Telle est une des questions à laquelle l'ouvrage s'attelle.

Parmi les espaces évoqués, Evelyne Cohen montre comment le triangle République-Bastille-Nation, aussi appelé le « triangle républicain », a émergé au moment du Front populaire et la façon dont il a été approprié ultérieurement lors des manifestations syndicales des années 1968, mais aussi beaucoup plus récemment lors des manifestations de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2002. Il aurait pu être intéressant d'envisager aussi les critiques faites à ce type de défilés. Le chanteur Renaud l'exprime clairement dans *Où c'est qu'j'ai mis mon flingue* en 1980 : « En défilant Bastille-Nation, quand les frangins crèvent en prison, ça donne une bonne conscience aux cons. » Mais, Paris n'est pas la seule ville évoquée. L'ouvrage s'intéresse aussi aux espaces de la banlieue dans *Le Grand Paris des défilés et des banlieusards en marche (des années 1880 à nos jours)* où Emmanuel Bellanger, avec la collaboration de Pierre Lascar, montre comment la Seine-Saint-Denis a pu être un « haut lieu des luttes sociales, mais aussi, une terre de reconnaissance des travailleurs étrangers » (p. 83) quand les OS de Citroën Aulnay firent grève pendant près de deux mois « pour la défense des conditions de travail et des droits syndicaux ».

S'agissant de *La Dramaturgie du mouvement ouvrier et de ses mutations*, Michel Pigenet revient sur la faible corrélation de départ entre les manifestations et les cessations de travail (p. 102), ce qui n'est pas sans évoquer les tendances actuelles des mobilisations sociales. Il s'intéresse aussi à la mise en place du service d'ordre lorsque « Clemenceau entrouvre la porte d'une tolérance pour les organisations qui négocieraient avec les autorités des modalités de leurs défilés » (p. 104). Plus loin, Isabelle Sommier, dans *Les Manifestations de la politique contestataire*, revient sur les nouveaux mouvements sociaux. Elle y aborde pêle-mêle les manifestations féministes, homosexuelles, écologistes, les nouvelles formes d'appropriation de la rue héritées des mouvements altermondialistes. Si la contribution a le mérite de dresser un tableau de ces divers types de manifestations, chacune à sa spécificité qui demanderait une analyse à part entière. Par exemple, il aurait été intéressant de réfléchir à ce que le genre fait aux manifestations féministes. Dans la lignée de Michelle Zancarini-Fournel qui s'intéresse aux chansons féministes dans *La Voix et le Geste*, d'autres spécificités pourraient être à noter dans ce type de manifestations comme le type d'actions auxquelles ont recours les manifestants, le type de pancartes ou banderoles qui sont utilisées, etc. Enfin, Danielle Tartakowsky aborde le 6 février 1934, Mai 1968 et la « Nuit des barricades » et montre comment les manifestations constituent le symptôme d'une crise du politique. À l'heure où les *indignados* se réunissent en Espagne pour condamner le bipartisme, on ne peut que lui donner raison.

De façon générale, l'ouvrage aborde de nombreux éléments liés aux enjeux et aux formes que prennent les manifestations, mais il reste timide sur les façons dont les unes sont les échos des autres, sur comment les pratiques, les discours se diffusent, rebondissent d'une échéance à l'autre. En outre, si « la manifestation, par quoi il faut comprendre une "démonstration collective publique d'une opinion", ne s'autonomise qu'avec lenteur de ces autres formes d'investissement de l'espace public que sont les émeutes, "journées" ou révolutions déployées sur ce même terrain » (p. 9), on peut se demander si l'histoire immédiate, dont le dernier avatar se situe en Angleterre n'est pas en train de rendre ces frontières davantage poreuses.

Fanny GALLOT